



# RISQUES, ÉTUDES ET OBSERVATIONS

**2022-numéro spécial**

## **Crises et Espaces**

***Questionnements, implications et effets***



## Éditorial

Cher lectorat,

Il y a deux ans, au cœur de l'année 2020, nous publions un numéro exceptionnel dédié aux risques et à la Covid-19. Ce numéro, coordonné par le Professeur Yann Leroy, avait été l'occasion de réunir chercheurs et chercheuses autour d'une crise qui était alors à l'œuvre, les conduisant à livrer un regard brut sur une situation inédite et évolutive.

Deux années se sont écoulées depuis, et j'ai le plaisir de vous présenter, en cette année 2022, un numéro exceptionnel de Riséo. Résolument tourné vers l'ouverture et le caractère opérationnel des réflexions sur les risques, ce numéro spécial fait la part belle à la pluridisciplinarité ! En ouvrant ses colonnes aux actes de la journée d'études doctorales « Crises et espaces : questionnements, implications et effets » organisée le 3 juin 2021 à l'Université de Lille (R. Lesné, J. Frotey, J. Guerrero, J. Haquet, M. Hiliquin et E. Masclef, dir.)

Quoiqu'il dépasse la seule question de la crise Covid-19, ce dossier est une occasion de revenir sur les effets des crises, et s'inscrit ainsi dans la continuité des numéros précédents de Riséo. Les contributions et réflexions, d'une très grande diversité, s'articulent avec cohérence et rigueur autour d'une thématique désormais incontournable : celle des crises dans une perspective sociale et territoriale.

Bonne lecture,

Julie Mattiussi  
Maîtresse de conférences, Université de Haute-Alsace  
CERDACC UR 3992

# Sommaire détaillé

INTRODUCTION DU DOSSIER SPECIAL « CRISES ET ESPACES : QUESTIONNEMENTS, IMPLICATIONS ET EFFETS » , ROBIN LESNÉ, JULIA FROTEY, JULIEN GUERRERO, JONATHAN HAQUET, MARIE HILQUIN, EUGENIE MASCLEF .....	4
1. Crises globales, crises locales et (ré)appropriation de l'espace .....	8
Une rivière et sa rive pour étudier les enjeux d'une crise entre animaux et humains-Le cas des « Human-Wildlife Conflict » du Parc National de Bardiya (BNP, Népal), Nolwen VOUILLER.....	9
Face aux crises, le retour au local- <i>Mise en perspectives historiques et retour d'expérience du jardin collectif de l'université de la Polynésie française</i> , Anthony TCHÉKÉMIAN .....	19
2. L'espace urbain à l'épreuve de crises sociales, économiques et environnementales.....	30
Résorber la crise pour générer la crise ? <i>Analyse croisée des deux quartiers du XIX<sup>ème</sup> siècle à Nancy (France)</i> , Léopold BARBIER.....	31
La crise des centres des villes petites et moyennes: entre évolution des pratiques sociales et restructurations spatiales-Cas de la Bretagne, Iwan LE CLEC'H.....	42
Voir la crise dans la ville- <i>Étude qualitative du régime de visibilité de la crise dans l'environnement urbain d'une ville moyenne grecque</i> , Cécile COUDRIN .....	54
3. La représentation de l'espace, un outil de gestion des crises .....	67
L'espace urbain et son appropriation : causes et conséquences de la crise aragonaise de 1591-1593, Kassandre ASLOT .....	68
La carte comme instrument de l'organisation spatiale lors de situations d'exercice de gestion de crise, Fanny DI TURSI .....	78
Comment penser les sociétés urbaines à travers la crise environnementale de la pollution atmosphérique ? <i>Le cas de Téhéran et de Mexico</i> , Loup DELADERRIÈRE .....	89
4. Recherche sociétale et expérimentations territoriales de trajectoires de sortie de crise	102
Panser les crises des bassins légumiers manchots : résilience agronomique ou tournant territorial, Pierre GUILLEMIN .....	103
Agir sur l'aménagement du territoire dans la reconstruction post-catastrophe naturelle- <i>Enjeux pour les littoraux saint-martinois (Antilles françaises) après le passage de l'ouragan Irma</i> , Marie CHERCHELAY .....	115

## Mentions légales

### Ligne éditoriale :

*Risques, Études et Observation* (Riséo) est une revue doctrinale universitaire dédiée à la question des risques en droit. Elle publie à un rythme biannuel des articles variés articulés autour de la question du ou des risques. Rattachée au Centre européen de recherche sur les Risques, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC) de l'Université de Haute-Alsace, elle est publiée en *open access*, téléchargeable en PDF sur le site [www.riseo.cerdacc.uha.fr](http://www.riseo.cerdacc.uha.fr) et diffusée sur la plateforme Calaméo

### La rédaction :

Responsable scientifique : Julie MATTIUSI  
Coordinatrice éditoriale : Nathalie ARBOUSSET  
Editeur numérique : Université de Haute-Alsace

### Politique de publication :

Titre : Riséo  
Sous-titre : Risques, études et observations  
ISSN : 2110-5537  
Périodicité : bi-annuelle, sous réserve de numéro exceptionnel  
Type de support : électronique  
Année de création : 2010

### Politique des droits d'auteurs et de diffusion :

Publication d'accès ouvert et de réutilisation « lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou créer un lien vers un texte intégral ».  
Licence Creative commons

### Politique d'évaluation :

Les soumissions sont libres, à l'adresse suivante : [cerdacc.riseo@gmail.com](mailto:cerdacc.riseo@gmail.com)  
Les auteurs et autrices conservent leurs droits d'auteurs ; les articles ne font en conséquence l'objet d'aucune rémunération.  
La sélection et éventuelles demandes de modifications sont opérées par la responsable scientifique. En cas de participation à la rubrique dossier, la sélection et éventuelles demandes de modification sont effectuées par les coordinateurs ou coordinatrices du dossier.  
Les articles ne sont pas soumis à contraintes de signes. Il revient toutefois aux auteurs et autrices de respecter la charte graphique : Charte graphique  
Un article soumis à la revue ne doit pas être soumis dans le même temps à une autre revue, ni avoir été publié précédemment, y compris dans une autre langue.  
Conformément aux règles de la déontologie scientifique, la revue condamne fermement toute pratique de plagiat et de falsification des données.

## **Introduction du dossier spécial « Crises et Espaces : questionnements, implications et effets »**

**Robin LESNÉ<sup>1</sup>**

Docteur en aménagement de l'espace et urbanisme  
Chercheur associé ULR 4477 TVES, Université du Littoral Côte d'Opale

**Julia FROTEY<sup>2</sup>**

Chercheure post-doctorale  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Julien GUERRERO<sup>1</sup>**

Doctorant en géographie  
Université du Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 TVES

**Jonathan HAQUET<sup>3</sup>**

Doctorant en aménagement de l'espace et urbanisme  
Université de Lille, ULR 4477 TVES

**Marie HILIKUIN<sup>3</sup>**

Doctorante en géographie  
Université de Lille, ULR 4477 TVES

**Eugénie MASCLEF<sup>3</sup>**

Doctorante en aménagement de l'espace et urbanisme  
Université de Lille, ULR 4477 TVES

Depuis l'apparition d'un nouveau coronavirus en 2019, SARS-CoV-2, les sociétés contemporaines doivent s'organiser afin d'endiguer une pandémie. Outre la prise en charge sanitaire des populations, des outils de gestion sociale ont été mis en œuvre dans la plupart des pays touchés par la maladie, parmi lesquels le confinement du grand public, le couvre-feu ou les gestes barrières, notamment le port du masque obligatoire.

La communauté scientifique s'est alors mobilisée afin de traduire les impacts de ces mesures et des décisions politiques sur le quotidien des citoyens. La réactivité de la recherche en sciences humaines et sociales sur la gestion de la crise sanitaire et ses enjeux a été soulignée et démontre que la crise est un objet de connaissance à part entière : parce qu'il existe un « avant » et un « après », la crise contribue à marquer l'histoire et ouvre un champ d'étude

---

<sup>1</sup> Univ. Littoral Côte d'Opale, Univ. Lille, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement & Société, F-59140 Dunkerque, France.

<sup>2</sup> Université du Québec à Trois Rivières, Trois Rivières, QC, G8Z4M3, Québec, Canada

<sup>3</sup> Univ. Lille, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 4477 - TVES - Territoires Villes Environnement & Société, F-59000 Lille, France.

critique sur ses causes et ses conséquences<sup>4</sup>. Les crises, plus généralement, relèvent ainsi de situations « *considérées comme anormales sur une période donnée* » et dont « *les outils de régulation existants s'avèrent inadéquats* »<sup>5</sup>. Elles peuvent être soudaines et violentes telle une « *rupture de rythme* »<sup>6</sup> dont la perception de brutalité peut être accentuée par les médias<sup>7</sup>.

À l'image de la pandémie de COVID-19, les crises agissent également comme des « *amplificateurs* » ou des « *révélateurs* » de structures sociales et territoriales inégalitaires, que l'on peut appréhender à différentes échelles locales, nationales ou internationales<sup>8</sup>. À titre d'exemple, la surexposition des femmes à l'épidémie de COVID-19 en raison de leur nombre dans les métiers du soin a été documentée<sup>9</sup>, de même que les facteurs territoriaux qui expliquent les différences de propagation du coronavirus dans l'espace (densité de population des villes, taux de pauvreté et taux d'occupation des logements)<sup>10</sup>. L'ancrage spatial de la pandémie et ses effets sur l'organisation des territoires est devenu un axe de recherche fécond. Géographes et urbanistes ont par exemple interrogé, dès 2020, les choix résidentiels et de mobilité des citoyens, pendant et après la crise sanitaire. Des dynamiques de « *démétropolisation* »<sup>11</sup> ont été détaillées, à l'issue de nouvelles préférences résidentielles des salariés après-crise, plus favorables aux villes petites et moyennes.

Ces travaux alimentent une réflexion plus générale sur les relations entre la crise, non seulement sanitaire, mais aussi sociale, politique et environnementale, et l'organisation des territoires. Des doctorant·e·s du laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES - ULR 4477, Université de Lille, Université du Littoral - Côte d'Opale) se sont ainsi inscrits dans ce contexte de recherche sur la crise en organisant une journée d'études doctorale, en 2021, intitulée « *Crises et Espaces* »<sup>12</sup>. Celle-ci a permis d'interroger les multiples rapports des crises à l'espace, en rassemblant plus de 60 participants autour de 16 communications. Cette journée s'est voulue volontairement pluridisciplinaire en proposant des travaux inédits en géographie, histoire, anthropologie, droit ou sociologie, portant sur les effets territoriaux des crises sanitaires, environnementales, sociales et économiques. Le présent dossier donne ainsi accès aux travaux de 10 auteur·e·s ayant participé à la journée d'études doctorales.

Les deux premiers articles donnent à voir directement les effets de la crise sanitaire actuelle sur l'appropriation des espaces par les communautés humaines et animales. L'article de **Nolwen Vouiller** détaille, dans un premier temps, un exemple de conflit entre humains et animaux (*Human Wildlife Conflict*) au sein d'un parc naturel bordant un bras de la rivière Karnali au Népal. L'épidémie, en réduisant le nombre de visiteurs du parc, a contribué à

---

<sup>4</sup> M. GAILLE et P. TERRAL (coord.), *Les sciences humaines et sociales face à la première vague de la pandémie de Covid-19 - Enjeux et formes de la recherche*, HS<sub>3</sub>P-CriSE, 2020. <https://www.hs3pe-crisis.fr/les-sciences-humaines-et-sociales-face-a-la-premiere-vague-de-la-pandemie-de-covid-19-enjeux-et-formes-de-la-recherche/actualites/>

<sup>5</sup> T. TARDY, *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix*, De Boeck Supérieur, 2009, p. 13.

<sup>6</sup> P. GEORGE et F. VERGER, « Crise », in P. GEORGE et F. VERGER (dir.), *Dictionnaire de la géographie* (10e éd., p. 106), Presses universitaires de France, 2009.

<sup>7</sup> C. ROSSMANN, L. MEYER et P. J. SCHULZ, « Mediated Amplification of a Crisis: Communicating the A/H1N1 Pandemic in Press Releases and Press Coverage in Europe », *Risk Analysis* 2018, n° 38(2), p. 357-375.

<sup>8</sup> M. GAILLE et P. TERRAL, *op. cit.*

<sup>9</sup> S. LAUGIER, P. MOLINIER et N. BLANC, « Le prix de l'invisible. Les femmes dans la pandémie », *La vie des idées* 2020. <https://laviedesidees.fr/Le-prix-de-l-invisible.html>

<sup>10</sup> J.-P. ORFEUIL, « Densité et mortalité du Covid-19: la recherche urbaine ne doit pas être dans le déni ! », *Métropolitiques* 2020. <https://metropolitiques.eu/Densite-et-mortalite-du-Covid-19-la-recherche-urbaine-ne-doit-pas-etre-dans-le-deni.html>

<sup>11</sup> G.-F. DUMONT, « Covid-19 : l'amorce d'une révolution géographique ? », *Population & Avenir* 2020, n° 750, p. 3.

<sup>12</sup> Pour un accès au programme détaillé : <https://crisesetespaces.sciencesconf.org/>

étendre les espaces de vie des animaux sauvages et à augmenter les contacts avec les habitants. Ces contacts sont perçus comme nuisibles, puisqu'ils peuvent engendrer des dégâts matériels ou des blessures physiques. L'article invite ainsi à repenser les relations qu'entretiennent nos sociétés avec la faune sauvage et les conséquences sanitaires et sociales issues de la dégradation de leur habitat. Dans un second temps, l'article d'**Anthony Tchékémian** documente les étapes de création d'un jardin collectif dans les espaces délaissés d'un campus universitaire en Polynésie Française. Si le projet est initié dès 2019, il prend tout son sens avec la crise sanitaire en permettant aux étudiants à la fois de s'approvisionner en produits frais à moindre coût et d'avoir accès à une activité physique et sociale. Pour l'auteur, ce jardin constitue un outil local de lutte contre les effets de crises de diverses natures : économiques (denrées coûteuses), sociales (isolement) et sanitaires (obésité). Ce projet de jardin collectif s'inscrit dans une tendance historique de retour au local en réponse à la crise, que l'on a pu observer lors de la chute de l'Empire romain et de l'essor de l'industrialisation au XIXe siècle.

Les trois articles suivants illustrent les effets des crises dans un espace particulier, celui des villes, traversé par des crises sanitaires, économiques et environnementales. L'article de **Léopold Barbier** décrit ainsi l'évolution du tissu urbain de Nancy en Meurthe-et-Moselle, caractérisé par l'ampleur des friches industrielles et ferroviaires. Ces emprises, témoins d'une industrialisation révolue, constituent aujourd'hui des opportunités foncières pour de nouveaux projets urbains. Pour l'auteur, ces projets, lancés avant la crise sanitaire, peinent toutefois à refléter des aspirations habitantes renouvelées par l'épidémie (accès à l'eau, à des espaces verts et démocratie participative). Pour cette raison, il ouvre la réflexion sur l'idée paradoxale que certains projets urbains peuvent être davantage des causes que des solutions aux situations de crise. L'article d'**Iwan Le Clec'h** invite ensuite à porter le regard sur des villes petites et moyennes de Bretagne. Il décrit une situation de concurrence entre les villes historiques et leurs nouvelles polarités périurbaines. L'auteur évalue les effets de cette dynamique sur l'habitat et la typologie des commerces des centres anciens. L'article témoigne ainsi d'une crise démographique, sociale et économique à l'œuvre dans les villes moyennes, tout en laissant entrevoir des signes de réappropriation habitante. De même, mais sur un terrain plus éloigné, l'article de **Cécile Coudrin** plonge le lecteur dans la réalité de la crise grecque de 2008 et ses effets sur les paysages urbains de la ville de Larissa. Vacances commerciales, friches commerciales ou encore chantiers abandonnés, sont autant de signes visibles à l'échelle locale d'une crise financière et économique mondiale que l'auteure a cartographiés.

Dans la troisième partie, les outils de représentation de l'espace, notamment la carte, sont mis à l'honneur en tant qu'outils de gestion des crises par les sociétés actuelles et historiques. L'article de **Kassandra Aslot** inaugure ainsi cette section par une réflexion historique sur la crise politique qui toucha la ville de Saragosse en Espagne, au XVIe siècle. Pour affermir son autorité face aux sujets aragonais, le roi Philippe II ancre des symboles de son autorité dans l'espace : création et destruction de bâtiments publics, présence renforcée des soldats et exécutions publiques. Le marquage d'un territoire, son quadrillage et sa compréhension par les cartes furent autant de moyens qui permirent à l'autorité centrale de maîtriser une série de révoltes locales. L'article de **Fanny Di Tursi** présente également la carte, papier ou numérique, comme un outil susceptible de faciliter la gestion de situations de crise par les forces de l'ordre, les secours ou les médecins. Grâce aux résultats obtenus à partir d'exercices

d'entraînement, l'auteure présente deux intérêts majeurs des cartes : elles sont un objet reliant les différents acteurs, même à distance ; et elles peuvent être réappropriées et détournées afin d'accroître leur utilité première. Enfin, l'article de **Loup Deladerrière** est centré sur les politiques de lutte contre la pollution environnementale des métropoles de Téhéran et de Mexico. Il y étudie la mise en place de zones à trafic limité ou alterné, résultat d'un découpage de l'espace urbain qui produit des inégalités socio-spatiales. L'auteur détaille ainsi les stratégies de contournement des règlements menées par les classes aisées iraniennes qui s'opposent à la colère des classes populaires entravées dans leur mobilité. La création de périmètres d'accès à la ville est une manière pour les autorités de se réapproprier l'espace et d'en proposer une nouvelle organisation face à la crise.

Les deux derniers articles achèvent notre dossier spécial par une réflexion sur les capacités de résilience de nos sociétés face aux crises. L'article de **Pierre Guillemain** donne à voir les stratégies de résilience mises en place par les entreprises, les élus et les habitants dans le département de la Manche face aux crises qui touchent le secteur de l'agroalimentaire (délocalisations, recul des exploitations, dépendances et épidémies). L'auteur passe en revue les facteurs qui expliquent les crises ainsi que les leviers plus ou moins efficaces utilisés pour les enrayer sur trois bassins légumiers. Parmi ces leviers, l'on compte la diversification de la production, la croissance du maraîchage et l'écoulement des produits dans les espaces de vente locaux : le territoire et ses ressources permettent ainsi aux acteurs de rebondir après la crise. Enfin, l'article de **Marie Cherchelay** pointe les contradictions qui existent actuellement entre les objectifs touristiques et économiques et la nécessaire adaptation du territoire aux catastrophes naturelles dans les Antilles françaises. À Saint-Martin, si l'aménagement touristique du littoral apparaît comme un moyen de soutenir l'économie locale, celui-ci aggrave aussi le risque de submersion marine et de dégâts matériels et humains. L'auteure suggère au lecteur qu'une issue politique à cette double crise est possible et consisterait à prendre en compte les revendications et les connaissances populaires par un processus abouti de concertation citoyenne.

Ce numéro spécial dresse ainsi un large panorama des multiples crises qui peuvent affecter le rapport des sociétés à leur espace de vie : chacun peut y puiser des réflexions afin d'alimenter sa propre expérience.

Ce numéro n'aurait pu voir le jour sans le comité d'édition de la revue RISÉO que nous remercions vivement pour son accueil favorable. Nous remercions également l'ensemble des participant·e·s et communicant·e·s présent·e·s lors de la journée d'études. Cette introduction nous donne aussi l'occasion de souligner le travail méticuleux entrepris par les dix auteur·e·s avec leurs relecteurs et relectrices. Nous remercions enfin nos établissements de rattachement, l'Université de Lille et l'Université du Littoral Côte d'Opale ainsi que le Laboratoire TVES, qui ont soutenu le projet de valorisation de la journée d'études doctorales.

Nous souhaitons enfin aux lecteurs et lectrices de ce numéro<sup>13</sup> une très bonne lecture !

---

<sup>13</sup> Afin de citer cette introduction : R. LESNÉ, J. FROTEY, J. GUERRERO, J. HAQUET, M. HILQUIN et E. MASCLEF, « Introduction au dossier spécial "Crises et espaces : questionnements, implications et effets" », *Risques, études et observations 2022-numéro spécial*. Pour contacter le comité d'organisation du dossier spécial : [doctorantstves@gmail.com](mailto:doctorantstves@gmail.com)

# 1. Crises globales, crises locales et (ré)appropriation de l'espace

# Une rivière et sa rive pour étudier les enjeux d'une crise entre animaux et humains

## Le cas des « Human-Wildlife Conflict » du Parc National de Bardiya (BNP, Népal)

**Nolwen VOUILLER**

Doctorante en anthropologie  
EHES, LAS ; ULiège, LASC

### I) Introduction

Si l'on en croit le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales<sup>1</sup>, une crise peut être décrite comme une « *manifestation brusque et intense, de durée limitée (d'un état ou d'un comportement), pouvant entraîner des conséquences néfastes* » ou encore comme une « *situation de trouble [...] lorsque l'individu est confronté à des problèmes d'ordre physiologique et/ou psychologique* ». Celle-ci peut aussi, lorsqu'elle est davantage considérée au niveau groupal et sociétal, être définie comme une « *situation où les principes sur lesquels repose une activité sont remis en cause* » et faire « *craindre ou espérer un changement profond* ». Si l'on met de côté les différents champs dans lesquels ces définitions sont formulées (économique, politique, sanitaire, etc.), la notion de crise rassemble l'idée d'une situation problématique, intense, qui peut toucher à la fois la société et l'individu, au niveau physiologique et/ou psychique et qui peut être vue comme un moment annonciateur de changements.

La présente démonstration s'axe sur l'une des quatre crises rendues visibles par l'étude d'un bras de rivière nommé *Khauraha* et de sa rive nommée *Banbhoj sthal* (« *aire de pique-nique forestier* »), dans le sud-ouest du Népal. Si cet « *espace-temps* »<sup>2</sup> particulier révèle à la fois une crise écologique<sup>3</sup>, sanitaire<sup>4</sup>, représentationnelle, identitaire ou générationnelle<sup>5</sup>, il révèle aussi une crise spatiale entre humains et animaux nommée « *Human Wildlife Conflict* » (HWC). La question qui guide cette démonstration est la suivante : en quoi ethnographier le bras d'une rivière peut faire réfléchir sur une crise spatiale entre humains et animaux ?

Alors qu'une première partie posera l'indispensable cadre spatio-temporel du terrain d'étude et présentera les différents groupes d'individus rencontrés, la partie suivante fera état de la méthodologie employée et analysera les différents éléments qui font de cette situation une crise spatiale. Une dernière partie détaillera les enjeux de la *Khauraha* et de sa rive dans l'étude de cette crise et exposera les premières pistes de recherche appliquée imaginées sur ce terrain.

---

<sup>1</sup> CNRTL, « crise ». <https://www.cnrtl.fr/definition/crise>

<sup>2</sup> A.-L. AMILHAT-SZARY, *Géopolitique des frontières : découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, 2020.

<sup>3</sup> La rivière apparaît comme étant de plus en plus polluée, nonobstant l'importance sacrée de celle-ci. Cela se traduit notamment par une omniprésence de déchets plastiques depuis une dizaine d'années.

<sup>4</sup> À l'heure de la première écriture de ce papier, le variant Delta prend du terrain et la situation du Népal face à la pandémie n'a jamais été aussi alarmante.

<sup>5</sup> Ce type de crise caractérise ici une situation où un ensemble de croyances et pratiques plus traditionnelles rencontrent une mondialisation grandissante se manifestant via les réseaux sociaux, les ONG ou le tourisme.

## II) Cadre spatio-temporel et interlocuteurs

### A) Le Népal, le Terai et le Parc de Bardiya

Encadré entre l'Inde et la Chine<sup>6</sup>, plus précisément le Tibet, le Népal fait partie de l'Asie du Sud et est traversé d'ouest en est par l'aire Hindou-Kouch-Himalaya. Avec ses 147,181 km<sup>2</sup>, il représente environ un quart de la superficie de la France et héberge moitié moins d'habitants, c'est-à-dire 30 millions, sans compter les migrants travaillant à l'étranger (environ 5 millions).

Le pays est divisé en quatre<sup>7</sup> grandes altitudes<sup>8</sup>. Les hautes montagnes, tout d'abord, sont comprises entre 3 500 et 8 850 mètres, on y cultive généralement des pommes de terre et du sarrasin. On parle de moyennes montagnes lorsqu'elles se situent entre 1 500 et 4 500 mètres, on y cultive du riz, du maïs, du blé ou encore de l'orge. Les basses montagnes, de leur côté, sont comprises entre 400 et 2 400 mètres et sont similaires au niveau de l'agriculture plébisitée. Enfin, la plaine, appelée *Terai*, se situe rarement au-dessus de 200 ou 400 mètres d'altitude, on y cultive surtout du riz l'été et du blé l'hiver, mais aussi de la canne à sucre et du tabac. C'est précisément dans cette frange indo gangétique, qui représente 34,019 km<sup>2</sup>, rassemble plus de 50 % de la population et forme la frontière avec l'Inde<sup>9</sup>, que le terrain de la démonstration prend place.

Dans les années 1970, le Népal est identifié comme une zone de crise écologique et l'éco-tourisme se développe, notamment via la création de zones protégées<sup>10</sup>. Le Parc National de Bardiya (BNP) est l'un des douze parcs du pays, le plus vaste du *Terai*, avec ses 968 km<sup>2</sup> de forêt subtropicale. Officiellement créé en 1988 ou 1989<sup>11</sup>, il fut jusqu'en 1969 une réserve de chasse pour la famille royale<sup>12</sup>, où le roi Mahendra aurait été le dernier à pratiquer ce « sport ». Il est aujourd'hui possible de le visiter à dos d'éléphant, à pied, en jeep ou en rafting.

Le Parc est entouré d'une *bufferzone* (« zone tampon ») établie en 1996 et s'étendant de 2 à 7 kilomètres autour de celui-ci. La rivière *Khauraha* fait partie de cet espace et a pour rive une bande de terre nommée par les locaux « *Banbhoj sthal* » (« aire de pique-nique forestier ») ou « *picnic place* » (« zone de pique-nique »). Celle-ci appartient à la zone de Hattisar, rattachée au village de Thakurdwara et appelée ainsi en raison du *breeding center* du même nom qui prend place au plus près de la rivière et héberge un ensemble d'éléphants captifs et leurs cornacs. C'est un endroit qui fait les frais de certains droits et devoirs, nous le verrons, et qui rassemble, sur un micro-territoire, de nombreux existants<sup>13</sup>.

---

<sup>6</sup> Pays avec lesquels il a connu de nombreuses discordes, voir P. RAMIREZ, « Le Népal entre la Chine et l'Inde », *Outre-Terre* 2009, n° 21, p. 235-241.

<sup>7</sup> Au niveau administratif, les catégories hautes et moyennes montagnes n'en forment qu'une seule.

<sup>8</sup> J. SMADJA, O. AUBRIOT, O. PUSCHIASIS, T. DUPLAN, J. GRIMALDI, M. HUGONNET et P. BUCHHEIT, « Changement climatique et ressource en eau en Himalaya », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* 2015, n° 103(2). <http://journals.openedition.org/rga/2850>

<sup>9</sup> CBS, « A compendium of National Statistical System of Nepal ». <https://cbs.gov.np/>

<sup>10</sup> M. LIECHTY, *Far Out: Countercultural Seekers and the Tourist Encounter in Nepal*, The University of Chicago Press, 2017.

<sup>11</sup> Les dates varient, le calendrier népalais étant différent du calendrier grégorien : les mois vont du 15 au 15 et le passage à la nouvelle année se fait par exemple mi-avril. On considère qu'il y a six saisons dans le calendrier népalais, et, à titre d'exemple, nous sommes actuellement là-bas en 2078 (57 ans de plus).

<sup>12</sup> J. E. STUDESROD et P. WEGGE, « Perk-People Relationships: The Case of Damage Caused by Park Animals Around the Royal Bardia National Park, Népal », *Environmental Conservation* 1995, n° 22(2), p. 133-142.

<sup>13</sup> P. DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005.



Figure 1 : Rencontre entre chien et éléphant de part et d'autre de la *Khauraha*, Bardiya, Août 2019.  
Réalisation : Nolwen Vouiller.

## B) Des animaux sauvages, domestiques et des humains

Le Parc de Bardiya abrite un ensemble d'espèces dont certaines sont rares et menacées<sup>14</sup>, qualifiées de sauvages ou de « *jungali* » (de la jungle) : des tigres (*Panthera tigris*), des léopards (*Panthera pardus*), des éléphants asiatiques (*Elephas maximus*), des rhinocéros indiens (*Rhinoceros unicornis*), des cerfs (*Axis axis*), des singes (*Macaca mulatta* et *Semnopithecus entellus*), divers serpents tels que la vipère de Russell, le cobra royal et le krait principalement, des crocodiles (*Gavialis gangeticus* ou *Crocodylus palustris*) et un grand nombre d'oiseaux (plus de 500 espèces à Bardiya<sup>15</sup>).

Au plus près du Parc, en *Bufferzone*, vivent des humains d'ethnies, de castes<sup>16</sup> et de provenances variées (Tharu<sup>17</sup>, Brahmane, Chhetri, Intouchables, touristes et résidents étrangers). Ils sont de sexes, d'âges, de professions différentes (paysans, fermiers, touristes, guides touristiques, cornacs, directeur de *resort*, militaires ou rangers) et côtoient quotidiennement un ensemble d'animaux qualifiés de domestiques ou de « *ghar paluwa* » (élevés à la maison) : vaches ou plutôt zébus, buffles, chèvres, cochons, chiens, chats et autres.

<sup>14</sup> S. TEJ KUMAR, *Wildlife of Nepal, A Study of Renewable Ressources of Nepal Himalayas*, Bimala Shrestha, 2003.

<sup>15</sup> Communication personnelle avec Susela Chettri, femme guide exerçant à Bardiya, en 2021.

<sup>16</sup> Système basé sur la division de la société en plusieurs groupes hiérarchisés, avec à la fois une différence de professions et de richesse (prêtres/enseignants, gouvernants/guerriers, artisans/marchands, ouvriers/serviteurs), mais aussi physique (couleur de peau, forme du visage, taille du nez, etc.). En 1963, il est décrété que les affaires relatives à la caste ne relèvent plus de la loi, mais celles-ci entraînent toujours dans les faits une forme d'endogamie, de ségrégation géographique et d'exploitation des castes supérieures sur les castes inférieures.

<sup>17</sup> Les Tharu sont des « *autochtones du Terāi [zone subtropicale qui longe la frontière avec l'Inde]. D'est en ouest, on distingue les Kuchila Tharu, les Chitwanya Tharu, les Katharya Tharu, les Dangaura Tharu, les Rana Tharu* », cité par G. KRAUSKOPFF, *Maîtres et possédés, Les rites et l'ordre social chez les Tharu (Népal)*, CNRS, 1989, p. 257.

### III) L'étude d'une crise spatiale

#### A) Nature des données

Cette démonstration se base à la fois sur une méthode socio-anthropologique, c'est-à-dire sur un terrain de plusieurs mois en immersion avec observation participante aux différentes activités villageoises, recueil de récits de vie, entretiens enregistrés ou encore travail avec traducteur, mais aussi sur une observation répétée des animaux présents. Les données ont été récoltées dans le cadre d'un terrain de trois mois mené entre juin et septembre 2019, durant les mois népalais nommés *asār*, *sāun* et *bhadau* en période de mousson, dans l'espace-temps présenté en *supra* et auprès des interlocuteurs mentionnés. Une dizaine d'entretiens ont notamment été effectués avec des personnes ayant été attaquées par des animaux du Parc ou ayant perdu un membre de leur famille dans de tels événements. Enregistrés, retranscrits puis analysés, ils ont été menés de manière semi-directive en anglais ou en népali avec l'aide d'un traducteur. Les questions ont souvent été posées de manière indirecte, permettant de générer une discussion évitant des réponses trop évidentes, préprogrammées ou trop basées sur une désirabilité sociale<sup>18</sup>. En plus des entretiens, une présence quotidienne et prolongée auprès de la *Banbhoj sthal* – notamment lors d'activités du quotidien telles que le gardiennage de chèvres, la pratique d'arts martiaux près de la rivière, la danse lors des fêtes rituelles et autres – ainsi qu'une série d'excursions dans le Parc de Bardiya ont permis de mener des observations directes et, à l'aide d'une caméra, d'un appareil photo et d'un enregistreur, de récolter des données audio-visuelles de manière plus informelle.

La présente démonstration s'appuie sur ces multiples observations et entretiens, mais n'en représente qu'un condensé en raison de sa longueur limitée. Ainsi, l'analyse proposée ne contient que très peu de verbatims, même s'ils en sont bien à l'origine.

#### B) Human Wildlife Conflict

Les HWC peuvent être définis comme les attaques ou destructions de la faune envers les humains ou leurs animaux, mais parfois aussi comme une situation où les humains nuisent à ces animaux, avec donc plus de réciprocité et de symétrie. À Bardiya les HWC entrent davantage dans le premier aspect de la définition et prennent la forme de destructions de champs et de maisons<sup>19</sup> et/ou la mort d'habitants. L'inverse est plutôt nommé « *wildlife crime* » ou braconnage.

Si les rencontres entre humains et animaux ne se réduisent pas à des conflits<sup>20</sup> – elles sont la plupart du temps bien autre chose que cela –, les HWC sont de plus en plus nombreux à Bardiya. Les interlocuteurs rencontrés en témoignent dans leurs discours en 2019 et depuis, sur les réseaux sociaux. Il faut dire que le Népal a vu sa population humaine doubler en quarante ans<sup>21</sup> et c'est aussi le cas de sa population de tigres, en moins de dix ans : environ 87

---

<sup>18</sup> R. J. FISHER, « Social desirability bias and the validity of indirect questioning », *Journal of Consumer Research* 1993, n° 20(2), p. 303-315.

<sup>19</sup> À Bardiya les maisons sont pour la majorité en *mato* (mélange d'argile, de terre et d'excréments de rhinocéros, de vache ou d'éléphant), en bois et en bambou tressé.

<sup>20</sup> A. FUENTES, « Natural cultural encounters in Bali: Monkeys, Temples, Tourists, and Ethnoprimatology », *Cultural Anthropology* 2010, n° 25(4), p. 600-624.

<sup>21</sup> Une importante population s'est installée « dans le Téraï en réponse à la demande de main-d'œuvre du gouvernement népalais qui a délibérément encouragé ces migrations dès le début du XIXe siècle car il ne trouvait pas suffisamment de volontaires népalais pour mettre en valeur les terres de la plaine, à fort potentiel agricole [...]. Enfin, des populations originaires des montagnes (Pahadi) se sont installées dans

actuellement dans le BNP<sup>22</sup>. La pression démographique est en corollaire de plus en plus forte sur ces espaces.

80 % de la surface du Parc reste inaccessible aux touristes afin de préserver la biodiversité et la sécurité des animaux<sup>23</sup>, mais le nombre annuel de ces premiers est passé de 6 000 en 2001 à 20 000 en 2018<sup>24</sup>. En haute saison, entre octobre et mai, il arrive régulièrement que 150 à 200 personnes soient présentes dans le Parc, au même moment. Et si les rencontres entre touristes et animaux sont contrôlées par la présence obligatoire d'un guide et par un accès restreint au Parc, elles sont tout de même recherchées et favorisées par celui-ci pour des raisons financières. On a ici des enjeux économiques et territoriaux tout à fait particuliers, où, contrairement à ce que voudrait la direction du Parc (séparer les villageois des *jungali*<sup>25</sup>), ces territoires se croisent, se superposent et ces différents groupes se rencontrent eux aussi, notamment pour des raisons d'accès aux ressources que sont l'herbe, les céréales, les fruits, le bois ou encore la viande.

Le *Terai* est le « grenier à grains » du Népal, les cultures y sont nombreuses et sont particulièrement attractives pour les animaux du Parc. Ainsi les éléphants viennent au village pour manger les plantations, pour se reproduire avec les éléphantesses captives du *breeding center*, pour détruire des maisons, les tigres et les léopards – surtout s'ils ont grandi sans apprendre à chasser ou s'ils sont trop vieux pour – afin de manger de petits animaux ou des enfants. Les humains viennent dans le Parc pour faire du tourisme, pour venir couper de l'herbe pour leurs bêtes (qui souvent viennent d'elles-mêmes), pour venir prendre du bois, de la terre ou encore certains fruits.

---

*la plaine au cours des cinquante dernières d'années, une fois le paludisme éradiqué. Ces migrations sont également des migrations spontanées et individuelles, non organisées, mais contrairement à celles précédemment présentées, elles ont eu lieu de façon continue jusqu'à aujourd'hui* », cité par O. AUBRIOT, « Perceptions des changements climatiques en zone pionnière dans la plaine du Terai, Népal », in C. BREDA., M. CHAPLIER, J. HERMESSE et E. PICCOLI (dir.), *Terres (dés)humanisées : ressources et climat* (p. 211-237), L'Harmattan, 2014, p. 5.

<sup>22</sup> NTNC, « Nepal Set to Become the First Country to Double its Tiger ». <https://ntnc.org.np/news/nepal-set-become-first-country-double-its-tigers>

<sup>23</sup> A. T. LECLERQ, M. L. GORE, M. C. LOPEZ et J. M. KERR, « Local perceptions of conservation objectives in an alternative livelihoods program outside Bardia National Park, Nepal », *Conservation Science and Practice* 2019, n° 1(12), p. 1-11.

<sup>24</sup> Communication personnelle avec Laxmi Joshi, botaniste et chercheur du National Trust for Nature Conservation (NTNC, Bardiya) en 2019.

<sup>25</sup> Par l'intermédiaire de barrières électrifiées, de lumières automatiques supposées effrayer les animaux, la mise en place de cultures non-attractives (menthe, camomille, piments, etc.), de nombreux contrôles, etc.



Figure 2 : Destruction nocturne du salon par un éléphant, Bardiya, Août 2019. Réalisation : Nolwen Vouiller.

Lors de ce premier terrain de trois mois en 2019, deux fermiers sont tués par un « *man-eater* » (tigre mangeur d'Hommes<sup>26</sup>) dans le district de Bardiya. Durant plusieurs semaines, des éléphants dits « *fous* » viennent détruire les rizières, les champs de maïs et certaines maisons. De nombreux interlocuteurs ont perdu un membre de leur famille dans ces rencontres, ne peuvent plus s'approcher de la forêt et ont des blessures ostensibles. Ces problématiques sont quotidiennes.

#### IV) Vers une anthropologie-action

##### A) *Khauraha et Banbhoj sthal*

Comment alors étudier ces HWC, si présents et urgents dans les faits et les discours de ces interlocuteurs ? J'ai fait le choix de passer par une « *zone de contact* »<sup>27</sup>, par une « *niche écologique* »<sup>28</sup> que représentent rivière *Khauraha* et *Banbhoj sthal*, au sein de la *Bufferzone* du Parc de Bardiya. Celle-ci représente 372 km<sup>2</sup> au total<sup>29</sup> et est réglementée par un ensemble de droits (remboursements en cas de sinistre par les animaux du Parc par exemple) et de devoirs pour les habitants qui y vivent (pas de coupe de fourrage herbacé ou foliaire sans autorisation ou de récupération de bois à certains endroits par exemple)<sup>30</sup>. C'est un lieu de choix qui plus est accessible sans permis, où se rencontrent les humains dans toute leur diversité, auprès d'une multitude d'espèces animales.

On s'y retrouve pour se baigner, pour marcher, pour discuter, pour pique-niquer, pour regarder le coucher du soleil sur l'un des nombreux bancs face à la rivière, pour observer les animaux *a*

<sup>26</sup> Considéré comme un tigre différent des autres, devenu dépendant de la viande humaine, plus goûteuse et dont le sang est plus salé.

<sup>27</sup> D. HARAWAY, *When Species Meet*, University of Minnesota Press, 2008.

<sup>28</sup> P. A. POPIELARZ et P. N. ZACHARY, « The Niche as a Theoretical Tool », *Annual Review of Sociology* 2007, n° 33, p. 65-84.

<sup>29</sup> A. T. LECLERQ *et al.*, *op. cit.*

<sup>30</sup> Sur les enjeux de la *Bufferzone* au Népal, voir J. SAMANTHA, « Tigers, Trees and Tharu: An Analysis of Community Forestry in the Buffer Zone of the Royal Chitwan National Park, Nepal », *Geoforum* 2007, n° 38(3), p. 558-575 ; T. D. ALLENDORF et B. GURUNG, « Balancing conservation and development in Nepal's Protected area buffer zones », *Parks* 2016, n° 22(2), p. 69-82.

*priori* sans risque, etc. La *Banbhoj sthal* est un espace à la fois interculturel (où se rencontrent touristes, habitants étrangers et locaux), intercaste et multi-espèces. C'est en somme un lieu de sociabilité, de tourisme, d'activités sportives et de rites (plateforme de crémation, poteau rituel, usage de la nature purifiante de l'eau, etc.).

Ce micro-territoire connaît une organisation spatiale et temporelle bien établie, où le moindre imprévu appelle à une réadaptation. Un tel endroit revêt des enjeux cosmopolitiques<sup>31</sup> forts, qui renvoient aux enjeux des HWC.

La rivière *Khauraha*, méandre de la rivière *Karnali* (la plus longue et large du Népal), est située entre ledit Parc et la zone de Hattisar. Comme de très nombreux autres cours d'eau<sup>32</sup>, elle joue un rôle fondamental de frontière physique et/ou symbolique et est profondément ambivalente, en étant à la fois pure et polluée, nécessaire et dangereuse. La *Khauraha* médiatise les interactions entre les individus des différents groupes, au fil des saisons (l'eau n'a pas la même hauteur à la mousson qu'en hiver et donc ne se traverse pas aussi facilement) et de la journée (alors que la journée les buffles, vaches et humains viennent s'y baigner, la nuit sa rive devient le territoire des cerfs et des tigres)<sup>33</sup>. Un lieu particulièrement pertinent donc – *a fortiori* quand on connaît l'omniprésence et l'importance de l'eau dans le *Terai*<sup>34</sup> et dans l'Himalaya<sup>35</sup> – pour étudier les relations entre animaux et humains, au quotidien.

Reste à se demander si le potentiel de cet endroit doit se contenter de nous « faire réfléchir sur les crises spatiales entre humains et animaux » ou peut aussi ouvrir des pistes pour « agir » dans le cadre de cette crise humains-animaux.

## B) La piste sémiologique

Au bout de ces trois mois de terrain, il est apparu que, si de nombreux dispositifs ont été mis en place afin de minimiser ces « conflits », que ce soit par des ONG, des chercheurs, la direction du Parc ou les villageois eux-mêmes, peu touchent à l'olfaction. Là où les barrières électriques et le fait de jeter des pierres concernent surtout le tactile et la douleur, les lumières automatiques et le fait de faire du feu font surtout appel au visuel. Dans la même idée, le fait de crier, d'utiliser un microphone ou d'installer des ruches mobilise surtout l'audition. En réalité, seule la mise en place de cultures non-attractives passe par l'olfaction et ne concerne que les éléphants, les rhinocéros ou les cerfs, alors que ce sens est aussi central chez les léopards ou les tigres.

Il s'agit en fait d'utiliser les modes de communication de ces différentes espèces animales, de s'intéresser à leur *Umwelt*, à la manière dont le monde sensoriel de ces individus est vécu<sup>36</sup>. Ainsi, l'anthropologue peut s'appuyer sur l'étude d'éthogrammes des grands mammifères rencontrés, sur des observations naturalistes attentives et répétées des comportements sociaux, territoriaux et de communication, sur la recherche de stimuli exogènes captés par les

<sup>31</sup> B. LATOUR, « Cosmopolitiques, quels chantiers ?! », *Cosmopolitiques : cahiers théoriques pour l'écologie politique* 2002, n° 1, p. 15-26.

<sup>32</sup> K. ROTH, « Rivers as Bridges - Rivers as Boundaries, Some Reflections on Intercultural Exchange on the Danube », *Ethnologia Balkanica* 1997, n° 1, p. 20-28.

<sup>33</sup> Les enjeux de la traversée d'une rivière sur ce terrain a fait l'objet d'un autre article, voir N. VOUILLER, « La rivière 'Khauraha', médiatrice entre non-humains et villageois (Népal) », *Rés-EAUX – Carnet de terrain* 2020. <http://reseaux.parisnanterre.fr/nolwen-vouiller-la-riviere-khauraha-mediatrice-entre-non-humains-et-villageois-nepal/>

<sup>34</sup> G. KRAUSKOPFF, *op. cit.*

<sup>35</sup> K. POMERANZ, « Les eaux de l'Himalaya : barrages géants et risques environnementaux en Asie contemporaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine* 2015, n° 62(1), p. 7-47.

<sup>36</sup> J. V. UEXKÜLL, *A Foray into the worlds of animals and humans with a theory of meaning*, University of Minnesota Press, 2010.

sens qui amènent à agir et surtout travailler avec des biologistes, éthologues ou sémiocchimistes. S'ouvre alors la potentialité d'une recherche profondément interdisciplinaire, une ethnographie multi-espèces<sup>37</sup> faisant travailler ensemble sciences sociales et sciences naturelles, qui serait au bénéfice des interlocuteurs rencontrés.

Une piste d'action peut être d'utiliser des phéromones<sup>38</sup>, pour signifier les territoires ou pour apaiser les animaux qui se rendent au village. Sur un niveau plus pratique, ces molécules pourraient être récoltées dans des zoos sur les espèces concernées ou ailleurs sur des espèces voisines (le chat pour le tigre, le cheval pour l'éléphant)<sup>39</sup>. Avec l'aide de biologistes, de sémiocchimistes et d'éthologues, il semble tout à fait réaliste de mener à bien un tel protocole, qui plus est jamais expérimenté à Bardiya<sup>40</sup>.

Dans ce cadre-là, la géographie aurait aussi toute sa place. Il sera nécessaire de cartographier longuement l'espace concerné, de s'appuyer sur les données vidéo transmises par les caméras du Parc, d'identifier les divers territoires habités et les divers *habitus*<sup>41</sup>, humains et animaux à l'œuvre, afin de rendre compte d'espace-temps relationnels. Cela irait probablement dans le sens de *TERRA FORMA*<sup>42</sup>, qui défend une nouvelle manière (circulaire) de faire des cartes, qui cherche à faire coexister les récits. Cet ouvrage, récent et ambitieux, concerne les rapports humains - non-humains surtout par rapport à la crise écologique, en faisant référence à la « Zone Critique » de Bruno Latour<sup>43</sup>.

## V) Conclusion

Finalement, la définition même de crise, abordée à l'entrée de cet article, parle d'une période particulièrement propice aux changements, subis ou choisis, et à l'atteinte de limites. Si la situation des HWC n'est pas nouvelle, il est certain qu'elle va en s'aggravant et s'inscrit dans une telle description. On peut se demander pourquoi le terme de « conflit » est employé, si celui-ci ne va que dans un sens, *a fortiori* celui des attaques et destructions des animaux vers les humains et leurs animaux domestiques. Animaux qui n'intellectualisent probablement pas la situation dans de tels termes. On peut aussi s'interroger sur la place des animaux domestiques dans l'équation, alors même qu'ils sont centraux puisque tués et malmenés tantôt par les animaux du Parc tantôt par les humains. Enfin, on peut chercher à comprendre si les habitants de la *Bufferzone* de Bardiya sont résilients et tolérants parce qu'une bonne partie d'entre eux tire profit du tourisme<sup>44</sup>, parce que le Parc est trop contrôlé pour d'éventuelles représailles ou parce que les compensations financières offertes par le Parc (souvent faibles et

---

<sup>37</sup> S. KIRKSEY et S. HELMREICH, « The Emergence of Multispecies Ethnography », *Cultural Anthropology* 2010, n° 25(4), p. 545-576.

<sup>38</sup> Les phéromones sont généralement associées à l'olfaction, mais font en fait appel à un système différent si on veut être précis (organe voméronasal avec conduction nerveuse particulière vers le cerveau).

<sup>39</sup> Communication personnelle avec Alessandro Cozzi, directeur général de l'Institut de Recherche en Sémiocchimie et Ethologie Appliquée (IRSEA, France).

<sup>40</sup> Communication personnelle avec Naresh Subedi, directeur du National Trust for Nature Conservation (NTNC, Bardiya). Ce projet s'effectuerait alors en partenariat avec l'IRSEA (voir note 38) en France et le NTNC sur place.

<sup>41</sup> P. BOURDIEU, *Le sens pratique*, Minuit, 1980 ; M. MAUSS, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie* 1934, n° 32, p. 271-293.

<sup>42</sup> F. AÏT-TOUATI, A. ARÈNES et A. GRÉGOIRE, *TERRA FORMA : Manuel de cartographies potentielles*, Éditions B42, 2019.

<sup>43</sup> La Zone Critique peut être vue comme une interface d'une grande hétérogénéité, une fine pellicule à la surface de la terre, celle avec laquelle on est en contact, sur laquelle on peut agir. C'est une notion qui permet de rattacher de nombreuses disciplines normalement séparées, qui peuvent alors travailler sur ce même objet., voir B. LATOUR, *Où atterrir ? : Comment s'orienter en politique*, La Découverte, 2017.

<sup>44</sup> La place du métier de guide touristique à Bardiya fait l'objet d'un article qui sera prochainement publié, voir N. VOUIILLER, (s.d.). « Being a naturalist guide in Bardiya (Nepal) : A profession in the in-between », *Studies in Nepali History and Society*.

avec latence) suffisent à apaiser ou supporter les troubles physiques et/ou psychologiques générés par les HWC, ou encore pour d'autres raisons.

Il semble en tous cas que ce « conflit » entre humains et animaux ait donné lieu à un « conflit » entre humains. John Knight<sup>45</sup> décrit le phénomène dans de nombreuses situations à travers le monde. D'un côté ceux qui tirent profit du Parc et sont proches des réseaux sociaux et/ou des ONG, de l'autre ceux qui, plus âgés, vivent de l'agro-sylvo-pastoralisme, se souviennent de l'époque où il était possible de tuer les animaux qui venaient détruire un champ et payent cher la protection de la faune du Parc. On retrouve ici l'une des crises citées au début de cette démonstration, celle qui peut être dite représentationnelle, identitaire ou générationnelle.

Le Parc de Bardiya, s'il a longtemps été bien moins étudié et reste aujourd'hui moins touristique que son homologue appelé Chitwan<sup>46</sup>, est loin d'être l'unique Parc concerné par les HWC. De telles situations existent en Inde (les léopards dans la ville de Bombay qui vont jusqu'à entrer dans les maisons), en Afrique (les éléphants africains qui détruisent les cultures et les habitations), mais aussi en France ou en Belgique (les loups qui mangent les brebis). Le concept de *Bufferzone*, créé dans les années 1970 et mis en place durant les deux décennies suivantes, concerne de plus en plus d'habitants à travers le monde. La crise sanitaire de la Covid19 ayant rendu impossible le tourisme au sein du Parc, les animaux se seraient rapprochés des villages, auraient étendu leurs territoires, tout en présentant moins de signes de stress sur les caméras. Cette crise inédite, qui, elle, incarne bien mieux l'aspect soudain, intense ou brusque de la définition, rappelle avec force son impact pluriel déjà identifié sur les territoires et les frontières<sup>47</sup>, ainsi que l'interdépendance des différentes crises, laissant entrevoir des conséquences encore assez mystérieuses à long terme pour le « *sauvage dans la ville* »<sup>48</sup>.

L'étude d'un tel lieu pousse à la fois à réfléchir à cette crise spatiale et potentiellement à agir pour l'améliorer. *Banbhoj sthal* et *Khauraha* sont aussi les témoins des conséquences écologiques d'une mondialisation grandissante<sup>49</sup> : l'eau vient à manquer en hiver puis crée des inondations en été, les déchets se multiplient, les usages domestiques de la rivière sont de plus en plus polluants.

---

<sup>45</sup> J. KNIGHT, *Natural Enemies : People-Wildlife Conflicts in Anthropological Perspective*, Routledge, 2001.

<sup>46</sup> U. MÜLLER-BÖKER et R. SOLIVA, « The social context of nature conservation in Nepal », *European Bulletin of Himalayan Research* 2003, n° 24, p. 25-62.

<sup>47</sup> A.-L. AMILHAT-SZARY, *op. cit.* ; P. MARCOTTE, M. REDA KHOMSI, I. FALARDEAU, R. ROULT et D. LAPOINTE, « Tourisme et Covid-19 », *Téoros* 2020, n° 39(3). <http://journals.openedition.org/teoros/7976> ; R. BERCEGOL, A. GOREAU-PONCEAUD, S. GOWDA et A. RAJ, « Confiner les marges, marginaliser les confins : la souffrance des oubliés du *lockdown* dans les villes indiennes », *EchoGéo* 2020. <https://journals.openedition.org/echogeo/19289>

<sup>48</sup> J. ZASK, *Zoocities Des animaux sauvages dans la ville*, Premier Parallèle, 2020.

<sup>49</sup> Sur les effets du réchauffement climatique sur l'eau en Himalaya, voir J. SMADJA *et al.*, *op. cit.*



Figure 3 : Traversée de la *Khauraha* à dos d'éléphant, Bardiya, Août 2019. Réalisation : Nolwen Vouiller.

On peut imaginer des pistes d'action en collaboration avec des potamologues qui étudieraient la qualité microbiologique (microbes, bactéries, virus), chimique (micropolluants) et biologique (macro invertébrés, protozoaires, algues) de l'eau, parallèlement à un travail de terrain étudiant les usages de la rivière et les représentations à son sujet. Il serait aussi possible d'aller étudier les usages de la rivière en amont et en aval de celle-ci, de sa source à son estuaire, sans oublier la végétation de sa rive, la ripisylve. Autant de pistes porteuses d'intérêts et d'espoirs.

# Face aux crises, le retour au local

## *Mise en perspectives historiques et retour d'expérience du jardin collectif de l'université de la Polynésie française*

**Anthony TCHÉKÉMIAN**

Maître de conférences en géographie et urbanisme

Université de la Polynésie Française, UMR 241 EIO ; UMR 228 ESPACE-DEV

### I) Introduction

Alors que la pandémie perdure, nous pensons être confrontés à un phénomène nouveau, d'une ampleur sans précédent, puisqu'inconnu, imprévu, brutal, à la propagation rapide, aux effets dévastateurs. Le terme « crise » est donc associé au mot « coronavirus » et à ses effets collatéraux (économiques, financiers, sociaux, sanitaires ou même politiques)<sup>1</sup>. Le nom « crise » vient du grec *krisis*, qui désigne la séparation, la phase décisive d'une maladie ou de la prise d'une décision critique. Étymologiquement, une « crise » implique une révélation qui appelle à l'action. Elle concerne des situations « *considérées comme anormales sur une période donnée et pour lesquelles les outils de régulation existants se révèlent inadaptés* »<sup>2</sup>. Elle peut être soudaine et violente, entraînant « *une rupture de rythme ou un renversement de tendance dans un processus d'évolution* »<sup>3</sup>. De plus, la perception de sa brutalité peut être renforcée par la couverture médiatique<sup>4</sup>.

La gestion de la crise liée à la COVID-19 est effectivement une première dans l'histoire de l'humanité<sup>5</sup> et marque un tournant en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. De fait, la crise sanitaire interroge la capacité des systèmes de production à faire face à des catastrophes. Les mesures de protection mises en place à l'échelon étatique incitent à un « retour au local », dans la consommation et les actions, notamment au sein des agglomérations.

*Sous l'influence de Fernand Braudel<sup>6</sup>, les chercheurs ont pu rejeter l'évènement ou la rupture pour insister sur le temps long. Pourtant, la crise garde une valeur heuristique. Plutôt que de l'opposer à la continuité, il serait préférable de l'y articuler. Claude Quétel<sup>7</sup> précise que « le parallèle entre la grippe espagnole de 1918 et le coronavirus de 2020 mérite d'être établi ». L'ère post-crise est donc celle de changements et de reproductions. À ce titre, les*

---

<sup>1</sup> M. FALL, (2020, 21 juillet). Plan de relance de l'UE : 40 milliards d'euros de subventions pour la France, *Chroniques*. <https://chroniques.sn/actualites/plan-de-relance-de-lue-40-milliards-deuros-de-subventions-pour-la-france/>; S. BRET, (2020, 3 avril). COVID-19: A Look Back From 2025. In which the coronavirus has changed almost everything, *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2020/04/03/opinion/coronavirus-future.html>

<sup>2</sup> T. TARDY, *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix*, Boeck Supérieur, 2009, p. 13.

<sup>3</sup> P. GEORGES et F. VERGER, « Crise », in P. GEORGES et F. VERGER (dir.), *Dictionnaire de la géographie* (9<sup>e</sup> éd., p. 104), Presses Universitaires de France, 2006.

<sup>4</sup> C. ROSSMANN, L. MEYER et P. J. SCHULZ, « The mediated amplification of a crisis: Communicating the A/H1N1 pandemic in press releases and press coverage in Europe », *Risk Analysis* 2018, n° 2(38), p. 357-375.

<sup>5</sup> J.-Y. NAU, A. FLAHAULT, (2020, 28 février). Le coronavirus, sans précédent dans l'histoire des épidémies, *Slate*. <http://www.slate.fr/story/187923/coronavirus-COVID-19-epidemie-pandemie-fermeture-frontieres-oms>

<sup>6</sup> F. BRAUDEL, « Histoire et Sciences sociales : la longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 1958, n° 4(13), p. 725-753.

<sup>7</sup> C. QUETEL, (2020, 23 mars). Coronavirus : "Il y a de grandes similitudes avec l'épidémie de grippe espagnole", *Politique-aurement*. [http://www.politique-aurement.org/IMG/pdf/2\\_200411.pdf](http://www.politique-aurement.org/IMG/pdf/2_200411.pdf)

recommandations sanitaires européennes sont sensiblement les mêmes et nos systèmes de santé actuels sont grandement le produit de cette expérience<sup>8</sup>.

Face à ce qui peut apparaître comme un faisceau de crises globales, le discours sur les vertus du local et du rural s'impose dans les médias comme en politique. Bien que, par temps de crise, le retour au local n'a rien de nouveau. Ce court aspect historique, en tant que suggestion des réponses passées adéquates, peut alors être agrémenté par d'autres références, parfois contradictoires, mais finalement questionnantes. Ainsi, nous mettons en perspective, ce retour au local, en examinant diverses expressions politiques, artistiques et sociales. Puis, nous nous intéressons à un projet récent, celui du jardin collectif aménagé par des étudiants résidents sur le campus de l'Université de Polynésie Française, à Tahiti.

## II) Le local comme recours et refuge, une mise en perspective historique

Les questionnements eschatologiques sont récurrents en temps de crise, en témoignent les réactions aux épidémies et aux changements climatiques intervenus depuis l'Antiquité, comme leurs interprétations. Si nous ne pouvons toutes les passer en revue, nous avons choisi deux exemples à forte valeur épistémologique : la « chute de l'Empire romain » et les réactions à l'industrialisation et à l'urbanisation depuis le XIXe siècle.

### A) Invasions, épidémies et changements climatiques : la chute de l'Empire romain

Depuis les analyses de Montesquieu et Gibbon, les chercheurs s'interrogent sur la « chute de l'Empire romain ». Les débats se concentrent sur l'existence d'une « crise du IIIe siècle ». De fait, les sources littéraires livrent une vision sombre de l'époque, qui a influencé les réflexions sur un supposé « déclin de l'Empire romain ». Dans sa *Lettre à Démétrien*, Cyprien, évêque de Carthage au IIIe siècle, insiste ainsi sur les changements climatiques et les épidémies : « *L'hiver n'a plus les mêmes pluies pour nourrir les moissons ; le soleil de l'été les mêmes feux pour les mûrir ; la température du printemps est moins favorable aux plantes ; l'été est moins riche en fruits. Les montagnes fatiguées ne produisent plus la même quantité de marbres, les mines d'or et d'argent s'épuisent, et leurs veines appauvries ne donnent plus les mêmes richesses. La campagne manque de cultivateurs, la mer de matelots, l'armée de soldats.* »<sup>9</sup>.

Le propos est à relativiser : les études ne révèlent que de faibles variations de température entre le IIe et le IIIe siècle<sup>10</sup>. Cette littérature, prompte à développer un discours apocalyptique en une période de persécution des chrétiens, a toutefois influencé des auteurs comme Montesquieu et Gibbon. Paradoxalement, les écrits postérieurs d'écrivains païens, des IV-Ve siècles, comme Zosime et Ammien Marcellin, accentuent cette vision crépusculaire. Ceux-ci déplorent l'effondrement de l'empire face aux barbares.

Dans les années soixante-dix, Peter Brown<sup>11</sup> a toutefois déconstruit ces représentations, rejetant les théories sur le déclin de Rome. On assiste pourtant à un retour de balancier, avec

<sup>8</sup> E. BASTIE, (2020, 15 mars). Peut-on comparer le coronavirus et la grippe espagnole ?, *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/peut-on-comparer-le-coronavirus-et-la-grippe-espagnole-20200315>

J.-M. VITTORI, (2020, 29 avril). Grippe espagnole et COVID-19, deux épidémies étrangement proches, *Les Echos*, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/grippe-espagnole-et-COVID-19-deux-epidemies-etraquement-proches-1199124>

<sup>9</sup> Cyprien, *Lettre à Démétrien*, cité dans C. SOTINEL, *Rome, la fin d'un empire*, Belin, 2019, p. 200.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 202-203.

<sup>11</sup> P. BROWN, *Genèse de l'Antiquité tardive*, Gallimard, 1983.

la parution d'ouvrages qui reflètent les inquiétudes de notre époque. Pour John Hugo Wolfgang Gideon Liebeschuetz<sup>12</sup>, l'archéologique confirme un déclin matériel de l'Occident et de l'Orient, entre le Ve et le VIIe siècle. Cette vision est en partie corroborée par les travaux de Kyle Harper. L'interconnexion des provinces aurait accéléré la diffusion de ces maladies, jusqu'à l'effondrement des V-VIe siècles, quand l'Empire byzantin fut frappé à la fois par la peste bubonique – « peste de Justinien » – et le changement climatique, le « petit âge glaciaire ». Ces bouleversements seraient à l'origine d'importantes pertes démographiques, ce qui expliquerait le reflux byzantin du VIIe siècle face à l'Islam<sup>13</sup>. Dans ce contexte, les importations lointaines diminuèrent, remplacées par des productions locales. En trois siècles, Rome passa du reste de 1 million à 20 000 habitants, preuve d'un net déclin urbain ; la société se réorganisa alors à partir des campagnes.

## **B) Les réactions à l'industrialisation depuis le XIXe siècle**

Le deuxième exemple historique nous amène à l'époque contemporaine. Celle-ci fut marquée par la révolution industrielle, amorcée en Angleterre au XVIIIe siècle, avec la vapeur et le charbon ; ce développement technique eut pour corollaires l'exode rural et une urbanisation anarchique. Londres devint la ville la plus peuplée au monde, passant d'un million d'habitants en 1801 à près de sept millions à la fin du XIXe siècle<sup>14</sup>. Les pauvres s'y entassèrent dans des quartiers insalubres, comme à Whitechapel, vers lesquels le vent rabattait les fumées industrielles. Dans ses *Illuminations*, Arthur Rimbaud évoqua ainsi « l'épaisse et éternelle fumée de charbon »<sup>15</sup> qui obscurcit Londres. La Tamise était polluée et l'été de 1858 fut surnommé « la grande puanteur »<sup>16</sup>. Les autorités redoutèrent la résurgence d'épidémies analogues au choléra de 1832.

Tandis que le Marxisme proposait une lecture critique des rapports de classes de la société industrielle, des théoriciens opposaient à la modernité un contre-modèle, champêtre et nostalgique. Suite aux réflexions d'Augustus Pugin sur l'art gothique et les décors naturels, des artistes s'unirent pour constituer les préraphaélites. Apparue en 1848 au Royaume-Uni, le préraphaélisme ne proposait pas seulement de revenir à une forme picturale antérieure à Raphaël. John Ruskin et William Morris définirent aussi un « socialisme esthétique », qui prétendait revenir aux valeurs rurales et à un artisanat d'inspiration médiévale, opposé à l'industrie. Un discours chrétien caractérisait ce mouvement victorien, qui estimait que l'enlaidissement industriel heurtait la volonté du Créateur, souillant la terre par la pollution et la violence des rapports sociaux<sup>17</sup>. L'importance du préraphaélisme, circonscrit aux élites, ne doit pas être exagérée. Mais il inspira d'autres critiques de la modernité industrielle, notamment celles d'Ebenezer Howard, qui aspirait à renouer avec la nature par les cités-jardins.

En France, dans une perspective différente, on observa un agrarisme institutionnel, marqué par la fondation du ministère de l'Agriculture en 1884 et la défense de l'agriculture nationale, avec la loi Méline de 1892. Face à la dépression économique de 1875-1889, royalistes, bonapartistes et républicains s'accordaient sur la préservation des communautés rurales face

---

<sup>12</sup> J.H.W.G. LIEBESCHUETZ, *The Decline and Fall of the Roman city*, Oxford University Press, 2001.

<sup>13</sup> K. HARPER, *Comment l'Empire romain s'est effondré. Le climat, les maladies et la chute de Rome*, La Découverte, 2019.

<sup>14</sup> F. BEDARIDA, « Londres au milieu du XIXe siècle : une analyse de structure sociale », *Annales. Economies, sociétés, civilisations* 1968, n° 2(23), p. 269.

<sup>15</sup> A. RIMBAUD, « Ville », in *Les Illuminations* (p. 45), Publications de La Vogue, 1886.

<sup>16</sup> M. BLACK et B. FAWCETT, *The Last Taboo. Opening the Door on the Global Sanitation Crisis*, Earthscan, 2008, p. 14.

<sup>17</sup> A. PETIOT, *Le Préraphaélisme*, Citadelles & Mazenod, 2019.

à la concurrence économique et à la « dégénérescence » des villes industrielles. Ces discours furent repris par la Révolution nationale de Pétain. Sa propagande martela que la défaite de 1940 tenait au prétendu « esprit de jouissance » des Français : en délaissant les campagnes pour les villes cosmopolites, en proie à la spéculation financière et à l'agitation bolchévique, ceux-ci auraient perdu la fibre nationale. Lui-même propriétaire terrien, Pétain prônait les valeurs familiales et enracinées, par opposition aux peuples apatrides. Le slogan « *La terre, elle, ne ment pas* » popularisa ces thématiques<sup>18</sup>, tandis que l'hebdomadaire *La Terre française* célébrait l'agriculture française dans une perspective plus productiviste et technocratique.

Pacifiste et pionnier de l'écologie, René Dumont<sup>19</sup> se retrouvait en partie dans l'agrarisme maréchaliste. Or, cet agronome fut ensuite le premier candidat écologiste à la présidentielle de 1974, en pleine prise de conscience de l'urgence environnementale<sup>20</sup>. Loin du racisme de Vichy, la sensibilité écologique était alors en train de s'affirmer, notamment au sein du mouvement de sauvegarde du Larzac. Hybride, celui-ci fédérait des paysans du Massif Central, en plein renouveau régionaliste, et des hippies rentrés de Katmandou ; ces activistes soutenaient des populations menacées par l'extension de terrains militaires. Ils aspiraient à renouer avec la terre, perçue comme abimée par la société de consommation<sup>21</sup>.

Ce survol historique ne vise pas à noyer le sujet ni à confondre des courants fort divers : le préraphaélisme n'est pas Vichy, qui n'est pas les néo-ruraux libertaires. Mais il s'agit de sortir du présentisme, car ce qui semble nouveau a une histoire. En temps de crise, l'autoproduction et l'autoconsommation apparaissent comme des moyens de conjurer la déliquescence des temps ; ce localisme peut être autant empirique qu'idéologique. Et comme en d'autres périodes inquiètes, *les jardins vivriers sont désormais parés de toutes les vertus. Voyons à présent un exemple contemporain au travers la création d'un jardin collectif.*

### **III) Un exemple de localisme : le jardin collectif de la résidence universitaire d'Outumaoro**

Dans une perspective résiliente, le jardin collectif implanté au cœur de la résidente étudiante du campus de Punaauia apparaît comme une réponse à l'augmentation des prix constatée depuis le début de la pandémie liée à la COVID-19. Toutefois, avant le déclenchement de celle-ci, ce jardin avait été envisagé comme un moyen d'accéder à une alimentation équilibrée, saine et durable. Puis, les usagers ont constaté que le travail de la terre crée du lien social : il améliore leur cadre de vie et leur offre une occupation vécue comme apaisante, que beaucoup d'étudiants relie à leur identité polynésienne, en invoquant la pratique du *fa'a'apu*, le « potager » en tahitien.

Enfin, depuis août 2019, le quartier Outumaoro de Punaauia, voisin du campus éponyme, est intégré dans un Programme de Renouvellement Urbain (PRU). Avec plus de 5 000 habitants agglomérés et des problématiques sociales et urbaines très prononcées, ce quartier est considéré comme le premier secteur prioritaire de la Polynésie française. À ce titre, il fait l'objet d'actions menées dans le cadre du Contrat de Ville de l'agglomération de Papeete et

---

<sup>18</sup> C. FAURE, *Le Projet culturel de Vichy*, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

<sup>19</sup> A. MOATTI, (2014, 11 juillet). René Dumont, les quarante ans d'une utopie, *La vie des Idées*. <https://laviedesidees.fr/Rene-Dumont-les-quarante-ans-d-une.html>

<sup>20</sup> A. VRIGNON, « René Dumont ou le socialisme « de l'arbre et du jardin » », *Cahiers d'histoire* 2016, n° 130, p. 63-78.

<sup>21</sup> P.-M. TERRAL, *Larzac terre de lutte - Une contestation devenue référence*, Éditions Privat, 2017.

dans celui du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de Punaauia. L'objectif est de résorber l'habitat insalubre et d'aménager des espaces publics, dont des « potagers collectifs », puis d'établir une liaison piétonne entre le quartier et l'université, dans une démarche de « campus ouvert ». Dans ce contexte, deux projets sont retenus : le premier concerne la création d'un jardin collectif sur le campus, en faveur des habitants du quartier Outumaoro ; le second, l'implantation au sein du quartier, d'un jardin collectif en collaboration avec l'université.

Ainsi, une réflexion est engagée entre l'Université de la Polynésie Française (UPF) et la mairie de Punaauia, en vue de l'ouverture réciproque du campus et du quartier prioritaire. Cette ouverture doit créer du lien entre ces deux populations, notamment par la gestion de jardins collectifs. Dans la réflexion autour du PRU d'Outumaoro initiée par la municipalité, puis dans celle du « campus ouvert » souhaité par la présidence de l'université, le développement de jardins collectifs permettrait d'associer des étudiants et des habitants du quartier : deux populations qui se croisent sans toujours se fréquenter. À ce titre, nous nous sommes particulièrement intéressés à l'expérience du jardin collectif menée au sein du campus. Au travers d'enquêtes de terrain basées sur de l'observation participante et la réalisation de trente-trois entretiens semi-directifs, nous avons tenté de comprendre les raisons de son implantation au sein de la résidence étudiante, son organisation, les personnes associées, les méthodes et techniques développées, ses fonctions et ses apports pour les étudiants. Le traitement des entretiens a été réalisé *via* une analyse textuelle et thématique<sup>22</sup>. Quelques citations, particulièrement représentatives, issues des propos d'acteurs rencontrés, illustrent notre développement.

### **A) Le jardin de la cité universitaire à l'initiative des étudiants**

En 2019, le jardin collectif s'étend sur 975 m<sup>2</sup>. Il a été implanté sur un espace en friche de 1 300 m<sup>2</sup>, en forte pente, situé entre les logements étudiants et la résidence internationale (Figure 1). Celui-ci est l'initiative de trois étudiants, deux filles et un garçon : une Cheffe de projet, son adjointe et un membre actif. Le lieu, servant à l'origine de dépôt pour des déchets verts et de chantier, a incité les étudiants à réaliser ce projet d'embellissement, qui s'inscrit dans une démarche certes économique et sociale, mais également paysagère : « [...] *c'était lié à la proximité, dès qu'on ouvrait les portes de nos chambres on voyait le terrain en friche. [...] Donc, le fait de l'avoir fait juste derrière, dans la résidence universitaire, c'était plus lié à la proximité et à la place. Mais aussi ça améliore l'environnement de la résidence, notre quotidien... C'est comme une fenêtre sur un jardin. Et je pense que ça justifiait sa présence* » (Adjointe).

---

<sup>22</sup> L. BARDIN, *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires de France, 2003.



Figure 1 : État initial de la parcelle de 1 300 m<sup>2</sup> devant la cité universitaire, avant la création du jardin en 2019 (gauche) et vue d'ensemble du jardin collectif de la cité universitaire en 2020 (droite).  
Réalisation : Anthony Tchékémian, 2019, 2020.

De par sa position géographique, en bordure du campus, le jardin est caché par les bâtiments, ce qui lui confère un aspect cryptique qui s'adapte parfaitement aux intérêts de ceux qui l'entretiennent. Les étudiants résidant à la cité universitaire ont donc aménagé ce jardin pour répondre à leurs besoins alimentaires en produits frais, cultivés sans intrant ni pesticide et à moindre coût : *« car beaucoup plus d'étudiants en possédaient un chez eux, avec de petites plantations en pots, en jardinières, et ils se sont impliqués dans ce projet en mettant en commun leurs plants »* (Adjointe). Cependant, bien que le climat tahitien soit de type tropical humide, l'implantation d'un jardin doit se penser en fonction de son exposition au soleil.

Le groupe de jardiniers se composait de vingt-quatre étudiants, sans aucune formation en la matière. Le collectif a mobilisé ses propres connaissances, à partir de recherches bibliographiques, de conseils recueillis auprès de leurs proches, pour façonner leur jardin et cultiver les végétaux utiles. Les étudiants ont même développé une sensibilité à la permaculture *« pour voir quelles plantes, quelles semences allaient s'entraider, ensemble, et allaient être bien ensemble, pour les associer... »* (Cheffe de projet). Deux parcelles composent ce jardin : la première, située en amont, comprend les terrasses aménagées (Figure 2) ; la seconde, en contrebas, accueille des plantations qui jalonnent la pente en s'adaptant au relief naturel. Cette dernière pratique rappelle celle de l'agroécologie.



Figure 2 : Cultures en terrasses et paillage du jardin collectif de la cité universitaire. Réalisation : Anthony Tchékémian, 2020.

Les étudiants ont également puisé leur inspiration dans des techniques, ayant cours en Polynésie française, comme :

1. La culture en terrasses, qui leur a été inspirée des fortes érosions constatées dans les champs d'ananas en pentes,
2. L'engrais de poisson, obtenu à partir de la macération des viscères,
3. Le paillage pour limiter la pousse des adventices, garder l'humidité du sol et protéger les plantes de l'ensoleillement,
4. L'usage d'ombrières, utilisées pour la culture de la vanille (Figure 3).



Figure 3 : Culture de vanille sous ombrière dans le jardin collectif de la cité universitaire.  
Réalisation : Anthony Tchékémian, 2020.

Les jardiniers étudiants ont opté pour une diversité des cultures, en plantant de nombreuses variétés de végétaux et en s'inspirant de la technique du « milpa », dite des trois sœurs. Plus en amont, a été aménagé un bassin pour l'aspect ornemental (Figure 4). Au-dessus, une passerelle accueille un barbecue, une table et un banc artisanal qui soulignent le caractère convivial de cet espace.



Figure 4 : Vue du jardin collectif de la cité universitaire depuis l'espace de convivialité (au premier plan, la passerelle, le bassin et le barbecue). Réalisation : Anthony Tchékémian, 2020.

La réalisation d'un jardin sur cette parcelle inoccupée s'est naturellement imposée aux étudiants. Confronté quotidiennement à un espace en friche, le jardin leur a permis de

développer leur envie de nature, en mobilisant des valeurs identitaires et familiales, comme pour ceux qui ont vu leurs parents ou grands-parents pratiquer le jardinage au travers d'un *fa'a'apu*. En effet, les « espaces délaissés »<sup>23</sup> font souvent naître chez les futurs jardiniers une envie de cultiver la terre, de la partager, de s'inscrire dans un collectif qui se manifeste, notamment en milieu urbain<sup>24</sup>.

Les lieux abandonnés, qu'ils le soient réellement ou perçus comme tels, incitent à la conception de projets, formels ou informels, à l'appropriation de l'espace, le plus souvent par ceux qui en ont réellement besoin. C'est le cas de ce jardin où les étudiants qui l'exploitent sont aussi ceux à l'origine du projet. Les étudiants ont donc projeté leurs idées et leurs envies de nature pour donner une fonction à ce lieu, au sein de l'espace social qu'est le campus : « *c'était un terrain vague, à l'abandon, sans aucune fonction sociale et économique* » (Directeur adjoint à la DLP) ; « *[...] le fait de se lever, d'ouvrir sa porte et de voir un beau jardin, ça change tout ! Plutôt que de voir, comme avant, des herbes hautes, une sorte de no man's land... C'était un peu bizarre...* » (Étudiante). La proximité et l'accessibilité du jardin permettent de le contempler, d'admirer le travail accompli (sentiment de satisfaction), et de le surveiller, au-delà du fait intrinsèque qu'un tel lieu n'existait pas auparavant sur le campus. Ce jardin témoigne donc de valeurs humaines au sein de la communauté étudiante : « *comme le partage, l'entraide, le courage, l'éducation et la culture... tout ça par l'agriculture* » (Membre actif). Le jardin collectif se veut à la fois un lieu de rencontres, d'échanges, de partage, de démocratie, tout en étant dédié à la culture vivrière, afin de se nourrir plus sainement tout en cherchant à réaliser des économies parfois substantielles.

## **B) Les apports du jardin collectif aux étudiants**

Les principales motivations des étudiants sont d'ordre financier, paysager et diététique : « *on fait des économies et ça se ressent à la fin du mois. En plus, ça nous permet de manger des produits bio, et pas ceux qu'on achète en grande surface. [...] Et on fait du sport : on transpire et on mange bio ! [...] Après une session de jardinage, on se sent plus détendu* » (Étudiante). Le jardin a également une finalité à la fois sociale et économique : « *se rencontrer, apprendre à se connaître l'un et l'autre sur le campus. [...] Le but était vraiment de créer un lien social dans la résidence* » (Cheffe de projet) ; « *Le surplus on le vend. [...] parce qu'on a besoin de fonds pour payer les outils [...] du terreau...* » (Adjointe).

Une autre finalité se déduit des discours, celle de l'aménité, de la qualité de vie au sein de la cité universitaire : « *C'est relaxant de venir le matin arroser. Sinon le soir quand on a trop travaillé la journée ou quand on sort des révisions... Ça permet de venir se détendre au fa'a'apu* » (Étudiante). Ce jardin associe donc exploitation collective et création de liens sociaux. Le principe majeur du jardin repose donc sur la mise en commun des idées, des besoins, des attentes, des outils et des efforts jusqu'au partage des bénéfices entre les jardiniers : « *On l'entretient tous ensemble de façon collégiale... Toutes les récoltes, on les partage... C'est vraiment une solidarité qu'on vit tous ensemble* » (Cheffe de projet).

De plus, le jardin favorise l'activité physique, ce qui représente un autre bénéfice évident pour la santé : « *Le fait de cultiver, c'est physique. Donc du coup, déjà, malgré elles, les personnes*

---

<sup>23</sup> G. CLEMENT, *Manifeste du Tiers paysage*, Sujet/Objet, 2004, p. 9.

<sup>24</sup> A. ALLEMAND, *Jardiner la ville. Les jardins partagés : des espaces du commun*, Mémoire de Master Université Pierre Mendès France, 2014.

*pratiquent une activité physique. Et on voit que ça redonne goût aux gens qui ne sont plus dans cette démarche de pratiquer un peu de sport, de se bouger un peu, de se dépenser... »* (Chef du projet PRU à la mairie de Punaauia). Enfin, la mise en place de ce jardin a permis à certains étudiants de mettre en application les connaissances acquises au cours de leur formation universitaire : *« nous avons occupé, façonné et ordonné cette parcelle en lui donnant un rôle, en lui assignant un but, tout en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, pour en faire un lieu à part entière et lui donner vie »* (Membre actif).

Cette démarche volontaire des étudiants de réaliser un jardin collectif peut également s'expliquer par un lien particulier à la terre, illustré au travers des mythes polynésiens<sup>25</sup> de la « terre mère », « matrice », « matrice ». En Polynésie française, les références à ces représentations participent de la reconstruction identitaire Maori et des revendications contemporaines, dans un contexte où le droit international confère une reconnaissance aux peuples autochtones et légitime leur culture<sup>26</sup>. La Cheffe de projet précise : *« chacun avant, en Polynésie, cultivait un bout d'un fa'a'apu, un bout de jardin commun : avec des valeurs de partage et d'entraide qui caractérisent la société traditionnelle polynésienne »*. Ainsi, les étudiants ont initié ce projet sans connaître le concept de jardin collectif, puisque de leurs aveux, ils l'ont appris lors d'un cours sur l'agriculture urbaine : *« au début, je ne savais pas qu'on appelait ça jardin collectif ou partagé, le fait qu'on fasse ensemble pousser des fruits et des légumes. C'est grâce à mes cours d'aménagement et d'urbanisme que j'ai connu ce concept. Mais on l'a fait parce qu'on avait vu un grand terrain vague inoccupé derrière. Ça avait l'air un peu triste et on s'est dit que l'aménager ce serait bien... »* (Étudiant).

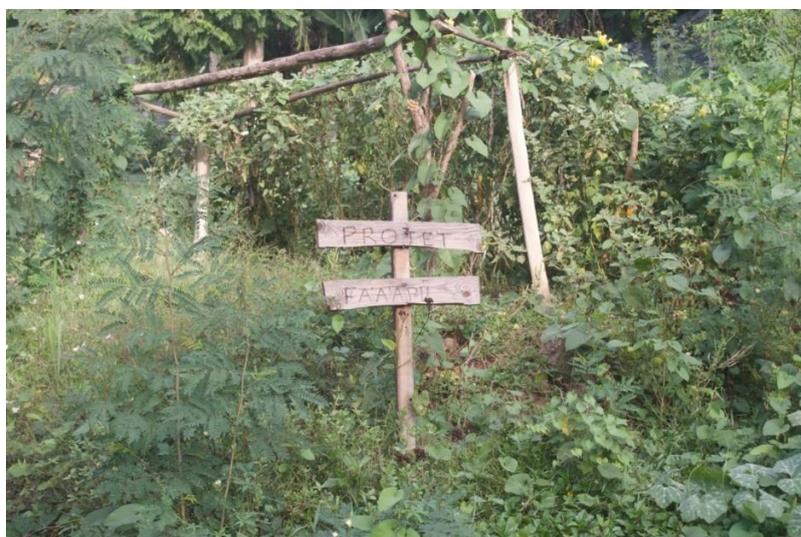


Figure 5 : Entrée du jardin collectif, en friche, de la cité universitaire du campus de l'UPF à Punaauia durant la pause estivale. Réalisation : Anthony Tchékémian, 2020.

En Polynésie française, les techniques ancestrales et les pratiques coutumières utilisées en mer ou sur terre – qui précisons-le ne s'opposent pas à la modernité – sont empruntées au patrimoine culturel polynésien : tel le *fa'a'apu* (Figure 5). Ce terme est très souvent employé par les personnes rencontrées, et il est loin d'être neutre : il renvoie à une identité et à une histoire polynésienne. La référence traditionnelle donne ainsi une légitimité historique aux

<sup>25</sup> B. SAURA, *Mythes et usages des mythes. Autochtonie et idéologie de la Terre Mère en Polynésie*, Peeters Leuven, 2013, p. 20.

<sup>26</sup> T. BAMBRIDGE, P.-Y. LE MEUR, *Représentations polynésiennes, pratiques culturelles et usages sociaux de la ressource et de son environnement*, IRD Editions, 2016, p. 65.

préoccupations contemporaines et au nouveau mode de gestion des ressources, en l'inscrivant dans un pseudo héritage historique. Face à une uniformisation de la culture qui peut être perçue comme agressive envers les identités culturelles, le jardin collectif est perçu comme un vecteur de transmission culturelle, qui est sensible dans l'emploi du terme *fa'a'apu*. Si dans les communes rurales polynésiennes, beaucoup de personnes entretiennent encore un potager, un regain d'intérêt pour sa forme collective se développe dans certains quartiers urbains de Tahiti. Outre la fonction vivrière, ces jardins sont également des lieux d'échanges intergénérationnels, permettant de renouer le lien social entre tous les acteurs, notamment municipaux et citoyens.

#### IV) Conclusion

Les discours sur le retour à des modes de production traditionnels et à une consommation plus locale sont actuellement très présents. En temps de crise, l'autoproduction et l'autoconsommation apparaissent comme des moyens de lutter contre les crises, tout en refusant le jeu de la consommation, dans un contexte de raréfaction des ressources. Mais ce retour au local est en réalité récurrent dans des contextes de crise : ce qui peut sembler nouveau, épidémie, transformations environnementales, a une histoire. Tout comme en d'autres périodes inquiètes, les jardins vivriers – soit des lieux précisément définis, par opposition au nomadisme ou aux non-lieux<sup>27</sup> – sont désormais parés de toutes les vertus. À chaque fois se manifeste une volonté de ne pas couper le cordon entre la population et la terre<sup>28</sup>.

Le jardin collectif élaboré par les étudiants résidents remplit, avant tout, son rôle de créateur de liens sociaux. De plus, l'emploi du terme *fa'a'apu* souligne sa dimension identitaire culturelle. Ensuite, les récoltes permettent aux étudiants d'économiser leurs ressources financières. Puis, le jardin favorise l'évolution des bonnes pratiques et habitudes alimentaires.

Après l'inhumanité du confinement et de la distanciation sociale, cette forme d'agriculture urbaine a en outre des vertus sociales. Elle responsabilise les jardiniers quant à leurs impacts environnementaux et fonciers. Ceux-ci deviennent acteurs de leur alimentation, comme du paysage dans lequel ils évoluent. La société civile peut chercher à assurer son socle au moyen du travail du sol, par-delà les jeux de l'économie concurrentielle. Toutes ces conceptions réactivent alors un imaginaire agrarien profondément ancré dans le « roman national ».

Ainsi, de nos jours, des personnes présentent le local comme une réponse à la crise environnementale ou aux excès du capitalisme mondialisé. Toutefois, ce local peut parfaitement s'accommoder de la persistance du capitalisme, jusqu'à même pouvoir être récupéré : il y a donc plus de continuité que de discontinuité. Ainsi, les jardins collectifs, tout comme le jardinage, incarnent des valeurs d'entraide, d'échange, de partage. Au regard des récentes crises survenues, il s'agit d'un éternel recommencement, qui a remis au goût du jour certaines modalités, comme le troc, la vente de voisinage informelle... D'ailleurs, les jardins collectifs peuvent favoriser la prise de conscience des problématiques environnementales et

---

<sup>27</sup> M. AUGÉ, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992.

<sup>28</sup> J.-N. CONSALES, « Les jardins collectifs à Marseille. Quelles relations entre la ville et l'agriculture urbaine ? », in P. DONADIEU (dir.), *L'agriurbanisation, rêves ou réalités ?* (p. 95-111), Topics, 2014.

l'évolution des habitudes alimentaires, eu égard aux problèmes de santé que pose l'obésité en Polynésie française.

## 2. L'espace urbain à l'épreuve de crises sociales, économiques et environnementales

# Résorber la crise pour générer la crise ?

## Analyse croisée des deux quartiers du XIX<sup>ème</sup> siècle à Nancy (France)

Léopold BARBIER

Doctorant en géographie, en art de bâtir et en urbanisme  
Université de Lorraine, UR 7304 LOTERR ; Université de Mons, FA+U

### I) Introduction

La notion de crise est grandement polysémique et la définir comme une « *phase grave dans une évolution (événements, idées)* »<sup>1</sup> appelle un traitement large par la communauté scientifique. Ainsi, de nombreux chercheurs montrent que des territoires sont en crise lorsque leurs économies sont déclinantes<sup>2</sup>, la démographie y décroît<sup>3</sup>, les tensions sociales y sont vives<sup>4</sup>, etc. parfois en plaçant ces mots sous la bannière de la fracture territoriale. Natacha Ordioni nous indique que le mot « crise » est issu du monde médical et correspondait à l'origine au point critique où une situation pouvait basculer soit vers le rétablissement, soit vers la mort. En traitant des mutations sémantiques du mot, elle indique qu'il « *désigne, à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'état de dysfonctionnement d'un système, devenu incapable d'assurer ses fonctions* »<sup>5</sup>.

Les difficultés structurelles que connaissent les villes et que les autorités, en premier lieu l'État, tentent de résorber depuis des décennies par de nombreux programmes sont accentuées par la pandémie de la Covid-19 et ses confinements successifs. Ces derniers ont mis en lumière des problèmes prégnants pour les populations urbaines : besoin d'espace, recherche de vert. À cela se surimpose la crise climatique de plus en plus rémanente, renforcée par la perception que les villes en généreraient les maux principaux<sup>6</sup>.

Nancy n'échappe pas à ces préalables. De part et d'autre de son noyau historique, deux espaces se sont développés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : l'un industriel le long de la Meurthe (Est) et l'autre ferroviaire lié à l'arrivée du train en 1852 (Ouest). Ces quartiers péricentraux périllicitent à partir des années 1970, les friches s'y développent.

Il convient de poser en quelques lignes la définition de l'urbanité, Jean-Samuel Beuscart et Ashveen Peerbaye écrivent à son sujet qu'elle est bien plus large que le simple bâti<sup>7</sup>. Dans leur prolongement, Michel Rautenberg pose la notion comme l'opposition à la campagne et étant « *liée à une certaine conception de la ville, concrète et relationnelle* », un « *trait d'union* »<sup>8</sup>

---

<sup>1</sup> Le Robert, « crise ». <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/crise>

<sup>2</sup> G. POUPARD et P. TANGUY, « Les territoires français face à la crise. Des divergences territoriales croissantes », *Population & Avenir* 2012, n° 707(2), p. 4-7.

<sup>3</sup> S. ALLEMAND, « Shrinking cities : une chance pour la ville de demain ? », *L'économie politique* 2012, n° 53(1), p. 26-30.

<sup>4</sup> J.-M. STEBE, « La médiation sociale au cœur de la « crise urbaine » », *Informations sociales* 2012, n° 170(2), p. 82-88.

<sup>5</sup> N. ORDIONI, « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », *Mondes en développement* 2011, n° 154(2), p. 138.

<sup>6</sup> A.-L. HUMAIN-LAMOURE, « Chapitre 6. Villes et enjeux de développement durable », in J.-P. CHARVET et M. SIVIGNON (dir.), *Géographie humaine. Mondialisation, inégalités sociales et enjeux environnementaux* (p. 165-204), Armand Colin, 2020.

<sup>7</sup> J.-S. BEUSCART et A. PEERBAYE, « Urbanité(s) (avant-propos) », *Terrains & travaux* 2003, n° 5(2), p. 3-6.

<sup>8</sup> M. RAUTENBERG, « L'urbanité comme patrimoine de la ville », *Diogène* 2015, n° 251-252(3-4), p. 90.

entre les espaces, les fonctions, des sociabilités. Il ajoute que sa préservation, sa revendication, visent à préserver une identité (paysages, etc.) et des pratiques habitantes<sup>9</sup>.

L'objectif de cet article est, après avoir posé les jalons du renouvellement de la ville de manière globale et du contexte urbain nancéien en particulier, de se questionner sur l'apport de ces reconversions : en voulant résorber des crises fonctionnelles, les autorités locales ont-elles, *in fine*, généré de nouvelles crises urbaines ? Il serait illusoire de croire qu'en quelques pages, nous pourrions répondre à ce questionnement. Ainsi, sans le travestir, nous pouvons le reformuler : dans quelle mesure les mues urbaines de deux quartiers péricentraux nancéiens transforment-elles déjà l'urbanité nancéienne, dans un contexte politique renouvelé ?

Cet article est basé sur un travail de relevés de terrain pour conforter (ou infirmer) l'analyse de clichés aériens, de recherches et de synthèses bibliographiques afin de mobiliser à propos diverses notions, d'une analyse du discours politique local (*via* la presse locale) sans oublier la participation aux événements relatifs aux quartiers étudiés.

## II) Contextualisation des pratiques et de l'espace urbain nancéien

### A) De la rénovation urbaine à l'écologisation des pratiques

Un territoire connaît, sur le temps long, un renouvellement continu<sup>10</sup>. De nombreuses expressions sont apparues au fil du temps pour caractériser ce phénomène : revitalisation, régénération, rénovation, requalification, recyclage, réhabilitation, renouveau, etc. Ainsi, Sylvaine Le Garrec pointe « *une notion fourre-tout* »<sup>11</sup> en parlant du renouvellement urbain et présente dans son ouvrage l'évolution des termes et des pratiques étrangères.

La France n'est pas en reste en la matière, avec une oscillation dans les textes législatifs entre renouvellement et rénovation. Pour faire consensus dans la polysémie, Sylvaine Le Garrec indique sobrement que « *ses définitions multiples possèdent un dénominateur commun : le renouvellement urbain désigne avant tout un processus de production de la ville à partir de ses tissus existants* »<sup>12</sup>. La pratique tend aussi, notamment en France, à transformer tant le bâti de la ville que son contexte social<sup>13</sup>.

Ce bouillonnement urbain continu a évolué sous deux formes à Nancy, de manière diffuse et non maîtrisée et de façon planifiée. Anne Hecker nous indique que dans la cité ducale, la non-homologation du plan d'alignement initié en 1869 en vue de planifier l'extension urbaine a permis de nombreuses prises d'initiatives privées. Ainsi, « *de nombreuses initiatives privées couvrent alors les périphéries de rues et ruelles souvent sans grande cohérence, loin des préconisations du plan d'alignement* »<sup>14</sup>. Au fil du temps, la ville et son intercommunalité se sont dotées d'outils pour planifier sur un temps long son développement (Plan Local d'Urbanisme appliqué et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration) et se

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> G. BURGEL, « Mémoire de la ville et recomposition urbaine », in F. LOYER (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe* (p. 95-104), Fayard Éditions du Patrimoine, 2001.

<sup>11</sup> S. LE GARREC, *Le renouvellement urbain, genèse d'une notion fourre-tout*, PUCA, 2006, p. 5.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 7

<sup>13</sup> D. BADARIOTTI, *Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale*, CNRS, 2006.

<sup>14</sup> A. HECKER, « Le tramway a-t-il guidé la croissance urbaine au XIX<sup>e</sup> s. ? L'exemple de Nancy », *Revue Géographique de l'Est* 2017, n° 57(3-4), paragr. 15.

sont associées avec leurs territoires voisins, au sein d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) notamment, afin d'envisager l'avenir du territoire à différentes échelles et de prendre en compte un sujet de plus en plus prégnant dans la société française, l'écologie<sup>15</sup>. Par exemple, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT Sud 54, réceptacle de l'ambition politique des collectivités en étant parties prenantes, comporte plusieurs parties sur la préservation des ressources et sur la valorisation du capital naturel local<sup>16</sup>.

Ces enjeux sont aussi pris en compte à une échelle plus micro. Ainsi à Nancy, le document-projet *Nancy 2030 – cap sur la ville écologique*<sup>17</sup> diffusé en 2019 avait pour ambition de poser trente objectifs à atteindre pour 2030. Diverses propositions découlent de la notion de développement durable (satisfaire le présent sans compromettre l'avenir) issue du rapport Bruntland<sup>18</sup>.

De plus, les nouvelles pratiques sont orientées vers la construction partagée des projets. Mais « *une grande partie de la difficulté à insérer le développement durable dans un référentiel lisible réside en ce qu'il ne se déploie pas "au milieu de nulle-part", sur un terrain neuf et sans histoire. Il existe toujours nombre d'initiatives et de politiques préexistantes avec lesquelles il faut compter* »<sup>19</sup>. Alors que d'aucuns pointent le discours incantatoire lié à la ville durable<sup>20</sup>, d'autres montrent l'évolution des pratiques dans le temps en posant trois modèles théoriques pour le développement des projets urbains : traditionnel, stratégique et collaboratif<sup>21</sup>. À Nancy, les comptes-rendus des réunions de concertation sur l'avenir de l'ancien site Alstom montrent également une appétence des participants pour une ville durable, pouvant être définie comme « *compacte, citoyenne, solidaire, écogérée autour d'outils comme les PDU (Plan de Déplacement Urbain), les Agendas 21 locaux, les programmes d'action pour un XXI<sup>ème</sup> siècle placé sous le signe du développement durable* »<sup>22</sup>.

C'est dans ce contexte de renouveau de la ville et d'écologisation de l'urbanisme, expression entendue comme la prise en compte accrue de la question écologique dans l'ensemble des processus et des pratiques sociales<sup>23</sup>, que Nancy se place. Il convient à présent d'exposer le cadre urbain nancéien, résultat de la sédimentation de nombreuses phases urbaines.

## B) Le cadre urbain nancéien

Nancy est construite sur un site contraignant, entre la Meurthe et ses crues difficilement maîtrisables à l'Est et la côte de Moselle à l'Ouest. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la ville ne sort que très à la marge de ses limites historiques.

---

<sup>15</sup> Harris Interactive, « Les Français et l'écologie ». [https://harris-interactive.fr/opinion\\_polls/les-francais-et-lecologie/](https://harris-interactive.fr/opinion_polls/les-francais-et-lecologie/)

<sup>16</sup> Pôle Métropolitain Nancy Sud Lorraine, « Projet d'Aménagement et de Développement Durables ». <https://www.nancysudlorraine.fr/UserFiles/File/scot/2013-12-scotsud54-padd.pdf>

<sup>17</sup> Ville de Nancy, « Nancy 2030 – cap sur la ville écologique ». <https://fr.calameo.com/read/001390161e9ff709974e6>

<sup>18</sup> Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies. (1987). *Notre avenir à tous*. <http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm>

<sup>19</sup> F. MANCEBO, « Des développements durables. Quel référentiel pour les politiques de développement durable en Europe ? », *Cybergéo* 2009, n° 438.

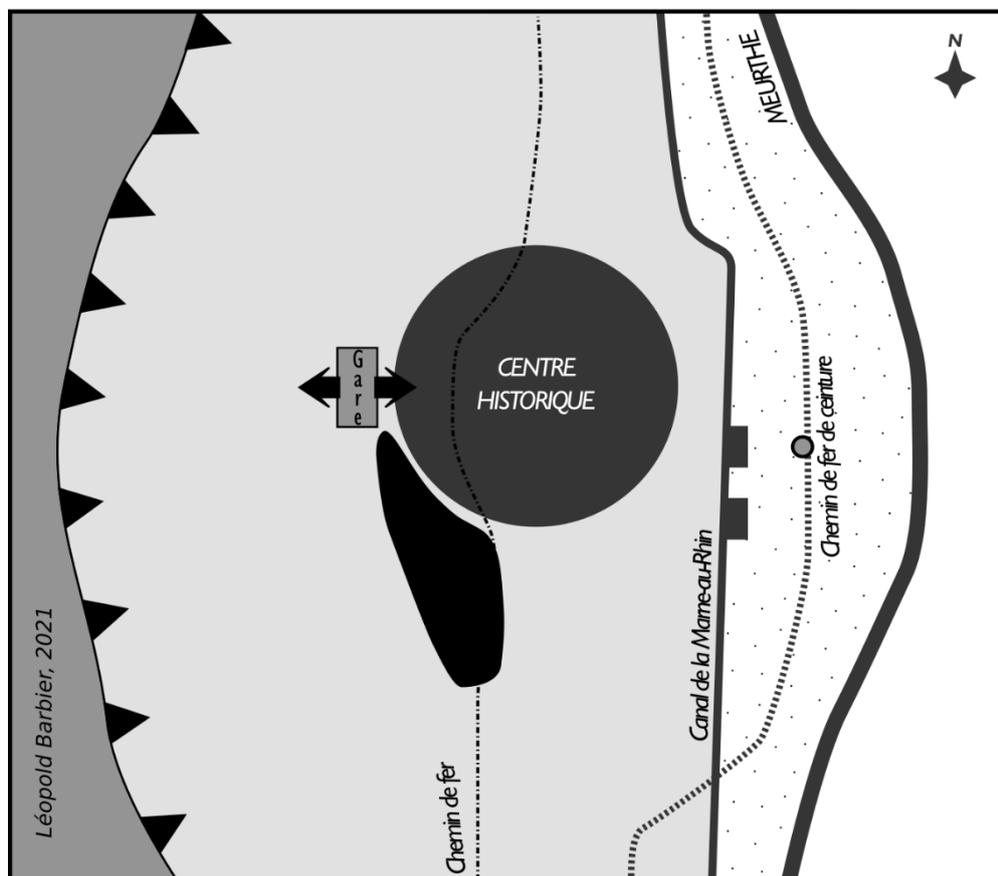
<sup>20</sup> D. COURET, A. OUALLET et B. TAMRU, « Chapitre 3. L'introuvable ville durable », in N. MATHIEU et Y. GUERMOND (dir.), *La ville durable, du politique au scientifique* (p. 47-56), Quae, 2011.

<sup>21</sup> N. DOUAY, « La planification urbaine française : théories, normes juridiques et défis pour la pratique », *L'information géographique* 2013, n° 77(3), p. 45-70.

<sup>22</sup> D. COURET *et al.*, *op cit.*

<sup>23</sup> M. MORMONT, « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Nature Sciences Sociétés* 2013, n° 21(2), p. 159-160.

L'arrivée du chemin de fer en 1852 change la donne. De plus, l'annexion de l'Alsace-Moselle par la Prusse en 1871 fait de Nancy une ville frontière et le réceptacle des activités industrielles souhaitant conserver l'accès au marché français. Cela s'accompagne donc de l'essor d'un quartier industriel, cette fois en périphérie est du noyau ancien, le long de la Meurthe et suivant également une organisation nord-sud. Un canal y est percé et un chemin de fer de ceinture naît (Figure 1).



### Schématisation du contexte urbain nancéien avant les transformations des quartiers péricentraux

#### L'environnement urbain

- Le plateau de Haye et la côte de Moselle
- La rive droite de la Meurthe, moins densément urbanisée que la rive gauche
- Les extensions de la ville du XIX<sup>ème</sup>/début XX<sup>ème</sup>

#### Le faubourg ferroviaire

- La voie ferrée construite en 1852
- La gare, ouverte vers le centre et les quartiers XIX<sup>ème</sup>/début XX<sup>ème</sup>
- Les délaissés ferroviaires devenus peu à peu des friches

#### Le faubourg industriel

- L'espace entre Meurthe et canal, terrain privilégié pour les industries

Figure 1 : Contextualisation urbaine de Nancy avant la mutation des quartiers péricentraux.  
Réalisation : Léopold Barbier, 2021.

À partir des années 1970, deux cycles urbains s'enclenchent pour ces espaces ainsi que pour le centre-ville. Le premier est le déclin de ces quartiers péricentraux. Il s'agit d'une crise urbaine, engendrant des friches et la perception peu favorable de ces espaces : cicatrice urbaine difficilement franchissable à l'est, zone décriée par les tentatives de renouveau brutaliste (tour Thiers) et présence de la prison Charles III en contiguïté de délaissés ferroviaires à l'ouest. Parallèlement, le centre historique est aussi aménagé brutalement (grandes opérations de destructions-reconstructions). Cette crise signifie que la ville, par sa morphologie et son évolution, ne répond plus aux attentes des habitants.

Le second cycle (à partir des années 1980) inverse la tendance, avec un processus très large de patrimonialisation du centre historique et la recherche d'un nouveau souffle, notamment démographique. Les espaces péricentraux ferroviaires et industriels devenus dysfonctionnels dans le système urbain représentent alors des opportunités foncières majeures. La résorption de ces crises organisationnelles territoriales sera le point d'entrée de notre seconde partie.

### **III) Deux faubourgs et deux transformations remises en cause**

#### **A) Entre opportunité et long cours, deux projets urbains pour pacifier la ville ...**

L'ancien quartier industriel entre Meurthe et canal à l'est est formé de trois grands ensembles : l'espace Marcel Brot au sud (une zone d'activités développée depuis les années 1960 sur d'anciennes gravières), l'espace Rives de Meurthe au centre (la partie la plus transformée du quartier depuis trente ans) et l'espace Rives de Meurthe Nord (en cours de mutation). Les transformations que connaît l'ancien faubourg devaient répondre à une crise territoriale multifactorielle, dont les maux ont été posés par Simon Edelblutte<sup>24</sup> : des inondations fréquentes et de moins en moins acceptées, l'exurbanisation des activités à proximité des axes autoroutiers, la saturation de l'espace et la difficulté d'accès à cause des nombreuses barrières (canal, Meurthe, voie de chemin de fer, peu de points de franchissement).

Ainsi, de grands travaux ont été initiés pour maîtriser l'eau, suite à la crue de 1983. Échelonnés sur dix ans, ils ont permis de rendre nettement moins vulnérable le quartier et d'en envisager la transformation urbaine.

À l'ouest du noyau historique, dans le quartier ferroviaire, des friches d'arrière-gare<sup>25</sup> et de nombreux délaissés ferroviaires, couplés à un attrait faible du quartier aussi lié à la présence de la vétuste prison Charles III, ont mené les autorités locales à y repenser l'urbanité. L'élément déclencheur pour cette transformation profonde est la ligne TGV-Est, active depuis 2007.

Ces deux quartiers répondent donc à deux logiques différentes : transformation au long cours pour l'espace industriel et une reconversion d'opportunité pour le faubourg ferroviaire.

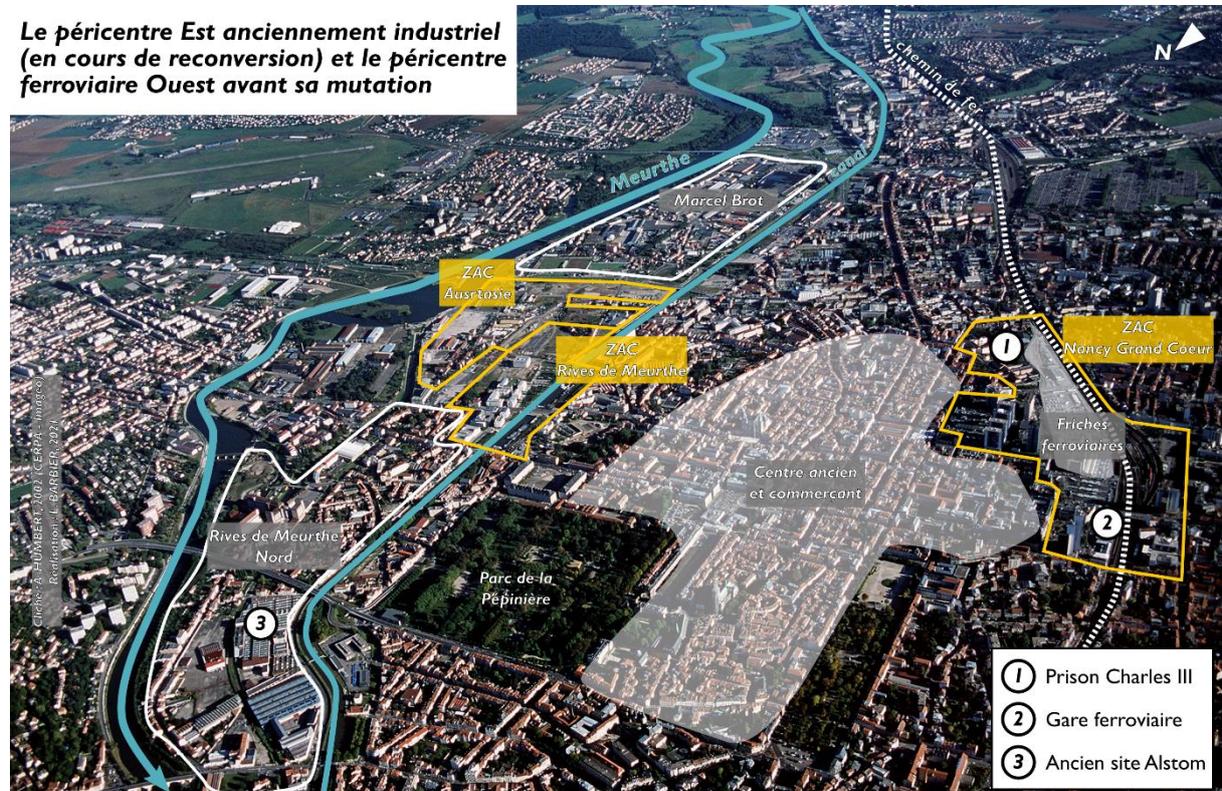
Cependant, c'est à chaque fois la procédure de ZAC, zone d'aménagement concerté, qui est choisie. À l'est, deux projets ont ainsi pu naître en partie centrale du quartier. La première

---

<sup>24</sup> S. EDELBLUTTE, « Renouvellement urbain des quartiers industriels anciens : l'exemple du quartier Rives de Meurthe/Meurthe-Canal dans l'agglomération de Nancy », *Revue Géographique de l'Est* 2006, n° 46(3-4).

<sup>25</sup> A. HECKER, « De l'impact du TGV sur deux quartiers de gare : Nancy Grand Cœur et Metz Amphithéâtre », *Belgeo* 2010, n° 1-2, p. 35-48.

ZAC, Stanislas-Meurthe, fut lancée en 1993 (agrandie et renommée Rives de Meurthe en 2003). La seconde, Austrasie, plus proche de la Meurthe, fut initiée en 1997. À l'ouest, la ZAC Nancy Grand Cœur a été lancée en 2007 puis labellisée écoquartier au titre de la mobilité en 2009 (Figure 2).



Bien que débutées à des périodes différentes, les mues de ces quartiers péricentraux doivent répondre à une ambition commune : pacifier ces espaces perçus comme répulsifs. C'est pourquoi le premier projet réalisé dans la ZAC Stanislas-Meurthe est un jardin d'eau<sup>26</sup>, symbole de la réconciliation entre la ville et la Meurthe. Cette recherche d'écologisation se retrouve dans les expressions utilisées : Rives de Meurthe pour dénommer le quartier, Bras Vert pour rebaptiser un ancien canal de décharge des crues.

Le péricentre ouest n'est pas en reste : en appelant Nancy Grand Cœur le projet, l'objectif est bien de proposer un nouveau cœur urbain à l'interface entre centre historique, faubourgs résidentiels, pôle multimodal de transports en commun (tram, bus urbains et suburbains), gare ferroviaire régionale et nationale (TER et TGV). La volonté d'insérer la nature en ville y est forte : la communication autour des projets parle notamment de « quai vert » (Figure 3).

<sup>26</sup> D. MATHIS, A. HECKER, J.-P. HUSSON et K. BENSAAADI, « De la défense à la réconciliation : itinéraires des constructions urbaines et rivulaires des villes du sillon lorrain (Nancy, Metz, Thionville) », *Projets de paysages* 2019, n° 20.



Figure 3 : Promotion de l'action métropolitaine en 2019, le long de l'avenue du Ghetto de Varsovie jalonnée de travaux. Source : Google Maps, août 2019.

En pratiquant de manière massive la destruction-reconstruction au sein de ces ZAC et en n'y conservant que de rares éléments totémiques sans réel fil conducteur patrimonial, les pouvoirs publics locaux ont cherché à recréer des quartiers à part entière en suivant des standards urbanistiques plus actuels. Mais l'équilibre urbain ne tient parfois qu'à un fil et la résorption d'une crise territoriale peut générer une crise sociale : de nombreuses études ont clairement montré le lien entre réaménagements urbains et gentrification de ces espaces<sup>27</sup>. De nombreuses critiques sont ainsi nées à l'encontre de ces projets : trop de béton, fausse écologie, etc. Les élections municipales de 2020 ont cristallisé les débats sur l'urbanisme de Nancy entre majorité sortante défendant ses réalisations emblématiques et opposition proposant une ville plus verte.

### **B) ... Largement remis en cause depuis le second tour des élections municipales de juin 2020**

L'évolution linéaire de ces deux projets d'urbanisme tient essentiellement au fait que la ville n'a pas connu d'alternance politique depuis le lancement des transformations. En effet, André Rossinot (divers droite) a été élu Maire sans discontinuer de 1983 à 2014. Son successeur, Laurent Hénart (même majorité) a été son adjoint. De plus, bien que n'étant plus Maire à partir de 2014, André Rossinot est resté Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, devenue Métropole du Grand Nancy en 2017, jusqu'en 2020.

Les candidats de gauche à la mairie lors du scrutin municipal, que ce soit l'équipe du Parti Socialiste (PS) ou l'équipe soutenue par Europe Écologie – Les Verts (EELV), ont fait de ces

<sup>27</sup> V. VESCHAMBRE, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

quartiers la marque d'une succession de mandats ratés. Comme un symbole, le candidat EELV a lancé sa campagne à Nancy Grand Cœur en y dénonçant le manque de végétalisation. Quelques mois avant, Mathieu Klein (PS) s'était lancé depuis le quartier Meurthe-Canal, en annonçant vouloir s'opposer au tout-béton.

Il est difficile de quantifier l'impact de la Covid-19 sur le choix des électeurs mais plusieurs études ont montré que le nonaccès à des espaces verts lors des confinements, surtout lors de la première mise sous cloche en France avec une limite de déplacement fixée à 1 km, avait été mal vécu par les populations urbaines<sup>28</sup>.

Face aux tirs nourris sur l'urbanisme du candidat de gauche arrivé en tête du premier tour et à qui l'équipe EELV s'est ralliée, la majorité sortante a tenté un recadrage, notamment pour Nancy Grand Cœur. C'est ainsi que le Président de la Métropole André Rossinot a souhaité « lever le crayon »<sup>29</sup> afin de ralentir l'urbanisation des 30 % restants de la ZAC et de proposer une nouvelle phase de concertation avec les habitants et les professionnels, dans le cadre plus large d'un plan de résilience<sup>30</sup> face à la pandémie (seule la version « projet », validée *in fine*, est accessible en ligne).

Le second tour de l'élection municipale a confirmé l'avance donnée lors du premier tour à la gauche. Élu Maire et Président de la Métropole, M. Klein a engagé ses premières transformations dans les projets préexistants. Le site Alstom, très grande friche industrielle le long du canal de la Marne-au-Rhin, symbolise cette volonté de renouvellement des pratiques.

#### **IV) Alstom, symbole des divergences pour l'aménagement du quartier Meurthe-Canal**

##### **A) Une emprise stratégique dans l'ancien quartier industriel...**

Après la restructuration de la partie centrale du quartier Meurthe-Canal, le projet de l'ancienne majorité municipale était de lancer la reconquête de la partie nord du quartier. En réalité, cette transformation a d'ores et déjà commencé mais de manière moins visible que dans les ZAC Rives de Meurthe et Austrasie. Cela s'explique d'une part par le fait que la procédure de ZAC ne soit pas retenue, ce qui offre plus de souplesse dans la transformation : plus de gestion dossier par dossier, sans plan-masse préétabli. D'autre part, cette zone compte plus d'habitat toujours occupé, ce qui limite la pratique massive des destructions-reconstructions. La colonne vertébrale du projet initial est le développement d'un boulevard urbain à la place de l'ancienne voie ferrée de ceinture.

Ce recyclage de l'ancien axe ferroviaire vers un linéaire routier a pour vocation à ouvrir le cœur du quartier, en délestant les voies routières localisées le long de la Meurthe et du canal. Cette volonté de désenclavement par le centre vise aussi à la création d'une nouvelle entrée de ville, ce projet de boulevard urbain devant relier l'accès autoroutier en direction de Metz à la périphérie immédiate du centre-ville avec un partage de l'espace pour faire place à un projet de tram-train, devant rejoindre l'actuelle ligne 1 du tram nancéien (à 900 mètres au sud de l'ancien site Alstom).

---

<sup>28</sup> A. LENORMAND, « Municipales 2020 : les espaces verts publics plébiscités par les Français ». <https://urlz.fr/gPB5>

<sup>29</sup> A. GUILLE, (2020, 03 juin). Nancy Grand Cœur se met en mode « pause », *Est Républicain*. <https://urlz.fr/fU3v>

<sup>30</sup> Métropole du Grand Nancy, « Plan de résilience métropolitaine - projet ». [http://www.jarville-la-malgrange.fr/wp-content/uploads/2020/10/annexe-1\\_Plan-resilience-metropolitaine.pdf](http://www.jarville-la-malgrange.fr/wp-content/uploads/2020/10/annexe-1_Plan-resilience-metropolitaine.pdf)

Aussi, offrir un accès autre aux anciennes friches permet de libérer plus facilement le foncier et d'en envisager une densification. C'est dans cet esprit qu'un Projet Urbain Partenarial (PUP) a été mis en place en 2016 : une participation au PUP se substitue à la taxe d'aménagement sur un périmètre défini pour quinze ans, délai dans lequel la Métropole du Grand Nancy doit réaliser le boulevard urbain de la voie de la Meurthe, grâce à cette participation. Le PUP s'articule avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), dont l'adoption est prévue en 2023.

Le site Alstom (propriété de l'intercommunalité depuis 2003) revêt une importance stratégique par sa taille (10 ha), par son emplacement en proximité directe avec le jardin des nancéiens qu'est le parc de la Pépinière (Figure 4). C'est pourquoi l'ancienne équipe municipale voulait y développer un site mixte à dominance résidentielle, avec des volumes non négligeables : 100 000 m<sup>2</sup> de surface de planchers soit 700 logements, 30 000 m<sup>2</sup> d'activités, 17 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 3 000 m<sup>2</sup> de commerces.



Figure 4 : Le site Alstom au sein des Rives de Meurthe Nord. Source : Géoportail. Réalisation : Léopold Barbier, 2021.

L'arrivée de la nouvelle majorité municipale et métropolitaine a largement remis en cause ces projets pour faire place à une autre vision du site.

## B) ... Vers un futur site modèle ?

Le projet de la nouvelle équipe dirigeante est de développer sur le site Alstom le premier quartier écologique et solidaire de Nancy<sup>31</sup> en s'appuyant sur une participation accrue des habitants.

C'est en ce sens qu'une première réunion en visioconférence (Covid-19 oblige) s'est tenue, suivie de deux balades urbaines. Ces cheminements ont permis aux participants de s'exprimer, de faire part de leurs attentes envers le devenir du site. La volonté de rompre avec les anciennes pratiques urbaines y fut clairement affichée, les architectes-urbanistes encadrant ces manifestations parlant de « *quartier sans âme, sans identité* » pour les Rives de Meurthe ou du souhait de « *ne pas faire comme avant* », « *sans spéculation foncière* » lors de leurs prises de parole durant les balades urbaines organisées par la Métropole du Grand Nancy auxquelles nous avons assisté.

La clé de voûte de ce projet est la démarche d'urbanisme transitoire, visant à faire évoluer la reconversion au fil des réalisations, en lien avec les habitants. Dans l'un de ses carnets pratiques, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France pose au sujet de cette notion que « *le terme 'transitoire' sera préféré pour souligner la notion de transition. Les aménagements et projets réalisés se font sur une période de transition d'un site et en vue d'un projet urbain futur. Nous pouvons ainsi parler du caractère de préfiguration porté par les projets d'urbanisme transitoire* »<sup>32</sup>.

Ici, il est entendu par les autorités locales que l'urbanisme transitoire doit être la base de la participation citoyenne, comme elles l'indiquent sur leurs sites : « *l'urbanisme transitoire est une démarche innovante qui permet à un projet de se construire dans le temps, avec la contribution des habitants. Pour qu'un quartier corresponde aux attentes de ceux qui y vivent, quoi de mieux que de favoriser l'initiative citoyenne et de proposer aux principaux utilisateurs de tâtonner, d'oser, confronter, se tromper, corriger, bref, avancer en marchant...* »<sup>33</sup>. Ainsi, les participants ont pu, en marge de ces déambulations, faire remonter leurs désirs, leurs souhaits pour cet espace. Cela pourrait plus s'apparenter à une pratique collaborative, démarche de rencontres et d'interactions entre les divers acteurs au sein de structures d'échanges et de concertation<sup>34</sup>.

Mais qui dit concertation ne dit pas « seuls les habitants décident ». Même si cela est dans l'air du temps, les habitants auraient pu demander plus de place pour la voiture, moins de végétation, à l'opposé des ambitions écologiques des élus. Ainsi, le nouveau Maire a fait part de son souhait de voir se développer en contiguïté immédiate du site, en lieu et place du projet de boulevard urbain, une forêt urbaine. La prise de décision resterait donc encore verticale et le politique fixe le cap.

---

<sup>31</sup> L. BOSCHIERO, (2020, 09 juin). Urbanisme : Mathieu Klein présente sa ville de demain, *Est Républicain*. <https://www.estrepublicain.fr/edition-nancy-et-agglomeration/2020/06/09/urbanisme-mathieu-klein-presente-sa-ville-de-demain>

<sup>32</sup> Institut d'Architecture et d'Urbanisme de la région Île-de-France. (2018). *Les carnets pratiques n° 9 « L'urbanisme transitoire »*, p. 5. [https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude\\_1601/cp9\\_web.pdf](https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1601/cp9_web.pdf)

<sup>33</sup> Métropole du Grand Nancy, « Secteur Meurthe Canal », paragr. 7. <https://www.grandnancy.eu/construire-lavenir/secteur-meurthe-canal/>

<sup>34</sup> M. BACQUE et M. GAUTHIER, « Participation, urbanise et études urbaines : quatre décennies de débats et d'expériences depuis « a ladder of citizen participation » de S-R. ARNSTEIN », *Participations* 2011, n° 1, p. 36-66.

De plus, la décision du ministère de la Justice prise en début d'année 2020 d'implanter la future cité judiciaire à l'horizon 2025/2026 sur l'ancien site Alstom se surimpose au processus de mutation initié. Avec un terrain de 3 ha et 13 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher à construire<sup>35</sup>, le futur bâtiment occupera une place non négligeable et amènera des contraintes nouvelles (besoin de stationnement, protection du site, etc.). Pour suivre la cadence, une phase de concertation parallèle au projet métropolitain a été ouverte en quelques semaines. À cause de la pandémie, cette dernière s'articule autour de quatre temps : une visioconférence de présentation, deux ateliers de travail et un temps réglementaire où chacun peut déposer une contribution, une question dans les registres ouverts.

Il ressort des ateliers de travail, tenus en visioconférence et en nombre restreint, que le resserrement temporel pour un tel projet n'est pas viable, tant que certaines questions ne seront pas tranchées clairement, en premier lieu celle des mobilités et des accès pour la future cité judiciaire. La seule présentation de plans peu précis ne semble pas rassurer les habitants s'impliquant dans les diverses réunions.

Ainsi, en faisant le choix de l'urbanisme transitoire pour répondre à de nouveaux enjeux écologiques, la ville de Nancy ne générerait-elle pas une nouvelle crise de l'urbain, liée notamment à l'instabilité potentielle des projets, à l'émergence de la future cité judiciaire et au potentiel manque de continuité dans la trame urbaine avec les projets précédents ?

## V) Conclusion

En souhaitant redonner une nouvelle urbanité à ces deux quartiers péricentraux, le pouvoir politique local a cherché en premier lieu à effacer des cicatrices urbaines et à lutter contre l'effet répulsif de ces espaces très bien placés dans l'environnement urbain de Nancy. En ce sens, les projets menés depuis trente ans ont réussi : l'effet de coupure urbaine a été estompé, des quartiers à part entière sont nés. Mais en résorbant ces crises fonctionnelles dans le cadre strict des ZAC, il était plus difficile de s'adapter aux nouvelles attentes, notamment écologiques. D'une certaine manière, Nancy reste fidèle à l'image minérale que beaucoup lui accolent.

Face à cette nouvelle crise écologique générée par la résorption des crises urbaines, la nouvelle majorité municipale, d'une autre couleur politique que la précédente, prônait un urbanisme plus durable. Cependant, la réduction de la fracture écologique née de la résorption des dysfonctionnements urbains ne générerait-elle pas une nouvelle crise, face à la précipitation de la consultation sur le futur palais de justice notamment ?

Il est encore trop tôt pour répondre à cette question mais ce développement nous montre que de manière cyclique l'urbanité se retrouve en crise, en décalage avec le système de valeurs des habitants et que parfois les échelles temporelles s'entrechoquent, entre le temps de la mue urbaine et l'évolution des grands sujets de préoccupation sociétaux.

---

<sup>35</sup> CNDP, « Bilan de concertation. Projet de Cité Judiciaire - Nancy ». <https://www.apij.justice.fr/fichier/rte/APIJ%20-%20Cit%C3%A9%20judiciaire%20de%20Nancy%20-%20Bilan%20Garants%20-%202014%20juin%202021.pdf>

# La crise des centres des villes petites et moyennes : entre évolution des pratiques sociales et restructurations spatiales. Cas de la Bretagne.

Iwan LE CLEC'H

Docteur en aménagement de l'espace et urbanisme  
Université de Bretagne Occidentale, EA 7462 Institut de Géoarchitecture

Les cœurs des villes petites et moyennes sont des territoires rarement étudiés<sup>1</sup>. Or, selon la théorie des lieux centraux énoncée par Walter Christaller et August Lösch, ils devraient être des espaces privilégiés de par leurs accessibilités où les offres et les demandes de biens comme de services se rencontrent et s'échangent<sup>2</sup>. Néanmoins, il ne s'agit là que d'une photographie<sup>3</sup>. Celle-ci est d'ailleurs peu en phase avec le modèle de l'archipel urbain breton lequel consiste en des « ensembles de pôles » aux multiples centralités<sup>4</sup>.

En France, comme dans bien des pays des Nord, les cœurs urbains sont en proie à de multiples crises<sup>5</sup>. Ce sont là autant d'enjeux de résiliences. En effet, les populations vivant sur ces territoires sont à la fois en diminution, en voie de précarisation et engagées dans une dynamique de paupérisation. Il en résulte une diminution des recettes pour les villes et leurs groupements couplée à des besoins supplémentaires en action sociale. Cette double tendance vient peser sur les budgets des collectivités locales déjà amputés par les baisses de dotations d'État.

Par ailleurs, les dynamiques conjuguées de concentration dans les métropoles et d'ex-urbanisation éloignent les cœurs de ces polarités urbaines intermédiaires des services publics comme privés. Il en résulte une désertification commerciale, sanitaire, culturelle, sociale de centres de villes petites comme moyennes. Ces départs massifs ont pour corollaire une forte vacance des locaux à usage professionnel pouvant engendrer un délabrement du bâti parfois rapide. Ce phénomène touche aussi l'habitat.

Or, la réalité urbaine est plus complexe que ces seules tendances négatives. Peu étudiées à ces échelles, des dynamiques positives contribuent elles aussi à la refondation de ces espaces. Afin d'identifier les processus produisant les crises qui impactent les villes petites comme moyennes ainsi que ceux qui permettent la résilience de leurs quartiers centraux, nous allons nous appuyer sur nos récents travaux de recherche concernant la Bretagne et considérant notamment l'importance de la dimension commerciale de ces espaces.

La première partie de cet article est ainsi consacrée aux changements des pratiques de vie des habitants de ces villes petites et moyennes. En effet, ce sont eux qui provoquent les crises

---

<sup>1</sup> N. LEMARCHAND, A. BOUHALI, S. LAROCHE et B. WAYENS (dir.), *French-speaking geography of retail trade, commerce and consumption: themes, issues, approaches*, Edward Elgar Publishing, 2022.

<sup>2</sup> B. VON HIRSCHHAUSEN, *Réinventer les campagnes en Allemagne*, ENS Edition, 2017. p.76.

<sup>3</sup> V. SHUPER, « La théorie des lieux centraux et les phénomènes d'évolution », *Cybergeo* 1999.  
<https://journals.openedition.org/cybergeo/4844>

<sup>4</sup> N. CATTAN. (2012). *Les rencontres sur l'avenir des villes en Bretagne : Les villes et leurs réseaux dans le développement breton*.  
[https://www.adeupa-brest.fr/system/files/publications/actes\\_version-globale\\_br.pdf](https://www.adeupa-brest.fr/system/files/publications/actes_version-globale_br.pdf)

<sup>5</sup> O. RAZEMON, *Comment la France a tué ses villes*, Rue de l'Echiquier, 2016.

spatiales auxquelles sont confrontés ces espaces. La seconde partie, quant à elle, est dédiée aux processus de recomposition des quartiers centraux de ces agglomérations. Elle abordera également leurs conséquences, notamment en termes d'apparition de nouvelles crises sociales.

### **I) La ville petite ou moyenne bretonne, un territoire d'évolution des pratiques sociales synonyme d'évolutions spatiales**

En 2021, la petite ville n'a plus le rôle de place centrale qu'elle avait autrefois, sorte d'interface entre l'urbain et le rural où se tenaient foires et marchés. La ville moyenne, quant à elle, n'assure plus le lien entre la petite ville et la grande ville, en 2022, les réseaux permettant désormais de multiplier les accès de proximité. De la même façon, les pratiques sociales tout comme le fait urbain ont évolué. Ils se sont ainsi spatialement dilués. Il en résulte une expansion de la ville moyenne qui tend à en fragiliser et marginaliser le centre au sein d'une vaste aire urbaine dans laquelle se trouvent désormais de petites villes.

### **A) La diffusion géographique des pratiques sociales vers et depuis les villes petites comme moyennes en lien avec l'hypermobilité du citoyen et du consommateur**

Parler de ville, qu'elle soit petite ou moyenne, nécessite dans un premier temps de la qualifier. *A minima*, il s'agit de poser les bornages la séparant des strates inférieures de la hiérarchie des polarités. L'Insee apporte un premier élément de réponse. L'institut fixe ainsi la limite entre communes rurales et urbaines au seuil de 2 000 habitants agglomérés au sein d'une unité urbaine<sup>6</sup>. En 2014, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national Centre-Bourg, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires estimait qu'une centralité de plus de 10 000 habitants ne pouvait plus être rurale<sup>7</sup>.

Néanmoins, la ville ne doit pas être définie par les seuls démographes. Aussi, le premier appel à projet en faveur des centres-bourgs et des centres-villes de la Région Bretagne différenciait les seconds des premiers par la présence d'« *au minimum 25 services de proximité, 40 services intermédiaires et 3 services de gamme supérieure* »<sup>8</sup>.

La hiérarchie des polarités peut aussi être appréhendée par le biais d'une classification des espaces en fonction de la rareté des magasins et services marchands qui y sont présents<sup>9</sup>. Ainsi, les bourgs ruraux ne disposent que d'un panel de base<sup>10</sup>. La polarité prend un caractère urbain dès lors que d'autres types de commerces dont la fréquence de représentation est plus rare sont présents<sup>11</sup>. La dernière façon de définir la ville va être son caractère historique<sup>12</sup> qui

---

<sup>6</sup> INSEE, « Unité urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine ». <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501>.

<sup>7</sup> Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, « Revitalisation de centres-bourgs ». <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/revitalisation-des-centres-bourgs>

<sup>8</sup> Préfet de la Région Bretagne, Région Bretagne, Etablissement Foncier Régional de Bretagne, Caisse des Dépôts. (2017). *Communiqué de Presse : Bourgs ruraux et centres-villes – Deux appels à candidatures pour une attractivité renouvelée*. p. 4. <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/content/download/32338/219737/file/%EF%BF%BD-2.pdf>

<sup>9</sup> I. LE CLEC'H, *Entre conservatisme et modernité de l'appareil commercial : en territoires périurbains et ruraux à l'ombre d'une ville moyenne - Saint-Brieuc*, Thèse Université de Bretagne Loire, 2018, p. 142.

<sup>10</sup> Essentiellement constitué par des établissements suivants : boulangerie, supérette, boucherie, fleuriste, pharmacie, garage, station-service, salon de coiffure, agence bancaire.

<sup>11</sup> Par exemple une librairie ou un magasin de vêtements.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 52.

peut donner à la polarité un caractère urbain. Cette agglomération modeste est alors dotée d'une mémoire et de pratiques de vie différentes de celles des campagnes.

Dans son programme « Petites Villes de demain »<sup>13</sup>, l'Agence Nationale de la Cohésion et des Territoires fixe la séparation entre les deux premières strates de la hiérarchie urbaine à 20 000 habitants. Une nouvelle fois, ce seuil est le fait d'un arbitrage mais acte le fait que la ville moyenne est plus peuplée qu'une polarité plus petite. Outre sa fonction résidentielle, cette catégorie urbaine a également une finalité de production, d'échanges et de services. Ainsi, elle accueille des équipements et commerces plus rares que ceux présents dans une petite ville. Leur rayonnement s'effectue alors à l'échelle départementale voire régionale<sup>14</sup>. C'est le cas par exemple d'un grand centre commercial, d'un Centre Hospitalier Départemental ou d'un Institut Universitaire de Technologie.

Dans la hiérarchie des polarités, la ville moyenne est dominée par les grandes villes et les métropoles<sup>15</sup>. Si les premières diffèrent des localités plus modestes par des quantités et diversités d'offres plus importantes, les secondes bénéficient de caractéristiques propres. Mieux connectées, elles comprennent des éléments spécifiques tels que des universités et des centres de recherche ou encore des aéroports internationaux. Néanmoins, ceux-ci peuvent être présents à l'échelle d'une cité plus modeste qu'une métropole voire qu'une grande ville<sup>16</sup>.

Aussi, dans la hiérarchie des polarités, les villes petites ou moyennes ne se différencient des autres espaces urbains comme ruraux que par l'Histoire et, surtout, les quantités et les diversités d'offres comme de demandes. De ce fait, les pratiques sociales tendent à être de plus en plus uniformes d'un territoire à l'autre. C'est particulièrement le cas des actes d'achat. Les principaux facteurs de cette dynamique sont alors les déploiements progressifs de la grande distribution sur l'ensemble des territoires, ruraux comme urbains<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, « Petites Villes de Demain ». <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>.

<sup>14</sup> M. CHAZE et I. LE CLEC'H, « Present and future challenges of commerce in small and medium-sized towns », in N. LEMARCHAND, A. BOUHALI, S. LAROCHE et B. WAYENS (dir.), *French Speaking Geography of retail trade*, Edward Elgar Publishing, 2022.

<sup>15</sup> I. LE CLEC'H, *op. cit.*, p. 12.

<sup>16</sup> A. FLEURY et M. RADICE, « Commerce et espaces publics : les métropoles nord-américaines et européennes entre marchandisation et sociabilité », in A. GASNIER et N. LEMARCHAND (dir.), *Le commerce dans tous ses états : Espaces marchands et enjeux de société* (p. 23-31), Presses Universitaires de Rennes, 2014. p. 24.

<sup>17</sup> R.-P. DESSE, « Commerce de transit : Entre hypermobilité et gestion du temps », in A. GASNIER et N. LEMARCHAND (dir.), *Le commerce dans tous ses états : Espaces marchands et enjeux de société* (p. 129-137), Presses Universitaires de Rennes, 2014., p. 129.

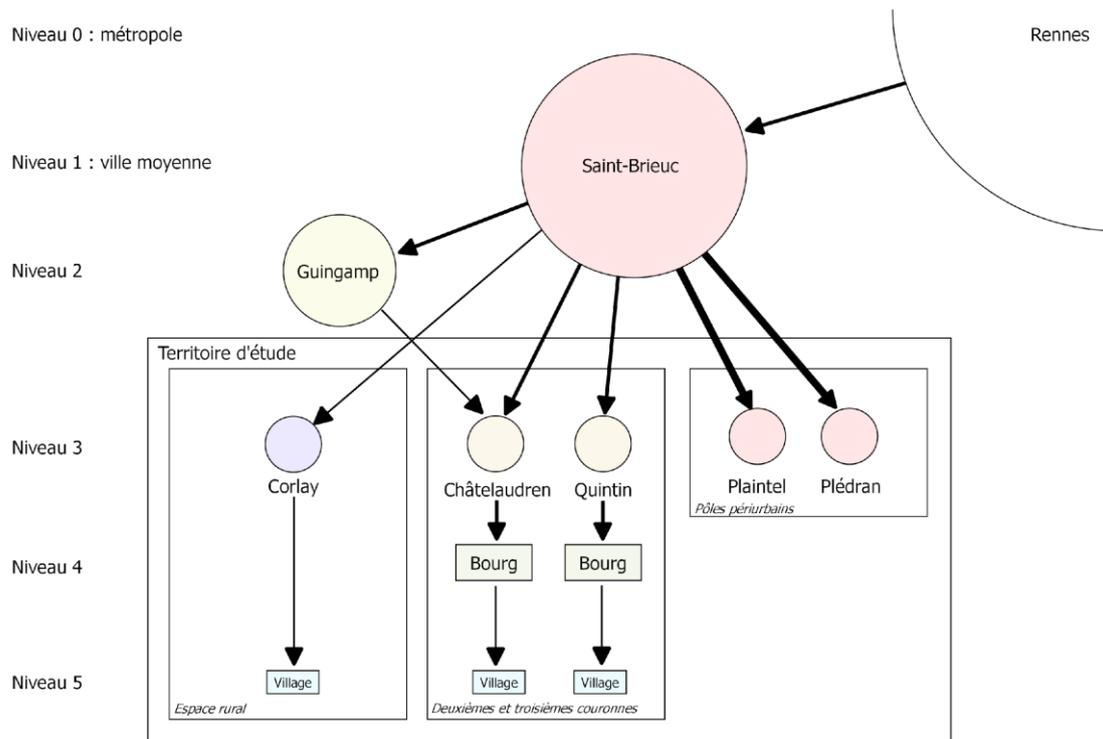


Figure 1 : Exemple de hiérarchie urbaine à l'échelle de l'aire d'influence de Saint-Brieuc. Réalisation : Iwan Le Clec'h.

De ce fait, usagers, consommateurs, employés et résidents sont désormais en mesure d'opérer des choix, plus ou moins contraints, de lieux d'habitats, de courses ou de scolarisation. L'usage de plus en plus important d'internet vient aussi gommer certaines différences territoriales. Cet outil numérique impacte ainsi les pratiques d'achat via le e-commerce ou la vie professionnelle par le recours au télétravail. Plus récemment, les mesures sanitaires prises pour réguler la pandémie de la Covid-19 ont accéléré certaines formes de dématérialisation.

Cette uniformisation des pratiques, notamment en termes d'habitat et d'actes d'achat, a généré une expansion géographique de la ville moyenne. La recherche de la propriété d'une maison individuelle a ainsi accentué le phénomène de périurbanisation<sup>18</sup>. Pour l'Insee, cette dynamique regroupe deux phénomènes. Le premier est l'installation de citadins à la campagne tandis que le second renvoie aux navettes quotidiennes effectuées par ces mêmes habitants entre leurs domiciles et leurs lieux de travail situés dans le pôle urbain<sup>19</sup>. Il en résulte le développement d'une hypermobilité des populations vivant dans ces espaces situés autour des villes. En effet, la dispersion des différents lieux fréquentés, notamment ceux liés à l'habitat, au travail ou à la scolarisation des personnes, génère une multiplication des déplacements.

<sup>18</sup> B. DEZERT, A. METTON et J. STEINBERG, *La périurbanisation en France*, SEDES, 1991, p. 60.

<sup>19</sup> Géoconfluences, « Périurbain ». <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/periurbain>.

## B) L'expansion spatiale, une des causes de la crise des centres des villes petites et moyennes

L'évolution récente des villes petites et moyennes est bien plus complexe. Certes, il y a bien une généralisation de l'offre et de la demande à l'ensemble des territoires mais cette dynamique revêt d'autres aspects. L'effet le plus médiatisé de ces multiples changements est la croissance des taux de vacance des locaux des centralités qui impacte de façon visible les cellules ayant une vocation commerciale<sup>20</sup>.

La grave crise des cœurs des polarités intermédiaires, entre métropoles et espaces ruraux, n'est donc pas liée à une baisse démographique des aires urbaines. Elle résulte, en revanche, de l'évolution des pratiques des populations vivant ces territoires, dont le choix du lieu de résidence. Sur ce point, la situation de Saint-Brieuc (95 000 habitants<sup>21</sup>) est éloquent. La commune centre compte un peu plus de 44 000 habitants répartis sur près de 22 kilomètres carrés. Autrement dit, les limites de la cité comprennent un centre-ville élargit ainsi que des quartiers aux fonctions résidentielles, de service ou de commerce. D'autres espaces périphériques ont quant à eux des usages mixtes.

Or, fin 2021, l'Insee estimait que la population municipale de Saint-Brieuc connut une baisse de près de 5 % entre 2013 et 2019<sup>22</sup>. Mais ce même organisme annonce une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 0,4 % du nombre d'habitants de l'aire urbaine briochine. La baisse de population au centre de cette ville moyenne n'est donc pas due à un essoufflement global. Elle est à mettre en lien avec les aspirations des classes moyennes à devenir propriétaires d'une maison. Celle-ci se situe principalement dans le périurbain, en périphérie d'une petite ville ou d'un bourg. Autant d'endroits où le foncier et l'immobilier sont plus abordables et disponibles. La moindre qualité des bâtiments anciens explique également l'éloignement des ménages de la classe moyenne des centralités historiques. Ce phénomène est particulièrement mis en avant dans les résultats de deux enquêtes<sup>23</sup> que nous avons menées auprès de jeunes ménages vivant dans des localités voisines du chef-lieu des Côtes d'Armor<sup>24</sup>.

Les données récoltées montraient alors que le logement choisi se situe loin de tout commerce et service. L'accès au lieu d'achat ou de travail devient alors relativement complexe. Du fait de la jeunesse du ménage, la question de la distance aux établissements scolaires fréquentés par les enfants du couple se pose également. Le trajet ne pouvant se faire à pied ou à vélo que de façon épisodique, il en résulte une bimotorisation généralisée des ménages résidant sur ces territoires périurbanisés.

Par ailleurs, ces familles font face au remboursement du prêt contracté dans l'optique d'acquérir leur logement. À cette dette s'ajoute celles engagées lors des achats des deux véhicules nécessaires à la réalisation des navettes domicile-travail du couple bi-actif. En effet, dans ces ménages « traditionnels », l'homme a souvent un travail fixe pour un employeur du pôle urbain. La femme, quant à elle, se contente bien souvent d'un emploi précaire. Celui-ci

---

<sup>20</sup> P.-M. DUHAMEL, C. FREPPEL, A. LECOMTE, J.-P. LE DIVENAH, J. MUNCH, et P. NARRING. (2016). *La revitalisation commerciale des centres-villes*. [https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Rapport\\_RevitalisationcentresvillesVdef\\_octobre2016.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Rapport_RevitalisationcentresvillesVdef_octobre2016.pdf)

<sup>21</sup> Sauf mention contraire, l'ensemble des populations données sont celles des unités urbaines.

<sup>22</sup> Insee, « Les résultats des recensements de la population ». <https://www.insee.fr/fr/information/2008354>.

<sup>23</sup> L'une en 2016, par questionnaire auto-administré représentant 700 individus, la seconde réalisée en 2017 par le biais d'entretiens semi-directifs auprès de 6 personnes ou couples.

<sup>24</sup> I. LE CLEC'H, *op cit.*, p. 251.

est majoritairement situé à proximité du domicile et de l'école des enfants. Dans le cas du pays de Saint-Brieuc, ces femmes endettées et précarisées peuvent être des salariées des industries agroalimentaires ou de la grande distribution. La pénibilité d'un travail peu valorisé ajoute ainsi des difficultés supplémentaires à une vie rêvée comme idéale.

À l'absence de service et de commerce à proximité du domicile vient aussi s'ajouter la faiblesse des réseaux de transports en communs. En 2021, ceux-ci sont principalement dédiés à la desserte des collèges et des lycées. En outre, ces espaces sont peu propices à la généralisation rapide du vélo comme mode de déplacement du quotidien. Les pratiques de vie de ces ménages périurbanisés sont donc de plus en plus liées à l'automobile.

La première conséquence de l'hypermobilité de ces populations est l'engorgement des centres des villes moyennes, sous-dimensionnés face à ces afflux de voitures. Cette perte d'attractivité des cœurs urbains génère quant à elle un besoin puis une demande d'implantation des activités sur des sites périphériques au pôle central. Connectés aux voies d'accès menant à la ville, ces espaces sont aujourd'hui les lieux d'implantation ou de développement d'industries et de magasins. S'y ajoutent des services publics comme privés, des espaces de loisirs et des plateformes logistiques.

Parallèlement, le fait d'apporter une réponse à ces besoins exprimés par les populations va favoriser la modernisation et l'optimisation de structures. C'est le cas en 2015, par la création d'un hôpital privé à Plérin, en périphérie de Saint-Brieuc, lors de la fusion des trois cliniques de la ville centre. Le secteur de la santé suit ainsi un modèle déjà mis en œuvre par la grande distribution. À Saint-Brieuc, ce mouvement débute en 1970 pour l'implantation des Nouvelles Galeries, alors en centre-ville, sur la commune de Langueux. Depuis, de nombreuses autres enseignes ont quitté le cœur urbain pour les zones commerciales périphériques.

## **II) La ville petite ou moyenne, un territoire en pleine recomposition**

Sous l'effet conjugué du développement de l'automobile et des infrastructures nécessaires à sa circulation mais aussi des espaces périphériques captant la croissance de l'agglomération, la ville petite comme moyenne connaît une recomposition spatiale et sociale. Dans un premier temps, la centralité se vide sous l'effet du départ de ses classes moyennes désireuses de devenir propriétaire d'une résidence individuelle. Parallèlement, les cœurs de ces villes de tailles modestes tendent à se précariser. Dans un second temps, de nouvelles populations investissent ces espaces en voie d'abandon.

### **A) La périphérisation du centre de la ville moyenne**

Du fait des dynamiques précédemment citées, le cœur de la ville petite comme moyenne est devenu une périphérie d'un système urbain bien plus vaste. Le barycentre de ce territoire se situe en limite de l'agglomération centrale. Il se matérialise sous la forme d'une couronne organisée autour des rocade qui ceinturent la ville. Cet espace circulaire accueille des administrations et des services publics tels que l'hôpital, le siège de l'intercommunalité ou la gendarmerie<sup>25</sup>. À Lanvollon (3 800 habitants), la généralisation de l'exurbanisation a conduit

---

<sup>25</sup> R.-P. DESSE et I. LE CLECH, « La fin du commerce rural », in D. RICARD et R. WOESSNER (dir.), *Les espaces ruraux en France* (p. 90-103), Editions Atlande, 2018, p. 94.

au déplacement de l'office de tourisme vers les rives d'un rond-point, entre deux supermarchés et un *drive*<sup>26</sup>.

Ces derniers éléments caractérisent cette ceinture urbaine aux espaces commerciaux uniformes mais en mutation<sup>27</sup>. Les hypermarchés et les garages furent ainsi parmi les premiers établissements à s'y implanter. Ils bénéficiaient ainsi d'accès et surtout de foncier disponible. Ces activités furent rapidement rejointes par des magasins de bricolages ou de meubles puis par des chaînes de restauration rapide. Aujourd'hui, l'ensemble du commerce « traditionnel » prend peu à peu possession de ces espaces. Cette dynamique concerne l'ensemble des villes petites comme moyennes, seules l'intensité et la rapidité de mise en œuvre varient.

Ces nouveaux centres des villes sont aussi ceux qui accueillent les nouveaux emplois. L'exemple de Quimper (70 000 habitants), ville moyenne et chef-lieu du Finistère est l'un des plus probant. En 2022, un hôpital privé doit ouvrir en périphérie du pôle urbain, au bord de la voie express reliant Nantes à Brest. Ce transfert va générer celui de plusieurs centaines d'emplois jusque-là situés dans des quartiers péricentraux. L'opération doit se poursuivre par l'implantation de bureaux et d'entreprises. À quelques kilomètres au nord de ce site, au bord du même axe routier, Amazon construit une plateforme logistique. Ces trois projets contribuent ainsi au renforcement du poids des périphéries nord de la ville<sup>28</sup>.

Qu'elles soient relatives à l'emploi, aux services ou au commerce, l'ensemble de ces nouvelles centralités fonctionnent comme un filtre. Celui-ci évite aux habitants des espaces périurbains d'avoir à se rendre en centre-ville. Les enquêtes évoquées auparavant montraient même que les périphéries de Saint-Brieuc devenaient attractives par elles-mêmes. Pour les périurbains, se rendre dans ces zones de commerces ou de services est ainsi un objectif en soi. Celui-ci peut être complété par du commerce de transit au cours de pérégrinations visant à leur permettre d'optimiser leur temps de trajet. L'espace périphérique tend alors à devenir l'étape clé d'un parcours débuté puis terminé au domicile de l'automobiliste et parsemé de multiples stations.

Cette fréquentation des périphéries de la ville petite comme moyenne provoque le surdimensionnement des cœurs de cité. Ainsi, à Quimper, la galerie marchande Keréon a été inaugurée en 1986, année d'ouverture du centre E.Leclerc de l'agglomération. Elle affiche aujourd'hui un taux de vacance commerciale de 98 %<sup>29</sup> qui pose la question de la stratégie des promoteurs immobiliers. À proximité, la Galerie du Chapeau Rouge ne compte plus que deux

---

<sup>26</sup> I. LE CLEC'H, « La ville petite comme moyenne, un territoire flou défini par ses habitants », in R. WOESSNER (dir.), *Populations, peuplements et territoires en France* (p. 412-417), Editions Atlande, 2022.

<sup>27</sup> S. DEPRESZ, « L'avenir des zones commerciales en France face aux nouveaux horizons de l'urbain et aux trajectoires naissantes de consommation : Une lecture prospective », *Riurba* 2019, n° 7. <http://www.riurba.review/Revue/l-avenir-des-zones-commerciales-71/>

<sup>28</sup> I. LE CLEC'H, « La ville... », *op. cit.*

<sup>29</sup> Situation au 1<sup>er</sup> août 2021, un Carrefour City étant l'unique magasin de cette galerie commerciale de quatre niveaux.

cellules occupées suite au départ récent de plusieurs enseignes dont H&M<sup>30</sup>. Cela interroge sur le poids du foncier commercial.

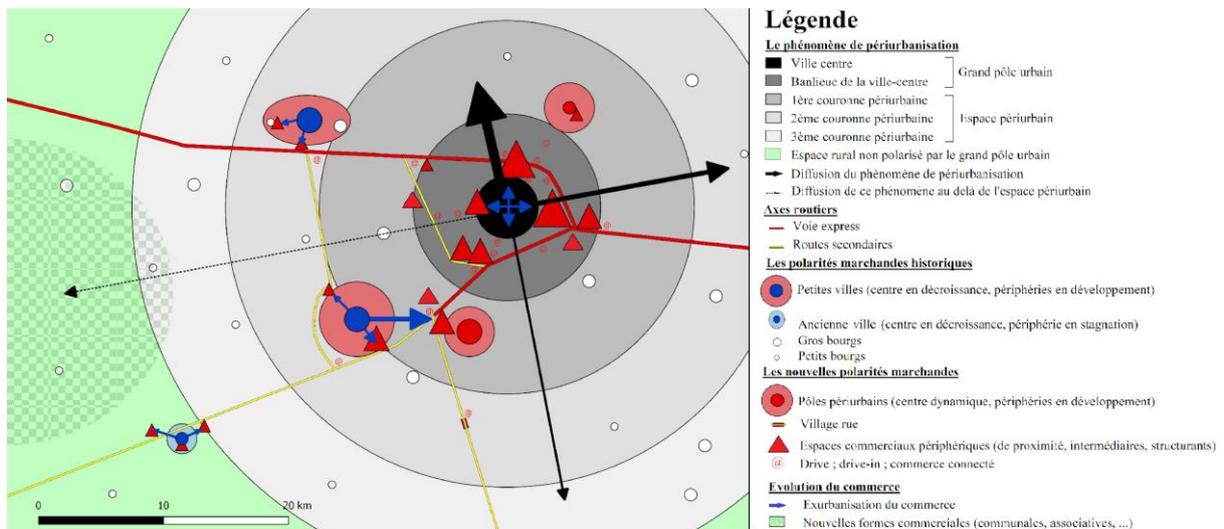


Figure 2 : Évolution des polarités de villes petites et moyenne, du centre vers des couronnes périphériques. Réalisation : Iwan Le Clec'h, octobre 2021.

Mais, en Bretagne, c'est à l'échelle du centre-ville de Saint-Brieuc que cette déconnexion entre un cœur de ville atone et une agglomération dynamique est le plus visible. En 2020, le taux de vacance des pas de portes marchands y dépassait les 33 %<sup>31</sup>. Pire, le nombre de magasins vides y avait augmenté de 55 % entre 2011 et 2017<sup>32</sup>.



Figure 3 : Un ancien local commercial dans le centre-ville de Gourin, en Centre Bretagne. Réalisation : Iwan Le Clec'h.

<sup>30</sup> Situation au 21 décembre 2021.

<sup>31</sup> Entretien réalisé en juin 2020 auprès de la première adjointe de la ville. En septembre 2021, la municipalité et les commerçants indiquent que le nombre de commerces vides a baissé de 18 % en 2020.

<sup>32</sup> I. LE CLEC'H, *op cit.* p. 43.

Cette tendance à la vacance ne touche pas que les seuls espaces dévolus à de potentiels ou anciens magasins. Ainsi, une ville comme Saint-Brieuc compte plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés de logements vides<sup>33</sup>. Quantitativement moins importante, cette problématique concerne aussi des petites villes comme Quintin (2 800 habitants), Rostrenen (3 100 habitants) ou Tréguier (6 500 habitants). Elle s'accompagne du délabrement plus ou moins avancé du bâti qui se traduit également en termes sociaux. Nous avons vu que les classes moyennes tendent à quitter les centralités pour des logements pavillonnaires. Or, les populations les plus modestes n'ont pas la possibilité d'accéder à la propriété ni à des loyers élevés. La baisse des prix d'une partie de l'immobilier des centres-villes s'accompagne donc du maintien voire de l'arrivée d'habitants aux revenus modestes.

Ces villes comptent également d'importantes surfaces vacantes suite au départ d'activités de services ou d'industries. À l'échelle du centre-ville de Saint-Brieuc, il s'agit, par exemple, de deux anciennes cliniques (depuis 2015). Des locaux précédemment occupés par la CAF (2013) ou de ceux laissés vides par La Poste (2001) puis Orange (2019) lors de l'exurbanisation de leurs implantations.

## **B) Vers la réappropriation des territoires par de nouvelles communautés d'intérêt ?**

Qui dit vacance importante dit opportunités pour de nouveaux arrivants<sup>34</sup>. Des communautés d'intérêt déterritorialisées se réapproprient ainsi des quartiers en souffrance, à l'image d'anciennes friches industrielles aujourd'hui requalifiées. Ce processus est souvent bien plus efficace que nombre de politiques institutionnelles. Il doit être appréhendé à l'échelle de la cité : un immeuble modeste dans un pôle urbain en déclin, un ensemble de plusieurs centaines de logements et de locaux d'activités pour une ville moyenne dynamique. Ces programmes immobiliers favorisent l'arrivée et l'installation de populations nouvelles, souvent métropolitaines et plus aisées que les habitants paupérisés des centralités. Il en résulte des conflits d'usages de la cité entre personnes issues de diverses cultures et aux façons de vivre ou d'être parfois radicalement différentes<sup>35</sup>. Cela peut aussi engendrer une certaine forme de ghettoïsation de quartiers centraux ou péricentraux voire une hausse des prix de l'immobilier et le départ de populations fragiles vers des espaces encore plus enclavés.

Néanmoins c'est bien d'un dynamisme démographique nouveau qu'il s'agit. Il s'accompagne de la création de nouveaux lieux de vie ou d'échanges. À l'image de la renaissance des crémeries<sup>36</sup>, les apparitions les plus visibles relèvent du secteur commercial à travers le déploiement de concepts innovants. À Saint-Brieuc, La Végétalerie mixe la vente de végétaux et la petite restauration. À Concarneau (26 000 habitants), une fromagerie - bar à bière a ouvert en 2020. À Plouha (4 500 habitants), c'est un café librairie qui a vu le jour en 2021.

---

<sup>33</sup> Entretiens avec la première adjointe réalisés de février 2021 à mai 2021.

<sup>34</sup> M. CHAZE et I. LE CLEC'H, *loc. cit.*

<sup>35</sup> Banque des Territoires, « Jérôme Fourquet : "La tendance porteuse des grandes métropoles est sans doute derrière nous" », <https://www.banquedesterritoires.fr/jerome-fourquet-la-tendance-porteuse-des-grandes-metropoles-est-sans-doute-derriere-nous>

<sup>36</sup> C. DELFOSSÉ, « Les crémiers-fromagers. Entre commerce de proximité et gastronomie », *Ethnologie française* 2017, n° 1(47), p. 99-110.



Figure 4 : À Saint-Quay-Portrieux, une bouquinerie gourmande a remplacé l'ancien restaurant d'un hôtel. Réalisation : Iwan Le Clec'h.

Effet de la recomposition sociale des cœurs de ces cités modestes, ces trois magasins ont un cœur d'activité associant la vente de produits alimentaires à consommer sur place. Désormais, l'achat de la nourriture s'effectue également en fonction de valeurs revendiquées. Bien souvent implantés dans des quartiers historiques ou à fort cachet, les boutiques de créateurs ou d'artisans connaissent également un essor. C'est aussi le cas des commerces proposant des produits associables au bien-être. Le paysage marchand de ces centres-villes se renouvelle donc par l'apport d'une qualité nouvelle, parfois peu en phase avec les usages des habitants populaires des centralités.

Grâce à la volonté d'acteurs privés accompagnés ou soutenus par les pouvoirs publics, cette recomposition spatiale passe aussi par la reconquête d'ensembles immobiliers désaffectés. Des tiers-lieux ou des incubateurs de *start-up* voient ainsi le jour. Un des exemples les plus symboliques de ce mouvement est l'ancien Hôtel de Bretagne de Pont-l'Abbé où un projet de tiers-lieu est porté par 71 personnes dont le sociologue Jean Viard<sup>37</sup>. Plus au nord, le quartier portuaire du Légué entre Saint-Brieuc et Plérin a longtemps été confronté à une mauvaise image. Or, en 2021, ce territoire accueille de nombreuses activités d'artisanat ou commerciales, dont une trentaine de cafés et restaurants. De friche infréquentable, le statut du quartier du Légué est ainsi passé à celui de quartier branché du grand Saint-Brieuc. Cet ancien espace déshérité a également bénéficié de la réalisation de programmes résidentiels haut de gamme, dont la Résidence 21 (729 m<sup>2</sup>)<sup>38</sup>, et de l'implantation d'activités tertiaires. Réalisé dans les bâtiments d'une ancienne usine, le Carré Rosengart compte à lui seul 10 000 m<sup>2</sup> principalement dédiés à des services<sup>39</sup>.

Cette transformation du port briochin est en voie d'achèvement. Aujourd'hui, c'est dans le quartier de la gare que se matérialise la recomposition de Saint-Brieuc. En 2010, cet espace

<sup>37</sup> J. VIARD, *La révolution que l'on attendait est arrivée*, Editions de l'Aube et Fondation Jean Jaurès, 2021.

<sup>38</sup> Bleu Mercure, « Résidence Le 21 ». <https://bleumercurie.group/realisation/residence-le-21-plerin-port-du-legue>

<sup>39</sup> CCI des Côtes d'Armor, « Carré Rosengart ». <https://www.cotesdarmor.cci.fr/infrastructures-et-equipements/carre-rosengart>

comprenait d'anciens sites industriels comme ferroviaires désaffectés côtoyant d'autres friches. Depuis, celles-ci ont peu à peu laissé la place à des projets destinés à des classes moyennes. Issues de métropoles, dont Rennes et Paris, ces populations sont désireuses de conjuguer cadre urbain à taille humaine et bénéfice d'une desserte TGV, améliorée depuis 2019<sup>40</sup>.

Ces habitants rêvés et idéalisés servent de prétextes à la réalisation d'actions et d'équipements<sup>41</sup>. Les abords de la gare accueillent désormais un nouveau parking - gare routière<sup>42</sup> et une maison du vélo (2020)<sup>43</sup>. L'année suivante, les locaux de l'ancien centre de tri postal de la gare ont été commercialisés. Ils comprennent des bureaux, des commerces ainsi qu'un espace de coworking<sup>44</sup>. À 300 mètres de là, une caserne désaffectée a laissé la place à différentes activités : École des Beaux-Arts (2013), pôle de santé (2016) et hôtel-restaurant quatre étoiles (2017)<sup>45</sup>. Son concurrent d'une gamme inférieure est en fin de construction de l'autre côté de la gare<sup>46</sup>. 100 mètres plus loin, les huit étages de l'ancienne CAF mutent en un Totem de l'Innovation<sup>47</sup>. Enfin, les espaces laissés vacants lors de l'exurbanisation des cliniques en 2015 voient la naissance de programmes de logements aux standings plus élevés que dans le reste de l'agglomération<sup>48</sup>. Ils ciblent des populations issues de métropoles dont les pratiques sont également nouvelles à l'échelle de l'agglomération. Elles peuvent rejoindre celles des communautés d'habitants qui prennent possession des quartiers centraux. Par amalgame, l'ensemble de ces deux groupes est d'ailleurs parfois regroupé via le terme « Bobos ».

Les différentes populations ont aussi des pratiques de mobilité différentes. L'habitant « historique » de ces agglomérations est aujourd'hui un automobiliste. Celui qui choisit de réinvestir un centre-ville fait le choix de la marche à pied et d'une hyper proximité des espaces de vies. Le « métropolitain », quant à lui, a une mobilité articulée autour du binôme vélo – train. Or, bien qu'en étant malade, la ville reste pensée par et pour l'automobile, d'où de nouveaux conflits d'usages impliquant, notamment, des cyclistes aux demandes fortes.

### III) Conclusion

Sous l'effet de la généralisation progressive de l'automobile individuelle au cours des Trente Glorieuses, la ville petite et moyenne s'est distendue. Pour cela, elle a bénéficié de la perte de fonction agricole des espaces ruraux environnants. Le cœur de la cité a ainsi vu son poids baisser. Il en a résulté une crise démographique, économique, sociale et commerciale de cet espace symbolique. Pourtant, de nouvelles dynamiques apportent un regain à ces espaces centraux. À la recherche d'une nouvelle qualité de ville, des personnes réinvestissent ces territoires jugés perdus par d'autres. Dans le péricentre de l'agglomération, d'anciens

---

<sup>40</sup> Entretiens avec la première adjointe réalisés de février 2021 à mai 2021.

<sup>41</sup> CEREMA, « Nouveau pôle d'échanges multimodal de Saint-Brieuc : faciliter l'appropriation par les usagers ». <https://www.cerema.fr/fr/actualites/nouveau-pole-echanges-multimodal-saint-brieuc-faciliter>

<sup>42</sup> Ville de Saint-Brieuc, « Parking Carnot Gare Sud : Ouverture lundi à 9h ». <https://www.facebook.com/VilleDeSaintBrieuc/posts/2440866449317753>

<sup>43</sup> Saint-Brieuc Armor-Agglomération, « Déménagement Rou'libre ».

<https://www.facebook.com/saintbrieucagglo/posts/2847554458630490>

<sup>44</sup> Bleu mercure, « Centre de tri postal ». <https://bleumercurer.group/nos-programmes/centre-de-tri-postal-saint-brieuc-22>

<sup>45</sup> Bretagne Economique, « Saint-Brieuc : le premier hôtel 4 étoiles ouvrira le 22 mai ». <https://militaro-economique/portraits/saint-brieuc-le-premier-hotel-4-etoiles-ouvrira-le-22-mai>

<sup>46</sup> Bleu Mercure, « Hôtel Campanile ». <https://bleumercurer.group/nos-programmes/hotel-campanile-saint-brieuc>

<sup>47</sup> Nunc Architectes, « totem de l'innovation à Saint Brieuc - 22 ». <https://www.nunc.fr/totem-de-l-innovation-a-saint-brieuc-22>

<sup>48</sup> Groupe Pierreal, « Quai 27 ». <https://www.pierreal.com/nos-realizations/quai-27-270>

quartiers industriels connaissent désormais une attractivité nouvelle. Mais cette renaissance s'accompagne de l'exacerbation de la crise identitaire de la ville. Celle-ci tend en effet à se couper de ses habitants historiques. Souvent paupérisés, ils sont désormais soit périurbanisés loin des pouvoirs symboliques, soit périphérisés au sein d'un cœur de ville isolé du reste de l'agglomération.

À l'heure de la recomposition des centralités petites comme moyennes se pose donc la question des crises futures de ces territoires. Les programmes Action Cœur de Ville ou Petite Ville de Demain permettront-ils d'éviter aux centres de ces cités une crise similaire à celle des « Gilets Jaunes » ?

# Voir la crise dans la ville

## *Étude qualitative du régime de visibilité de la crise dans l'environnement urbain d'une ville moyenne grecque*

**Cécile COUDRIN<sup>1</sup>**

Doctorante en géographie et en aménagement de l'espace et urbanisme,  
Université Paul Valéry Montpellier 3, UMR ART-Dev

Comment étudier une crise économique en géographie ? En sciences sociales, l'objet « crise »<sup>2</sup> est souvent associé à des approches systémiques ou structurales qui, sans être nécessairement explicites et formalisées, pensent le monde social comme un tout formé de champs interdépendants et territorialisés à différentes échelles. La notion de « crise » est ainsi conceptualisée par la théorie systémique comme la transition brutale d'un système marqué par la forte connectivité de ses éléments<sup>3</sup>. Pour le géographe, la question de la spatialisation et de la territorialisation de la crise est centrale. L'analyse d'agrégats statistiques et la cartographie statistique lui permettent d'appréhender la multi-dimensionnalité et la multi-scalarité de la crise. Des études à des échelles plus fines, au niveau du quartier ou de la ville, s'intéressent aux changements sociaux et politiques produits par la crise au niveau local<sup>4</sup>. L'inscription de la crise dans les paysages urbains est moins étudiée, malgré la création du mot-valise « *crisis-scape* »<sup>5</sup>.

L'article explore la voie proposée par cette notion en étudiant le régime de visibilité<sup>6</sup> de la crise, défini comme la façon dont celle-ci se donne au regard au niveau local. L'approche est à la fois subjectiviste, prenant en compte la perception et l'appréhension des signes visuels, et réaliste, considérant que les éléments visuels relevés informent la spatialité de la crise<sup>7</sup>. Cette étude vise à cerner les éléments pouvant constituer un « paysage de crise » et les problématiques associées à cette notion. Elle offre des outils pour aborder un terrain de recherche dans un espace en crise en donnant des clefs de lecture des impressions visuelles du terrain.

La première question est celle de la polyvalence des signes de la crise : de quelle manière un signe visuel est-il associé à la crise selon ses observateurs ? Dans quelle mesure les manifestations d'un même signe, maison abandonnée ou commerce fermé, sont-elles ou non le produit de mécanismes de crise ? Une seconde question concerne les limites et les possibilités d'une analyse des signes visuels associés à la crise pour l'étude géographique. L'étude du régime de visibilité vise alors à rendre compte de ce qui, de la crise, ne se donne pas à voir.

---

<sup>1</sup> Univ Paul Valéry Montpellier 3, Univ Montpellier, Univ Perpignan, CNRS, CIRAD, ART Dev UMR 5281, F34000, Montpellier, France

<sup>2</sup> Le mot « crise » vient du grec *krisis* (κρίσις) qui fait référence au moment charnière et paroxystique d'une maladie qui conduit soit à la mort du patient soit à son rétablissement.

<sup>3</sup> L. SANDERS et E. VAN DER LEEUW, *Peupler la Terre : de la préhistoire à l'ère des métropoles*, Presses universitaires François-Rabelais, 2017.

<sup>4</sup> C. HADJIMICHALIS, « Luchas Urbanas y Construcción de Redes de Solidaridad En Atenas Durante La Crisis », *Urban* 2014, n° NS06, p. 79-97 ; G. ALEXANDRI, « Reading between the Lines: Gentrification Tendencies and Issues of Urban Fear in the Midst of Athens' Crisis », *Urban Studies* 2015, n° 9 (52), p. 1631-1646.

<sup>5</sup> A. VRADIS, « Crisis-scapes suspended: Introduction », *City* 2014, n° 4-5(18), p. 498-501.

<sup>6</sup> J. LEVY, « Visibilité (Régime de) », in J. LEVY et M. LUSSAULT, *Dictionnaire de la géographie*, Paris : Belin, 2003, p. 1091.

<sup>7</sup> J-M BESSE, *Voir la terre : six essais sur le paysage et la géographie*, Actes Sud, 2000.

L'étude se fonde sur les signes perçus de la crise évoqués dans des entretiens semi-directifs et les signes visuels relevés lors de terrains d'observation dans la ville moyenne grecque de Larissa (Figure 1). La crise grecque des années 2010, crise financière, économique, budgétaire et politique, est un cas d'étude pertinent par son ampleur et les traces qu'elle a laissées dans les territoires et les mémoires. Le matériau a été collecté dans le cadre d'un travail de recherche de 3 mois<sup>8</sup>, au printemps 2017, portant sur les conséquences de la crise à l'échelle locale dans une ville « ordinaire »<sup>9</sup>. Larissa, ville moyenne de 60 000 habitants, est caractérisée par sa spécialisation agricole et un faible rayonnement touristique. Sa taille est un atout pour procéder à une étude visuelle de l'environnement urbain : l'enquête peut couvrir une grande partie de son étendue morphologique. Les conséquences de la crise, plus réduites relativement à d'autres territoires, y cristallisent la question de sa visibilité.

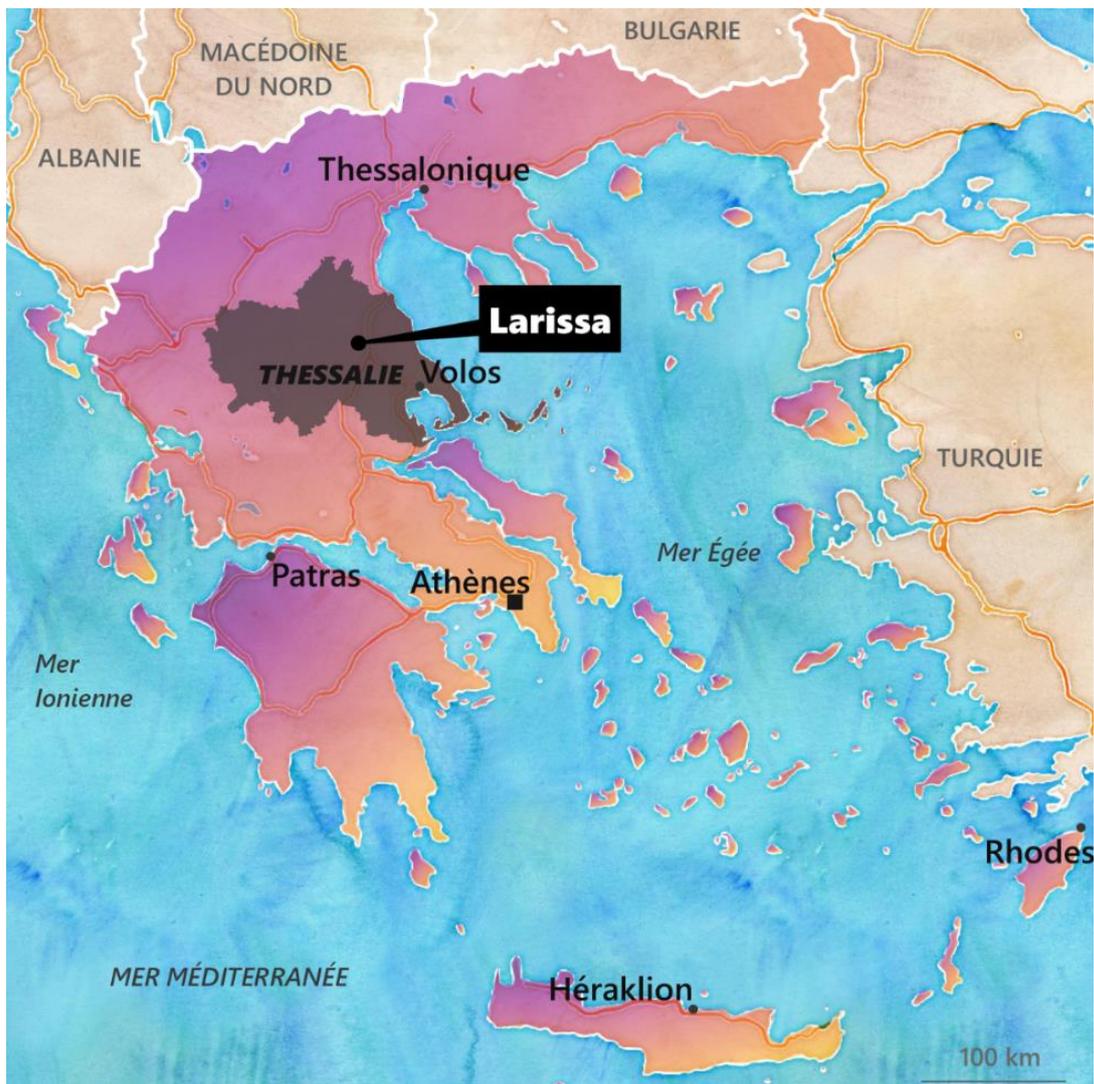


Figure 1 : Localisation de la ville de Larissa en Grèce. Réalisation : Cécile Coudrin, 2021.

À partir de la littérature sur la crise et sur le paysage, la partie I met en évidence les problématiques liées à l'interprétation des signes de la crise dans les paysages. La partie II revient sur la présentation de la crise grecque. Cela permet de contextualiser le travail

<sup>8</sup> C. COUDRIN, *Larissa et la crise urbaine en Grèce : étude des conséquences de la crise économique sur l'urbanisation à partir du cas d'une ville moyenne grecque*, Mémoire Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2017.

<sup>9</sup> J. ROBINSON, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development.*, Taylor and Francis, 2013.

d'enquête à Larissa et le cadre d'analyse des entretiens et de l'environnement urbain. Les parties III et IV présentent les principaux résultats : la présence de traces d'abandon dans les périphéries et de signes polyvalents de la crise dans le centre-ville, et les modalités d'une invisibilité de la crise liée à des dynamiques d'effacement, de dissimulation, et de repli sur la sphère privée.

## **I) Problématiques de l'évocation d'une absence-présence au sein des paysages de crise**

### **A) Les traces d'abandon, signes et images de la crise**

La littérature grise et scientifique sur les crises économiques met en évidence certaines images de la crise comme autant de signes qui s'offrent à une étude de l'environnement visuel de la crise<sup>10</sup>. Les signes de la crise s'inscrivent dans l'environnement mais également dans les corps touchés par la pauvreté. Le changement d'apparence des habitants, la présence nouvelle du sans-abrisme dans l'espace public, mais aussi les pratiques sociales qui accompagnent la crise, comme les soupes populaires, sont d'autres « lieux » où la crise se rend visible.

La crise induisant une contraction systémique de la production et des financements, les signes que la crise laisse dans l'environnement urbain sont pour beaucoup des traces, plus que des marques. L'intentionnalité fait défaut dans la production de signes de la crise, par exemple dans le cas des rideaux fermés des commerces, signes les plus visibles de la crise grecque<sup>11</sup>. Autre exemple, les friches, que ce soit celles d'entrepôts ou de sites de production, sont le lot commun des espaces en crise et produisent de nouvelles écologies urbaines où s'invite la végétation. Certaines marques sont également perçues comme des signes de crise : le *street art* et l'investissement de friches par des mouvements collectifs<sup>12</sup>, par l'appropriation de l'espace, déjouent le régime de visibilité premier de la crise caractérisé par des traces d'abandon.

Ces traces de l'abandon peuvent être investies dans la production d'images de crise. Les chantiers immobiliers arrêtés sont des symboles de la crise espagnole des années 2010, dont certains, comme le programme immobilier de Seseña dans la périphérie madrilène, sont érigés en icônes médiatiques<sup>13</sup>. Les maisons abandonnées après les défauts de paiement massifs de prêts hypothécaires dans les quartiers de Detroit, signes emblématiques de l'éclatement de la crise des *subprimes*, ont été mis en valeur par les professionnels du tourisme.

### **B) Le paysage de crise confronté à l'enjeu de la polyvalence des signes**

Les traces de la crise composent un paysage qui s'articule autour de l'évocation paradoxale d'une présence passée et d'une absence présente<sup>14</sup>. En effet, concernant les traces de la crise dans l'environnement bâti, ce qui se lit au présent est le signe d'une période passée. Selon Roger Brunet, le paysage est « *ce qui se voit* », un témoin, « *une survivance de systèmes*

---

<sup>10</sup> N. MILLINGTON, « Post-Industrial Imaginaries: Nature, Representation and Ruin in Detroit, Michigan », *International Journal of Urban and Regional Research* 2013, n° 37(1), p. 279-296.

<sup>11</sup> M. SIVIGNON, « Crise grecque et géographie », *Géocarrefour* 2014, n° 89(3), p. 219-226.

<sup>12</sup> S. SCHIPPER et B. SCHÖNIG, *Urban Austerity: Impacts of the Global Financial Crisis on Cities in Europe*, Verlag Theater der Zeit, 2016.

<sup>13</sup> N. BARON, « Seseña, la charge poétique d'un urbanisme en déroute ». *L'Information géographique* 2014, n° 78(2), p. 24-41.

<sup>14</sup> N. BARON, *op. cit.*

*disparus [et un] élément (actif ou passif) des systèmes actuels »<sup>15</sup> : les cycles économiques laissent des traces visuelles dans les paysages. Dans une épistémologie réaliste pour qui les signes visuels informent des faits réels, le géographe lit le paysage pour comprendre les périodes passées<sup>16</sup>. Ces signes sont « des traces, des empreintes, de l'activité humaine et plus généralement de la 'vie' qui passe dans le sol en y laissant des marques »<sup>17</sup>.*

L'appréhension d'un paysage de crise présente cependant des difficultés épistémologiques et méthodologiques liées à l'évocation de l'absence et au caractère des traces qui le composent. Le géographe Michel Sivignon<sup>18</sup> note la tension entre la perte d'activité, de financement, etc., engendrée par la crise et la possibilité d'observer la perte dans les paysages urbains. La trace de l'abandon est davantage soumise à l'action d'effacement<sup>19</sup> par la réappropriation. Le paysage de crise est un paysage de transition parfois éphémère : la rotation commerciale peut ainsi faire qu'un local commercial vacant, en raison de la crise, apparaisse ouvert au moment de l'observation de terrain.

Par ailleurs, l'observation d'un signe à un temps *t* ne donne pas d'indice sur les modalités de production de ce signe : l'abandon visible est-il le résultat de la crise ou d'une autre contingence ? L'équivocité de certains signes rend problématique leur association avec les mécanismes de crise. Comme l'affirme Georges Bertrand, « [le paysage] se limite au visible, donc au perçu : il n'est que l'apparence des choses, les mécanismes étant, eux, invisibles »<sup>20</sup>. Pour pouvoir être identifiés, les signes de la crise au niveau local doivent être reconnus comme le résultat de mécanismes de crise et la mise en contexte de l'étude de cas en est un préalable indispensable.

## **II) Géographies de la crise grecque : quel régime de visibilité à l'échelle locale ?**

### **A) Crises de la Grèce : des *subprimes* à l'austérité**

#### **1) Crise financière aux impacts économiques différenciés**

Une chaîne de conséquences relie le contexte des marchés immobiliers des *subprimes* aux États-Unis et ses conséquences au niveau global sur les marchés financiers et dans les territoires présentant des vulnérabilités<sup>21</sup>. Les *subprimes* sont des crédits hypothécaires qui ont été proposés à des ménages américains pauvres, en particulier dans la *sun belt* et la *rust belt*, et dont les taux d'intérêts étaient indexés sur les valeurs immobilières. Ces crédits étaient échangés sur le marché obligataire et intégrés à des produits financiers complexes dans lesquels des investisseurs du monde entier ont investi. Les pertes de capitaux engendrées par l'éclatement de la bulle spéculative des *subprimes* ont engendré une diminution du commerce international, une contraction de la production dans les pays développés et une baisse des

---

<sup>15</sup> R. BRUNET. « Analyse des paysages et sémiologie : Éléments pour un débat », in A. ROGER (dir.), *La théorie du paysage en France : 1974-1994* (p. 7-20), Champ Vallon, 2009, p. 10.

<sup>16</sup> J.-M. BESSE, *op. cit.*

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>18</sup> M. SIVIGNON, *op. cit.*

<sup>19</sup> V. VESCHAMBRE, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 2008.

<sup>20</sup> G. BERTRAND, « Le paysage entre la Nature et la Société », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* 1978, n° 49(2), p. 240.

<sup>21</sup> M. AALBERS, « Geographies of the Financial Crisis », *Area* 2009, n° 41(1), p. 34-42.

recettes fiscales des États. En 2009, la Grèce annonce un déficit public largement supérieur aux estimations.

La crise de 2008 répond aux mécanismes des crises économiques capitalistes. Celles-ci se caractérisent par des périodes de suraccumulation durant lesquelles les secteurs du crédit et de la finance concentrent la production de la valeur<sup>22</sup> en raison de la baisse tendancielle du taux de profit. Cette baisse est liée à l'ajustement constant de l'offre dans un contexte de concurrence. En effet, quand les taux de profit diminuent dans le circuit primaire de l'économie, les capitaux circulent vers le circuit secondaire où les perspectives de profit sont meilleures. Les crises économiques capitalistes débutent par une crise financière : après un moment d'euphorie des affaires, la panique financière entraîne une chute des cours. Pour les théoriciens marxistes, les crises sont des moments de reproduction des capacités d'accumulation du capital et sont ainsi inhérentes au fonctionnement du capitalisme.

La différenciation des impacts de la crise dans les territoires grecs s'explique par leurs degrés divers de connectivité à l'économie financière, mais aussi par des vulnérabilités territoriales. Les grandes métropoles comme Athènes ou Thessalonique ont vécu la crise de manière plus intense car elles concentrent des populations vulnérables et étrangères ainsi que des emplois précaires<sup>23</sup>. Si le taux de chômage a augmenté moins vite qu'à Athènes avec la crise, il a connu une forte hausse à Larissa : entre 2001 et 2011, date du dernier recensement en Grèce, il passe de 10 % à 18 %<sup>24</sup>. Au vu de ces chiffres, la possibilité de l'invisibilité de la crise à Larissa est hors de propos. Cependant, la ville s'est trouvée relativement protégée économiquement grâce à sa spécialisation agricole : les subventions de la Politique Agricole Commune, qui ont fait la richesse des agriculteurs thessaliens depuis l'entrée de la Grèce dans la Communauté économique européenne (CEE) en 1981, ont continué d'affluer durant la crise. La facilité d'accès aux produits agricoles, à travers des circuits commerciaux courts, ou grâce aux dons alimentaires de la famille, du voisinage, de la paroisse, ou des associations, a également assuré une partie de la sécurité alimentaire des familles.

## 2) Crise immobilière à plusieurs échelles

Selon David Harvey, la suraccumulation du capital, qui explique les crises, se situe en premier lieu dans le secteur foncier et immobilier<sup>25</sup>. Lorsque les perspectives de profit diminuent dans le secteur primaire, les capitaux circulent vers la pierre qui fait office de valeur refuge (*spatial fix*) : les crises économiques du XXe siècle sont précédées d'une forte augmentation de la construction<sup>26</sup>. Cette analyse de la crise économique montre une pertinence à la fois à l'échelle internationale – la crise financière débute avec la crise immobilière étasunienne –, au niveau national, mais aussi au niveau local à Larissa.

En effet, les modalités du développement grec depuis les années 1980 sont un point saillant de l'explication de la crise qui s'ajoute aux facteurs externes, systémiques ou structurels. L'intégration européenne de la Grèce a créé une conjoncture de forte croissance économique, liée aux investissements étrangers et aux fortes capacités d'emprunts privés et publics, qui a

---

<sup>22</sup> M. AGLIETTA, *Régulation et crises du capitalisme*, Odile Jacob, 1997.

<sup>23</sup> M. SIVIGNON, *op. cit.*

<sup>24</sup> Source : ELSTAT, *Census 2001, 2011*.

<sup>25</sup> D. HARVEY, *Rebel cities: from the right to the city to the urban revolution*, Verso, 2012.

<sup>26</sup> *Ibid.*

culminé avec l'organisation des Jeux Olympiques d'Athènes en 2004. L'accès facilité au crédit a engendré un boom du secteur de la construction, une spéculation croissante sur les valeurs foncières et une augmentation de l'endettement des ménages grecs, qui a participé à l'émergence de la crise économique<sup>27</sup>. L'analyse des dynamiques du secteur de la construction montre qu'une bulle immobilière avait éclaté avant l'annonce sur les finances publiques de 2009<sup>28</sup>. Le déclin du secteur du bâtiment a touché Athènes, mais également les villes de province comme Larissa : entre 2005 et 2016, le nombre de permis de construire délivrés par la municipalité a chuté de 1 700 à moins de 200 (Figure 2).

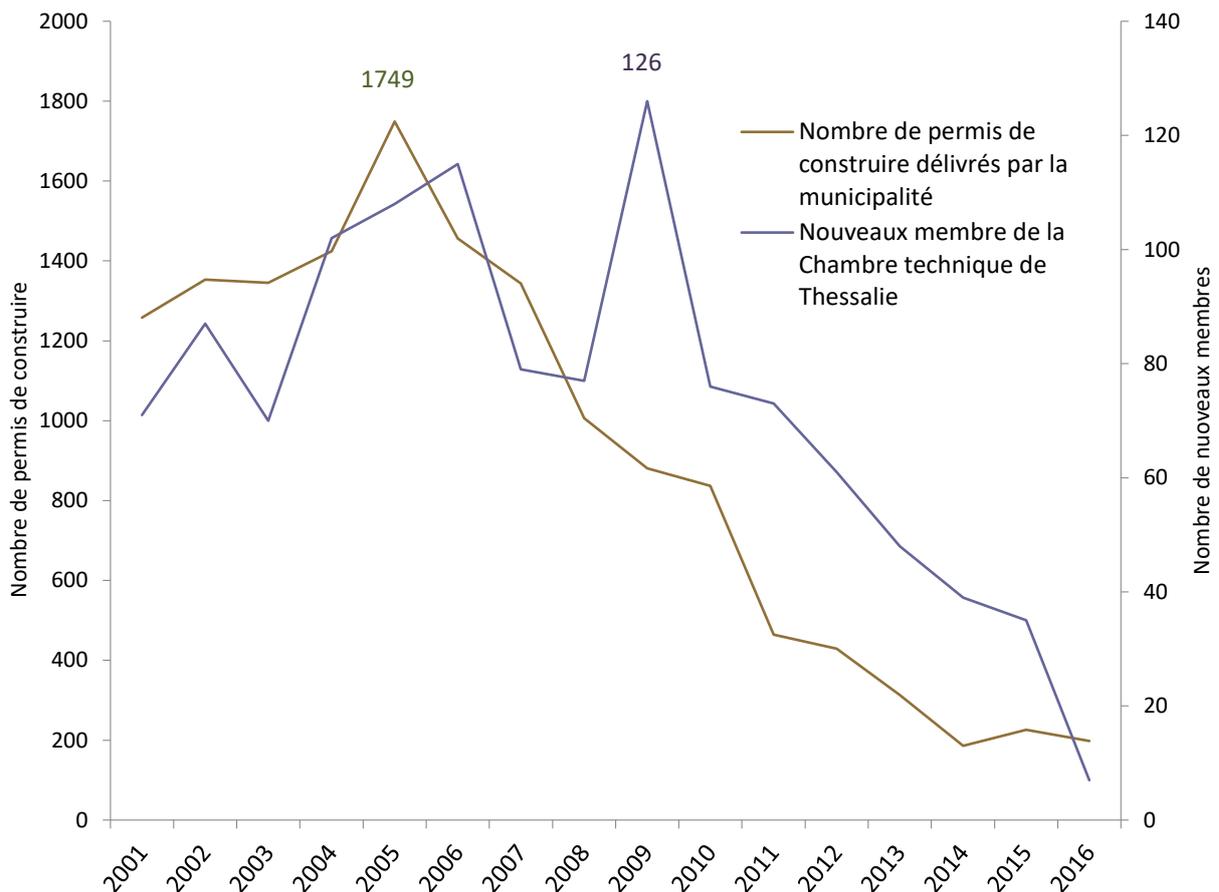


Figure 2 : Déclin de l'activité de construction à Larissa depuis 2005. Source : Chambre technique de Thessalie, première publication dans la revue *Geography*<sup>29</sup>. Réalisation : Cécile Coudrin, 2017.

### 3) Crise de l'austérité budgétaire au niveau national et local

Les mémorandums sur la dette négociés avec la *troïka* – 2010, 2011 et 2015 – se sont accompagnés de politiques d'austérité drastiques. Cette crise de la dette reposerait sur une configuration de développement inégal à plusieurs échelles<sup>30</sup> et n'est ainsi pas étrangère aux

<sup>27</sup> D. EMMANUEL, « The Greek System of Homeownership and the Post-2008 Crisis in Athens », *Région et Développement* 2014, n° 39, p. 167-182.

<sup>28</sup> M. SKOUFOGLOU, « Urbanization and Counter-Urbanization in Greece in the Context of the Crisis », *The American Association of Geographers Annual Meeting* 2017.

<sup>29</sup> C. COUDRIN, « Larissa and the global financial crisis: a Greek middle-sized city after the burst of speculative urbanization », *Geography* 2020, n° 105(2).

<sup>30</sup> C. HADJIMICHALIS, « Uneven Geographical Development and Socio-Spatial Justice and Solidarity: European Regions after the 2009 Financial Crisis », *European Urban and Regional Studies* 18, n° 3, 1 juillet 2011, p.254-74.

rapports de domination qui sont au cœur de la relation de dette<sup>31</sup>. Les dépenses publiques de la Grèce ont baissé d'environ 30 % entre 2009 et 2017<sup>32</sup>, entraînant des difficultés d'accès aux soins et à l'éducation et creusant la précarité des familles dépendantes des pensions de retraite. La crise de la dette et de l'austérité revêt une dimension nationale. En témoigne l'épisode traumatique de l'instauration des contrôles de capitaux en juin 2015 qui a engendré une ruée aux guichets des banques à travers le territoire. La diminution des dotations aux collectivités a reconfiguré les modalités d'action publique à l'échelle locale, même à Larissa où la municipalité se trouvait dans une position plus favorable en raison d'un endettement faible durant les années 2000.

## B) Méthodologie d'étude du régime de visibilité : terrains d'observation et entretiens semi-directifs

La multi-dimensionnalité et multi-scalarité de la crise pose la question de l'« advenue au visible »<sup>33</sup> de la crise au niveau local. Cette notion, définie par Michel Lussault comme « une présentation au regard » intègre à la fois les éléments visibles de l'espace matériel et les éléments de représentation que sont les images ou les figures iconographiques.

Les dimensions présentationnelles et représentationnelles du régime de visibilité de la crise grecque sont explorées dans une enquête en deux volets. Le premier est un ensemble de terrains d'observation : parcours urbains à vélo et à pied accompagnés de prises de photographie ou de relevés de terrains. Le second volet consiste en des entretiens semi-directifs auprès des habitants de Larissa. Le panel des 21 enquêtés comprend des habitants de la ville, mais aussi des informateurs privilégiés du milieu politique, immobilier, et journalistique<sup>34</sup> (voir Figure 3).

Tableau 1 : Liste des entretiens. Réalisation : Cécile Coudrin, 2021.

Acteurs institutionnels		Secteur immobilier - construction	
1	Établissement public	13	Ingénieur
2	Collectivité territoriale	14	Architecte
3	Collectivité territoriale	15	Mécanicien
4	Collectivité territoriale	16	Architecte
5	Collectivité territoriale		
6	Association & fondation	Salariés et employés	
7	Association & fondation	17	Employée (distribution)
Commerçants et indépendants		18	Journaliste
8	Professionnel de la justice	19	Professeur ou enseignante
9	Professionnelle de la justice	20	Professeur ou enseignante
10 & 11	Commerçants	21	Professeur ou enseignant
12	Professionnelle de la santé		

<sup>31</sup> D. GRAEBER, *Debt: the first 5,000 years*, Melville House, 2014.

<sup>32</sup> Source : Eurostat, calcul effectué sur les dépenses publiques réelles.

<sup>33</sup> J. LEVY, *loc. cit.*

<sup>34</sup> Ces entretiens ont été réalisés en anglais, en français, ou avec un interprète (grec - anglais).

L'exploitation des entretiens a consisté à en extraire les passages évoquant des éléments visuels de la crise localisés dans différents espaces de la ville (voir Figure 4). Ces éléments ressortaient de façon spontanée au cours des entretiens ou à la suite d'une question telle que « *Qu'est-ce qui a changé selon vous dans votre quartier à la suite de la crise ?* ». Cette étude représentationnelle vise ainsi à rendre compte des éléments perçus comme signifiant la crise par les enquêtés et n'aborde pas la question des modalités de production culturelle et iconographique de ces signes.

L'objectif est une mise en regard du matériau collecté au sein des deux volets méthodologiques. Les signes qui sont associés à la crise dans les représentations des habitants disent à la fois les symboles associés à la crise, mais aussi une mémoire du lieu qui informe l'observateur étranger. La connaissance du passé d'un lieu, par l'appel à la mémoire habitante ou par une comparaison temporelle, permet d'identifier les dynamiques d'effacement qui échapperaient au terrain d'observation.

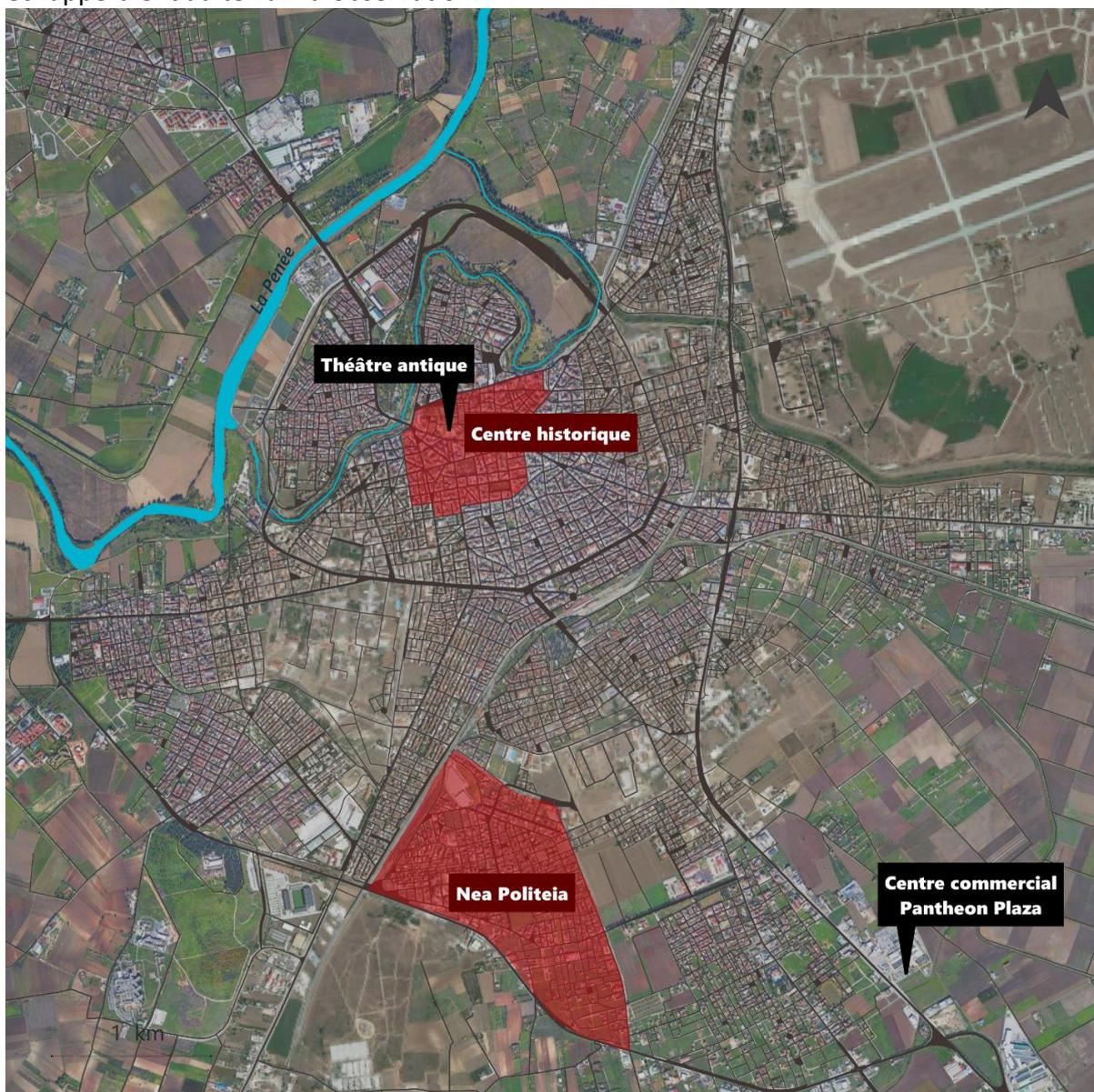


Figure 4 : Espaces cités lors des entretiens ou relevés lors de l'enquête de terrain. Réalisation : Cécile Coudrin, 2021.

### III) Commerces et constructions : signes de l'abandon et signes polyvalents

#### A) Les traces d'une frénésie immobilière arrêtée

Le cadastre morcelé des banlieues résidentielles laisse à voir des programmes immobiliers de 3 ou 4 étages construits sur le mode de la contreprestation<sup>35</sup> et de grandes villas postmodernes séparées par des parcelles en friches parfois grillagées. À Nea Politeia, au sud de la ville, les constructions arrêtées avant leur achèvement sont nombreuses. En raison de la pratique répandue de l'auto-construction dans le contexte grec<sup>36</sup>, les chantiers se font par étapes, selon les capacités de financement des ménages et les projets personnels. Dans ce cas de figure, certaines surélévations restent inachevées, mais le premier étage est habité.

Cependant, dans d'autres cas, les maisons sont inhabitées et les traces de l'usure sont visibles (Figure 5). La dimension de ces maisons, hautes de 2 ou 3 étages, suggère le faste de la période d'avant crise. La présence de ces chantiers arrêtés brutalement est un signe des difficultés dans le secteur de la construction, du côté des constructeurs, des promoteurs, mais également du côté des ménages.



Figure 5 : Constructions arrêtées à Nea Politeia, dans la périphérie Sud de Larissa. Réalisation : Cécile Coudrin, 2017.

#### B) Le commerce, point de repère dans l'appréciation des impacts de la crise

La fermeture des commerces et l'évolution de l'offre commerciale sont des signes servant de point de repère de la crise pour la plupart des enquêtés. Ils notent des évolutions dans le paysage commercial de la ville, au niveau du nombre de commerces ouverts et de la gamme des magasins. Alors qu'un enquêté note que Larissa avait, avant la crise, des boutiques de luxe qui lui donnaient l'image d'une ville prospère, d'autres soulignent le rôle nouveau des grandes enseignes de distribution alimentaire et de prêt-à-porter. Trois exemples illustrent la complexité d'une interprétation de la crise à partir des signes qu'elle laisse au niveau des commerces.

##### 1) La désaffectation du centre commercial Pantheon Plaza

<sup>35</sup> La contreprestation est une modalité de montage d'une opération de promotion immobilière reposant sur un accord entre le propriétaire du terrain et le promoteur : ce dernier fournit au propriétaire une partie de la surface habitable construite, en échange de la cession de la propriété du terrain pour sa construction.

<sup>36</sup> L. LEONTIDOU, *The Mediterranean City in Transition: Social Change and Urban Development*, Cambridge University Press, 1990.

Le Pantheon Plaza, un centre-commercial abandonné quelques années après son inauguration, est un signe emblématique de la crise cité par de nombreux enquêtés. Son immense parking et ses vastes allées désertes (Figure6) incarnent le contraste présence-absence de la trace de l'abandon porté à un paroxysme au moment de l'enquête de terrain en 2017<sup>37</sup>. Le centre commercial évoque, d'un côté, la période faste de Larissa d'avant la crise, marquée par la présence d'investisseurs étrangers, des mobilités de loisir centre-périphérie et des dépenses ostentatoires, et, de l'autre, le retournement de la conjoncture économique laissant un gouffre entre les ambitions du projet et les possibilités de consommation des habitants. Le site est associé à une symbolique de la mort chez cet enquêté : « *Ça fout la trouille là-bas ! [...] Il y avait un cinéma, des commerces, un centre commercial quoi ! Et maintenant, c'est mort.* » (14).



**Figure 6 : Vue extérieure et intérieure du centre commercial Pantheon Plaza.** Réalisation : Cécile Coudrin, jeudi 16 mars 2017, 14 h.

## 2) L'avènement des cafés du centre-ville

Le centre-ville montre des signes qui, au premier abord, ne paraissent pas significatifs de la crise : les terrasses regorgent de cafés. « *Tu vas voir plein de personnes dehors, assises à boire des cafés et cela te donne l'impression que... qu'ils ont de l'argent, qu'ils sont bien, mais ce n'est pas comme ça.* » (14). Les cafés ont connu un regain d'affluence avec la crise et se sont multipliés à Larissa. S'asseoir avec ses proches autour d'une boisson chaude est un des loisirs accessibles pour des budgets contraints par le chômage. Les origines de la popularité des cafés du centre-ville sont bien à chercher du côté de la crise, qui a reconfiguré les pratiques de consommation. Cependant, les cafés sont également le signe d'un renouveau économique du centre-ville, reconnu par la plupart des enquêtés. Ce signe suggère une réurbanisation de la ville : les activités récréatives et économiques se seraient concentrées dans le centre historique ; plusieurs enquêtés évoquent un « rétrécissement » de la ville.

<sup>37</sup> Le centre commercial a depuis été racheté et a réouvert après rénovation en 2018 sous le nom de Fashion City Outlet.

#### IV) Crise invisible ? Crise effacée, occultée ou relativisée

##### A) L'effacement des traces de la crise avec la rotation commerciale

Le renouveau commercial du centre-ville occasionne un effacement des traces de la crise : selon cette enquête, « depuis un ou deux ans, on voit des magasins qui ouvrent de nouveau ! » (9). Si la vacance commerciale est encore présente dans le centre-ville, dans certaines rues péricentrales, la plupart des magasins des grandes rues commerçantes sont ouverts.

Afin d'estimer l'ampleur de l'effacement des traces visuelles de la crise que sont les commerces fermés, un recensement des commerces a été réalisé dans deux rues du centre-ville (Figure 7) et comparé à un recensement effectué en 2012 par Aspa Gospodini<sup>38</sup>. Sur les 16 commerces fermés en 2012 dans la rue Patroklou du centre de Larissa, 14 avaient réouvert en 2017. Le paysage de la rue Vénizélou s'avérait beaucoup plus contrasté : quelques commerces avaient fermé à l'est, de nombreux commerces étaient restés fermés à l'ouest de la rue. Cela malgré la volonté municipale de créer une nouvelle centralité autour du théâtre antique. L'exemple de la rue Patroklou montre la vitesse potentielle de l'effacement des signes de la crise : alors que la vacance commerciale a été très importante à l'éclatement de la crise, elle est aujourd'hui très faible.

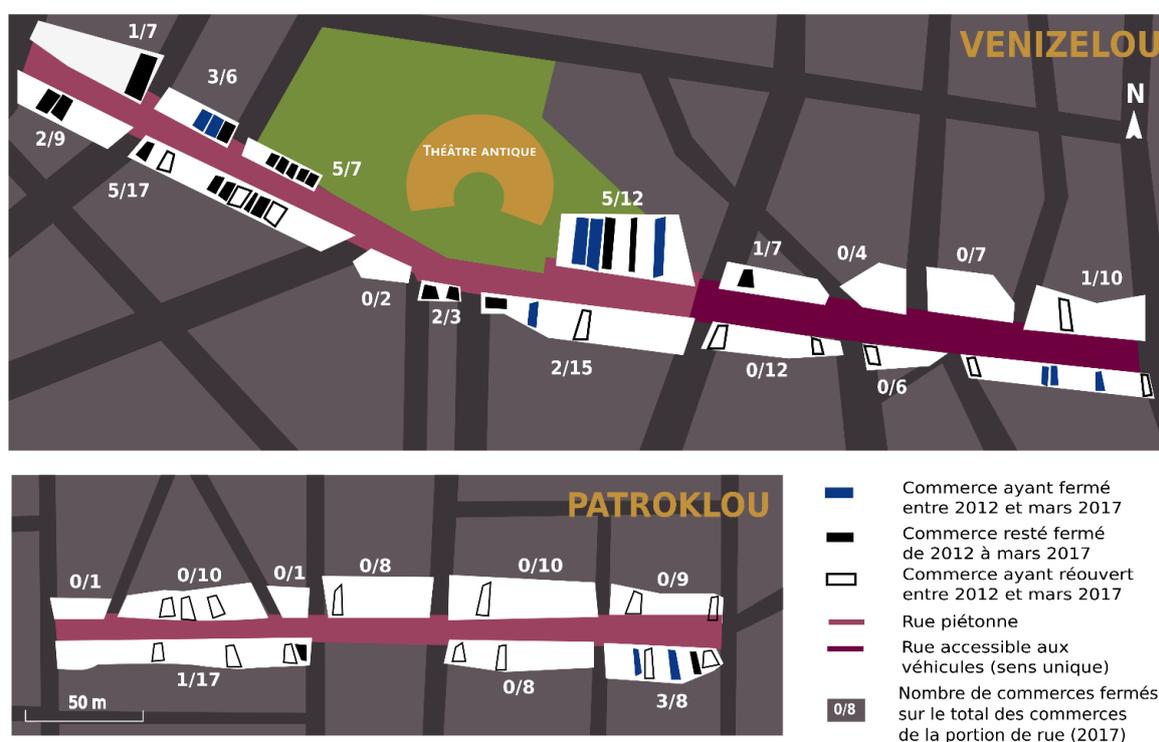


Figure 7 : Le commerce fermé dans deux rues du centre-ville, un signe de la crise sujet à l'effacement<sup>39</sup>. Réalisation : Cécile Coudrin, 2017.

<sup>38</sup> A. GOSPODINI, « Economic Crisis and the Shrinking Greek Cities », *International Conference on Architecture and Urban Design*, 2013.

<sup>39</sup> La vacance commerciale autour du théâtre antique s'explique par la préemption des locaux par la municipalité dans le cadre d'un projet d'aménagement pour mettre en valeur sa qualité patrimoniale.

## **B) Le repli sur l'espace privé et le jeu des fausses apparences dans l'espace public**

À Larissa, où la société urbaine mobilise des liens sociaux forts, la crise se vit dans les espaces privés ou communautaires : la famille, la communauté religieuse et de voisinage sont les relais principaux pour faire face à la crise. À une question sur son impression sur les évolutions dans son quartier avec la crise, cette enquêtée répond « *[je] ne [sais] pas ce qu'ils font exactement dans leur maison* » (13). La visibilité de la crise peut ainsi rester en grande partie cantonnée à l'espace privé et domestique.

Cette possibilité alimente chez les habitants de Larissa des stratégies d'invisibilisation de leur condition financière. Associée à un sentiment de honte par les enquêtés, celle-ci est perçue comme une attitude propre à la culture grecque, davantage présente chez les personnes ayant connu une mobilité sociale descendante forte avec la crise. La distribution d'aide alimentaire, ou les soupes populaires, cristallisent ces angoisses : « *Je connais des gens qui vont à l'église, à la charité, pour de la nourriture, pour des habits mais... ils le cachent. [...] C'était des gens qui avaient du revenu, des maisons, des voitures, et maintenant... [...] ils ne veulent pas en parler.* » (1).

Malgré des stratégies pour cacher sa pauvreté en soignant les apparences, certains signes ne sont pas trompeurs selon les enquêtés. L'habillement et l'esthétique des dents sont mentionnés comme d'autres signes frappants de la crise économique.

## **C) Une perception faible de l'intensité de la crise à Larissa en comparaison avec les autres villes**

Selon les enquêtés, si le sans-abrisme constitue un élément de l'environnement visuel de la crise, il concerne peu Larissa en comparaison avec Athènes où de nombreuses personnes se sont trouvées à la rue<sup>40</sup>. Plusieurs entretiens ont ainsi commencé par l'appréciation d'une invisibilité de la crise, constat qui repose sur une comparaison avec les conséquences de la crise dans d'autres villes. Les habitants de Larissa, liés par leurs réseaux familiaux et relationnels aux villes de Thessalonique ou d'Athènes, ont souvent mobilisé la comparaison : « *Tu sens quand même la différence c'est que quand tu vas à Athènes t'as vraiment l'impression d'une ville qui est en souffrance.* » (19).

La perception de la crise à Larissa est ainsi modelée par l'expérience d'autres territoires. Une enquêtée a souligné le manque d'entretien des voies publiques comme un signe de la crise, prenant appui sur l'exemple de Rhodes. Ces observations sont en partie trompeuses : selon les acteurs institutionnels locaux, le sans-abrisme se serait développé avec la crise amenant à la construction d'un centre d'accueil.

## **Conclusion**

---

<sup>40</sup> O. THEODORIKAKOU, A. ALAMANOU et K. KATSADOROS, « "Neo-homelessness" and the Greek crisis », *European Journal of Homelessness* 2013, n° 7(2), p. 203-210.

Considérant les problématiques associées à la notion de paysage de crise, l'étude visait à rendre compte du régime de visibilité de la crise grecque au niveau local à travers l'analyse des signes de la crise, perçus par les habitants et relevés dans l'environnement urbain de Larissa en 2017. Le paysage de crise apparaît comme un paysage de et en transition évoluant avec les dynamiques de réappropriation de l'espace qui se présentent différemment à l'échelle intra-urbaine.

Les périphéries urbaines de Larissa comprennent les signes les moins équivoques de la crise, les commerces fermés et les constructions arrêtées, traces de l'abandon. Par l'agencement de ces signes, des paysages de crise peuvent se former pour un observateur. Le centre-ville montre des signes polyvalents avec une affluence dans les cafés et une vacance commerciale limitée à certaines rues. L'effacement des traces de la crise dans le centre-ville, accompagnée par les politiques publiques, façonne des paysages urbains où les signes de la crise sont estompés. Avec les stratégies de dissimulation et le repli sur l'espace privé, ces dynamiques informent des modalités publiques et privées d'invisibilisation et de prise en charge des effets de la crise au niveau local. La modalité comparative utilisée par les enquêtés pour appréhender les signes de la crise à Larissa montre que la perception des paysages urbains est modelée par l'expérience d'autres espaces. La perception d'espaces abandonnés dépend également d'un habitus<sup>41</sup> et d'une iconographie culturelle et médiatique : plusieurs enquêtés ont évoqué le rôle de la télévision dans leur regard sur la crise.

L'étude du régime de visibilité des crises bénéficierait ainsi d'analyses supplémentaires sur la construction sociologique, culturelle et médiatique des images de crise. Parmi les éléments relevés dans les entretiens, la nostalgie de l'animation du centre-ville ou la peur associée au Pantheon Plaza invitent à mettre en place les méthodes associées à la géographie des émotions, comme la marche et la dérive urbaines<sup>42</sup>. L'identification des signes de la crise dans l'environnement urbain permettraient de quantifier et de qualifier les dynamiques de crise dans un espace grâce à des relevés de terrain et à la mémoire habitante. L'association d'approches réalistes et subjectivistes pourraient aider à mieux comprendre comment se dessinent des paysages de crise.

---

<sup>41</sup> M. ADAM et L. MESTDAGH, « Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain », *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement* 2019, n° 43.

<sup>42</sup> C. OLOUKOI, « La marche urbaine : un outil pour appréhender les émotions à Johannesburg », *Carnets de géographes* 2016, n° 9.

### 3. La représentation de l'espace, un outil de gestion des crises

# L'espace urbain et son appropriation : causes et conséquences de la crise aragonaise de 1591-1593.

**Kassandra ASLOT**

Doctorante en civilisation hispanique  
Université Sorbonne Nouvelle, CRES-LECEMO

Les aspects spatiaux de la révolte aragonaise de 1591 ont fait l'objet de récentes études de la part de l'hispaniste Paloma Bravo et de l'historienne Héroïse Hermant, qui ont chacune publié un article sur la question en 2017<sup>1</sup>. L'analyse spatiale a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années en sciences humaines, et nous invite donc à réinterroger les sujets historiques, notamment les crises. Comme l'indique Yann Richard à l'entrée « Conflit » du glossaire en ligne *Hypergé*<sup>2</sup>, la territorialité est très souvent liée à l'explosion de conflits, plus ou moins violents ; une territorialité qui s'exprime au travers de la convoitise et de l'appropriation de l'espace. Cette dernière notion est même selon Roger Brunet « la principale source des conflits »<sup>3</sup>.

Paloma Bravo et Héroïse Hermant ont bien montré que l'appropriation de l'espace, et sa réappropriation, furent des enjeux majeurs du conflit qui opposa les représentants du roi aux sujets de Saragosse. Ainsi, ce ne fut pas l'arrestation d'Antonio Pérez, ancien secrétaire du roi Philippe II, qui déclencha la révolte du 24 mai 1591 mais son transfert de la prison de la Manifestation au palais de l'Aljaferia qui abritait les cellules de l'Inquisition. Alors que l'ancien secrétaire s'était réfugié en Aragon pour échapper aux poursuites du monarque, celui-ci fit appel au Saint Office pour récupérer le fugitif qui bénéficiait, à Saragosse, de la protection du *Justicia*, le plus haut magistrat aragonais, garant du respect du système politique et des lois du royaume. L'Inquisition étant la seule institution à se placer au-dessus de la juridiction du *Justicia*, Philippe II y fit appel pour assurer le procès d'Antonio Pérez. Le 24 mai 1591, la tentative de récupération du prisonnier par les inquisiteurs, sur ordre du roi, fut considérée comme une violation des *fueros* (fors en français), les lois du royaume.

Nous nous interrogerons donc sur le rôle de l'espace, et plus précisément le rôle du rapport des différents acteurs à l'espace aragonais, dans le déclenchement et la résolution de la crise de 1591. Partant des analyses de Paloma Bravo et Héroïse Hermant relatives à Saragosse, nous rappellerons dans un premier temps la dimension spatiale des enjeux de pouvoir dans la ville à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En nous centrant sur l'appropriation matérielle et idéale de l'espace urbain de Saragosse par les Aragonais et leur monarque, nous montrerons également que cette crise permit la mise en place de stratégies de réappropriation de l'espace urbain, pensée comme l'imposition de la marque du pouvoir du roi sur la ville.

---

<sup>1</sup> P. BRAVO, « L'occupation de l'espace urbain par les insurgés de Saragosse : enjeux symboliques et stratégiques des révoltes des 24 mai et 24 septembre 1591 », in P. BRAVO et J. C. D'AMICO (dir.), *Territoires, lieux et espaces de la révolte (XIV-XVIII siècles)* (p. 89-107), EUD, 2017 ; H. HERMANT, « (Dé)fragmentation d'un espace urbain insurgé et réprimé. Saragosse 1591-1592 », *Cahiers de la Méditerranée*, 2017, n° 95, p. 235-252.

<sup>2</sup> Y. RICHARD, « Conflit », *HYPERGEO*, 2014, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article549>.

<sup>3</sup> R. BRUNET, « Appropriation spatiale », in R. BRUNET, R. FERRAS et H. THÉRY (dir.), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* (3e éd., p. 40), RECLUS La documentation Française, 1993, p. 40.

## I) L'espace aragonais : appropriation affective et appropriation par les lois

L'appropriation de l'espace et ses enjeux dans le déclenchement et la résolution de la crise seront au centre de notre étude. C'est pourquoi la typologie différenciant l'appropriation à dominante matérielle (usage exclusif, usage autonome, contrôle de l'espace) et l'appropriation à dominante idéale (attachement affectif, appropriation symbolique), élaborée par Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll<sup>4</sup>, nous servira d'appui.

Signalons pour commencer, en suivant les deux géographes, que la dimension affective de l'appropriation de l'espace donne naissance au sentiment d'appartenance d'un individu à ce même espace et donc à la communauté qui l'habite<sup>5</sup>. Or, les transformations territoriales de l'Espagne à partir du XVI<sup>e</sup> siècle provoquèrent l'émergence d'un double sentiment d'appartenance : à la *patria chica*, le royaume voire la ville d'origine, et à la Monarchie Catholique, élevée au rang de *patria communis*<sup>6</sup>. Alors que le monarque cherchait à promouvoir une identité et une solidarité nationales liées au concept de Monarchie Catholique, l'attachement affectif au territoire et à la ville d'origine se fit de plus en plus prégnant. Les allégeances multiples à l'Empire, à la Monarchie, à la Couronne et au Royaume d'Aragon donnèrent lieu à un repli sur soi, à une revendication identitaire liée au sol, à la ville de naissance alors considérée comme la « patrie »<sup>7</sup>.

L'extension territoriale de la Monarchie Catholique poussa Philippe II à œuvrer pour la mise en place d'un système centralisé et unifié sur le modèle de la Castille qui offrait plus de libertés et de pouvoir au roi. Toutefois, la volonté du monarque d'étendre les systèmes politiques et juridiques castillans à la Couronne d'Aragon provoqua une réaction inverse de rejet de la Castille et de construction d'une identité propre, indépendante et autonome. Cette identité aragonaise se construisit autour d'une revendication des particularismes juridiques locaux et d'une idéalisation de l'histoire et du territoire du royaume à travers des processus de mythification des origines et de la période de Reconquête du territoire suite à l'invasion maure. L'espace aragonais, délimité par ses frontières et l'aire juridictionnelle de ses lois, devint l'un des fondements de l'identité de son peuple.

Ainsi, le lien affectif, d'appartenance qui unissait les Aragonais à leur territoire s'établit par le truchement des lois. En effet, l'identité spatiale de l'Aragon se constitua au XVI<sup>e</sup> siècle autour des *fueros* : les territoires faisant partie de l'Aragon étaient ceux qui étaient régis par ses lois<sup>8</sup>.

---

<sup>4</sup> F. RIPOLL et V. VESCHAMBRE, « Introduction. L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », *Noréis* 2005, n° 195, <http://journals.openedition.org/noréis/477> ; F. RIPOLL et V. VESCHAMBRE, « L'appropriation de l'espace : Une problématique centrale pour la géographie sociale », in R. SECHET et V. VESCHAMBRE (dir.), *Penser et faire la géographie sociale* (p. 295-304), Presses Universitaires de Rennes, 2006 ; F. RIPOLL et V. VESCHAMBRE, « Appropriation (de l'espace) », *HYPERGEO* 2014, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article602> ; voir aussi V. VESCHAMBRE, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO* 2014, n° 21, p. 73-77.

<sup>5</sup> « L'attachement affectif ou, plus profondément encore, ce que l'on pourrait appeler l'appropriation « existentielle ». Il s'agit du sentiment de se sentir à sa place voire chez soi quelque part. Ce sentiment d'appropriation se transforme alors en sentiment d'appartenance. Le rapport aux lieux est vécu comme réciproque : un lieu est à nous parce qu'on est à lui, il fait partie de nous parce que nous faisons partie de lui », F. RIPOLL et V. VESCHAMBRE, « Introduction... », *op. cit.*, p. 5.

<sup>6</sup> P. BRAVO, « Identité et identification: discours identitaire et rhétorique patriotique dans les textes de la révolte aragonaise de 1591 », *Textes et contextes* 2016, n° 11. <https://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=897&lang=en>.

<sup>7</sup> Cette affirmation identitaire est perceptible dans la multiplication des chorographies à cette époque. En lieu et place des traditionnelles histoires universelles, les historiens s'intéressèrent à l'histoire locale. Sur cette question, voir S. QUESADA, *La idea de ciudad en la cultura hispana de la Edad Moderna*, Edicions Universitat Barcelona, 1992.

<sup>8</sup> Voir E. JARQUE MARTÍNEZ et J. A. SALAS AUSÉNS, « El fuero hace nación: fundamentos de la identidad aragonesa en la edad moderna », *Hispanística XX* 2009, n° 26, p. 11-28 ; P. BRAVO, *loc.cit.*

Or, ces dernières inscrivait et fixaient les règles d'appropriation de certains espaces en interdisant l'accès à certaines catégories de personnes.

Ainsi, le *Fuero de la Manifestación* règlementait le processus activé par un accusé pour se protéger d'un jugement arbitraire. La Manifestation consistait à se placer sous la protection du *Justicia* d'Aragon en étant emprisonné dans la prison de Saragosse appelée « Prison de la Manifestation », le temps que le magistrat étudie le bien-fondé de l'accusation. Or, selon cette loi, la prison était interdite au roi et à ses représentants<sup>9</sup>. Il s'agit là d'un cas d'appropriation d'un espace carcéral représentatif du pouvoir aragonais par l'exclusion pure et simple du pouvoir royal. L'ancrage juridique de cette interdiction explique pourquoi les habitants de Saragosse considèrent comme une violation de leurs lois l'entrée des inquisiteurs dans la prison du *Justicia* pour y récupérer Antonio Pérez<sup>10</sup>.

Il est important de se pencher sur la symbolique qui entourait cette prison, parfois appelée par les Aragonais « prison de la liberté ». Au-delà de la violation d'une loi, la présence des représentants du roi dans cet espace fut interprétée comme le signe d'un désir de suppression du système des fors aragonais dans sa totalité. En effet, la prison de la Manifestation était, pour les habitants de Saragosse, le symbole spatial de la juridiction et du pouvoir du *Justicia*. En s'attaquant à l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte de la prison, les inquisiteurs et le roi s'attaquaient en réalité aux privilèges du Grand Juge et, de cette manière, au système juridique aragonais étant donné que le *Justicia* en était le plus haut représentant. Une assimilation s'opéra ainsi entre l'espace, le magistrat qui en avait la juridiction et le système juridique qu'il représentait.

L'appropriation exclusive et le contrôle de l'espace urbain de Saragosse par les représentants de la ville et du royaume furent sans doute facilités par l'absence physique du roi et de ses ministres dans l'enceinte des murailles. En effet, à l'absentéisme d'un roi qui avait fixé la capitale et sa résidence à Madrid depuis 1561 et qui se rendait peu dans le royaume d'Aragon, répondait l'absence d'un édifice représentatif d'un pouvoir royal délégué. Les officiers et magistrats royaux étaient présents dans la capitale aragonaise qui accueillait le tribunal de la *Real Audiencia*, émanation de la juridiction royale, mais aucun espace ne leur était entièrement consacré dans la mesure où ils se partageaient le palais de la Députation. Or, cet édifice avait été construit en 1461 pour devenir le siège des députés du royaume<sup>11</sup>. Bien que le grandiose bâtiment fût rapidement investi par les représentants d'autres pouvoirs, son nom ne put que favoriser une mise en relation avec le pouvoir régnicole, comme nous le rappelle le chroniqueur Lupericio Leonardo de Argensola : « *Destos diputados toma nombre el palacio que hai en Zaragoza, que se llama la diputación, donde cada dia tienen consistorio, y tratan de las cosas pertenecientes á su cargo ; aunque también en esta casa se junta el justicia de Aragón y sus lugartenientes; y en nombre del rei un ministro, que aqui llaman el regente, tiene*

---

<sup>9</sup> « Y quanto a los oficiales Reales de su Magestad, que estan prohibidos entrar en la dicha carcel, para hazer en Ella exercicio alguno de jurisdiccion » (« Et quant aux officiers royaux de sa Majesté, ils ont interdiction d'entrer dans ladite prison, pour exercer une quelconque juridiction », nous traduisons), *Fueros, Observancias y Actos de Cortes del reino de Aragón*. Edición facsimilar de la de Pascual Savall y Dronda y Santiago Penén y Debesa, El Justicia de Aragón : IberCaja 1991, p. 399.

<sup>10</sup> Les inquisiteurs étaient alors considérés comme des représentants du roi étant donné qu'en 1478 les Rois Catholiques avaient obtenu du Pape le droit de désignation des officiers de l'Inquisition. Voir J. PÉREZ. *Brève histoire de l'Inquisition en Espagne*, Texto, 2002, p. 38-39.

<sup>11</sup> E. JARQUE MARTÍNEZ, et J. A. SALAS AUSENS, « La Diputación aragonesa en el siglo XVI », *lus fugit: Revista interdisciplinar de estudios histórico-jurídicos* 2001, n° 10-11, p. 292.

*audiencia pública; y el zalmedina [...], que es juez ordinario de la ciudad, tiene también su audiencia* »<sup>12</sup>.

Outre l'absence d'un siège du pouvoir royal à Saragosse, un autre édifice représentatif de l'autorité du monarque était absent dans la ville : la prison royale. En effet, deux prisons civiles étaient présentes dans la ville et se faisaient face sur la Porte de Tolède qui donnait sur la place du Marché : la prison municipale et la prison du *Justicia*. Le roi ne bénéficiait pas d'un espace d'emprisonnement dédié, bien qu'il pût utiliser la prison municipale à sa guise.

Le seul espace entièrement dédié au pouvoir du Prince à Saragosse restait donc le palais de l'Aljafería, ancienne demeure royale devenue siège du tribunal de l'Inquisition en 1485. L'Inquisition était alors considérée comme une émanation du pouvoir castillan, elle était l'une des rares institutions à être présente dans les deux couronnes, Castille et Aragon, et les inquisiteurs étant désignés par le monarque, ils furent considérés comme des ministres royaux<sup>13</sup>. Toutefois, le palais inquisitorial se trouvait en-dehors des murs de la ville. Le roi était donc symboliquement et physiquement absent de Saragosse, ce qui, selon plusieurs chroniqueurs, fut la principale cause du désordre<sup>14</sup>.

Il semble également important de signaler que, bien que les révoltes des 24 mai et 24 septembre marquassent les points forts des tensions de 1591 à Saragosse, les événements dont les répercussions furent les plus significatives furent l'implication de l'armée castillane de Philippe II dans le processus de retour à l'ordre et, surtout, la résistance aragonaise face aux soldats royaux. Une nouvelle fois, l'entrée des représentants du roi sur le sol aragonais fut considérée comme une violation des lois et de l'espace du royaume. Les révoltés s'appuyèrent sur le *fors de Generalibus Privilegiis Regni Aragonum* pour constituer une armée. Cette loi, qui remonte au XVe siècle, protégeait le royaume des invasions extérieures et obligeait ses représentants à le défendre par les armes<sup>15</sup>. L'utilisation de cette loi pour résister à l'armée royale montre bien qu'à cette époque les Aragonais se sentaient étrangers aux Castillans qu'ils considéraient comme des envahisseurs, n'étant pas autorisés à fouler l'espace qu'ils s'étaient appropriés et qu'ils défendaient en s'appuyant sur les fors.

---

<sup>12</sup> L. LEONARDO DE ARGENSOLA, *Información de los sucesos del Reino de Aragón en los años de 1590 y 1591: en que se advierte los yerros de algunos autores*, Imprenta Real, 1808, p. 14. (« Le palais qui se trouve à Saragosse, que l'on appelle la Députation, a pris le nom des députés qui s'y réunissent chaque jour et traitent des affaires qui incombent à leur charge ; bien qu'il y ait aussi dans cette maison le *Justicia* d'Aragon et ses lieutenants ; et au nom du roi un ministre, que l'on appelle ici régent, y tient une audience publique ; et le *zalmedina* [...] qui est le juge ordinaire de la ville, y tient aussi son audience », nous traduisons).

<sup>13</sup> Voir note 9.

<sup>14</sup> G. DE CÉSPEDES Y MENESES, *Historia apologética en los sucesos del Reyno de Aragon y su ciudad de Çaragoça, años de 91 y 92*, J. de Lanaja y Quartanet, 1622, p. 158.

<sup>15</sup> *Fueros*, *op.cit.*, p. 21.

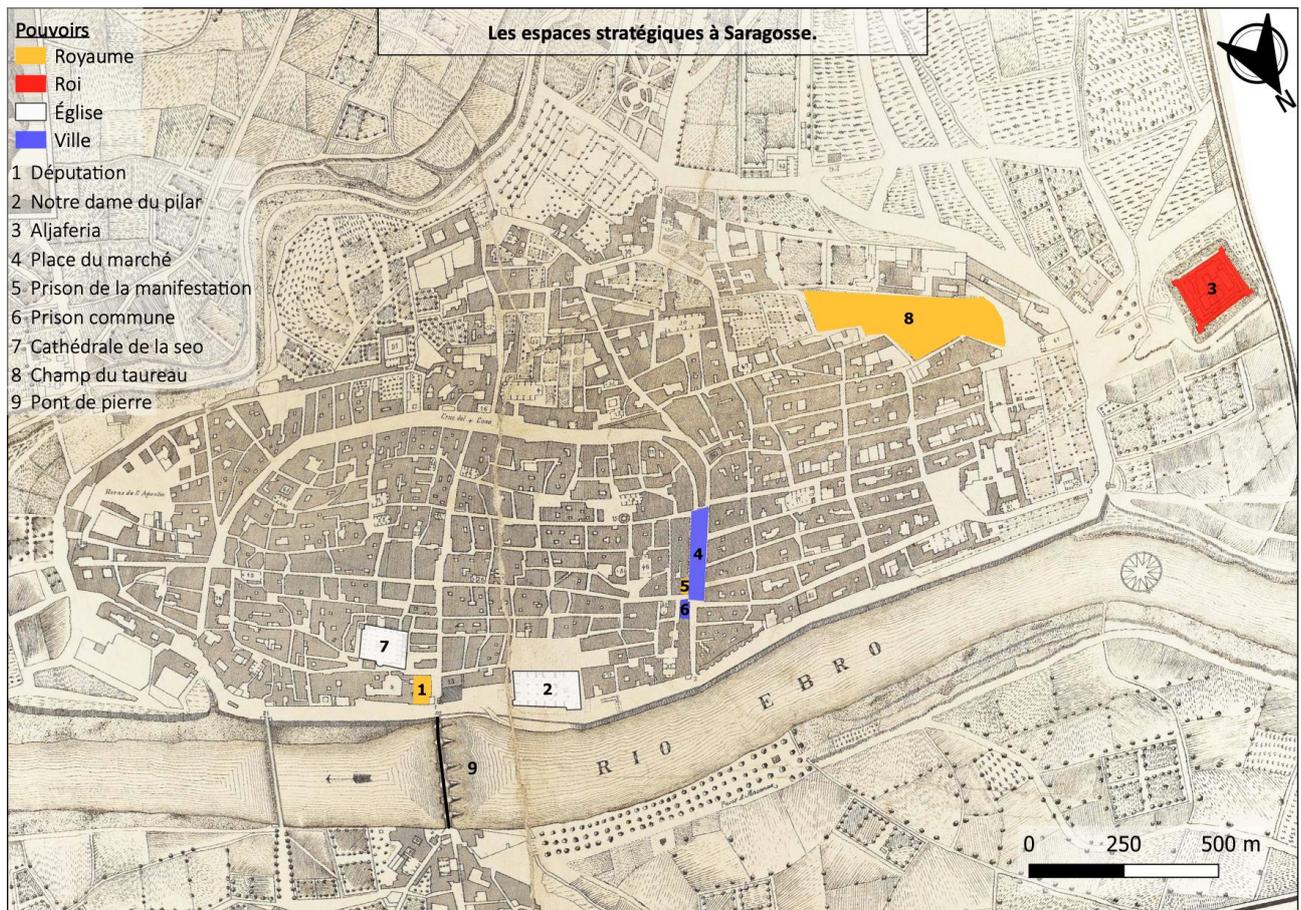


Figure 1 : Les espaces stratégiques à Saragosse. Source : *Plano y Vista de la Ciudad de Zaragoza por el Septentrion*, 1734, Carlos Casanova/Juan Mora Insa, AHPZ, MF\_MORAIND/0579. Réalisation : Maxime Clerc, Institut Supérieur de l'Environnement, Versailles.

## II) La réappropriation de la ville par le roi : la fortification de l'Aljaferia

L'espace fut de nouveau au centre de la résolution de la crise et de la répression des rebelles. Le roi réaffirma son pouvoir sur la ville en y imposant sa marque. L'espace urbain put ainsi témoigner durant de longues années de la crise vécue au travers du vide laissé par les maisons des insurgés, rasées après qu'ils furent exécutés sur la place du Marché, mais aussi par la présence des têtes coupées de ces derniers qui furent disséminées dans la ville, accompagnées d'écriteaux expliquant leurs délits comme autant de mises en garde pour le peuple (Figure 2). Les habitants de Saragosse assistèrent au spectacle du pouvoir royal dans les différents espaces symboliques de la ville (palais de la Députation, place du Marché, prison de la Manifestation, etc.)<sup>16</sup>. Ces différents aspects de la répression des soulèvements de Saragosse ont déjà fait l'objet de publications en Espagne et en France<sup>17</sup>, qui nous ont permis d'élaborer la figure 2 qui propose une représentation de l'ensemble des mesures prises par Philippe II pour organiser la répression et symboliser la réappropriation de la ville par le pouvoir royal.

<sup>16</sup> M. GRACIA RIVAS. *La "invasión" de Aragón en 1591: una solución militar a las alteraciones del reino*, Departamento de Cultura y Educación, 1992.

<sup>17</sup> *Ibid.* ; J. GASCÓN PÉREZ, *Alzar banderas contra su rey: la rebelión aragonesa de 1591 contra Felipe II*, Universidad de Zaragoza, 2014 ; P. BRAVO, « L'occupation... », *loc.cit.* ; H. HERMANT, *loc.cit.*

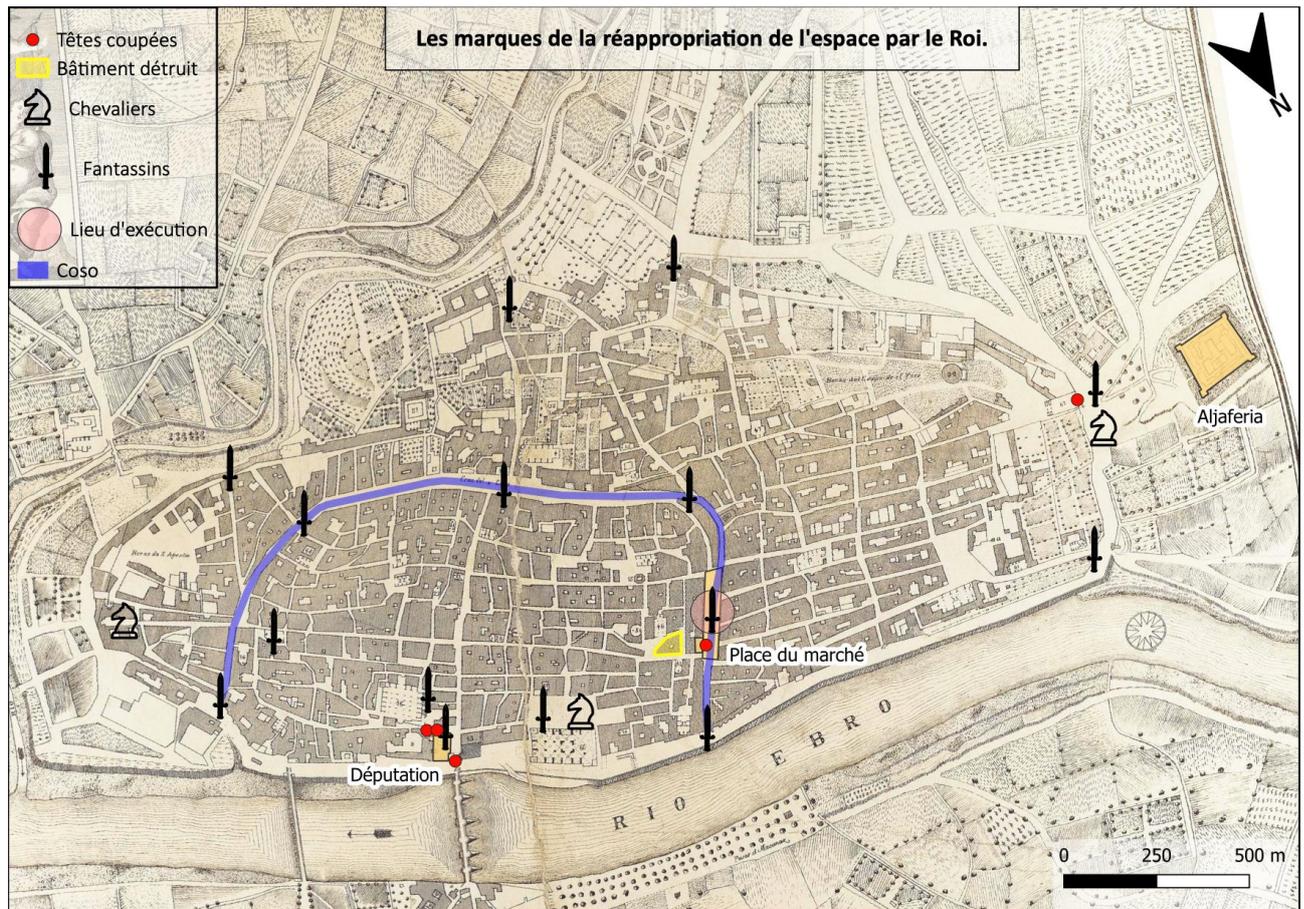


Figure 2 : Les marques de l'appropriation de l'espace par le Roi. Source : *Plano y Vista de la Ciudad de Zaragoza por el Septentrion*, 1734, Carlos Casanova/Juan Mora Insa, AHPZ, MF\_MORAIND/0579. Réalisation : Maxime Clerc, Institut Supérieur de l'Environnement, Versailles.

Deux phénomènes apparaissent nettement : un quadrillage de Saragosse par les marques concrètes (chevaliers et fantassins) et symboliques du pouvoir royal aux points d'entrée principaux de la ville<sup>18</sup> et le contrôle des espaces auparavant attribués aux autres autorités (Palais de la Députation, place du Marché et prison de la Manifestation). Le monarque se réappropria la ville au moyen d'une violence physique, mais surtout symbolique. Alors que le roi, nous l'avons vu, était physiquement absent de la ville, la marque de son pouvoir s'y fit omniprésente suite aux révoltes.

Nous allons à présent nous concentrer sur un aspect particulièrement significatif de la réappropriation de la ville par le roi : la fortification du palais de l'Aljaferia. La décision de fortifier ce palais, qui, rappelons-le, abritait le tribunal du Saint Office et avait donc été la cible des révoltés, est hautement symbolique et fit l'objet d'une longue réflexion de la part de Philippe II.

L'érection d'un fort dans une ville rebelle, ou qui menaçait de le devenir, avait déjà été envisagée et mise en exécution sous le règne de Philippe II à Anvers et Pampelune

<sup>18</sup> La Porte du Pont de Pierre au Nord, la Porte du Portillo à l'ouest, San Agustín à l'est et la Porte de Santa Engracia au sud.

notamment<sup>19</sup>. Ces édifices permettaient un contrôle accru des villes et représentaient également une menace permanente pour les habitants qui se savaient surveillés. Dans le cas de Saragosse, le roi fit appel à plusieurs officiers pour l'aider dans sa décision : le capitaine Francisco de Miranda et l'ingénieur Tiburcio Spanocchi. Nous conservons la correspondance entre ces experts et le roi<sup>20</sup>, ce qui nous donne un aperçu des différentes options qui s'offraient au monarque, notamment au travers du plan réalisé par Francisco de Miranda (Figure 3) et des croquis de Spanocchi (Figure 4)<sup>21</sup>.

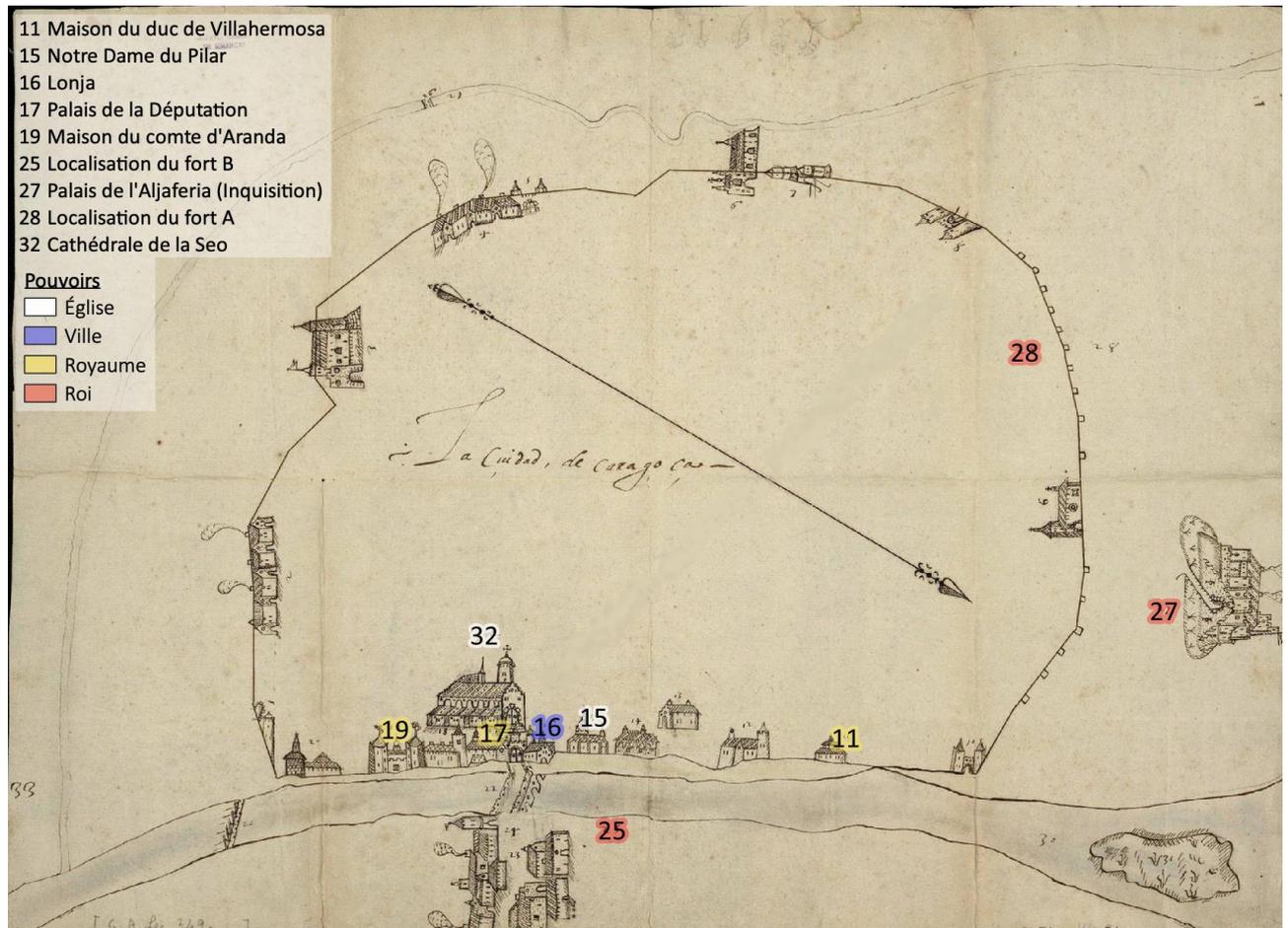


Figure 3 : Plan de Saragosse, Francisco de Miranda, 1592. Source : *España. Ministerio de Cultura y Deporte. Archivo General de Simancas, MPD,06,054*. Réalisation : Kassandre Aslot, 2021.

Le croquis de Francisco de Miranda (Figure 3)<sup>22</sup> avait été réalisé pour proposer au roi la construction de deux forts dans la ville, l'un sur le *Campo de Toro* et l'autre au niveau du Pont de Pierre, sur la rive gauche de l'Èbre<sup>23</sup>. La proposition de Francisco de Miranda présentait des avantages stratégiques étant donné que le Pont de Pierre était l'une des entrées principales

<sup>19</sup>A. CÁMARA MUÑOZ, « La fortaleza de Felipe II en la Aljafería de Zaragoza. », *Reales Sitios: Revista del Patrimonio Nacional* 1997, n° 134, p. 32.

<sup>20</sup> Archivo General de Simancas (dorénavant AGS), Guerra Antigua, legs 349, 353, 354 et Real Academia de la Historia (dorénavant RAH), Ms 9/7161. Cette correspondance a été publiée dans P. SOBRADIEL, *La Aljafería filipina: 1591-1597, los años de hierro*, Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo, 2006, p. 121-234.

<sup>21</sup> Autorisation de reproduction 242/21 octroyée le 24 juin 2021 par Madame María Dolores Jiménez-Blanco Carrillo de Albornoz, Directrice Générale des Beaux-Arts (Ministerio de la Cultura y del Deporte).

<sup>22</sup> La légende a été élaborée à partir des indications contenues dans la « Relación que haze el capitán Francisco de Miranda sobre los fuertes que en Çaragoça se pueden hazer », AGS, Guerra Antigua, leg 349, fol.182. Cité par P. SOBRADIEL, *op. cit.*, p. 136.

<sup>23</sup> Les deux forts sont localisables sur le plan aux numéros 25 et 28.

de la ville, le fort aurait permis de surveiller les entrées et sorties mais également d'avoir un point de vue dégagé sur le centre du pouvoir aragonais à Saragosse : le palais de la Députation (n°17), la Lonja (n°16), les maisons du comte d'Aranda et du duc de Villahermosa (n°s 19 et 11 respectivement)<sup>24</sup>. En outre, la construction d'un fort sur le *Campo de Toro* permettait de s'installer sur un promontoire tout en étant proche d'une autre entrée importante : la porte du Portillo qui reliait l'enceinte urbaine à l'Aljaferia, et menait ensuite vers la Castille et la Navarre<sup>25</sup>. La réappropriation du *Campo de Toro* représentait également un message symbolique adressé aux révoltés qui avaient choisi cet espace pour passer en revue les troupes avant d'affronter l'armée du roi. La proposition de Francisco de Miranda fut validée par Tiburcio Spanocchi, à qui avait été confiée la charge de diriger la construction des fortifications. Cependant, l'opinion du roi s'inclina vers une autre possibilité : le renforcement de la fortification de l'Aljaferia, projet que l'on peut facilement imaginer grâce aux différents dessins réalisés par Tiburcio Spanocchi<sup>26</sup> (Figure 4).

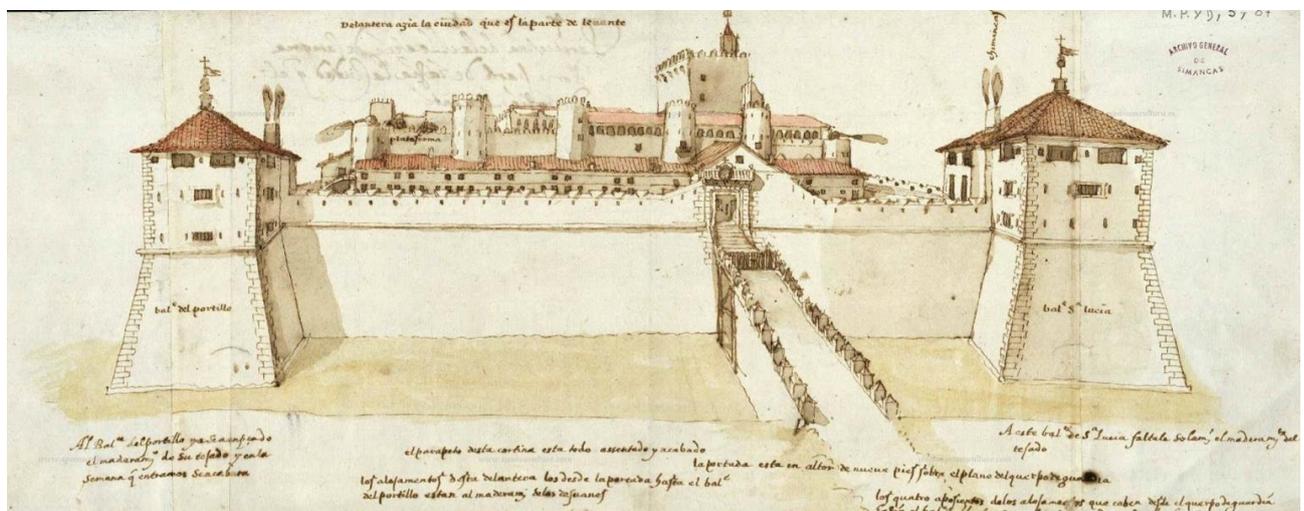


Figure 4 : Dessin de la fortification du palais de l'Aljaferia, Tiburcio Spanocchi, 1592. Source : *España. Ministerio de Cultura y Deporte. Archivo General de Simancas, MPD,05,087*

Malgré l'avis de ses conseillers, le monarque opta pour un projet sans doute moins intéressant d'un point de vue stratégique, mais dont la symbolique était plus importante. En fortifiant le palais inquisitorial, Philippe II renforça la relation qui existait entre le Saint Office et la Monarchie, les soldats royaux hébergés dans le palais auraient ainsi pour mission de protéger les inquisiteurs d'éventuels fauteurs de troubles venus de l'intérieur ou de l'extérieur du royaume<sup>27</sup>.

Le projet de construction de forts dans la ville a également l'avantage de nous fournir le premier plan connu de Saragosse, à savoir le croquis réalisé par Francisco de Miranda (Figure 3). Cette représentation est à mettre en rapport avec le « *furor geographicus* » qui s'empara de l'Europe de la Renaissance, selon l'expression de Jean Boutier<sup>28</sup>, et qui s'exprima

<sup>24</sup> Lettre de Francisco de Miranda à Philippe II, AGS Guerra Antigua, leg 349, fol. 182. Cité par P. SOBRADIEL, *op. cit.*, p. 137.

<sup>25</sup> *Ibidem* ; lettre de Tiburcio Spanocchi à Philippe II, AGS, Guerra Antigua, leg 353, fol. 95, cité par P. SOBRADIEL, *op. cit.*, p. 146.

<sup>26</sup> AGS, Section M-PyD, 05, 85-86-87-88.

<sup>27</sup> « Sobre la fortificación de Zaragoza, año de 1592 », RAH, Ms 9/7161, fol. 1r.

<sup>28</sup> J. BOUTIER, « Réduire les villes en cartes. L'invention d'un regard non figuratif dans l'Europe moderne », in M. MOREL-DELEDALLE (dir.), *La ville figurée : Plans et vues gravées de Marseille, Gênes et Barcelone* (p. 23-31), Parenthèses, 2005. [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00007970/file/J.\\_Boutier-Villes\\_en\\_cartes.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00007970/file/J._Boutier-Villes_en_cartes.pdf)

en Espagne par une multiplication des projets en lien avec une meilleure connaissance des territoires qui composaient la Monarchie. L'intérêt de Philippe II pour la géographie, la connaissance concrète des territoires qu'il dirigeait, l'amena à promouvoir de nombreuses initiatives en lien avec ces questions<sup>29</sup>.

Le roi avait compris l'importance de la gestion spatiale de la ville pour y maintenir l'ordre, gestion qui passait également par une meilleure connaissance topographique et géographique de celle-ci. Il n'est donc pas étonnant que pour appuyer sa proposition le capitaine Francisco de Miranda ait choisi de réaliser une carte à main levée. L'objectif de ce plan n'est pas d'offrir une représentation exhaustive et fidèle de la capitale aragonaise mais de justifier une stratégie militaire à partir d'informations d'ordre géographique et urbain. Francisco de Miranda représenta les édifices de pouvoir à l'intérieur des remparts afin que la localisation des forts soit choisie en fonction de ceux-ci. Les choix opérés délivrent ainsi des indices sur les pouvoirs considérés comme des ennemis ou les autorités devant être surveillées.

La volonté royale de se réappropriier la ville devait passer par une connaissance accrue de celle-ci afin d'occuper symboliquement ou matériellement les espaces les plus stratégiques. Pour Francisco de Miranda, l'emplacement des forts à édifier devait se situer sur une place dégagée, en hauteur et éloignée des centres de pouvoirs afin d'en avoir un meilleur contrôle. C'est ainsi que l'on observe une concentration des autorités dans un espace particulièrement réduit sur la berge droite de l'Èbre, entre la cathédrale de San Salvador et l'église du Pilar, un « overbooking de pouvoirs »<sup>30</sup> qui fut également à l'origine de tensions politiques.

### III) Conclusions

La crise de Saragosse de 1591 peut donc être étudiée, nous venons de le voir, du point de vue de l'appropriation de l'espace urbain. En effet, les crispations autour du territoire en tant que fondement de l'identité aragonaise face aux tentatives de castellanisation venues du monarque Philippe II atteignirent leur point culminant lorsque des représentants du pouvoir royal pénétrèrent dans la prison de la Manifestation, espace d'appropriation exclusive des représentants du royaume. La remise en cause de l'appropriation spatiale aragonaise par les représentants du roi fut l'élément déclencheur de la révolte.

À la violence utilisée comme défense d'un espace, répondit la violence d'une réappropriation de celui-ci par la force. Afin de faire taire toute velléité de rébellion à Saragosse, Philippe II opta pour un quadrillage de la ville par ses représentants physiques ou symboliques. Les soldats occupèrent les lieux stratégiques, les exécutions furent élevées au rang de spectacle public, les destructions des palais des insurgés permirent un marquage en creux permanent, à l'image de la blessure laissée par le coup de couteau<sup>31</sup>. La dernière stratégie fut la fortification du palais inquisitorial de l'Aljaferia. Outre le renforcement de l'alliance politique entre le roi et le Saint Office, ce projet symbolisa également le regard du roi posé en

---

<sup>29</sup> R. KAGAN, « La corografía en la Castilla moderna: Género, Historia, Nación », *Studia historica. Historia moderna* 1995, n°13, p. 47-60 ; M. I. ÁLVARO ZAMORA, J. F. CRIADO MAINAR, J. IBÁÑEZ FERNÁNDEZ et N. MENDOZA MAEZTU, *El plano más antiguo de Zaragoza. Descripciones literarias e imágenes dibujadas de la capital aragonesa en la Edad Moderna (1495-1914)*, Institution « Fernando el Católico », 2011, p. 99.

<sup>30</sup> E. SERRANO MARTÍN, « Ceremonias y cultura política en el Reino de Aragón con los primeros borbones (1700-1746) », *Magallánica: revista de historia moderna* 2019, n°10, p. 96 ; K. ASLOT, « ¿Ciudad del Rey o Capital del reino? La representación de Zaragoza en la historiografía de principios del siglo XVII », *CECIL - Cahiers d'Etudes des Civilisations Ibériques et Latino-américaines* 2021, n°7, p. 28. [https://cecil-univ.eu/c7\\_2/](https://cecil-univ.eu/c7_2/)

<sup>31</sup> L. LEONARDO DE ARGENSOLA, *op. cit.*, p. 142.

permanence sur les habitants de la ville. Instrument de contrôle mais également de pression sur les possibles rebelles, étant donné la garnison militaire hébergée dorénavant en son sein, le projet élaboré par Tiburcio Spanocchi peut être interprété comme un réinvestissement de la ville par son monarque.

Cependant, la crise spatiale à Saragosse donna aussi lieu à la première représentation cartographique connue de la capitale aragonaise. Le plan de Francisco de Miranda met en évidence la prise en compte de la géographie urbaine dans le processus de retour à l'ordre. L'exemple de Philippe II et de sa gestion de la crise aragonaise nous rappelle que la géographie servait, et sert encore, d'abord, à faire la guerre, comme le suggère Yves Lacoste ; une géographie guerrière qui n'utilise pas que la violence physique mais aussi la violence symbolique pour « *organiser les territoires non seulement en prévision des batailles qu'il faudra livrer contre tel ou tel adversaire, mais aussi pour mieux contrôler les hommes sur lesquels l'appareil d'État exerce son autorité* »<sup>32</sup>.

---

<sup>32</sup> Y. LACOSTE. *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, La découverte, 2014, p. 56-57.

# La carte comme instrument de l'organisation spatiale lors de situations d'exercice de gestion de crise

**Fanny DI TURSI**

Doctorante en géographie  
Cergy-Paris Université, EA 4112 MRTE

## I) Introduction

L'organisation de la gestion de crise en France se structure par les échelons territoriaux, où les compétences des acteurs, leurs moyens matériels et leurs effectifs sont progressivement distribués du local au national. Elle se construit au travers de plusieurs acteurs tels que les forces de l'ordre (police, gendarmerie), les secours (sapeurs-pompiers, associations agréées de sécurité civile) ou encore les médecins du SAMU. En outre, des agents en préfecture gèrent le Centre Opérationnel Départemental (COD) ou le Centre Opérationnel Zonal (COZ), celui-ci se situant à une échelle régionale ou interrégionale. Selon la gravité de la crise, l'une et/ou l'autre de ces cellules de crise est activée, sous décision de l'autorité préfectorale, afin que les gestionnaires de crise coordonnent leurs décisions et les actions de ceux qui interviennent sur le lieu de l'événement déclencheur de la crise (Figure 1).

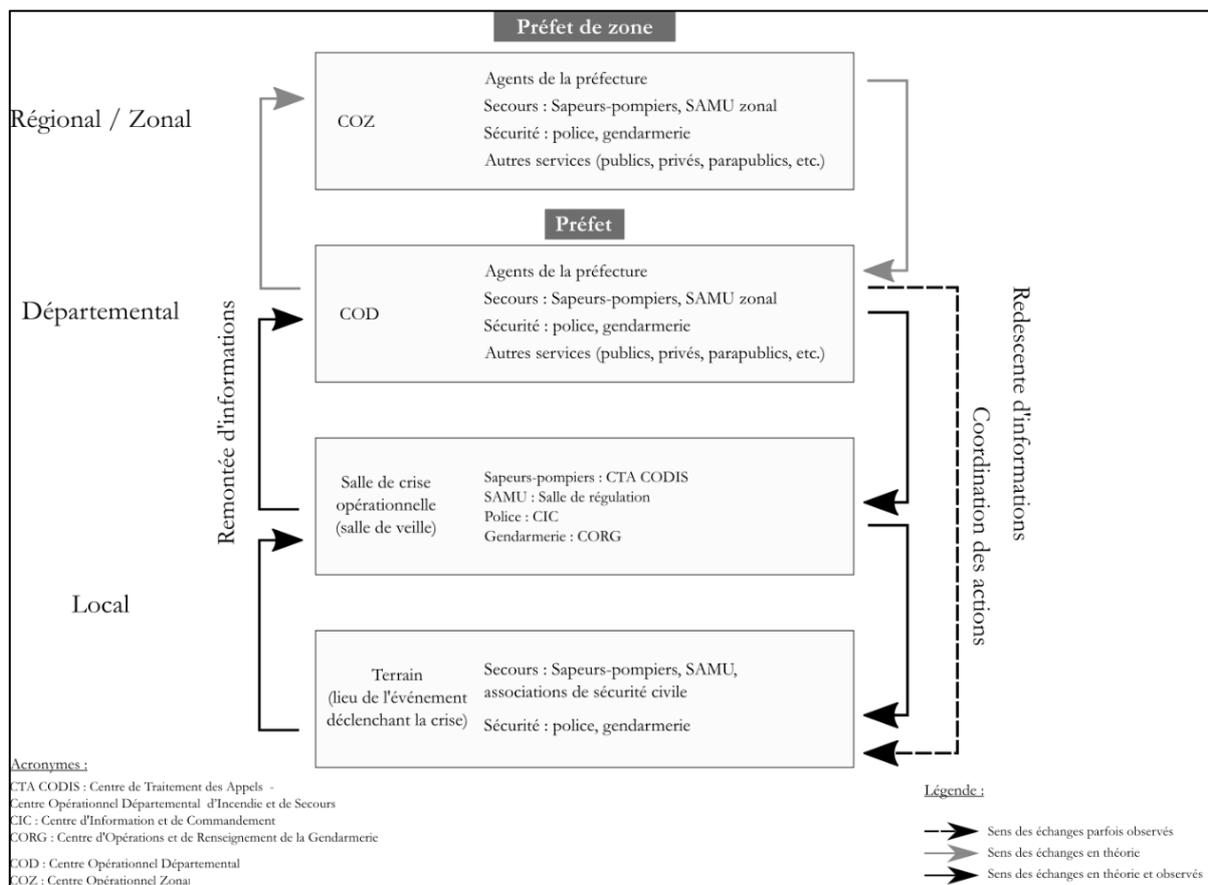


Figure 1 : Articulation des acteurs et des salles de crise. Réalisation : Fanny Di Tursi, 2021.

Lors d'une crise, on peut observer la présence importante des agents, par leur nombre et leur diversité de corps professionnel, à la fois en salle de crise et sur le terrain, où l'événement déclencheur de la crise s'est produit. À titre d'exemple, le 13 novembre 2015, lors des attentats terroristes de Paris, on dénombrait l'intervention cumulée de plus de 430 sapeurs-pompiers dont 21 équipes médicales, 12 équipes de SAMU et 51 ambulances d'associations de sécurité civile<sup>1</sup>. Plusieurs services de police ont été mobilisés, tels que les brigades anti-criminalité (BAC) et les groupes d'intervention spécialisés comme la brigade de recherche et d'intervention (BRI) ou le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion)<sup>2</sup>. Se pose alors la question de la coordination entre ces différents groupes d'acteurs » ayant une culture de métier très différente d'après le Docteur Safran<sup>3</sup>, avec des modes de commandement, des organisations de travail ou encore des vocabulaires très divers<sup>4</sup>. Cela nous a amenée à nous questionner sur les facteurs favorisant une telle coordination entre les gestionnaires de crise.

Notre expérience au cours d'un apprentissage à la Zone de Défense et de Sécurité de Paris nous a permis d'observer que l'outil cartographique était omniprésent dans les salles de crise, au même titre que les outils de télécommunication que sont le téléphone, la radio et la main courante. Plus généralement, la carte a souvent eu une place essentielle au cœur des stratégies pour conduire guerres et batailles, au cours de l'histoire (Figure 2).

---

<sup>1</sup> D. JOST, S. TRAVERS, P. CARLI et J.-P. TOURTIER, « Preparation, Adaptation, Civism, Complementarity and Cohesion », *Anaesthesia Critical Care & Pain Medicine* 2016, n° 35(1), p. 3-4.

<sup>2</sup> Service médical du RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion), force d'intervention de la police nationale, Bièvres, France, « Retour d'expérience des attentats du 13 novembre 2015. Gestion de l'attaque terroriste du Bataclan par les médecins d'intervention de la Police Nationale », *Annales françaises de médecine d'urgence* 2016, n° 6, p. 3-8.

<sup>3</sup> SciencesPo, Institut Français de Sécurité Civile (IFRASEC) et Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), « Prospective : vers de nouveaux modes d'intervention ? », *Actes du colloque « Attaques terroristes : Comment articuler les secours et sécurité ? Coordinations institutionnelles et procédures d'intervention »* 2017, p. 7-15. <http://www.ifrasec.org/wp-content/uploads/2017/05/Actes-du-colloque-Science-Po-Ifrasec.pdf>

<sup>4</sup> C. GAUDIN, C. GOUNELLE, C. DELGOULET, L. VERNEUIL et J.-M. BURKHARDT, « Évaluation de la qualité de la collaboration lors d'une situation à risque : le cas de la gestion d'un événement NRBC par une équipe multidisciplinaire », *Actes du 46e congrès international de la Société d'Ergonomie de Langue Française, Issy-les-Moulineaux « L'ergonomie à la croisée des risques »* 2011, p. 222-228.



Figure 2 : « Salle des cartes » du quartier général d'Eisenhower (1945) à Reims. Source : Musée de la Reddition (Reims).

Ainsi, nous cherchons à comprendre quelles sont les fonctions sous-jacentes de la carte, sous toutes ses formes, dans l'organisation de la gestion de la crise et dans les relations entre acteurs. Dans cet article, nous présenterons nos hypothèses et les premiers résultats de nos recherches.

## II) Un bref état de la question

### A) Quelles fonctions prennent les outils cartographiques dans la gestion des risques et des crises ?

De nombreuses recherches ont été réalisées sur l'utilisation des outils cartographiques lors d'une crise, en géographie. Ces études sont souvent appliquées à un aléa particulier, les gestions des risques et des crises étant liées à la présence d'un aléa sur un territoire. S'il se produit, cela peut entraîner le dépassement des moyens humains et matériels des services de secours. Dans ce cas, on bascule de la gestion du risque à la gestion de crise. On peut observer que les recherches réalisées pour anticiper au mieux l'apparition des risques, puis de la crise, utilisent des méthodes qui se croisent parfois<sup>5</sup>. Ces études établissent un consensus assez clair : les outils cartographiques sont utiles pour anticiper les actions et aider à la décision.

---

<sup>5</sup> J. ROBERT, « La gestion de crise : un point de vue de géographe », *Cahiers de la sécurité* 2013, n° 24, p. 38-46.

D'abord, grâce aux multiples outils intégrés aux Systèmes d'Information Géographique (SIG), tels les outils d'analyse spatiale ou la diversité des fonds de carte (images satellites, fonds IGN, etc.), il est possible de répondre à des incertitudes et de décider certaines actions en amont, en prévention. En effet, les cartes et les SIG sont des supports permettant de modéliser des scénarios pour prévoir les conséquences sur différents objets du territoire. De nombreux travaux se penchent sur des questions d'accessibilité à certains territoires et à certaines ressources, en cas d'avalanches<sup>6</sup>, de tsunamis<sup>7</sup>, de séismes<sup>8</sup> ou encore de submersion marine<sup>9</sup>.

Ensuite, les outils cartographiques et les SIG sont reconnus pour leur fonction d'aide à la décision lors d'une gestion de crise. Des chercheurs ont travaillé sur des problématiques liées à la gestion de crise par le prisme du SIG. Selon l'aléa à l'origine de la crise, ils ont réfléchi à plusieurs problèmes comme l'évacuation de la population<sup>10</sup>, l'évolution de l'aléa et de ses impacts sur certaines ressources vulnérables<sup>11</sup>, la réalisation d'un diagnostic des espaces vulnérables<sup>12</sup>, ou encore l'intervention sur certains aménagements en amont<sup>13</sup>.

Enfin, des outils opérationnels visant à être manipulés en cellule de crise sont construits sur un SIG en tant que tel. Ils sont pensés tant pour un risque en particulier<sup>14</sup> que de façon « multirisques »<sup>15</sup> : il est alors possible d'agir directement sur le SIG pour réagir au plus tôt. Mais cette vision, employée plutôt par des auteurs ayant une formation en ingénierie, trouve ses limites. En effet, la recherche d'une réponse technique reste insuffisante face à des crises souvent complexes. D'une part, les applications cherchant à répondre à différentes problématiques peuvent ne pas être efficaces pour toutes à la fois. D'autre part, certaines d'entre elles sont pensées pour être employées par les gestionnaires de crise, ce qui pose la question de leur intégration dans l'ensemble des outils dont ces acteurs disposent et de la plus-value qu'ils peuvent y trouver par rapport aux autres outils.

## **B) En quoi la carte peut-elle être considérée comme un outil d'interactions sociales ?**

Il est reconnu que la carte est un support permettant de communiquer des informations du concepteur vers le récepteur, c'est-à-dire le lecteur. La représentation graphique, par son langage visuel, permet de traduire une donnée géographique abstraite en une information

---

<sup>6</sup> F. LEONE, A. COLAS, Y. GARCIN, N. ECKERT, V. JOMELLI et M. GHERARDI, « Le risque avalanche sur le réseau routier alpin français. Évaluation des impacts et cartographie de la perte d'accessibilité territoriale », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine* 2014, n° 102(4).

<sup>7</sup> F. LEONE, M. PEROCHÉ, E. LAGAHE, M. GHERARDI, A. SAHAL, F. VINET, S. HACHIM et F. LAVIGNE, « Modélisation de l'accessibilité territoriale pour l'aide à la gestion de crise tsunami (Mayotte, France) », *Annales de géographie* 2013, n° 693, p. 502-524.

<sup>8</sup> R. D'ERCOLE, P. METZGER, J. ROBERT, S. HARDY, P. GLUSKI, P. VERNIER et A. SIERRA, « Ressources de crise, vulnérabilités et gestion d'un séisme à Lima », *8<sup>e</sup> colloque national de l'AFPS « Vers une maîtrise durable du risque sismique »* 2011 ; S. AUCLAIR, D. CLIMENT, B. COLAS, T. LANGER et D. BERTIL, « Outils de réponse rapide pour la gestion opérationnelle de crises sismiques », *SAGEO* 2014, n° 9.

<sup>9</sup> E. CHEVILLOT-MIOT et D. MERCIER, « La vulnérabilité face au risque de submersion marine : exposition et sensibilité des communes littorales de la région Pays de la Loire (France) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* 2014, n° 14(2).

<sup>10</sup> K. FUJIKI et M. LALEAU, « Une approche géographique pour spatialiser les besoins en hébergements d'urgence en situation de crise : une étude appliquée au cas d'une évacuation massive provoquée par une crue majeure de la seine en région francilienne », *La Houille Blanche* 2019, n° 3-4 p. 75-83 ; F. LEONE, J.-C. KOMOROWSKI, M. GHERARDI-LEONE, G. LALUBIE, T. LESALES, J.-R. GROS-DESORMEAUX et J. DEYMIER, « Accessibilité territoriale et gestion de crise volcanique aux Antilles françaises (Guadeloupe & Martinique) : contribution à la planification des évacuations », *Cybergeo: European Journal of Geography* 2018.

<sup>11</sup> S. GUEBEN-VENIERE, « Il est temps de cartographier les crises », *Document de travail du LATTIS - Working Paper* 2019, n° 19-6.

<sup>12</sup> E. CHEVILLOT-MIOT et D. MERCIER, *loc. cit.*

<sup>13</sup> M. TOUBIN, Y. DIAB, R. LAGANIER et D. SERRE, « Les conditions de la résilience des services urbains parisiens par l'apprentissage collectif autour des interdépendances », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* 2013, 13(3).

<sup>14</sup> P.-A. AYRAL, V. THIERION, M. PETITDIDIER, S. SAUVAGNARGUES-LESAGE et D. WEISSENBACH, « Technologie grille pour la Sécurité Civile et la gestion de crise - Une première application dédiée à la prévision des crues à cinétique rapide », *Rencontres Scientifiques France Grilles* 2011 ; Y. KACENELEN, « SIG et gestion de crise radiologique », *Revue XYZ* 2009, n° 121, p. 40-46.

<sup>15</sup> G. MOREL, F. HISSEL, S. AUNEY et S. DEMOTIER, « OSIRIS-Multirisques : une méthode et un outil d'aide à la décision pour les communes soumises aux risques majeurs », *Cybergeo: European Journal of Geography* 2009.

schématique, mais qui est compréhensible pour le récepteur. Les chercheurs qui étudient les représentations graphiques de la carte vont plus loin dans l'analyse. C'est le cas de Jean-Philippe Antoni *et al.* qui considèrent qu'elle est un canal de communication, où « *le récepteur passe d'un rôle passif de lecteur à celui d'acteur ou d'utilisateur qui peut directement interagir avec le canal de communication, c'est-à-dire la carte* »<sup>16</sup>. Ou encore d'Alan MacEachren qui affirme que la carte ne se limite pas à « faire passer » un message, une information, mais participe à une réponse extérieure, à un but plus précis<sup>17</sup>, ce qui semble être le cas pour les gestionnaires de crise.

Dans le cadre de l'organisation d'une crise, qui met en relation plusieurs groupes d'acteurs hétérogènes sur différents plans, nous proposons de faire appel au concept d'objet-frontière<sup>18</sup>, théorisé par Susan L. Star et James R. Griesemer, pour analyser les usages de la carte dans cette situation. Cette correspondance nous apparaît pertinente car ce concept est mobilisé dans un contexte d'hétérogénéité entre groupes sociaux devant coopérer dans un temps contraint face à une même problématique ou un même objectif donné. Manuel Boutet cite Susan L. Star et James R. Griesemer pour définir les objets-frontière comme des objets « *qui appartiennent à différents mondes sociaux qui se rencontrent* » et « *qui satisfont aux demandes d'information provenant de chacun de ces espaces* »<sup>19</sup>. L'objet-frontière prend naissance à partir de la théorie de l'acteur-réseau<sup>20</sup> ainsi que de l'interactionnisme symbolique<sup>21</sup>, sur lesquels nous prenons également appui pour construire nos hypothèses.

Au regard de cette brève revue de littérature et de nos premières observations en salle de crise, ainsi qu'au travers des entretiens exploratoires réalisés, nous avons dégagé les hypothèses suivantes :

1. Les outils géomatiques agissent comme un « actant » dans l'organisation de la crise, tel qu'il est présenté dans la théorie de l'acteur-réseau,
2. Les outils géomatiques peuvent être considérés comme un objet-frontière,
3. Les outils géomatiques faciliteraient les interactions entre les services et les individus qui les composent (corporations différentes).

### III) Du terrain aux méthodes qualitatives

#### A) Les exercices de sécurité civile : caractéristiques d'un terrain fictif

Notre terrain de recherche correspond aux lieux associés à la gestion de crise, c'est-à-dire, ici, les salles de crise que sont le COD et le COZ. Ces lieux ont une place essentielle lors d'une crise car ils ont pour fonction la coordination des acteurs et l'aide à la décision du préfet<sup>22</sup>. Nous ajoutons le terrain proche de l'événement simulé, que nous avons pu investir lors de

---

<sup>16</sup> J.-P. ANTONI, O. KLEIN et S. MOISY, « Cartographie interactive et multimédia : vers une aide à la réflexion géographique », *Cybergeo: European Journal of Geography* 2004, paragr. 29.

<sup>17</sup> J.-C. PLANTIN, « L'avènement de la carte comme médiation. Généalogie des rencontres entre cartographie et théories de l'information », *Questions de communication* 2014, n° 25, p. 309-326.

<sup>18</sup> S. L. STAR et J. R. GRIESEMER, « Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39 », *Social Studies of Science* 1989, n° 19(3), p. 387-420.

<sup>19</sup> M. BOUTET, « Innovation par l'usage et objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances* 2010, n° 4(1), p. 92.

<sup>20</sup> M. CALLON, « Sociologie de l'acteur réseau », in M. AKRICH, M. CALLON et B. LATOUR, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* (p. 267-276), Presse de l'École des Mines, 2006.

<sup>21</sup> S. L. STAR, « Ceci n'est pas un objet-frontière ! », *Revue d'anthropologie des connaissances* 2010, n° 4(1), p. 18-35.

<sup>22</sup> Ministère de l'intérieur, « Qu'est-ce qu'un centre opérationnel départemental (COD) ? ».

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-publications/Archives-infographies/Securite-des-biens-et-des-personnes/Securite-des-biens-et-des-personnes/Mobilisation-de-l-Etat-en-temps-de-crise/Qu-est-ce-qu-un-centre-operationnel-departemental-COD>

manœuvres techniques avec des sapeurs-pompiers. Grâce à un « contact-source », tel que conceptualisé par Patrick Bruneteaux<sup>23</sup>, dans notre approche méthodologique, nous avons souhaité être au plus proche du terrain pour comprendre le point de vue des acteurs gérant la crise, et non pas dans les lieux institutionnels où les décisions sont prises par de plus hautes autorités.

Nos observations de terrain ont la particularité d'être effectuées non pas en situations réelles de crise, mais lors d'exercices de sécurité civile. Ceux-ci mettent en scène divers scénarios de crise à partir d'aléas naturels ou technologiques, en passant par les risques diffus<sup>24</sup> tels que le risque terroriste impliquant de nombreuses victimes<sup>25</sup>. Dans la réalisation et la mise en situation de ces exercices, un vocabulaire propre est employé pour définir et discerner les acteurs qui les organisent, les animent et ceux qui les « jouent ». Ainsi, sont désignés par « joueurs » les acteurs qui participent activement à l'exercice sans connaître les détails du scénario. Les « animateurs » jouent un rôle déterminé par le scénario sans être présents en salle de crise. Ils échangent par exemple avec les joueurs par téléphone. Enfin, les « organisateurs » sont les personnes qui construisent le scénario de l'exercice dans les détails, souvent portés par les agents du Service Interdépartemental de la Protection Civile (SIDPC), en préfecture. Les organisateurs n'ont donc pas vocation à participer activement à l'exercice comme le font les joueurs ou les animateurs. Nous aurons l'occasion d'utiliser à notre tour ces termes de « joueurs », « animateurs » et « organisateurs » dans cet article.

Du fait du caractère fictif de l'exercice, nous sommes conscientes des biais que cela peut introduire. En effet, ces exercices ne garantissent pas de recomposer l'entièreté de l'environnement de crise, tel que l'état de stress des acteurs dû à une situation inédite, imprévue et comportant une plus ou moins grande part d'incertitude.

## **B) Les observations d'exercices**

Afin d'éprouver nos hypothèses, nous avons choisi d'adopter une méthode qualitative, en combinant observations et entretiens. L'observation directe d'exercices de sécurité civile tient une place centrale dans notre recherche. Dans cette approche, nous conservons une position volontairement non participante dans un souci d'objectivité : nous tenons à garder quelque distance avec les joueurs afin de ne pas interférer dans l'exercice en cours et d'éviter certains biais. En outre, si l'un des objectifs de l'observation participante est de mieux comprendre le groupe en s'y intégrant<sup>26</sup>, la situation d'exercice s'y prête difficilement. On peut évoquer notamment le fait que plusieurs corps professionnels participent aux exercices. Ainsi, il nous semble complexe de nous intégrer simultanément dans ces groupes d'acteurs, alors qu'ils ont des modes organisationnels largement dissemblables. De plus, la participation à un exercice reste relativement exceptionnelle dans les multiples missions quotidiennes des acteurs rencontrés. Ce moment n'est donc pas propice à l'intégration dans une équipe ou une autre.

---

<sup>23</sup> P. BRUNETEAUX, « Manœuvres scientifiques en terrain militaire », *Genèses* 1995, n° 19, p. 108-121.

<sup>24</sup> J.-P. GALLAND, « Calculer, gérer, réduire les risques : des actions distinctes ? », *Annales des Ponts et Chaussées, Les paradoxes du risque* 2003, n° 106, p. 37-44.

<sup>25</sup> M. NAHON (2013), *Plans de secours nombreuses victimes : Dispositions générales ORSEC*.

<sup>26</sup> F. DIAZ, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité. Récit d'un apprentissage de l'approche ethnographique pour tenter de rendre compte de la complexité du social », *Champ pénal/Penal field* 2005, n° 11.

Notre méthode de récolte des données s'effectue au travers d'une grille d'observation conçue en amont. Nous consignons nos observations principalement au moyen de prises de notes sur un carnet, en retranscrivant parfois des phrases de mémoire. Aucun dispositif de captation audiovisuel n'a été négocié au préalable. En revanche, des prises de photographies sont acceptées ; dans certains cas, elles sont ensuite soumises à l'organisateur afin de vérifier leur contenu.

Cette méthode d'observation directe a pour but de questionner cinq axes :

1. La carte est-elle utilisée par les joueurs ?
2. Si elle l'est, de quelle façon ? dans quels buts ?
3. Quels joueurs l'utilisent (corporation, fonction) ?
4. Quelles sont les conditions de son utilisation (seul, en collectif, à partir d'une demande initialisée, de façon spontanée, etc.) ?
5. Comment se déroulent les interactions entre joueurs ?

Afin de compléter nos observations, nous réalisons des entretiens semi-directifs avec certains joueurs ayant participé à l'exercice, dans le but d'obtenir leurs impressions. Plus précisément, nous nous approchons des joueurs qui participent régulièrement aux exercices, tels que les services des forces de l'ordre, les services de secours ayant vocation à intervenir sur le terrain, ainsi que les agents de la préfecture. L'objectif est double : d'une part, obtenir leur interprétation personnelle sur leurs manipulations des outils cartographiques à travers une auto-confrontation<sup>27</sup>, en présentant le cas échéant des photographies prises du joueur et de la carte ; d'autre part, recueillir leur témoignage sur leurs pratiques des outils cartographiques, à la fois dans leurs missions quotidiennes et lors de réelles situations de crise. À partir de nos premières expériences sur le terrain, nous pouvons présenter les résultats de ces observations.

#### **IV) Premiers résultats**

##### **A) La carte comme outil au centre des interactions entre les gestionnaires de crise**

À l'occasion de nos observations d'exercices, nous avons constaté que l'outil de la carte, au format tant numérique que papier, était régulièrement employé lors d'échanges d'informations entre acteurs de corps professionnels divers, et ce, à différents niveaux. On peut voir deux buts distincts dans la façon dont les acteurs emploient la carte : l'échange d'informations pour obtenir la situation du terrain concernant les acteurs ayant des missions de prise de décision, et la coordination des missions des services entre eux.

Nous avons observé des scènes où de nouvelles informations étaient échangées entre plusieurs acteurs dans différents buts, à travers la carte. Par exemple, nous avons observé au COD un policier, plan papier en main, discutant avec un agent de la préfecture dont le rôle était d'intégrer de nouvelles informations dans l'application cartographique interne (SYNAPSE). Ici, les deux joueurs échangeaient afin de compléter la cartographie de la préfecture projetée en salle de crise, en s'appuyant sur les informations du plan papier qu'avaient obtenues le policier, transmises par radio par ses collègues positionnés sur le

---

<sup>27</sup> J. THEAUREAU, « Les entretiens d'autoconfrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche « cours d'action » », *Revue d'anthropologie des connaissances* 2010, n° 4(2), p. 287-322.

terrain. Le but était d'obtenir une cartographie représentant la réalité du terrain le plus fidèlement possible pour les agents installés au COD.

À un autre niveau, présente cette fois sur le terrain, nous avons observé la façon dont étaient échangées les informations au travers d'un SIG construit pour établir la tactique de la gestion de crise. Nous avons réalisé un entretien avec un sapeur-pompier qui nous a décrit comment était utilisée une de leurs applications SIG, nommée SITAC (pour « situation tactique »), en prenant l'exemple d'une tuerie de masse. L'organisation de la crise se réalise en partie sur le terrain où se situe l'événement déclencheur. Les sapeurs-pompiers disposent d'un Poste de Commandement mobile (PC mobile) déployé sur le terrain, près de l'événement de départ, dans lequel se trouvent des équipements dont leur application SITAC.

Dans le cas d'une tuerie de masse, le sapeur-pompier en charge de la cartographie incrémente différentes informations géographiques sur l'application : non seulement les objets géographiques effectivement présents sur place (véhicules, poste médical avancé, zonage de sécurité, etc.), mais aussi les éventuels moyens en cours d'acheminement vers la zone impactée. À cette occasion, nous avons constaté que les sapeurs-pompiers ont développé leur propre langage graphique (Figure 3).

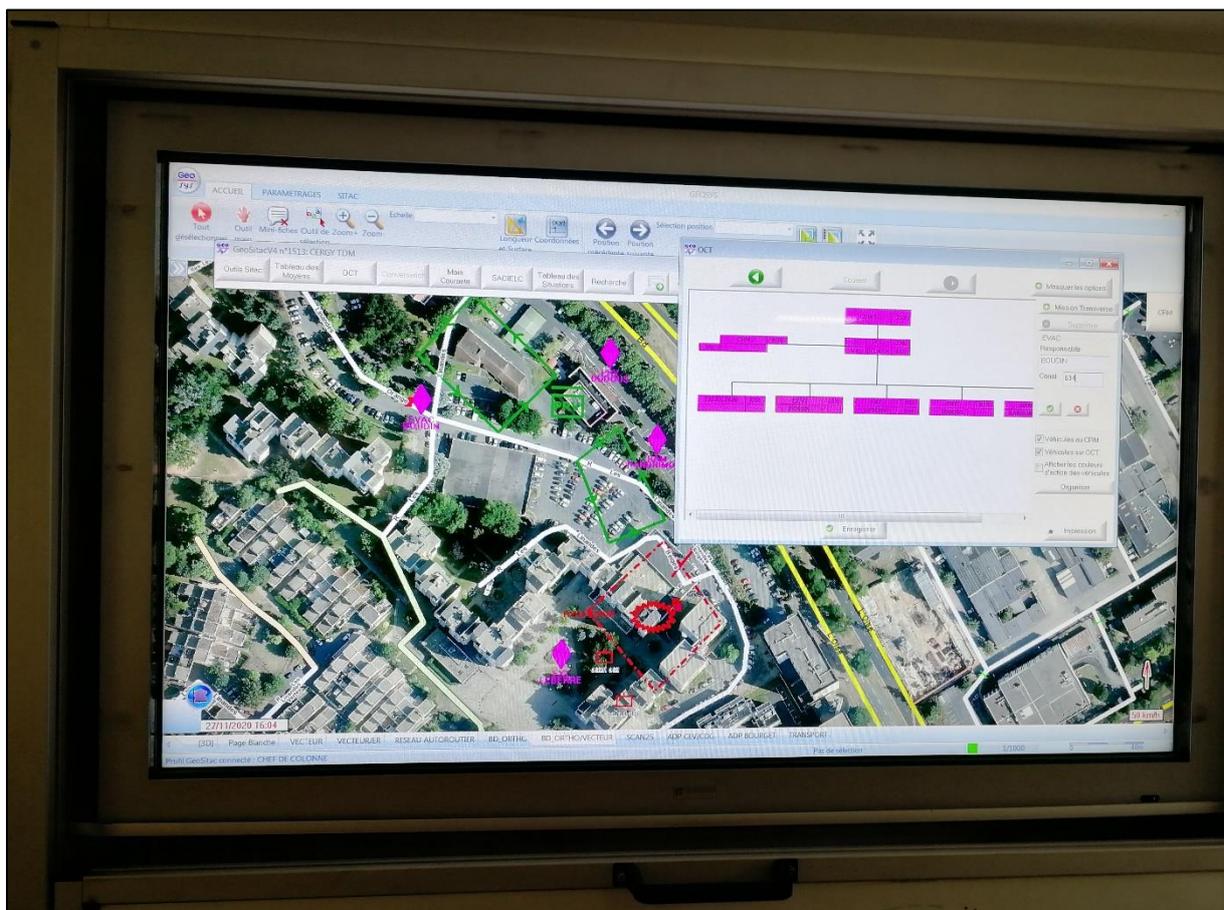


Figure 3 : Cartographie réalisée sur le SIG « SITAC » des sapeurs-pompiers (SDIS 95). Réalisation : Fanny Di Tursi, 2020.

Une fois que la cartographie lui semble complète, le sapeur-pompier « la fait remonter » au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS), ainsi que vers le COD

de la préfecture. D'autres sapeurs-pompiers se trouvent dans ces salles de crise, où ils peuvent alors visualiser la cartographie réalisée depuis le PC mobile. Ils ont ainsi une représentation cartographique schématisant l'organisation spatiale des moyens et des équipes sur le lieu de la crise. Les sapeurs-pompiers sur le lieu de la crise pourront, à distance, s'appuyer sur ces informations pour adapter les moyens aux besoins, en faisant des demandes à l'autorité responsable.

Disposant de cette seule observation et de cet entretien à l'échelle du terrain, nous restons prudents quant aux conclusions à tirer. En revanche, cette première expérience à cette échelle tend à enrichir notre hypothèse concernant la carte comme un objet-frontière, faisant le lien entre deux lieux distincts. Ainsi, c'est par cette visualisation schématisée des forces en présence sur le terrain que les sapeurs-pompiers, en cohésion avec d'autres acteurs tels les forces de l'ordre ou le SAMU, peuvent se coordonner pour décider d'une réponse tactique.

Enfin, la carte a eu également un rôle dans la coordination des actions entre différents joueurs, face à une problématique commune, lors d'un exercice mettant en situation un accident de la route faisant de nombreuses victimes. Ainsi, nous avons observé des policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers se positionner autour d'une même carte afin de construire la tactique à mettre en place sur le terrain. Les gestionnaires ont chacun leur mission : évacuer les victimes du lieu accidenté, pour les sapeurs-pompiers, et assurer une déviation de l'autoroute accidentée et escorter les véhicules de secours jusqu'à destination, pour les forces de l'ordre. Ainsi, l'utilisation de la cartographie leur a permis de se coordonner efficacement autour des mêmes référentiels spatiaux.

## **B) La carte et sa réappropriation dans ses usages**

En plus de son rôle primordial dans les interactions entre les différents gestionnaires de crise, en situation d'exercice, nous avons observé que la carte se trouvait aussi au cœur de la décision et des situations tactiques. Dans certains cas de figure, elle est détournée de son usage principal, face à des difficultés, pour être finalement réappropriée par les acteurs.

Par exemple, nous avons observé que la carte était utilisée dans le but de représenter la situation du terrain, la traduire schématiquement pour les acteurs décideurs, mais aussi pour mieux se figurer et s'appropriier le terrain de l'exercice. Dans un premier cas, un joueur incarnant l'autorité préfectorale a utilisé un grand écran tactile, à disposition de chacun en salle de crise, sur lequel il a élaboré une carte à la main, c'est-à-dire sans utiliser d'application cartographique. Il a d'abord réalisé une capture d'écran de la vue satellite issue de Google Maps afin d'obtenir un fond de carte élémentaire, puis l'a modifiée sur le logiciel de dessin Paint où il l'a annotée avec des informations géographiques (Figure 4).

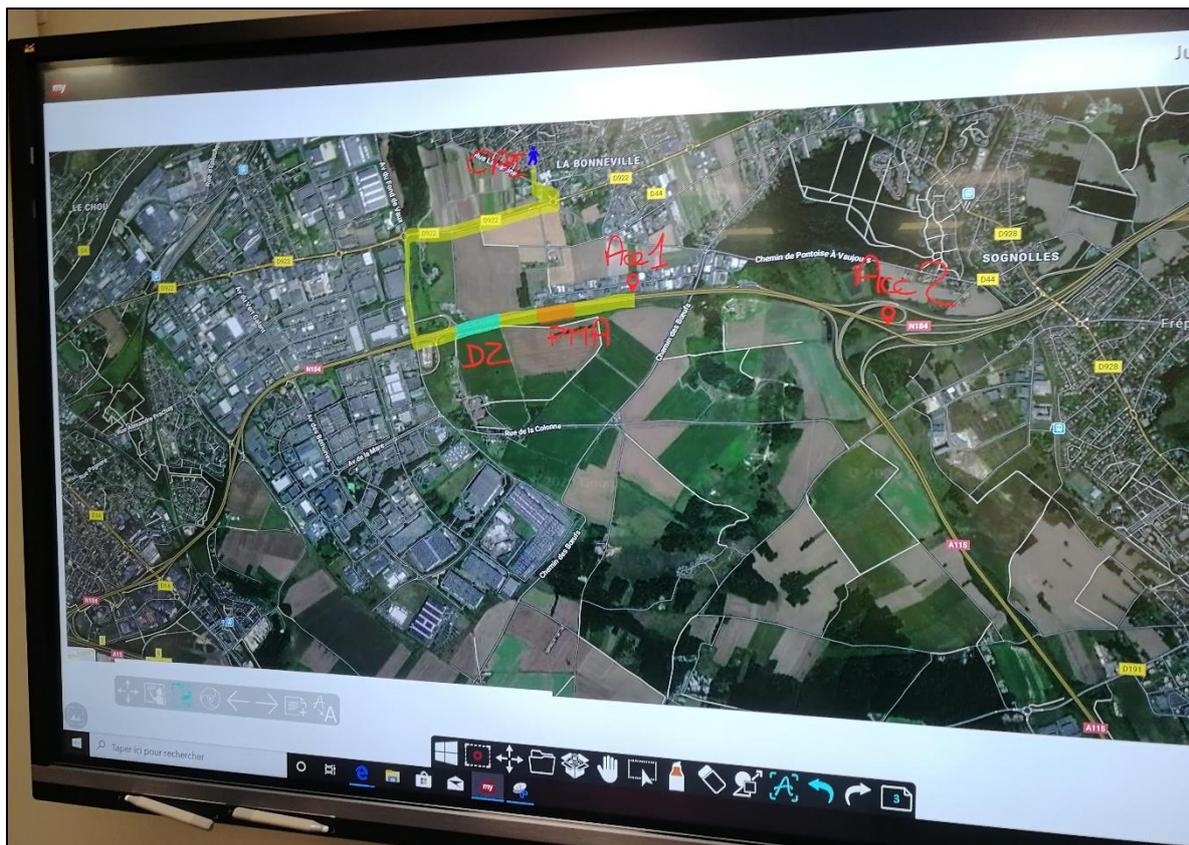


Figure 4 : Carte élaborée manuellement par un joueur durant un exercice. Réalisation : Fanny Di Tursi, 2020.

Nous comprenons que cette manœuvre lui a permis d'obtenir une carte synthétisant les moyens présents sur le terrain à un moment précis. Il a pu retranscrire les informations dont il disposait en une représentation graphique. Il est probable que cet acteur n'avait pas de connaissances assez avancées en SIG pour construire une carte à partir d'une application dédiée.

Dans un autre exercice, le scénario mettait en scène la perte du signal radio d'un avion et donc de sa position géographique. La carte a alors eu une place centrale pour suivre l'évolution de la géolocalisation de l'avion. L'Association Départementale des Radio Amateurs au service de la Sécurité Civile (ADRASEC) a été le moteur de l'exercice, le but des associatifs étant de retracer le signal radio de la boîte noire de l'avion par triangulation radio.

En plus d'être un repère pour suivre la localisation de l'avion au signal défaillant, la carte a aussi joué un rôle de traduction. Un des organisateurs venant de Lyon s'était déplacé spécialement pour cet exercice. Une carte papier IGN du département où a eu lieu l'exercice était accrochée dans un coin de la pièce. Celle-ci a eu un rôle secondaire, tout en favorisant l'intégration de l'organisateur lyonnais. Par exemple, lors d'une confusion entre deux communes proches dans leurs consonances, un des agents connaissant bien le département indiqua par des punaises les localités annoncées. Ainsi, l'organisateur lyonnais put suivre concrètement la chronologie de l'exercice. La carte numérique était monopolisée pour entrer des coordonnées géographiques, non sans difficultés. La carte papier a donc eu un usage un

peu détourné de sa fonction principale, qui était de servir de palliatif dans le cas où l'application ne fonctionnerait pas.

## **V) Conclusion**

Bien que nos résultats soient encore au stade de l'observation et nos interprétations incomplètes, ils apportent déjà des éléments renforçant les hypothèses que nous avons pu émettre. L'apport des entretiens permettra d'intégrer l'interprétation des joueurs afin d'affiner et de compléter notre analyse. De plus, il reste plusieurs points à approfondir. D'abord, la carte nous semble être un objet essentiel dans les interactions entre les acteurs sur le terrain et la salle de crise, objet sur lequel les agents en salle de crise s'appuient pour établir leur tactique. Ensuite, la carte apparaît comme un moyen facilitant la coordination entre les acteurs, non seulement dans la salle de crise mais aussi entre deux lieux distants, parce qu'elle est une référence commune d'un même espace représenté graphiquement. Ainsi, elle contribuerait à l'organisation spatiale des moyens et des effectifs mobilisés pour gérer la crise et à dépasser les différences de fonctionnement de chaque groupe d'acteurs. Enfin, elle semble présenter plusieurs qualités pour être un support visuel, même pour les acteurs n'ayant pas de compétences spécifiques en cartographie ou en SIG, quitte à en détourner les usages plus traditionnels.

Par ailleurs, nos difficultés d'investigation sur le terrain nous poussent à élargir nos questions de recherche et à nous adapter à la situation sanitaire actuelle. Cela se répercutera notamment sur notre guide d'entretien puisque nous questionnerons dans quelle mesure la crise sanitaire du Covid-19 a produit d'éventuels changements dans les missions des gestionnaires de crise. Nous prêterons également attention à son effet sur les exercices, en nous attendant à ce que l'organisation effective de la gestion de crise s'en trouve en partie modifiée.

# Comment penser les sociétés urbaines à travers la crise environnementale de la pollution atmosphérique ? *Le cas de Téhéran et de Mexico*

**Loup DELADERRIÈRE**  
Doctorant en géographie  
EHESS, CETOBaC

## I) Introduction

Le déploiement de politiques environnementales dédiées à la lutte contre la pollution atmosphérique s'est réalisé à mesure que la dégradation de la qualité de l'air fut interprétée comme une crise<sup>1</sup>. En menaçant la santé des citoyens, de plus en plus nombreux, ainsi que la durabilité des espaces qui concentrent pouvoirs, capitaux et activités, la pollution atmosphérique est devenue peu à peu un enjeu environnemental mais aussi sanitaire, politique, économique et social. L'association progressivement établie entre pollution et changement climatique élargit un peu plus encore les échelles spatiales et temporelles de ces phénomènes. Longtemps invisibles, les effets des activités anthropiques sont désormais évalués et questionnés dans leurs capacités à remettre en cause la durabilité de nos organisations socio-politiques et économiques. L'acceptation progressive et inégale d'une vulnérabilité de la nature et d'une capacité de l'homme à la détruire fait ainsi basculer la représentation que les sociétés ont d'elles-mêmes, provoquant une crise majeure.

Si la vulnérabilité et son interprétation varient selon les espaces et les contextes (géographiques, historiques, culturels, philosophiques)<sup>2</sup>, elle tend néanmoins à se rapprocher, notamment dans le cas de la pollution atmosphérique, du fait d'une globalisation des modèles de représentations et d'une normativité internationale qui s'étend<sup>3</sup>.

Dans le cas de Téhéran et de Mexico, pourtant éloignés géographiquement, historiquement et culturellement, il nous semble intéressant de questionner l'émergence d'une crise environnementale produite par les pollutions atmosphériques. À partir de la construction d'un problème environnemental et d'une crise urbaine, il paraît pertinent d'interroger ensuite les réponses politiques, urbaines et sociales. Ceci afin de déterminer les capacités de ces crises et des réponses apportées à transformer de manière nouvelle les métropoles et les formes d'organisations socio-politiques et territoriales.

## II) Méthodologie

Cet article s'inscrit à la suite d'un premier travail doctoral portant sur les nouvelles centralités urbaines à Téhéran qui fut interrompu en 2020 avec la fermeture du terrain iranien. Il s'appuie donc sur les matériaux utilisés et obtenus sur les transformations urbaines de Téhéran. Grâce au soutien de l'Institut Français de Recherche en Iran et de l'Université de Téhéran, il a été

---

<sup>1</sup> F. BOUTARIC et P. LASCOURMES, « L'épidémiologie environnementale entre science et politique. Les enjeux de la pollution atmosphérique en France », *Sciences sociales et santé* 2008, n° 4(26), p. 5-38.

<sup>2</sup> P. CLAVAL, *Géographie humaine et économique contemporaine*, Presses Universitaires de France, 1984.

<sup>3</sup> S. C. AYKUT et A. DAHAN, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, Presse de Science Po, 2015.

possible durant les deux périodes de recherche sur le terrain de visiter certains espaces en compagnie de géographes iraniens, de réaliser de l'observation participante sur des espaces déterminés, de rencontrer des acteurs municipaux et des universitaires et d'obtenir des données sociodémographiques et urbaines.

Pour traiter des questions de pollution atmosphérique et des politiques publiques dédiées, nous faisons appel aux études environnementales, à la *political ecology*<sup>4</sup> et à la géographie politique de l'environnement<sup>5</sup>. Les travaux d'Ulrich Beck<sup>6</sup> sur la modernité et les risques ou de Didier Fassin<sup>7</sup> sur la santé publique sont aussi utilisés. Les données empiriques sur la pollution proviennent des nombreuses études scientifiques iraniennes sur Téhéran (n=34), mexicaines sur Mexico (n=15) ou internationales et des instituts publics en charge des mesures atmosphériques dans ces deux villes. Les données concernant les politiques publiques sont issues des documents et publications officiels (schémas directeurs) et des études scientifiques iraniennes (n=26) et mexicaines (n=23). Cet article repose également sur la communication publique (réseaux sociaux, presse écrite, publicité audiovisuelle, panneaux et messages publics) des lieux étudiés à Téhéran et des mesures environnementales déployées.

La mise en regard avec la capitale mexicaine s'appuie sur les nombreuses études urbaines abordant Mexico, à la fois par le prisme de la transformation et de la fragmentation urbaine et des problématiques et politiques environnementales, notamment dédiées à la pollution de l'air. Dans l'attente d'un travail de terrain à Mexico (octobre 2021-mars 2022), cet article doit donc être compris comme un travail en cours.

### III) La pollution atmosphérique : un phénomène complexe

La pollution atmosphérique en milieu urbain est un phénomène complexe faisant dialoguer différentes sciences physiques et sociales, et s'inscrit à plusieurs échelles spatiales et temporelles. Ce phénomène est produit à la fois par nos activités anthropiques et par des phénomènes naturels (tempêtes de sables, érosions des sols, incendies, etc.) qui s'autoalimentent parfois. La pollution atmosphérique se compose de différents polluants dont les principaux sont les particules fines (PM), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>) ou encore les composés organiques volatiles (COV).

La pollution atmosphérique d'origine anthropique est produite à la fois par des sources mobiles (voitures, motos, transports en communs, avions, etc.) et immobiles (industrie, habitat, artisanat, chantier, production énergétique, etc.) qui participent respectivement à 85 % et 15 % de la pollution atmosphérique à Téhéran<sup>8</sup>.

---

<sup>4</sup> T. A. BENJAMINSEN et H. SVARSTAD, « Qu'est-ce que la "political ecology" ? », *Natures Sciences Sociétés* 2009, n° 17, p. 3-11 ; D. GAUTIER et T. A. BENJAMINSEN, *Environnement, discours et pouvoir*, Éditions Quæ, 2012 ; E. SWYNGEDOUW, « The violence of sustainable urbanity », *Metropolitica* 2014.

<sup>5</sup> E. RODARY, « Pour une géographie politique de l'environnement », *Écologie & politique* 2003, n° 1(27), p. 91-111 ; L. LASLAZ, « Jalons pour une géographie politique de l'environnement », *L'espace Politique* 2007, n° 32 ; S. GRAHAM, « "Homeland" Insecurities? Katrina and the Politics of "Security" in Metropolitan America », *Space and Culture* 2006, n° 1(9), p. 63-67.

<sup>6</sup> U. BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (trad. par L. BERNARDI), Aubier, 2001.

<sup>7</sup> D. FASSIN, *Faire la santé publique*, Presses de l'EHESP, 2005.

<sup>8</sup> O. ALIZADEH-CHOOBARIA, A. A. BIDOKHTIA, P. GHAFARIANB et M. S. NAJAFIC, « Temporal and spatial variations of particulate matter and gaseous pollutants in the urban area of Tehran », *Atmospheric Environment* 2016, n° 141, p. 443-453.

Dans ces deux capitales devenues mégapoles, la croissance urbaine rapide, l'industrialisation, le développement du parc automobile, le changement des modes de déplacement, d'habitat, de consommation ont provoqué une rapide augmentation des émissions atmosphériques au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. Mexico et Téhéran ont également des sites semblables, en altitude, à 2 200 et 1 100 mètres respectivement, entourés de montagne et formant deux sites en cuvette, ce qui réduit considérablement la dispersion des polluants.

En 1992, les Nations Unies déclarent Mexico comme la ville la plus polluée de la planète<sup>9</sup> après des records journaliers de pollution à plus de 1 330 microgrammes par mètre cube ( $\mu\text{g.m}^3$ )<sup>10</sup>. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classe quant à elle Téhéran comme l'une des villes les plus polluées du monde en 2018<sup>11</sup>. Malgré l'amélioration des situations atmosphériques à partir des années 1990/2000 liées aux efforts des différentes politiques environnementales que nous évoquerons, les taux de pollution restent à Mexico et à Téhéran respectivement deux et trois fois plus élevés en moyenne qu'à Paris ou Los Angeles<sup>12</sup>. Par exemple, alors que le taux limite de particules fines (PM10) sur l'année recommandé par l'OMS est de 20  $\mu\text{g.m}^3$ , il est d'environ 77 à Téhéran et 45 à Mexico<sup>13</sup>.

Cette dégradation de l'air n'est pas uniforme dans l'espace et le temps. Par exemple, bien que le centre de Téhéran soit très pollué en particules fines émises par les véhicules légers et les motos, les quartiers populaires du sud ont une qualité de l'air encore plus mauvaise causée par des émissions industrielles et la circulation de poids lourds et de véhicules anciens dépourvues de normes<sup>14</sup>. Les quartiers populaires des périphéries nord et ouest de Mexico font face aux mêmes enjeux<sup>15</sup>. Le modèle « centre-périphérie » doit donc être saisi avec prudence concernant la pollution de l'air. Les variations temporelles courtes (diurnes, hebdomadaires) doivent aussi être mises en dialogue avec les évolutions saisonnières et annuelles. Les rythmes anthropiques (heures de pointes, vacances, etc.) et les conditions climatiques<sup>16</sup> influent sur les rythmes de consommation, d'émission, de réaction et de dispersion des polluants. La complexité de ce phénomène et l'amélioration des savoirs et des techniques ont progressivement favorisé une préoccupation scientifique, politique et sociale concernant la pollution de l'air dans ces deux villes.

#### IV) L'émergence commune d'une crise environnementale et sanitaire en Iran et au Mexique

Le développement en Europe à partir de la fin du XVIIIe siècle d'un rapport scientifique et rationnel à l'environnement et l'émergence de l'hygiénisme transforment les politiques

---

<sup>9</sup> Oxygen+, « How Mexico City cleaned up its air ». <https://globalfuelethers.com/news/mexico-city-clean-air/> ;

C40 cities, « Mexico, ProAire ». <https://www.c40.org/cities/mexico-city/>

<sup>10</sup> M. LACASANA-NAVARRO, C. AGUILAR-GARDUNO et I. ROMIEU, « Evolución de la contaminación del aire e impacto de los programas de control en tres megaciudades de América Latina », *Salud Pública de México* 1999, n° 3(41).

<sup>11</sup> Anadolu Agency (2021, 14 janvier), Air in Tehran 'unbreathable' as pollution peaks. <https://www.aa.com.tr/en/environment/air-in-tehran-unbreathable-as-pollution-peaks/2109552#>

<sup>12</sup> Secretaría del Medio Ambiente de la Ciudad de México. (2018). *Inventario de Emisiones de la Ciudad de México 2016 : Contaminantes criterio, tóxicos y compuestos de efecto invernadero*. <http://www.aire.cdmx.gob.mx/descargas/publicaciones/flippingbook/inventario-emisiones-2016/mobile/inventario-emisiones-2016.pdf>

<sup>13</sup> M. HEGER M. et M. SARRAF, (2018). *Air Pollution in Tehran: Health costs, sources and policies*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/160681527012587818/pdf/126402-NWP-PUBLIC-Tehran-WEB-updated.pdf>

<sup>14</sup> H. SHAHBAZI, M. REYHANIAN, V. HOSSEINI et H. AFSHIN, « The Relative Contributions of Mobile Sources to Air Pollutant Emissions in Tehran, Iran: an Emission Inventory Approach », *Emission Control Science and Technology*. 2016, n° 2, p. 44-56.

<sup>15</sup> L. T. MOLINA et M. J. MOLINA, *Air quality in the Mexico City Megacity: An Integrated Assessment*, Kluwer Academic Publishers, 2002.

<sup>16</sup> Inversion des températures, fortes consommations énergétiques en hiver ; particules fines naturelles, réactions photochimiques en été par exemple.

publiques et bouleversent l'architecture et l'aménagement spatial<sup>17</sup>. Ces évolutions des idées et des politiques se diffusent tant en Iran qu'au Mexique. Les antécédents modernes de la politique environnementale dans le pays américain remontent à 1911 avec la création du conseil de la salubrité, qui est ensuite incorporé à la constitution en 1917 et vise à « assainir les problèmes d'hygiène sociale ». De façon très similaire à l'Europe, ce projet de santé publique tend à améliorer la gestion de l'eau et des déchets pour réduire notamment la diffusion des épidémies<sup>18</sup>. Cet objectif sanitaire favorise aussi la percolation de la science moderne à partir du XIXe siècle au sein de la société et de l'État iranien. La gestion scientifique de la nature et de l'environnement se développe ensuite sous le règne de Reza Shah (1925-1941) puis de son fils Reza Pahlavi (1941-1979) dans un objectif à la fois de santé publique et de gestion économique des ressources<sup>19</sup>.

Dans les années 1950-1960, les pays industriels commencent à renforcer la lutte contre la pollution atmosphérique à la suite d'intenses épisodes de pollution comme le grand smog de Londres en 1952<sup>20</sup>. Ces mesures ciblent principalement les émissions industrielles. À Mexico et Téhéran, l'urbanisation accélérée, l'industrialisation et le changement des modes de vie et de déplacement entraînent à partir des années 1970 un rattrapage rapide des émissions.

Malgré la révolution iranienne en 1979 et l'instauration d'un régime islamique déclarant les sciences anti-islamiques (sciences sociales) ou inutiles (sciences physiques et environnementales), on assiste peu à peu au renforcement des politiques environnementales après la guerre Iran-Irak<sup>21</sup>. En parallèle et de manière paradoxale, on remarque aussi à partir des années 1980 une modernisation de la société civile et l'émergence des acteurs non-institutionnels comme les ONG<sup>22</sup>. L'intérêt croissant pour les thématiques de santé, de qualité de vie et d'environnement illustre les transformations des sociétés iraniennes et mexicaines<sup>23</sup> où les dimensions post-matérielles prennent de plus en plus d'importance. Selon Simin Fadae, « *Environmental concerns have recently become more widespread and disseminated among Iranian society in general. For example, more people practise vegetarianism and use public transportation, and issues surrounding green energy, drought and air pollution have become firmly rooted in popular discourses and widely discussed among people in taxis, buses, metro-stations and other public places* »<sup>24</sup>.

Malgré les différences socio-culturelles et politiques, on assiste à un renforcement au Mexique<sup>25</sup> et en Iran<sup>26</sup> des consciences politiques et sociales autour de (certains) enjeux environnementaux. Dans le champ médical et social un nombre croissant d'études mettent

---

<sup>17</sup> M.-V. OZOUF-MARIGNIER, « L'environnement vu par des notables locaux à la fin du 18ème siècle », in M.-C. ROBIC (dir.), *Du milieu à l'environnement pratiques et représentations du rapport homme-nature depuis la Renaissance* (p. 57-88), Economica, 1992, p. 66-67.

<sup>18</sup> J.-L. LEZAMA, *Medio ambiente, sociedad y gobierno: la cuestión institucional*, El Colegio de Mexico, 2006.

<sup>19</sup> S. ABE, *Remaking Nature in Iran: Environmentalism, Science, and the Nation*, Mémoire Université d'Arizona, 2013.

<sup>20</sup> S. FRIOUX, « Genèse et application de la loi de 1961 sur la pollution atmosphérique », *Histoire Politique* 2021, n° 43.

<sup>21</sup> S. ABE, *op.cit.*, p. 56.

<sup>22</sup> F. KHROSROKHAVAR, « L'Iran, la démocratie et la nouvelle citoyenneté », *Cahier internationaux de sociologie* 2001, n° 2(111).

<sup>23</sup> J. FOYER et N. ELLISON, « Conserver les maïs mexicains. La diversité bio-culturelle et ses ambiguïtés », *Études rurales* 2018, n° 202.

<sup>24</sup> S. FADAE, « Ecotours and politics of fun in Iran: From contested state-society relations to emancipatory nature-society relations », *The sociological review* 2018, n° 6(66).

<sup>25</sup> J.-L. LEZAMA, « La construcción gubernamental de la contaminación ambiental: la política del aire para la ciudad de México, 1979-1996 », *Economía Sociedad Y Territorio* 1997, n° 1(2), p. 317-362.

<sup>26</sup> K. L. AFRASIABI, « The Environmental Movement in Iran: Perspectives from below and Above », *Middle East Journal* 2003, n° 3(57), p. 432-448.

en valeur les risques sanitaires, notamment liées aux maladies respiratoires et cardiovasculaires<sup>27</sup>.

Les conséquences ont été l'émergence d'une crise sanitaire et écologique qui s'est peu à peu intégrée aux préoccupations sociales et aux discours politiques, légitimant l'instauration de mesures environnementales.

## **V) La mise en place de politiques publiques environnementales à Téhéran et Mexico**

Au-delà du contexte général présenté succinctement, il semble nécessaire de se demander quels sont les acteurs (gouvernement, région-état, municipalité, institution, association, etc.), les espaces (municipalité, aire urbaine, etc.) ou encore les outils (qualitatif ou quantitatif, spatial ou temporel, normatif ou restrictif, etc.) nécessaires à ce travail.

On est donc confronté à la complexité de la comparaison en sciences sociales malgré l'étude d'un objet défini. Pour cela, nous pouvons tout d'abord préciser qu'à Mexico comme à Téhéran, l'action publique est organisée par un ensemble de structures qui se superposent territorialement et sectoriellement. Les aires urbaines de ces deux mégapoles dépassent les limites administratives des municipalités et s'étendent sur des régions voisines (provinces de Qazvin, Qom, Markazi/États de Mexico, Hidalgo, voire de Puebla, Morelos et Tlaxcala). En parallèle, cette problématique fait intervenir les différents acteurs publics et privés en charge des transports, de l'énergie, de l'agriculture ou du logement.

À Téhéran, c'est à la fois la municipalité, à travers un organe subsidiaire (Air Quality Control Company), et le département de l'environnement, une organisation gouvernementale rattachée au président de la République, qui tentent de faire face à cette complexité<sup>28</sup>.

La municipalité a mis en place un moyen de surveillance de la qualité de l'air à l'échelle de la ville et oriente les politiques environnementales. L'État se charge de fixer des normes sur la composition de l'essence à l'échelle nationale (réduction des taux de plomb et de soufre) et a développé la consommation de gaz naturel, très abondant en Iran et moins émetteur de particules polluantes. L'établissement de critères, à partir de 1998, basés sur les normes européennes (EURO) a également visé à réduire les émissions même si elles sont appliquées en suivant un retard important par rapport à l'Union Européenne. L'État et la municipalité encouragent la délocalisation d'activités industrielles polluantes. Cependant, la pluralité des institutions crée des contradictions au sens où certaines politiques urbaines en neutralisent d'autres. Le projet d'autosuffisance énergétique et industrielle contribue par exemple à favoriser la construction automobile iranienne, dépourvue des dernières technologies, renforçant la pollution atmosphérique<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> P. HEYDARPOUR, H. AMINI, S. KHOSHKISH, H. SEIDKHANI, M. A. SAHRAIAN et M. YUNESIAN, « Potential Impact of Air Pollution on Multiple Sclerosis in Tehran, Iran », *Neuroepidemiology* 2014, n° 3-4(43), p. 233-238 ; A. DEGHAM, N. KHANJANI, A. BAHRAMPOUR, G. GOULDARZI et M. YUNESIAN, « Short-term effects of ambient (outdoor) air pollution on cardiovascular death in Tehran, Iran – a time series study », *Toxin Reviews* 2020, n° 39(2), p. 167-179 ; I. ROMIEU, F. MENESES, S. RUIZ, J. J. SIENRA, J. HUERTA, M. C. WHITE et R. A. ETZEL, « Effects of air pollution on the respiratory health of asthmatic children living in Mexico City », *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine* 1996, n° 154, p. 300-307.

<sup>28</sup> Ceci s'intègre dans le cadre d'une loi (Clean Air Act) en matière de diminution de la pollution de l'air élaborée par le gouvernement et la municipalité adoptée par le parlement en 1995.

<sup>29</sup> A. GHARAKHANI, *Téhéran. L'air et les eaux d'une mégapole*, L'Harmattan, 2014, p. 191.

Dans la zone métropolitaine de la vallée de Mexico (ZMVM), et plus largement dans la région centrale du Mexique, la question de la pollution atmosphérique est orchestrée dès les années 1970 par le district fédéral, l'État de Mexico et le gouvernement fédéral à travers le SEMARNAT<sup>30</sup>. À la sortie de la crise économique, ces autorités publiques mettent en place en 1990 le programme PICCA (Programme Global Contre la Pollution Atmosphérique), remplacé par ses successeurs Pro Aire (1, 2, 3 puis 4) de plus en plus ambitieux et englobants. Ces programmes comportent certains volets que nous retrouvons à Téhéran : réduction de la consommation d'énergie des différents secteurs (habitat, industrie, mobilité, etc.), développement des transports en commun (métro, bus à faible émissions), une sensibilisation de la population, développement des espaces verts et des parcs<sup>31</sup>.

Mais nous comptons aussi des points divergents dans leurs stratégies : à Téhéran, l'accès aux technologies de réduction et de contrôle des émissions est limité par l'embargo américain<sup>32</sup>, la recherche interdisciplinaire est plus limitée et la coopération à l'échelle de l'aire urbaine moins développée.

En parallèle, les municipalités jouent un rôle important. Celle de Téhéran met en place des politiques spatialement et temporellement restrictives dès 1979. Elles concernent d'abord l'accès à certaines rues du centre-ville certaines heures de la journée, puis s'étendent.

---

<sup>30</sup> Secrétariat pour l'environnement et les ressources naturelles. Administration publique fédérale directement sous la direction du pouvoir exécutif.

<sup>31</sup> F. ATASH, « The deterioration of urban environments in developing countries: Mitigating the air pollution crisis in Tehran, Iran », *Cities* 2007, n° 6(24), p. 399-409 ; J. DOMINGUEZ et J.-L. LEZAMA, « Medio ambiente y sustentabilidad urbana », *Papeles de población* 2006, n° 12(49), p. 153-176.

<sup>32</sup> Comme les filtres catalyseurs de dernières générations, les technologies de raffinage, ou certains matériaux électroniques, etc.

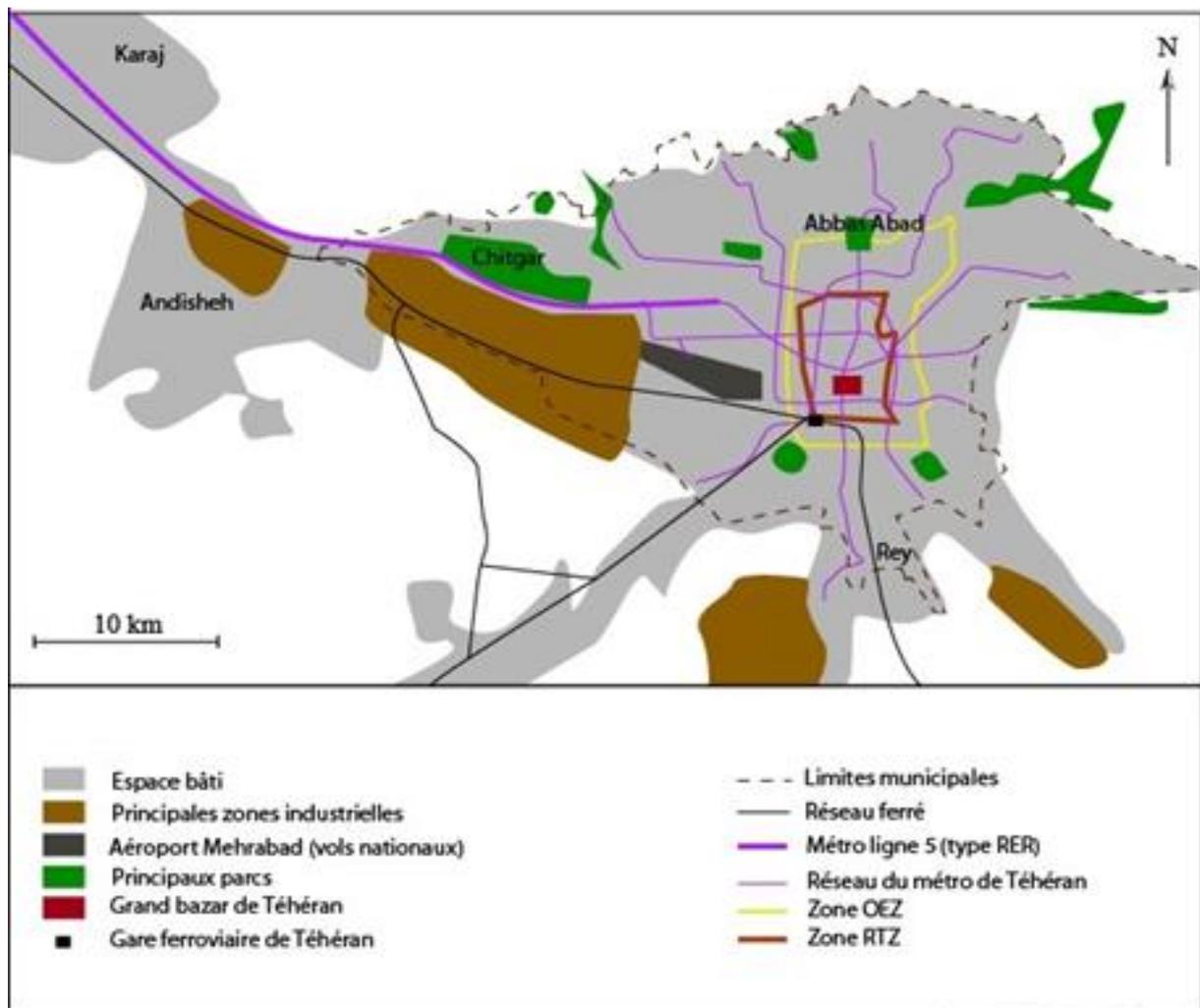


Figure 1 : Carte de Téhéran et du double périmètre restrictif. Source : OpenStreetMap. Réalisation : Loup Deladerrière.

Depuis 1991, Téhéran est partagé en trois zones de circulation créant un double périmètre central de restrictions unique au monde (Figure 1). Dans l'hypercentre, au sein de la « RTZ » (Restricted Traffic Zone)<sup>33</sup>, la circulation est réduite selon des autorisations et un abonnement durant la journée tandis que dans le second périmètre « OEZ » (Odd-Even Zone)<sup>34</sup>, plus large, la circulation est soumise à l'alternance des plaques d'immatriculations paires et impaires. Néanmoins, lors des jours très pollués, l'accès à ces zones n'est possible qu'en transport en commun, en taxi et en moto. En dehors de ces deux zones centrales, les restrictions sont levées pour toutes les catégories de véhicules.

À Mexico, la municipalité a mis en place pour l'hiver 1989 une interdiction de circulation un jour par semaine ouvrée selon l'immatriculation. Ceci devait permettre de réduire théoriquement la circulation automobile de 20 %. Dès 1990, elle est entrée en vigueur de façon annuelle, accompagnée d'un système de vérification des émissions de l'ensemble des

<sup>33</sup> Dans la RTZ, le trafic est interdit entre 6h30 et 17h durant les jours de la semaine, de 6h30 à 13h30 les jeudis et sans restrictions les vendredis et jours fériés.

<sup>34</sup> Il y a dans la zone « OEZ », un accès limité selon l'alternance pair-impair des plaques d'immatriculation. Des abonnements journaliers, hebdomadaires ou annuels sont disponibles pour des prix allant de 5 à 230 dollars (selon les cours de 2017). Environ 80 000 personnes sont abonnés, dont 40 % travaillent pour le gouvernement.

véhicules<sup>35</sup>. Une vignette de certification selon leurs critères d'émissions devient nécessaire : 00 les moins polluants ; 0, 1 et 2 pour les plus polluants. Ce suivi doit être réalisé tous les six mois pour les véhicules les plus pollueurs, tous les deux ans pour les véhicules à combustion plus récents alors que les véhicules électriques en sont dispensés. À partir de 2008, les samedis se voient également intégrés au programme. Les voitures les plus polluantes sont interdites tous les samedis alors que les autres, 1 et 0, sont interdites un samedi sur deux et les 00 sont épargnés. En 2011, 2015 puis 2016, on assiste à un renforcement des interdictions de circulation selon les critères d'âges et de pollutions des voitures. Des dispositions favorisant la qualité environnementale des véhicules par rapport à l'âge se déploient également, permettant aux voitures électriques et à gaz de tirer parti de cette mesure. Selon différentes études, ces mesures ont conduit à une certaine amélioration de la qualité de l'air dans la vallée de Mexico depuis leurs mises en place<sup>36</sup>.

On peut donc remarquer que les politiques publiques, tant à Mexico qu'à Téhéran, se sont peu à peu étendues pour prendre en compte plus de dimensions du phénomène de pollution atmosphérique. Si elles utilisent certains outils et principes similaires, notamment dans leurs débuts (normes qualitatives, délocalisations d'activités polluantes, amélioration des transports en communs, etc.) elles semblent se différencier par leur structure. À Mexico, les politiques publiques s'inscrivent dans un état fédéral et tentent de mettre en coopération différents niveaux administratifs. Cela s'accroît en 2013 avec la mise en place d'une nouvelle Commission environnementale de la mégapole qui intègre désormais le gouvernement fédéral, Mexico, l'État de Mexico mais aussi ceux d'Hidalgo, de Tlaxcala, de Puebla, de Morelos et de Querétaro<sup>37</sup>. À Téhéran, la centralisation de l'État crée un dialogue plus restreint et très contradictoire où la municipalité et le département de l'environnement, avec les autres ministères dans une moindre mesure, sont les principaux acteurs de la lutte contre la pollution atmosphérique.

Aussi, concernant les restrictions urbaines, il apparaît que Mexico ait opté pour une stratégie temporelle (HoyNoCircula) alors que les téhéranais sont soumis à une restriction spatio-temporelle double (périmètres centraux). On peut donc se demander si ces restrictions permettent de compenser le retard technologique engendré par les sanctions américaines concernant les technologies. Au-delà des réussites ou des dysfonctionnements, il est aussi intéressant de questionner les potentielles conséquences urbaines. Dans quelles mesures ces politiques transforment-elles les façons de produire, gérer et représenter la ville, participant ainsi à l'émergence de nouveau(x) modèle(s) urbain(s) ?

## **VI) Le poids croissant de ces politiques environnementales dans les façons de produire, gérer et représenter la ville**

Les politiques d'aménagement et de planification à Téhéran et à Mexico ont tenté de structurer le développement urbain de la deuxième moitié du XXe siècle par un aménagement zonal et le développement de nouvelles centralités urbaines reliées par un important réseau routier. Cela s'est accompagné, de la part des acteurs privés (immobiliers notamment), de la production d'un imaginaire négatif, voire urbanophobe, dénonçant la criminalité, la pollution

---

<sup>35</sup> Hydrocarbures (HC), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le monoxyde de carbone (CO) et l'oxygène (O<sub>2</sub>).

<sup>36</sup> Centro Mario Molina. (2014). *Evolución del programa Hoy No Circula*. [https://centromariomolina.org/wp-content/uploads/2014/06/RE\\_HNC\\_20141.pdf](https://centromariomolina.org/wp-content/uploads/2014/06/RE_HNC_20141.pdf)

<sup>37</sup> Comisión Ambiental de la Megalópolis, « Informe de actividades ». <https://www.gob.mx/comisionambiental>

et l'encombrement de la ville. Les classes moyennes et aisées ont peu à peu délaissé les centres-villes au profit des collines à l'ouest de Mexico et des pentes nord de Téhéran, moins polluées. À l'inverse, les périphéries polluées et densément peuplées sont occupées par les classes populaires ou moyennes basses (Figures 2 et 3).

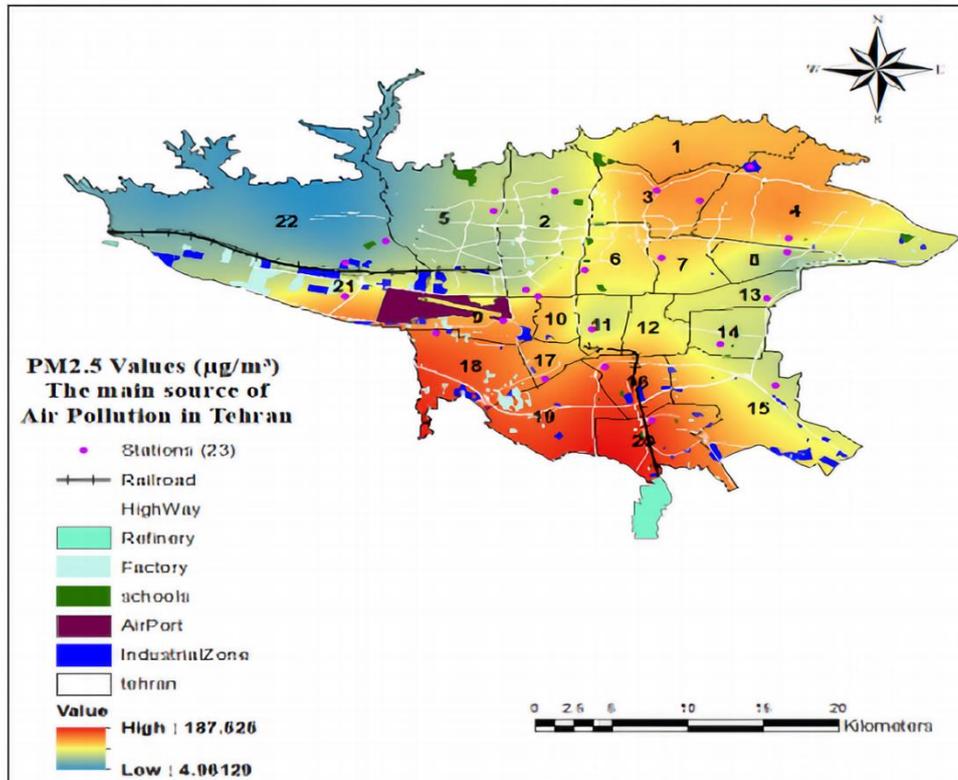


Figure 2 : Carte de la répartition des particules fines (PM 2.5) à Téhéran en 2017<sup>38</sup>.

<sup>38</sup> Figure extraite de Z. TALAZIZADEH, M. ZAEIMDAR, M. KASHEFI ALASL, R. MARANDI et S. A. JOZI, « Determining Critical Air Pollution Areas and their Ecological Impacts on the Cognitive Functions of 8-10 Years Old Girls, Using GIS », *Ekoliji* 2018.

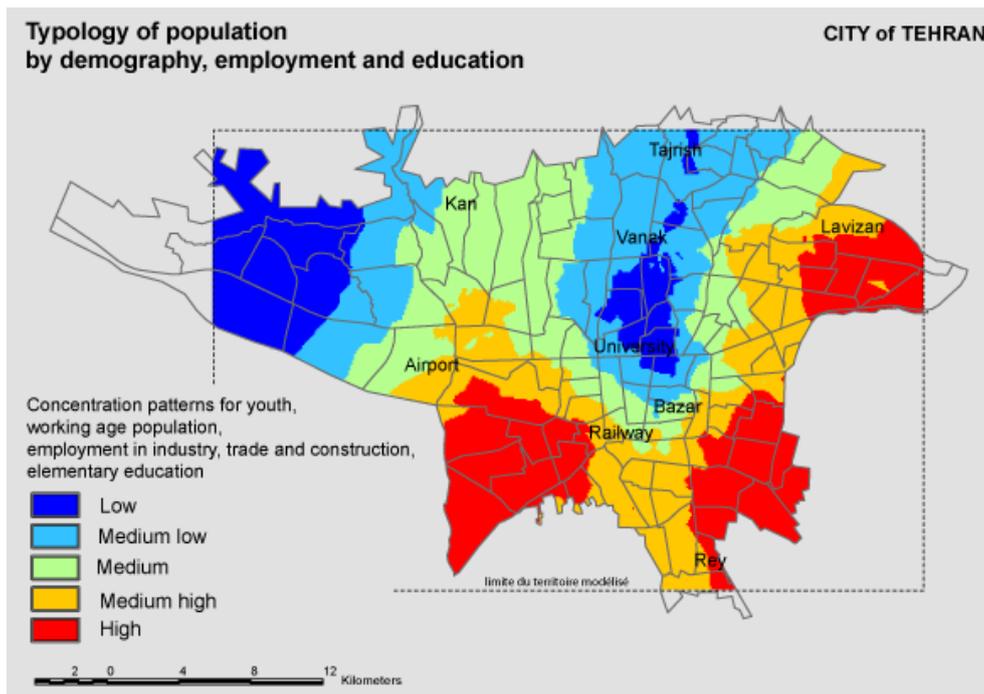


Figure 3 : Carte socio-économique de Téhéran. Source : Irancarto.cnrs.fr. Réalisation : Bernard Hourcade et Ali Modarres, 2005<sup>39</sup>.

Paradoxalement, si les politiques environnementales institutionnalisent cette vision négative de l'urbain pollué, elles encouragent et impulsent aujourd'hui un réinvestissement des centres à travers l'amélioration des transports en commun, de la qualité de l'air ou encore d'un nouveau marketing urbain environnemental.

Les résultats des premières études menées sur les restrictions de circulation à Téhéran montrent une baisse de l'utilisation de la voiture par les résidents de l'hypercentre (RTZ) à l'image de Londres ou Pékin. En revanche, à l'inverse de Stockholm ou Londres, une augmentation du temps de trajet s'observe, causée par l'insuffisance des modes de déplacement alternatifs. Paradoxalement, dans le péricentre (OEZ), l'utilisation des transports en commun pour les déplacements vers le travail est plus faible que dans les quartiers non soumis aux restrictions. Cela s'explique par une violation importante des restrictions, plutôt que par l'achat d'un deuxième véhicule<sup>40</sup>. Si les alternatives de transport et les contrôles sont insuffisants, on constate donc que les effets peuvent être inversés.

Les classes moyennes supérieures, qui disposent de meilleures capacités financières, peuvent s'adapter ou contourner ces règlements. C'est le cas avec un abonnement à Téhéran ou avec l'acquisition d'une deuxième voiture à Mexico<sup>41</sup>. À l'inverse, la baisse de subvention à l'essence<sup>42</sup>, très importante pour les classes populaires et moyennes en Iran, accentuent ces contraintes à la mobilité et à s'assurer des compléments de revenus essentiels (taxis informels,

<sup>39</sup> B. HOURCADE, A. LEBUGLE-MOJDEHI, E. GIRAUDET, P. RAFII NEJAD et V. ATANASIU, « IRANCARTO : Diffuser l'information spatiale pour analyser des questions controversées », *Actes du colloque international du GIS Collège International des Sciences du Territoire « Fonder les sciences du territoire »* 2011, p. 211-214. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01353217/document>

<sup>40</sup> F. SALAVARDIAN, M. DIJST, M. HELBICH, « Impact of traffic zones on mobility behavior in Tehran, Ira », *Journal of Transport and Land Use* 2017, n° 1(10), p. 965-982.

<sup>41</sup> E. GUERRA et A. MILLARD-BALL, « Getting around a license-plate ban: Behavioral responses to Mexico City's driving restriction », *Transportation Research Part D: Transport and Environment* 2017, n° 55, p. 113-126.

<sup>42</sup> Alors que le prix de l'essence était fixé à 10 000 rials iraniens (environ 8 centimes d'euro en 2018), il est désormais de 15 000 rials pour les 60 premiers litres du mois, puis de 30 000 rials pour les litres supplémentaires. Cette mesure est rendue possible par une carte individuelle d'achat à l'essence.

livreurs, etc.). Les importantes protestations de l'automne 2019 ont illustré la dimension socio-politique de telles mesures. Celles-ci posent aussi la question des inégalités de genres ou d'âges, notamment lorsque les transports en commun sont séparés et inégaux (espaces destinés aux femmes plus réduits à Téhéran par exemple).

On constate également que ces politiques environnementales accordent une place importante aux programmes de végétalisation pour atténuer les îlots de chaleurs et pour réduire la pollution atmosphérique<sup>43</sup>. Cela se traduit d'abord par la réalisation d'études scientifiques mettant en valeur le déficit en espaces verts par quartier<sup>44</sup>.

À Téhéran, cela s'est accompagné à partir des années 1990 d'une politique de verdissement des bords d'autoroutes et de la planification de centralités urbaines végétalisées : Abbas Abad (centre-nord) et Chitgar (ouest). Nous avons pu observer que l'aménagement paysager des collines d'Abbas Abad semble associer, au sein d'un vaste parc, une modernité iranienne – incarnée par la passerelle en métal Tabiat (« nature ») (Figure 4), un skatepark ou un musée des sciences – aux valeurs de la République Islamique, symbolisées par le musée de la guerre sainte (Iran-Irak), la mosquée Imam Khomeiny, la bibliothèque nationale ou encore différents ministères.

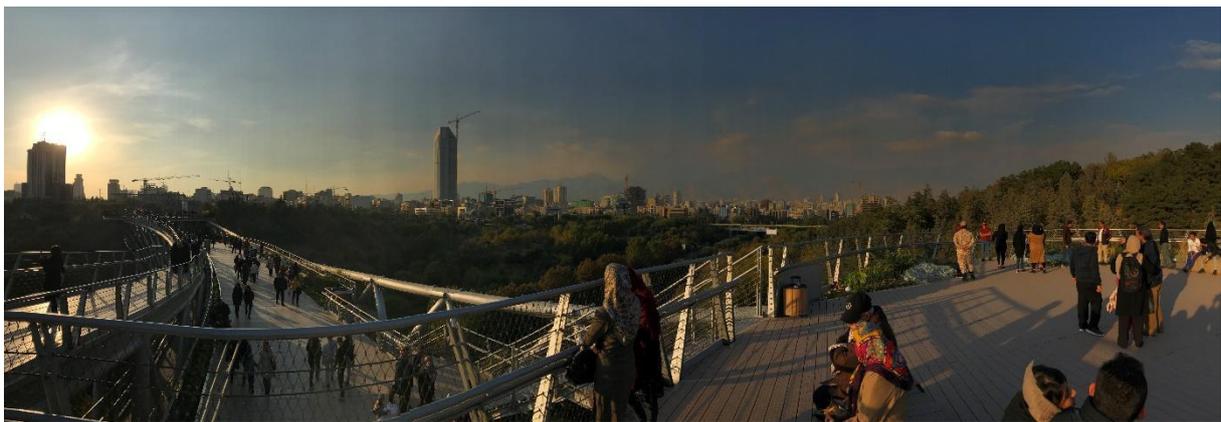


Figure 4 : La passerelle Tabiat. Réalisation : Loup Deladerrière

À Chitgar, les qualités environnementales et paysagères (une forêt et un lac artificiel) sont mises en avant dans le développement d'un nouveau quartier. Des espaces commerciaux et ludiques (Iran mall, BamLand) sont conçus en intégrant des éléments symboliques et culturels traditionnels : une bibliothèque néo-traditionnelle, des jardins perses, des événements culturels folkloriques, etc. en plus des traditionnels peintures et portraits servant le récit du pouvoir. Abbas Abad et Chitgar bénéficient en parallèle d'une forte médiatisation notamment sur les réseaux sociaux numériques (Figure 5).

---

<sup>43</sup> M. PASCAL, K. LAIDI et P. BEAUDEAU, « Intérêt des espaces verts et ombragés dans la prévention des impacts sanitaires de la chaleur et de la pollution de l'air en zones urbaines », *Revue forestière française* 2018, n° 70(2-3-4), p. 353-364 ; S. SODOUDI, P. SHAHMOHAMADI, K. VOLLACK, U. CUBASCH et A. I. CHE-ANI, « Mitigating the Urban Heat Island Effect in Megacity Tehran », *Advances in Meteorology* 2014 <https://doi.org/10.1155/2014/547974>

<sup>44</sup> S. FARYADI et S. TAHERI, « Interconnections of Urban Green Spaces and Environmental Quality of Tehran », *International Journal of Environmental Research* 2009, n° 2(3), p. 199-208.

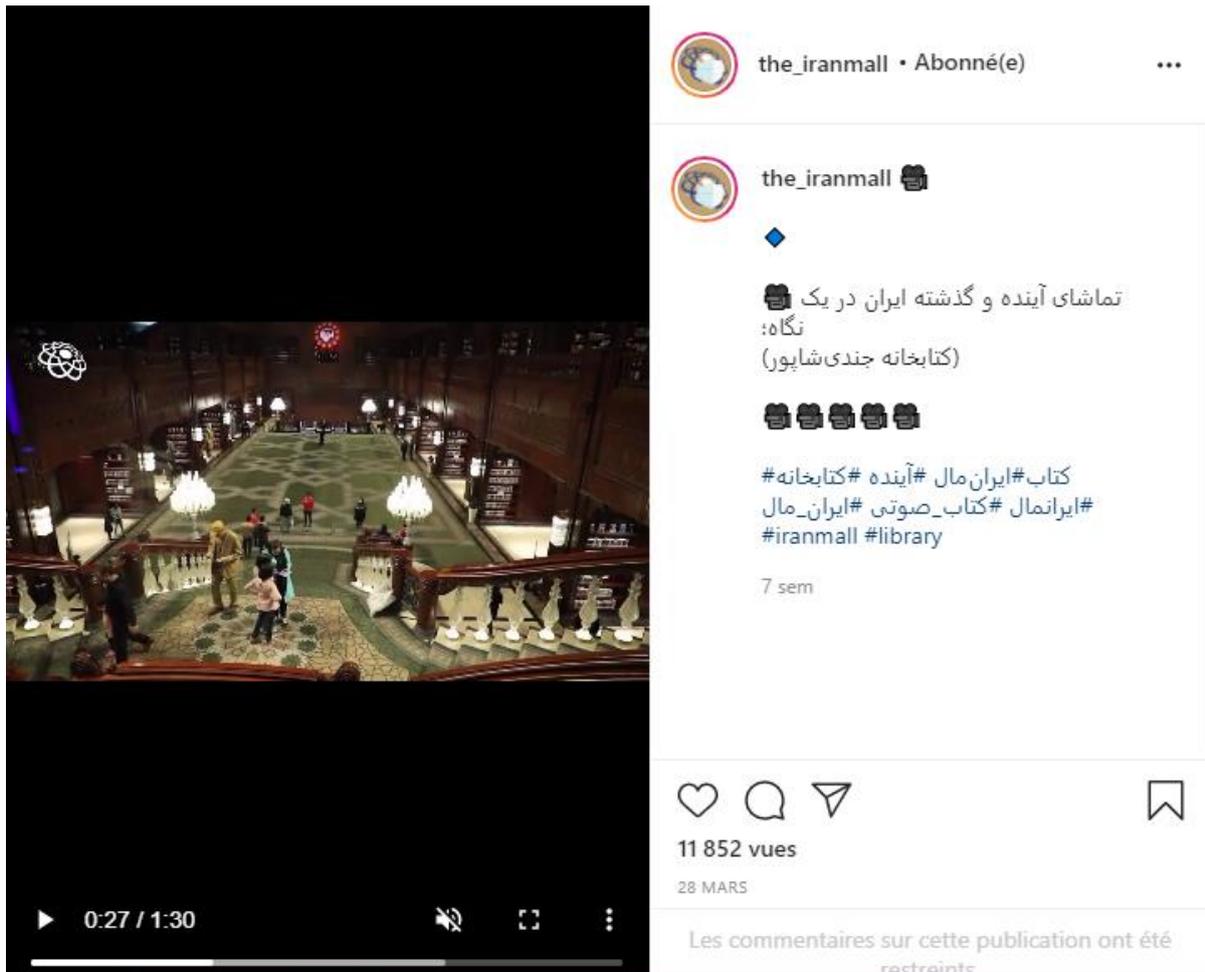


Figure 5 : Publication Instagram de la page officielle de l'Iran mall montrant la reproduction néo-traditionnelle d'une bibliothèque persane au sein de l'Iran mall, 28 mars 2021. Source :

[https://www.instagram.com/the\\_iranmall/](https://www.instagram.com/the_iranmall/)

« تماشای گذشته و آینده ایران در یک نگاه »

« مجموعه چندمنظوره تجاری، فرهنگی، تفریحی و ورزشی »

Traduction de l'auteur : « Regarder le passé et l'avenir de l'Iran en un coup d'œil. Complexe commercial, culturel, récréatif et sportif polyvalent »

L'étude de ces espaces nous semble intéressante pour questionner la capacité d'une crise (environnementale) à restructurer l'espace produit par le pouvoir. Les objectifs de réduction de la pollution pouvant offrir l'opportunité de renouveler les imaginaires urbains montrent aujourd'hui des signes d'épuisement.

## VII) Conclusion

La crise environnementale entraînée par les activités anthropiques conduit les sociétés et les autorités publiques à repenser leurs rapports à l'environnement et à l'espace. Nous pouvons voir tant à Mexico qu'à Téhéran que les dimensions spatiales sont très intéressantes pour étudier la « crise de l'air » et les réponses apportées. L'espace est effectivement utilisé dès les années 1970 pour analyser ce problème environnemental et déployer les premières politiques restrictives. Si les politiques environnementales dédiées à la pollution de l'air à Mexico et Téhéran se différencient peu à peu entre elles ou par rapport aux normes internationales

(Téhéran), on constate que les dimensions spatiales restent prégnantes. Des outils spatio-temporels sont ainsi développés par ces métropoles afin de compléter les précédents dispositifs. La problématique de la pollution de l'air et les politiques publiques dédiées renouvellent par ailleurs différentes questions urbaines et spatiales. En restreignant ou régulant sous de nouvelles formes l'accès à la ville et à la centralité, ainsi qu'en déployant un nouvel imaginaire urbain, les politiques environnementales prennent le risque de transformer ou renforcer les inégalités socio-spatiales déjà très fortes. Par ailleurs, à travers de nouveaux dispositifs urbains et discursifs, ces mesures peuvent offrir l'opportunité aux différents pouvoirs de réinventer des formes de production, de gestion et de contrôle de l'espace, pouvant produire des formes alternatives aux modèles internationaux dominants.

## 4. Recherche sociétale et expérimentations territoriales de trajectoires de sortie de crise

# Panser les crises des bassins légumiers manchots : résilience agronomique ou tournant territorial.

**Pierre GUILLEMIN**

Docteur en géographie

Chargé de recherche INRAE, ASTER ; Chercheur associé UMR 6590 ESO,  
Université de Caen Normandie

Vache folle, grippe aviaire, crise du lait, crise porcine, salmonelle dans la poudre de lait infantile... De 1996 à 2018, la dynamique des filières agroalimentaires est jalonnée de crises, récurrentes et diversifiées. Elles passent comme les mobilisations agricoles qui les accompagnent, sans qu'on en saisisse toujours le sens social et politique, voire les causes agronomiques, industrielles ou commerciales. Ces quelques exemples, pris sur une courte et récente période, s'inscrivent dans une lignée de crises ancrées plus anciennement dans l'histoire agricole française et internationale : la Grande Famine irlandaise entre 1845 et 1852 ; la contamination de vignobles à la fin de ce même siècle par le phylloxera ; la grande dépression des années 1930 qui avait favorisé l'émergence de l'Office du blé en 1936<sup>1</sup> ; plus tard la crise de l'artichaut breton en 1961. Parmi tous ces exemples, plusieurs apparaissent explicitement et pour partie comme des crises de l'espace. Il en va de même pour leurs conséquences. Pour d'autres, la dimension spatiale est plus implicite. Que recouvre la dimension spatiale des crises agroalimentaires ? Et, pour y faire face, comment les agriculteurs ou acteurs locaux agissent sur l'espace rural ? Au-delà, quelles sont les relations entre crises globales et crises agroalimentaires ?

En se basant sur des enquêtes de terrain et documentaires doctorales<sup>2</sup>, on propose d'analyser les crises de trois bassins légumiers de la Manche : le Val de Saire, Lingreville et Créances, et les trajectoires productives locales conséquentes. À partir d'une approche systémique<sup>3</sup> des filières agroalimentaires, des diagrammes sagittaux démontrent leur nature diverse, en s'attachant à la prise en compte de leur dimension temporelle. La focale portera sur Lingreville et son néo-maraîchage pour interroger l'action agro-aménagiste sur l'espace en réponse à la crise de cet ancien bassin légumier. Ce faisant, la réflexion vise à entretenir une « fécondation » croisée entre géographie rurale et agronomie des territoires, en dépassant la seule échelle apparente de crises agroalimentaires (les parcellaires d'exploitation, le marché au cadran d'une coopérative ou le bassin de production et ses sites de transformation). Articuler ce niveau à des échelles plus larges<sup>4</sup> (que peuvent être une réglementation européenne, un marché national ou le territoire régional d'une coopérative) intègre au questionnement les niveaux analytiques pertinents. Les questions de recherche, dès lors transdisciplinaires, interrogent les crises comme facteur déterminant l'évolution de la

---

<sup>1</sup> A. CHATRIOT, E. LEBLANC et E. LYNCH, *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs : des années 1930 aux années 1950*, Armand Colin, 2012.

<sup>2</sup> P. GUILLEMIN, *Les mondes légumiers et maraîchers en Normandie : hétérogénéité sociale et renouvellement de filières agricoles et alimentaires*, Thèse Université de Caen Normandie, 2020.

<sup>3</sup> F. AURIAC et F. DURAND-DASTES, « Réflexions sur quelques développements récents de l'analyse de systèmes dans la géographie française », *Brouillons Dupont* 1981, n°7, p. 71-80.

<sup>4</sup> P. CARON, « À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste », *Natures Sciences Sociétés* 2005, n°13, p. 145-153.

localisation et des types de systèmes agroalimentaires et pouvant les placer dans de nouvelles interrelations avec d'autres activités socio-économiques<sup>5</sup>.

Dans le premier temps d'une première partie, on reviendra sur la diversité des enjeux spatiaux qui peuvent intervenir dans la genèse des crises agroalimentaires, avant d'interroger la dimension spatiale caractérisant les trois crises étudiées. Une seconde partie présentera des actions sur l'espace « agro-centrées », alors que la troisième partie mettra en lumière une réponse davantage « territorialo-centrée ».

## **I) Les crises agroalimentaires au prisme de leur dimension spatiale**

Cette partie vise d'abord à dresser un panorama non exhaustif mais contrasté de crises agroalimentaires au prisme de leur dimension spatiale, avant d'étudier les facteurs endogènes et exogènes des crises de trois bassins légumiers.

### **A) Genèse et gestion de crises agricoles multiscalaires**

L'enjeu ici n'est évidemment pas de synthétiser une histoire des crises agricoles. Il s'agit, à travers certains exemples évoqués en introduction, de réfléchir à la dimension spatiale de ces crises. La réflexion porte tant sur les emboîtements d'échelle qui s'y jouent entre facteurs locaux/endogènes et facteurs distants/exogènes, que sur les actions en réponse aux crises (Tableau 1).

---

<sup>5</sup> J. BOIFFIN, « Territoire : agronomie, géographie, écologie, où en est-on ? Le point de vue d'un chercheur agronome », *Natures Sciences Sociétés* 2004, n° 12, p. 307-309.

Tableau 1 : La dimension spatiale des crises à l'aune d'exemples agricoles<sup>6</sup>. Réalisation : Pierre Guillemin, 2021.

Crise	Facteurs locaux/endogènes	Facteurs distants/exogènes	Actions en réponse à la crise
Mildiou et Grande Famine irlandaise (1845-1853, plus de 1 millions de morts et 2 millions de réfugiés)	Infestation des cultures de pommes de terre par le mildiou puis épidémie de choléra. Morcellement des exploitations et pomme de terre dépendance.	Moralisme et xénophobie anti-irlandaise des gouvernements britanniques : gestion politique insuffisante.	<b>Politique</b> : Import de maïs (USA) vendu à prix coûtant et chantiers publics. Soupes populaires, réforme <i>Poor Law</i> et <i>workhouses</i> <b>Populaire</b> : émigration (2 millions d'Irlandais)
Phylloxéra (Fin du XIX <sup>e</sup> en France)	Recherche de vignes productives, qualitatives et résistantes à l'oïdium (crise 1850-1857).	Import/export de pieds de vignes états-uniens infestés.	<b>Arrachage</b> massif du vignoble et <b>greffe</b> sur plants américains résistants.
Crises et batailles de l'artichaut (1957-1967, Finistère)	Spécialisation littorale en culture du chou-fleur et de l'artichaut. Importance des ventes de gré à gré.	Stagnation ou recul de la demande.	<b>Organisation commerciale</b> : coopératives, vente au cadran et règles de discipline de marché). <b>Organisation logistique</b> : désenclavement routier et création de la <i>Brittany Ferries</i> .
« Vache folle » (ESB, 1986-2002) et maladie de Creutzfeld-Jacob (Europe)	Alimentation des bovins aux Farines de viande et d'os (FVO)	Import/export de bovins vivants et de FVO.	<b>Abattage</b> des animaux suspects. <b>Suspension des importations</b> de bovins et FVO depuis le Royaume-Uni. <b>Interdiction des FVO</b> pour alimenter des bovins.
Crise porcine 2015 (France)	Dépendance protéique des élevages et prix croissant de l'aliment. Boycott du marché au cadran breton par les principaux transformateurs qui importent.	Dérégulation du marché européen et embargo russe 2014 (surproduction et baisse des cours).	<b>Soutiens à la trésorerie</b> (allègements fiscaux/cotisation, etc.). <b>Moratoire réglementaire</b> jusqu'en 2016 Stockage européen (limité). Communication, renforcement du contrôle de l'origine des viandes, diversification énergétique. <b>Des enseignes maintiennent un prix à 1,40€/kg.</b>

La dimension spatiale des facteurs locaux de la genèse des crises renvoie souvent à une situation de spécialisation/dépendance. La spécialisation a trait aux cultures ou à l'élevage, la dépendance est historiquement alimentaire (Irlande) et de plus en plus commerciale (Finistère légumier, Bretagne de l'élevage hors sol). Ces spécialisations/dépendances agricoles contiennent dans les réponses aux crises des actions sur l'espace : expropriation foncière en Irlande, arrachage et rétraction spatiale du vignoble, déclaration et gestion des surfaces annuelles légumières et nouvelles routes commerciales en Finistère. On note aussi la dynamique internationale des crises, soit au niveau des facteurs (marchés des céréales et du soja pour la dépendance fourragère de l'élevage porcin intensif), soit au niveau des actions en

<sup>6</sup> Tableau construit à partir de F. BENSIMON et L. COLANTONIO, « Les réponses de l'État : entre politique et économie », in F. BENSIMON et L. COLANTONIO, *La Grande Famine en Irlande* (p. 46-72), Presses Universitaires de France, 2014 ; A.-P. BONJEAN, « Histoire », in S. ABIS et M. BRUN (dir.), *Le Déméter 2021* (p. 305-311), Iris Éditions, 2021 ; J.-P. LEGROS, « L'invasion du vignoble par le Phylloxéra », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier* 1993, n° 24, p. 215 ; C. MARGETIC, « Des bassins légumiers emblématiques », in C. MARGETIC, M. BERMOND, V. JOUSSEAUME et M. MARIE (dir.), *Atlas des Campagnes de l'Ouest* (p. 184-185), Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 184-185 ; Institut Tribune Socialiste, *Initiative socialiste* 1968, n° 12 ; Institut Tribune Socialiste, *PSU Directives* 1968, n° 146.

réponse aux crises (import de maïs américain pour l'Irlande<sup>7</sup>, export des légumes finistériens<sup>8</sup>).

L'internationalisation des échanges apparaît aussi clairement dans la genèse des crises du Phylloxéra et de la Vache Folle. Dans le premier cas il y a plus d'un siècle, ironie du sort, c'est l'action contre la crise de l'oïdium qui entretint l'import de vignes américaines infestées par le Phylloxéra<sup>9</sup>. En retour, c'est encore l'import de vignes américaines résistantes qui servit à replanter le vignoble arraché. Pour la crise de la Vache Folle, l'alimentation des bovins au FVO existait en France à la fin du XXe siècle, mais c'est surtout l'import de viande bovine britannique qui semble mis en cause (puisqu'il est suspendu par embargo) dans les cas de décès liés à la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Si dans le monde cette crise sanitaire est gérée par embargos, ces derniers, parfois tout autant sanitaires que géopolitiques, peuvent générer des déroutes commerciales (crise porcine en 2015).

*In fine*, on voit bien à travers quelques exemples de crises agricoles qu'elles apparaissent systématiquement, et ce anciennement, comme des crises de l'espace. Des facteurs explicatifs aux actions mises en œuvre pour les gérer, les dynamiques spatiales à l'œuvre sont imbriquées du local à l'international : spécialisation productive et évolutions des surfaces agricoles, migrations<sup>10</sup> et échanges internationaux. La réflexion propose maintenant de focaliser sur l'analyse de la dimension spatiale de crises légumières multifactorielles et multiscalaires, avec l'exemple des bassins de la Manche.

## **B) Les crises légumières manchotes : multifactorielles et multiscalaires**

Ouvrons le tour de littoral manchot (Figure 1), avec le Val de Saire dont la vocation légumière est au moins séculaire<sup>11</sup>. La diversification agricole avec la pomme de terre et le chou-fleur caractérise la première moitié du XXe siècle<sup>12</sup>. Dans les années 1950, de nouvelles modes diététiques génèrent localement une monoculture de carotte et la création d'une coopérative en 1957. Mais le Val de Saire connaît une crise précoce, à peine dix ans après le « boom de la carotte ». Dès 1965, l'épuisement des sols déstabilise les plus petites exploitations. La consommation nationale décline et la mévente de 1967 s'accompagne de cessations. Une stratégie de diversification est déployée par les organisations agricoles professionnelles pendant les années 1970-1980. Cependant, la fertilité des sols reste préoccupante et les intrants massivement utilisés polluent l'eau de la conchyliculture. La carotte connaît une nouvelle débâcle en 1991, toutefois incomparable à celle des années 1960<sup>13</sup>.

---

<sup>7</sup> F. BENSIMON et L. COLANTONIO, *loc. cit.*

<sup>8</sup> C. MARGETIC, *loc. cit.*

<sup>9</sup> J.-P. LEGROS, *loc. cit.*

<sup>10</sup> A.-P. BONJEAN, *loc. cit.*

<sup>11</sup> P. KROPOTKINE, *Champs, usines et ateliers*, Tops, 2015.

<sup>12</sup> M. ROUPSARD, « Les deux Val de Saire », *Cahier des Annales de Normandie* 1995, n° 26, p. 577-584.

<sup>13</sup> P. BRUNET et M. ROUPSARD, « Évolutions des cultures légumières dans le département de la Manche », *Méditerranée* 2000, n° 95, p. 59-63.

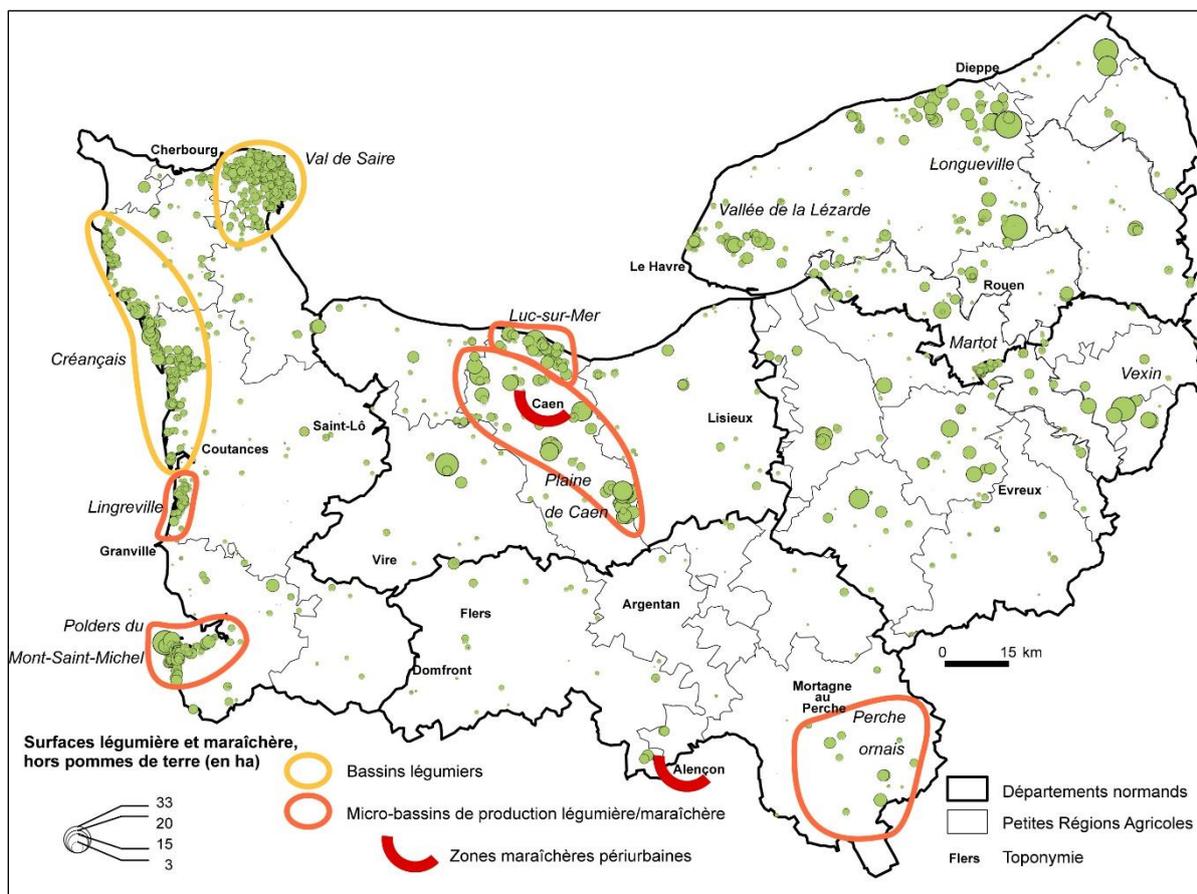


Figure 1 : Bassin légumier et maraîchage bas-normand : terrains d'enquête doctorale. Source : RPG 2016, IGN/ASP. Réalisation : Pierre. Guillemin, 2019.

Ces soubresauts du commerce de la carotte affectent aussi la trajectoire productive de l'ancien bassin légumier de Lingreville, sur la côte ouest. La culture historique du chou se diversifie avec la carotte dans les années 1950, conservée dans le sable pour une vente en primeur inversée. Le développement légumier s'y appuie sur l'organisation départementale avec la création d'une coopérative en 1959, absorbée par une coopérative départementale en 1979, puis intégrée dans Agrial en 2000. Le bassin lingremois héberge l'usine où se développe en 1992 la transformation des légumes de 5e gamme (marque Créaline).

Mais les stratégies agroindustrielles ouvrent une lente déprise légumière de 1995 à 2009. L'arrêt du lavage des carottes en 1995 marque l'entrée en crise du bassin légumier, qui se poursuit avec celui des légumes à Lingreville en 2005, puis la fermeture de la station en 2009, en plus de la délocalisation de l'usine Créaline. Le vieillissement des producteurs et le difficile renouvellement de leurs exploitations marquent deux décennies de déprise agricole et industrielle d'un littoral qui n'est plus légumier<sup>14</sup>. Même la vocation maraîchère est menacée, en 2010 s'y concentrent quelques petites exploitations maraîchères morcelées, vieillissantes et Lingreville n'apparaît plus comme « bassin maraîcher littoral » dans la typologie des usages du sol en 2013<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> Y. LE CARO, « Inscriptions spatiales de l'urbanité en campagne : une approche topologique de l'expérience des agriculteurs dans l'ouest de la France », *Annales de géographie* 2016, n° 712, p. 564-589.

<sup>15</sup> T. PREUX, « La Manche, un écrin de verdure agricole ? », in P. GUILLEMIN, Q. BROUARD-SALA, S. VALOGNES et P. MADELINE (dir.), *Atlas de la Manche. Des polders au pôle d'air* (p. 60-61), OREP Éditions, 2018.

Cette déprise profite au bassin légumier voisin, Créances, où l'usine Créaline est transférée. Agrial l'implante à Lessay, sur le complexe agroindustriel historique qui a fait la *success story* du bassin autour de la salade Florette en 1987. La renommée locale s'est d'abord construite dans les années 1950 avec le développement d'une tradition pluriséculaire, la culture de la carotte dans les dunes sableuses, qui obtient le label rouge en 1962. En 1996, Créances obtient une Indication Géographique Protégée pour son poireau. Ces labellisations valorisent une monoculture basée sur un sous-solage du sable avant semis, puis conservation hivernale des carottes dans le sable paillé ; sur un repiquage et buttage du poireau suivant un labour profond du sable, amendé par des algues marines récoltés sur le rivage. Mais les labels ne disent pas la dépendance de ces modes de production à la désinfection des sols par les rares insecticides dédiés aux nématodes (vers infestant les parcelles monoculturelles). La France interdit ces désinfections par fumigation en 2018 et le bassin créançais entre en crise.

Dans ces trois cas, les facteurs locaux à l'origine des crises sont interreliés à des dynamiques macroéconomiques/macro-politiques. Dans deux cas, la genèse de crises plutôt soudaines relève localement de la monoculture de carotte face à l'évolution de la demande nationale (Val de Saire) ou aux réglementations phytosanitaires européenne et française (Créances). Dans l'autre cas (Lingreville), une polyculture légumière intégrée résiste mal au réaménagement du territoire d'une firme<sup>16</sup> qui s'internationalise et produit localement une lente « dégradation du système »<sup>17</sup>, à savoir l'arrêt progressif (pluriannuel) voire le démantèlement d'ateliers productifs du bassin et ici liés à la coopérative régionale.

## **II) Face à la vulnérabilité monoculturelle, résilience ou résistance**

En écho à la diversité de la genèse de ces crises légumières, les trajectoires adoptées pour y faire face semblent divergentes, y compris pour les deux crises liées au niveau local à des systèmes de cultures monoculturels.

### **A) La résilience agronomique et l'organisation commerciale sairaises**

Dans le Val de Saire, pour enrayer les banqueroutes de la crise de la carotte de 1965-1967, les légumiers diversifient leurs systèmes de cultures et se dotent d'une station expérimentale en 1973 afin de pérenniser la démarche. En parallèle et sous injonction préfectorale, ils modernisent leur système marchand avec un premier marché au cadran en 1971 et s'organisent commercialement par des fusions de coopératives. Avec Primco et ses usines de la côte ouest, le cadran du Groupement des Producteurs de Légumes de la Manche (GPLM) et la station expérimentale SILEBAN, les systèmes marchands d'envergure et d'encadrement technique des dynamiques pré-systémiques sont en place dans le bassin (Figure 2). Une nouvelle débâcle commerciale en 1991 et des problèmes de pollution de l'eau persistants constituent la base de la mobilisation du groupe professionnel dirigeant qui enrôle une large partie des légumiers sairais dans des pratiques à même d'assurer l'équilibre dynamique du bassin, notamment sa résilience agronomique. Cette dernière est définie comme la capacité d'adapter cet agrosystème « *aux perturbations [et/]ou à revenir à un régime de routine face à*

---

<sup>16</sup> M. MARTIN et C. TANGUY, « Proximité et construction d'une stratégie collective : application au cas de deux filières agroalimentaires », *Géographie, économie, société* 2018, n° 20, p. 423-447.

<sup>17</sup> R. BRUNET, R. FERRAS et H. THÉRY, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* (3e éd.), RECLUS La documentation Française, 1993, p. 136.

un milieu changeant »<sup>18</sup>, en l'occurrence la dégradation des sols et de l'eau, ainsi que la saturation de segments commerciaux.

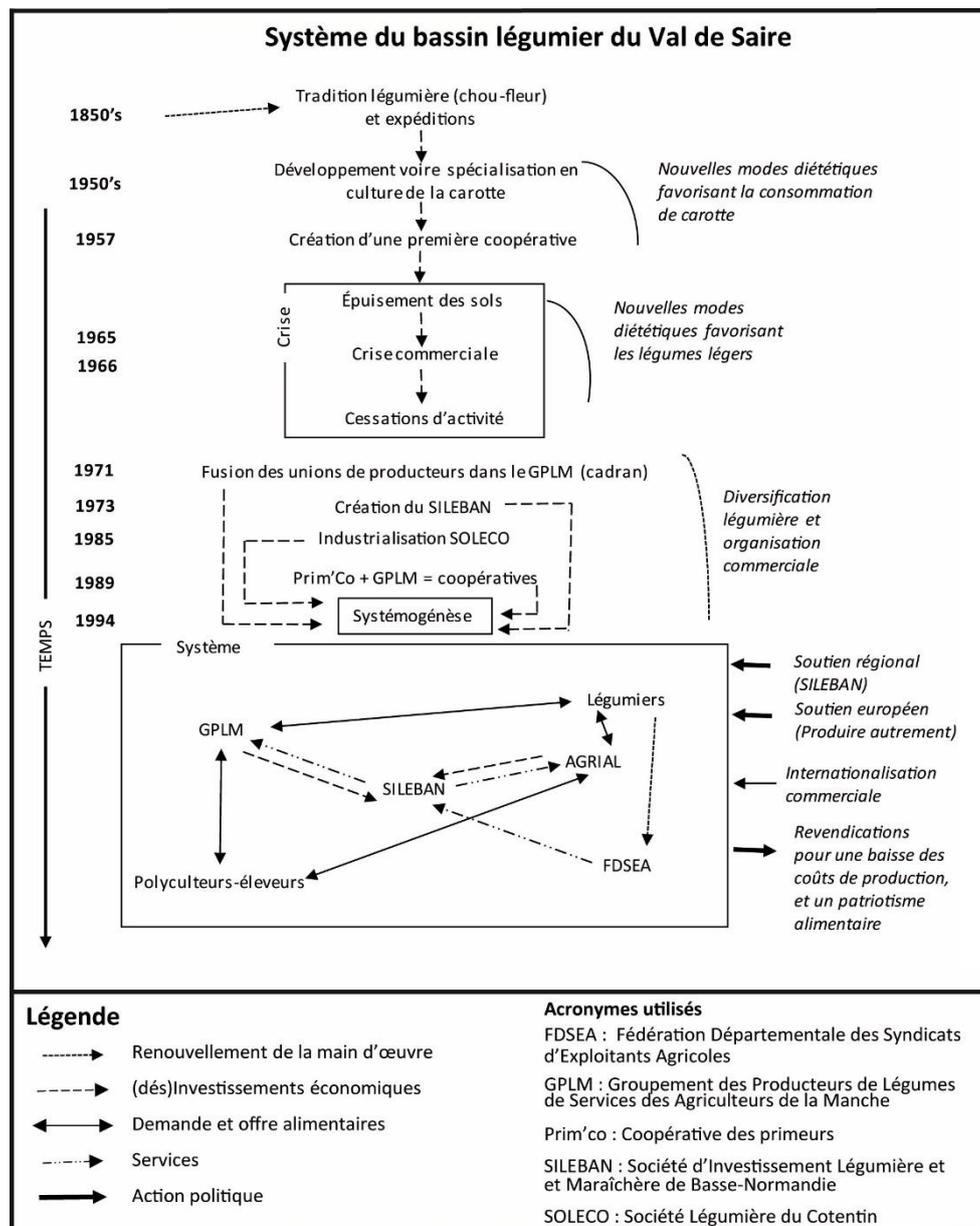


Figure 2 : Système de bassin légumier du Val de Saire. Réalisation : Pierre Guillemain<sup>19</sup>, 2020.

Les légumiers adhèrent massivement au programme européen Produire autrement qui accorde des subventions conditionnées notamment à l'intégration de 30 % de surfaces en céréales dans l'assolement. Les légumiers obtiennent des investissements publics dans l'aménagement hydraulique parcellaire alors que le bassin est à une période clé de sa trajectoire. Les politiques publiques de diversification concordent avec les investissements privés de jeunes exploitants qui endossent à l'époque la fonction sociale entrepreneuriale. Succédant à leurs parents ils identifient les opportunités commerciales de leurs coopératives,

<sup>18</sup> L. DE OLIVEIRA, M. COROLLER, A. PERRIN et G. MARTIN, « Résilience des systèmes agricoles : Définition », paragr. 1. <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/resilience-des-systemes-agricoles/>

<sup>19</sup> A. BRIARD, *Le val de Saire : évolution d'une région légumière depuis 25 ans*, Mémoire Université de Caen, 1990, p. 158 ; P. BRUNET et M. ROUPSARD, « Évolutions des cultures légumières dans le département de la Manche », *Méditerranée* 2000, n° 95, p. 59-63 ; Corpus de numéros du Ouest France dans la thèse de l'auteur, voir P. GUILLEMIN, *op. cit.*

mobilisent les ressources nécessaires à la diversification et valorisent favorablement leurs nouvelles productions sur les marchés nationaux et internationaux. 30 ans après, ces mêmes exploitants en fin de carrière témoignent par leurs pratiques d'un équilibre agroenvironnemental dynamique et à succès. Les mesures agroenvironnementales à l'origine des résultats productifs et écologiques escomptés restent ancrées dans les pratiques culturelles : « [...] *l'inconvénient de l'ensilage c'est qu'on coupe la plante complète alors que le maïs qu'on va moissonner et ben on laisse toute la tige de maïs. Et elle laisse de la matière organique* » (Entretien, 9/04/2018). Quant à l'irrigation développée pour la diversification en salades, elle permet aujourd'hui aux cultures d'hiver de faire face à l'allongement des périodes sèches liées au changement climatique lors des semis (carotte). Les producteurs l'utilisent aussi pour limiter l'usage d'insecticides contre le thrips du poireau. Suite à la crise agro-commerciale brutale des années 1960, on observe donc dans le Val de Saire le passage progressif d'un bien public agroécologique « sous injonction » à un bien public « spontané »<sup>20</sup>.

## **B) Les carottes sont cuites : crise phytosanitaire à Créances**

Dans l'autre bassin légumier du Cotentin, on observe une trajectoire inverse de spécialisation et de chimisation culturelles. Portée par les *success stories* du terroir créançais et de l'agro-industrie locale, la monoculture de carotte-poireau labellisés est restée presque dix ans en équilibre fragile, face à l'interdiction européenne du dichloropropène en 2009. Chaque année, les légumiers se mobilisent pour résister à cette interdiction et obtenir une dérogation d'utilisation. Mais en juin 2018, la France ne la renouvelle pas. Et quatre mois plus tard, la Direction Générale de l'Alimentation suspend provisoirement puis définitivement un autre insecticide fumigeant (le métam-sodium), seule méthode de désinfection garante de l'élimination du nématode et donc du mode de production créançais. L'entrée en crise du bassin est brutale : les essais d'alternatives nématicides ne sont pas assez concluants et une première cessation d'activité est déclarée : celle d'une grande exploitation d'une dirigeante employant 19 équivalents temps plein (ETP). Un quart des surfaces habituelles n'est pas semé en 2018, pour un manque à gagner potentiel de 4 millions d'euros. Le Fond de mutualisation du Risque Sanitaire et Environnemental (FMSE) promis en 2019 tarde à être mis en œuvre. Les légumiers comprennent dès 2019 que les alternatives phytosanitaires s'évanouissent. Ils réinvestissent alors le champ de la réglementation commerciale, suite à la loi Egalim. Leur mobilisation évolue vers le contrôle des aliments dans les rayons des supermarchés. La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles 50 (FDSEA) et le président de sa section légumes constatent et dénoncent la commercialisation de carottes espagnoles. Les syndicalistes citent l'article 44 de la loi pour demander à l'État d'étendre le principe de précaution de la production à la consommation, en prohibant l'importation de carottes espagnoles ou italiennes encore traitées par fumigation. Mais face à réglementation commerciale européenne contraignante, les producteurs ne peuvent que dénoncer des distorsions de concurrence qui réduiront les surfaces emblavées (800 à 1 000 ha).

Si la concurrence extérieure a pu générer des systémogénèses agricoles et les mesures réglementaires accompagner leur équilibre dynamique<sup>21</sup>, dans le Créançais, la réglementation sanitaire précède un durcissement concurrentiel qui aggrave la crise, malgré sa renommée et

---

<sup>20</sup> C. DARROT et D. GIORGIS, « *Les biens publics en agriculture : au carrefour entre cadres professionnels et cadres de l'action publique* », in M. BERRIET-SOLIEC (dir.), *La production de biens publics en agriculture. Quelle prise en compte par la PAC ?* (p. 113-146), Éducagri Éditions, 2016.

<sup>21</sup> F. AURIAC et F. DURAND-DASTES, *op. cit.*

sa labellisation. Faute d'avoir anticipé les restrictions au système légumier monocultural, le manque à gagner est important (les carottes Label Rouge sont vendues en catégorie extra) car l'intégration du navet et de cultures céréalières ne couvrent pas les baux et coûts de production maraîchers onéreux. Les intercultures nématicides (sorgho, carotte-piège Terapur) ne sont pas plus rentables. Touchés par une réglementation soudaine, les producteurs s'empêtrent. Dans un cas de progressive dégradation d'un système agroindustriel, d'autres producteurs se réinventent agronomiquement. C'est le cas de la zone légumière voisine de Lingreville, où les acteurs locaux répondent à la crise d'une filière par un tournant territorial.

### **III) Crise légumière et reconversion néo-maraîchère à Lingreville**

Les crises qui viennent d'être évoquées renvoient à une logique de terroir, y compris dans les stratégies agronomiques choisies pour y faire face. Le cas à suivre renvoie certes à cette logique, mais s'inscrit plus globalement, tant par sa crise que par la réponse apportée, dans une logique territoriale. Ce tournant<sup>22</sup> s'est opéré dans le cadre d'une déprise économique (délocalisations agroindustrielles) et démographique (recul des exploitations). L'ultime délocalisation en 2009 aurait pu constituer le point de non-retour d'une crise, mais acteurs locaux et porteurs de projet maraîchers en font plutôt une opportunité pour co-construire leur « monde maraîcher d'après ».

#### **A) De la diversification à l'écologisation culturelle...**

Face à l'abandon du bassin légumier de Lingreville par l'agro-industrie départementale, il serait tentant de focaliser directement sur le néo-maraîchage de la fin des années 2000. Ce serait oublier les bases posées par quelques gros producteurs historiques qui ont fait face à cette déprise en diversifiant un système légumier d'hiver par des cultures maraîchères d'été : investissement dans 18 000 m<sup>2</sup> de serres pour la production de tomates, aubergines et poivrons ; concombre sous serre et courgette de plein champ. Ces deux producteurs-expéditeurs indépendants se tournent aussi vers le système marchand local : le premier vend ses productions sur les marchés locaux, notamment celui de Coutances ; l'autre investit dans un bâtiment de lavage et conditionnement pour approvisionner les supermarchés locaux en barquettes prêtes à l'emploi pour le pot-au-feu. Ce faisant, à l'action agronomique (cultures d'été), ces producteurs articulent une stratégie de développement plus territorialisée. À cette mise en proximité des structures historiques s'ajoute dans les années 2010 un regain d'installations maraîchères caractérisé par une écologisation des pratiques culturelles autour d'un maraîchage en agriculture biologique.

#### **B) ... grâce au tournant territorial autour de néo-maraîchers**

Mais ce néo-maraîchage bio, ce n'est pas qu'une transition agrobiologique, ni le seul fait d'initiatives privées. Elle correspond à une action qu'on peut qualifier d'agro-aménagiste, car liée à une planification intégrée, orientée vers un monde de l'après crise écologique. Au départ, l'année de la délocalisation de la première usine Créaline, c'est surtout la réaction d'un élu local qui ne se résout pas à la déprise légumière de Lingreville et au non-renouvellement de nombreuses exploitations. Ce conseiller municipal, Xavier Jacquet, se tourne alors vers le lycée agricole de Coutances et son Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (CFPPA),

---

<sup>22</sup> B. PECQUEUR, « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et Sociétés* 2006, n° 124-125, p. 17-32.

qui témoigne d'une forte demande de formation au maraîchage bio. En 2008-2009, le CFPPA ouvre une formation dédiée, qui connaît un franc succès. Face aux difficultés des premiers diplômés à s'installer sur un littoral où le foncier est cher, l'année suivante, Xavier Jacquet porte l'idée de créer un espace-test maraîcher. Il est soutenu par son maire puis par l'intercommunalité, et une coalition entre élus et enseignants locaux parvient à capter des financements régionaux et de l'Agence de l'eau pour aménager une couveuse maraîchère (Biopousses). Sont ainsi posées les bases d'une coalition de croissance rurale dont l'action s'inscrit dans la durée, nourrie des installations progressives de couples de néo-maraîchers. Ces derniers mutualisent leurs assolements pour optimiser les rotations et la charge de travail. Ils mutualisent aussi leurs débouchés commerciaux en rejoignant un groupement d'intérêt économique du sud-Manche, qui livre des paniers paysans à des collectifs de consommateurs d'Île-de-France (Figure 3). Ces trois couples de maraîchers créent même un groupement foncier agricole (GFA) pour agrandir leurs surfaces cultivées. Ils réunissent la somme nécessaire à l'investissement grâce à des citoyens et consommateurs qui prennent des parts financières dans le GFA.

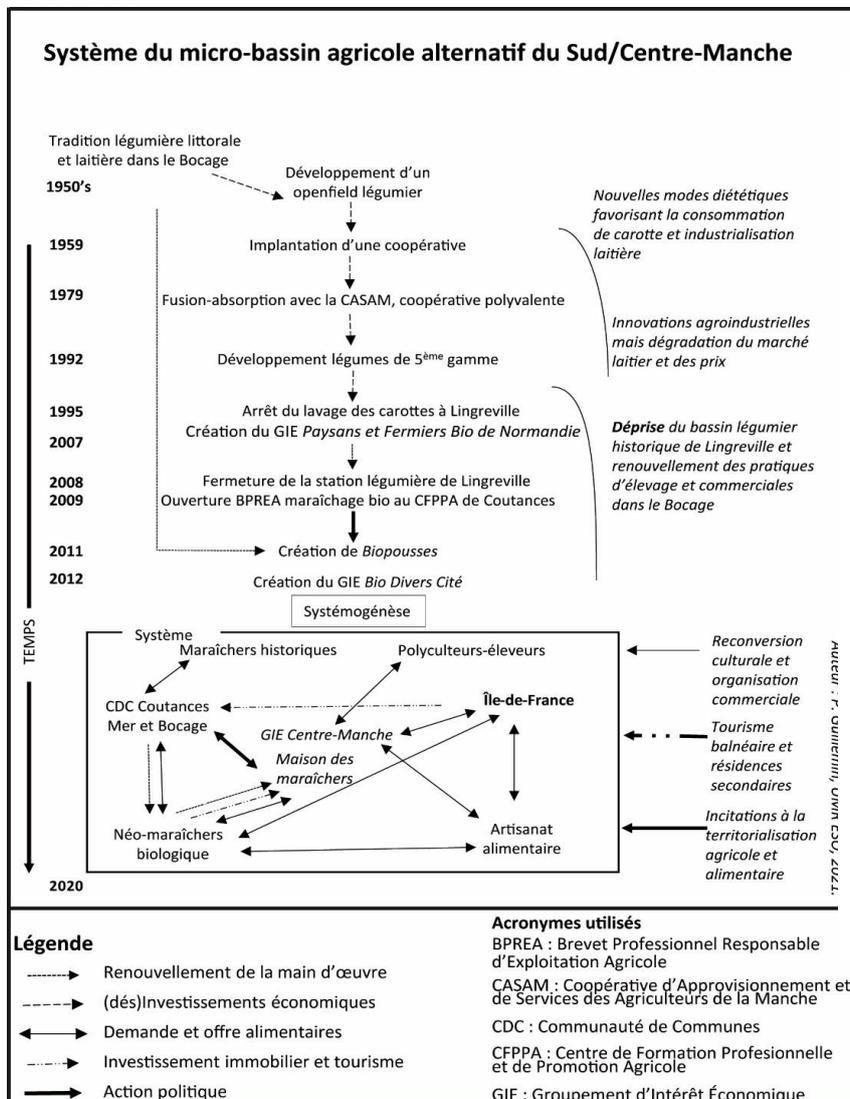


Figure 3 : Système du micro-bassin agricole alternatif du Sud/Centre-Manche. Réalisation : Pierre. Guillemin<sup>23</sup>, 2021.

<sup>23</sup> À partir de A. BRIARD, *loc. cit.* ; P. BRUNET et M. ROUSPARD, *loc. cit.* ; Corpus de numéros du Ouest France dans la thèse de l'auteur, voir P. GUILLEMIN, *op. cit.*

En parallèle, la filière se structure à l'aval : la cuisine centrale de Coutances se dote d'une légumerie pour s'approvisionner en légumes frais, bio et locaux ; les marchés hebdomadaires du Centre et Sud-Manche se renouvellent autour d'étals de légumes bios ; sont même créés des marchés de producteurs à Noël ou pendant l'été ; et des artisanes de transformation des légumes bio locaux prennent part à ces marchés. Au final, pour conjurer la crise légumière, maraîchers conventionnels historiques et néo-maraîchers bio rachètent ensemble la station légumière abandonnée par la coopérative régionale, en s'appuyant notamment sur une campagne de financement participatif organisée sur la plateforme numérique dédiée du Conseil Départemental (Ozé). Les collectivités locales soutiennent le projet.

Il faut dire qu'autour de Lingreville, la reconversion alternative du bassin en crise s'inscrit dans un projet de territoire orienté vers un « vivre slow »<sup>24</sup>. La transition locale du maraîchage est appuyée par les collectivités locales en réponse à une demande des résidents secondaires et touristes franciliens qui renouvellent leur pratique balnéaire vers une « éco-récréativité »<sup>25</sup>. Résiliente, la territorialisation alimentaire de ce micro-bassin maraîcher est même renforcée, comme ailleurs<sup>26</sup>, par la crise de la Covid-19 qui dynamise les circuits courts de proximité avec notamment les franciliens qui s'y réfugient pendant les confinements. Sans rupture avec la ville donc<sup>27</sup> et pris dans une triple mobilité géographique et socioprofessionnelle, les néo-maraîchers rejettent la vie urbaine polluée et un travail stressant<sup>28</sup> mais s'appuient sur une interdépendance avec la mégarégion parisienne en produisant l'un de ses arrière-pays alimentaires<sup>29</sup>. Comme d'autres retours à la terre européens liés pour partie aux effets de la crise économique des années 2000 dans la société salariale, ces reconversions maraîchères orientées *slow food* s'appuient « sur la valorisation des productions [par] le développement des filières de proximité »<sup>30</sup>. Ce développement territorial repose sur une gouvernance locale performante<sup>31</sup> s'inscrivant dans un projet qui dépasse la politique strictement agricole. C'est la prise en compte par les élus et aménageurs de l'importance de l'agrosystème maraîcher en matière d'aménités pour les populations pratiquant le territoire<sup>32</sup> qui a permis une action plus seulement agroindustrielle pour dépasser la crise légumière locale.

#### IV) Conclusion

À partir de quelques exemples de l'élevage et de l'agriculture européenne, pris dans les deux derniers siècles, cette réflexion a d'abord cherché à mettre en avant la dimension spatiale de crises qui apparaissent comme régulières dans l'histoire des filières agroalimentaires. Ces crises de l'espace révèlent des facteurs de spécialisation/dépendance agricole. On a vu par ailleurs la diversité des actions sur l'espace en réponse aux crises agricoles, souvent en prise avec l'internationalisation des échanges. La focalisation sur les crises légumières des bassins

---

<sup>24</sup> F. LEBRETON, C. GIBOUT et B. ANDRIEU, *Vivre slow. Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique*, Presses Universitaires de Nancy, 2020.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Y. CHIFFOLEAU, C. DARROT et G. MARECHAL, *Manger au temps du coronavirus*, Éditions Apogée, 2020.

<sup>27</sup> P. DOLCI, G. CORTES et C. PERRIN, « Retourner à la terre pour faire avec la crise : ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal », *Annales de géographie* 2019, n° 727, p. 62-63.

<sup>28</sup> *Ibidem*

<sup>29</sup> A. BAYSSE-LAINÉ et P. GUILLEMIN, « Les circuits courts distants approvisionnant Paris : des arrière-pays alimentaires à l'échelle de la mégarégion », *Atlas collaboratif de la mégarégion parisienne*. <https://atlas-paris-mega-region.univ-rouen.fr/node/194>

<sup>30</sup> L. PERUCHO, G. BAZIN et D. GOUSSIOS, « Crise économique grecque et nouvelles dynamiques agraires : l'exemple de la Thessalie orientale », *Annales de géographie* 2015, n° 705, p. 473.

<sup>31</sup> B. PECQUEUR, *op. cit.*

<sup>32</sup> J. BOIFFIN, M. BENOÎT, M. LE BAIL, F. PAPY et P. STENGEL, « Agronomie, espace, territoire : travailler « pour et sur » le développement territorial, un enjeu pour l'agronomie », *Cahiers Agricultures* 2014, n° 23.

de la Manche a analysé les emboîtements d'échelles qui caractérisent leurs crises. Les résultats analytiques corroborent les facteurs et stratégies de résilience. Le cas du Val de Saire confirme que « *la diversification d'une mono économie agricole [...] sur un littoral, renforce la résilience du système social face à* »<sup>33</sup> un risque agronomique ou commercial. Le cas de Créances atteste que la perte de biodiversité compromet la résilience de l'agrosystème car la résilience sociale souffre « *d'un pouvoir excessif punissant toute déviance idéologique* »<sup>34</sup>, comme cela a déjà été montré avec la résistance violente aux écologistes<sup>35</sup>.

Le cas de Lingreville, quant à lui, implique de diversifier les cadres théoriques pour analyser la vulnérabilité locale face à la réorganisation globale des territoires de firmes<sup>36</sup>. Dans ce cas, le tournant territorial mis en œuvre en réponse à la déprise doit s'inscrire dans une prise en compte plus générale des crises. Tel le retour à la terre postérieur à la crise politique de mai 68 qui a pu être analysé à l'aune des effets de déclasserement de la crise économique des années 1970, le néo-maraîchage lingremais renvoie aussi à la crise des années 2000 et 2010. Les trajectoires néo-maraîchères évoquent en effet une dégradation des conditions de travail salariales pour des urbains en quête d'un monde d'après la crise écologique.

---

<sup>33</sup> A. DAUPHINÉ et D. PROVITOLLO, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie* 2007, n° 654, p. 121.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>35</sup> P. GUILLEMIN, *op. cit.*

<sup>36</sup> C. ASSENS, « Entre territoire et marché. La stratégie bipolaire des coopératives agricoles françaises », *Revue française de gestion* 2013, n° 230, p. 35-54.

# Agir sur l'aménagement du territoire dans la reconstruction post-catastrophe naturelle

## Enjeux pour les littoraux saint-martinois (Antilles françaises) après le passage de l'ouragan Irma

Marie CHERCHELAY

Doctorante en géographie

Université de Limoges, UMR CNRS 6042 Géolab

### I) Introduction

Le 6 septembre 2017, l'ouragan Irma a touché la collectivité d'outre-mer (COM) de Saint-Martin (Antilles françaises). Des vents à plus de 287 km/h<sup>1</sup> ont été enregistrés, accompagnés d'un phénomène de submersion marine, l'eau étant entrée jusqu'à 350 mètres à l'intérieur des terres<sup>2</sup>. Onze personnes ont perdu la vie et deux ont été portées disparues<sup>3</sup>.

Avec la destruction des réseaux électriques et de communication ou encore de 80 % des chambres d'hôtels<sup>4</sup>, la catastrophe provoquée par Irma a été révélatrice des vulnérabilités du territoire et productrice de nouvelles dynamiques. La délégation interministérielle créée à la suite du cyclone a présenté la reconstruction du territoire comme « *une opportunité unique pour [le] repenser autrement* », permettant de « *promouvoir une reconstruction novatrice, résiliente et un modèle d'aménagement exemplaire* »<sup>5</sup>. La résilience est également mobilisée comme un objectif des institutions locales pour la reconstruction du secteur touristique, pilier économique du territoire. Nous nous intéresserons donc à l'utilisation de ce concept dans le processus de reconstruction, « *chaque acteur [tirant] la résilience [...] dans son sens, en fonction de ses intérêts, de ses soutiens, de ses projets* »<sup>6</sup>, notamment à travers l'exemple de la révision par les services de l'État de l'aléa submersion marine du plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN). Dans un contexte marqué par un passé colonial, induisant un rapport complexe aux institutions métropolitaines, et par une économie fondée sur le tourisme, nous relevons que ce zonage prévoyant de limiter et/ou d'interdire la reconstruction et les nouvelles constructions sur une grande partie de la bande littorale a été vecteur de tensions.

À travers l'analyse des discours d'acteurs de la reconstruction impliqués dans la révision du PPRN, nous montrons en quoi les enjeux de la reconstruction post-catastrophe dépassent les

---

<sup>1</sup> J. CANGIALOSI, A. LATTO et R. BERG. (2018). *National Hurricane Center. Tropical Cyclone Report. Hurricane Irma*, p. 3. [https://www.nhc.noaa.gov/data/tcr/AL112017\\_Irma.pdf](https://www.nhc.noaa.gov/data/tcr/AL112017_Irma.pdf)

<sup>2</sup> T. REY, F. LEONE, T. CANDELA, A. BELMADANI, P. PALANY, Y. KRIEN, R. CECE, M. GHERARDI, M. PEROCHE et N. ZAHIBO, « Coastal Processes and Influence on Damage to Urban Structures during Hurricane Irma (St-Martin & St-Barthélemy, French West Indies) », *Journal of Marine Science and Engineering* 2019, n° 7(7).

<sup>3</sup> A. MOATY, D. GRANCHER, C. VIRMOUX et J. CAVERO, « Bilan humain de l'ouragan Irma à Saint-Martin : la rumeur post-catastrophe comme révélateur des disparités socio-territoriales », *Géocarrefour* 2019, n° 93(1).

<sup>4</sup> Collectivité de Saint-Martin. (2017). *Schéma territorial d'aménagement et de développement touristique de reconstruction de la Collectivité de Saint-Martin*, p. 37. <http://www.com-saint-martin.fr/ressources/Strategie-touristique-de-reconstruction-2017-2027.pdf>

<sup>5</sup> P. GUSTIN. (2017). *Repenser les Iles du Nord pour une reconstruction durable*, p. 31. [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/11/rapport\\_de\\_philippe\\_gustin\\_delegue\\_interministeriel\\_a\\_la\\_reconstruction\\_21\\_novembre\\_2017.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/11/rapport_de_philippe_gustin_delegue_interministeriel_a_la_reconstruction_21_novembre_2017.pdf)

<sup>6</sup> S. RUFAT, « La résilience urbaine est-elle imperméable à la critique ? », in S. CHARDONNET DARMAILLACQ, É. LESUEUR, D. LOUDA, C. MAISONNEUVE et C. VOISIN-BORMUTH (dir.), *Villes et territoires résilients* (p. 79-94), Éditions Hermann, 2020.

questions d'aménagement du territoire et de résilience et recouvrent des rapports de pouvoir et des inégalités socio-économiques exacerbés par la reconstruction et le contexte local.

Un retour théorique sur ce qui caractérise la période de reconstruction et sur ce que recouvre la notion de résilience permet dans un premier temps de poser les bases de l'analyse de la reconstruction à Saint-Martin. La présentation approfondie du contexte saint-martinois montre ensuite en quoi Irma a constitué une catastrophe pour le territoire et pourquoi l'action des décideurs, à l'échelon national, s'est portée sur l'aménagement des littoraux. Enfin, les étapes de la révision du PPRN ainsi que les arguments opposés à son application sont développés ; leur analyse permet d'exposer des visions distinctes et parfois opposées de l'aménagement littoral, sous-tendant des jeux d'acteurs et de pouvoir.

## II) Méthodologie

Les données mobilisées sont issues de l'enquête de terrain menée à Saint-Martin en 2018 et 2019 dans le cadre de notre thèse. Elles ont été collectées grâce à la réalisation de 68 entretiens semi-directifs auprès d'acteurs de la reconstruction, définis comme « *tous ceux qui par leur présence, leur discours, leur action ou leur argent ont un effet même minime en apparence sur l'objet d'étude considéré* »<sup>7</sup>. Ainsi, des représentants des services de l'État et de la Collectivité, des hôteliers, des chefs d'entreprise, des habitants ainsi que des acteurs de l'intervention post-Irma ont été interrogés pour « *proposer une description des principales représentations que les principaux groupes d'acteurs locaux se font à propos d'un "problème" donné* »<sup>8</sup>. Les thèmes abordés lors des entretiens ont concerné l'impact de l'ouragan sur l'économie du territoire, la perception par les enquêtés des politiques de reconstruction ainsi que de son déroulement, ou encore les évolutions qu'ils entrevoient dans la prise en compte des risques.

Des sessions d'observation ont aussi été effectuées durant la série de réunions publiques d'information sur la révision du PPRN organisées par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) et la Préfecture de Saint-Martin entre juin et août 2019. Les documents produits par certains acteurs publics ont également fait partie du corpus de données mobilisé<sup>9</sup>. Une analyse thématique des données collectées a ensuite été réalisée.

## III) Reconstruire après une catastrophe : résilience et jeux d'acteurs

### A) La reconstruction, une période charnière

La reconstruction post-catastrophe est porteuse de nombreux enjeux, de la restauration des fonctions du territoire à la réduction des vulnérabilités révélées par la catastrophe. Elle englobe des aspects techniques, économiques, de gouvernance et sociaux<sup>10</sup>. Elle est considérée, par les organisations internationales et dans la littérature académique, comme

---

<sup>7</sup> S. GUYOT, « Une méthodologie de terrain avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements... », *Colloque « À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie »* 2008, p. 7. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00422362/document>

<sup>8</sup> J.-P. OLIVIER DE SARDAN, « La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie », *Enquête* 1995, n° 1, p. 21.

<sup>9</sup> Le rapport du préfet délégué à la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, *Repenser les îles du Nord pour une reconstruction durable* (2017) et le *Schéma territorial d'aménagement et de développement touristique de reconstruction* (STADTR, 2017) de la Collectivité de Saint-Martin seront mobilisés ici.

<sup>10</sup> A. MOATTY, J.-C. GAILLARD et F. VINET, « Du désastre au développement : les enjeux de la reconstruction post-catastrophe », *Annales de géographie* 2017, n° 714.

une « fenêtre d'opportunité »<sup>11</sup> pouvant être saisie pour « reconstruire mieux »<sup>12</sup> et agir sur le territoire sinistré afin de réduire sa vulnérabilité et d'améliorer sa résilience<sup>13</sup>.

Un système d'acteurs complexe<sup>14</sup> intervient alors sur le territoire sinistré, la reconstruction constituant une « zone de contact »<sup>15</sup>. Ces acteurs aux compétences distinctes, aux positions parfois contradictoires et aux échelles d'intervention différentes sont en effet amenés à travailler au sein d'un même espace et d'une même temporalité, faisant de la reconstruction une période conflictuelle<sup>16</sup>. Il a également été montré que des choix politiques délibérés ou une mauvaise organisation lors de la phase de reconstruction conduisait au creusement des inégalités<sup>17</sup>. Les enjeux et les blocages (organisationnels, sociaux ou encore territoriaux) auxquels font face les territoires en reconstruction sont donc nombreux.

## B) Le concept de résilience pour comprendre les enjeux de la reconstruction post-catastrophe

La notion de résilience, mobilisée dans le domaine de la gestion des risques depuis le début des années 2000 et déclinée comme un objectif, voire « une règle impérative » dans de nombreuses politiques de réduction des risques<sup>18</sup>, peut être définie comme « la capacité [d'un] système à s'organiser de façon à être à même de tirer les enseignements des catastrophes passées pour mieux se protéger et à réduire plus efficacement les risques »<sup>19</sup>.

Son utilisation s'est également développée dans la littérature académique, bien qu'il n'existe pas de consensus sur sa définition, rendant la notion difficilement opérationnelle<sup>20</sup>. Le concept est également critiqué en ce qu'il met l'accent sur la responsabilisation des individus exposés aux risques et le désengagement des décideurs<sup>21</sup>. Il lui est reproché de ne pas prendre en compte les causes structurelles des catastrophes (rôle des décideurs locaux, histoire coloniale, conditions économiques et sociales des populations touchées), d'évacuer donc les questions de pouvoir et d'inégalités et de dépolitiser la gestion des risques<sup>22</sup>.

---

<sup>11</sup> I. CHRISTOPLOS, « The elusive "window of opportunity" for risk reduction in post-disaster recovery », *ProVention Consortium Forum « Strengthening global collaboration in disaster risk reduction »* 2006.

<sup>12</sup> W. J. CLINTON. (2006). *Key Propositions for Building Back Better: lessons learned from tsunami recovery*. [https://www.unisdr.org/preventionweb/files/2054\\_VL108301.pdf](https://www.unisdr.org/preventionweb/files/2054_VL108301.pdf)

<sup>13</sup> A. MOATTY, F. VINET, S. DEFOSSEZ, J.-P. CHEREL et F. GRELOT, « Intégrer une éthique préventive dans le processus de relèvement post-catastrophe : résilience, adaptation et reconstruction préventive », *La Houille Blanche* 2018, n° 5-6.

<sup>14</sup> D. CROZIER, G. JOUANNIC, C. TRAN DUC MINH, Z. KOLLI, E. MATAGNE et S. ARBIZZI, « Reconstruire un territoire moins vulnérable après une inondation. Une fenêtre d'opportunité encore difficilement mobilisable », *Espace populations sociétés* 2016, n° 2016(3).

<sup>15</sup> C. PÉREZ-LIZASUAIN, « Entering the Contact Zone? Between Colonialism, Neoliberal Resilience and the Possibility of Emancipatory Politics in Puerto Rico's Post-Maria », *Alternautas* 2018, n° 5(2).

<sup>16</sup> D. CROZIER *et al.*, *op. cit.*

<sup>17</sup> J. HERNANDEZ, « The Long Way Home : une catastrophe qui se prolonge à La Nouvelle-Orléans, trois ans après le passage de l'ouragan Katrina », *L'Espace Géographique* 2009, n° 38(2), p. 124-138 ; A. MOATTY, J.-C. GAILLARD et F. VINET, *op. cit.*

<sup>18</sup> B. QUENAU, « La résurgence/convergence du triptyque "catastrophe-résilience-adaptation" pour (re)penser la "fabrique urbaine" face aux risques climatiques », *Développement durable et territoires* 2014, n° 5(3).

<sup>19</sup> Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes. (2005). *Cadre d'Action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes*, p. 4. <https://www.unisdr.org/2005/wcdr/intergover/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-french.pdf>

<sup>20</sup> R. KLEIN, R. NICHOLLS et F. THOMALLA, « Resilience to natural hazards: How useful is the concept? », *Global Environmental Change* 2003, n° 5(1), p. 35-45 ; G. DJAMENT-TRAN, A. LE BLANC, S. LHOMME, S. RUFAT et M. REGHEZZA-ZITT, « Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire », 2011. [https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/679293/filename/resilience\\_french.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/679293/filename/resilience_french.pdf)

<sup>21</sup> *Ibid.* ; S. FAINSTEIN, « Resilience and Justice », *International Journal of Urban and Regional Research* 2015, n° 39(1), p. 157-167 ; M. REGHEZZA-ZITT et I. JON, « Gestion des risques et des crises, entre gouvernance de la sécurité et gouvernance territoriale. Ce que la résilience change (ou pas) en Île-de-France », *L'Espace Politique* 2019, n° 36.

<sup>22</sup> S. B. MANYENA, « The concept of resilience revisited », *Disasters* 2006, n° 30(4), p. 434-450 ; L. OLSSON, A. JERNECK, H. THOREN, J. PERSSON et D. O'BYRNE, « Why resilience is unappealing to social science: Theoretical and empirical investigations of the scientific use of resilience », *Science Advances* 2015, n° 1(4).

En prenant en compte les critiques qui lui sont adressées, nous nous intéressons ici au caractère consensuel et en même temps « *contradictoire, voire relatif* »<sup>23</sup> du concept de résilience. Cette approche nous amènera à questionner le sens donné à la résilience par les acteurs de la reconstruction de Saint-Martin : à quoi correspond la résilience pour chacun d'entre eux ? Comment se traduisent ces différences de définition ? Et que révèlent-elles des rapports de pouvoir qui marquent le territoire dans la période conflictuelle qu'est la reconstruction ?

#### **IV) La catastrophe Irma à Saint-Martin, révélatrice des vulnérabilités du territoire**

##### **A) Saint-Martin, des dynamiques multiples et imbriquées**

Petit territoire de 56 km<sup>2</sup> situé au nord de la Guadeloupe, la collectivité de Saint-Martin occupe la partie nord d'une île de 90 km<sup>2</sup> (Figure 1) habitée par un peu plus de 75 000 habitants<sup>24</sup> et partagée entre la France et les Pays-Bas (État autonome de Sint Maarten au sud de l'île).

---

<sup>23</sup> P. PIGEON, « Apports de la résilience à la géographie des risques : l'exemple de La Faute-sur-Mer (Vendée, France) », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* 2012, n° 12(1), p. 3.

<sup>24</sup> INSEE, Sint Maarten Department of Statistics, 2018. Ces chiffres sont toutefois à relativiser car une partie des immigrés ne sont pas recensés, étant en situation irrégulière. De plus, les méthodes de recensement diffèrent entre Saint-Martin et Sint Maarten.

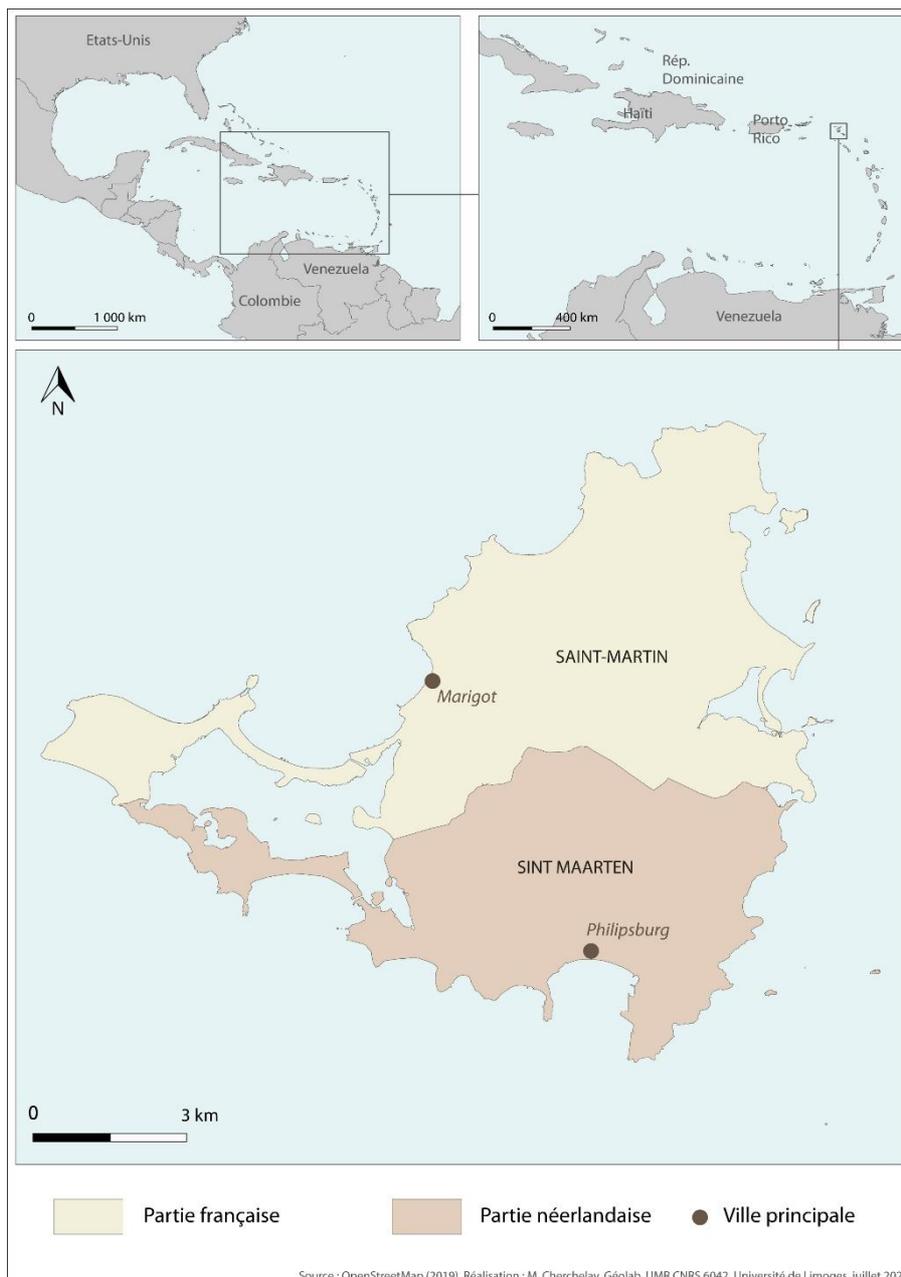


Figure 1 : Localisation et division de l'île de Saint-Martin. Source : OpenStreetMap. Réalisation : Marie Cherchelay, 2020.

L'économie de la collectivité de Saint-Martin dépend significativement du tourisme (l'hébergement et la restauration représentent par exemple 14,9 % de l'emploi total<sup>25</sup>) et est tournée vers une clientèle nord-américaine. Les principaux quartiers touristiques, comme Grand-Case ou la Baie Orientale (Figure 2), sont situés en bord de mer et disposent de plages prisées par les touristes (Figure 3).

<sup>25</sup> Chiffre INSEE, 2017.

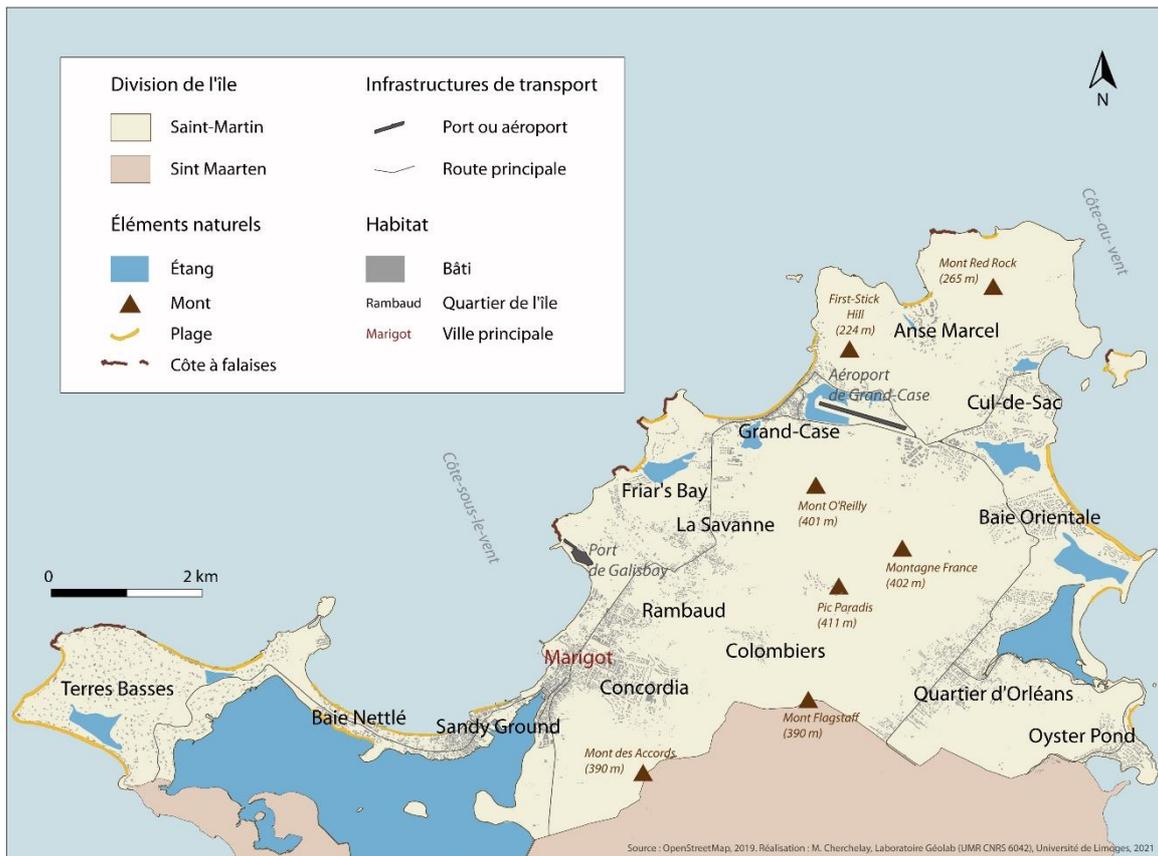


Figure 2 : Organisation spatiale de Saint-Martin. Source : OpenStreetMap. Réalisation : Marie Chercelay, 2021.



Figure 3 : Bars de plage et activités nautiques à la Baie Orientale. Réalisation : Marie Chercelay, 2019.

Le territoire est également caractérisé par des inégalités sociales se traduisant par une organisation spatiale en quartiers aux caractéristiques socio-économiques distinctes, témoignant du fort entre-soi qui marque le fonctionnement du territoire. La différenciation est faite par les habitants eux-mêmes entre les « Saint-Martinois » (nés à Saint-Martin et descendants d'esclaves, installés depuis plusieurs générations et occupant les principales fonctions politiques), les individus originaires d'autres territoires et notamment des îles caribéennes voisines (à la position complexe, occupant des emplois peu qualifiés et étant parfois en situation migratoire irrégulière), et les « Métros » (au poids économique significatif et occupant une part importante des emplois de la fonction publique).

Colonie française puis commune de Guadeloupe, Saint-Martin a longtemps été sous-équipée et sous-administrée par l'État, ce qui conduisit au développement d'un sentiment d'abandon en même temps que d'une volonté d'affranchissement vis-à-vis des autorités métropolitaines<sup>26</sup>.

Les résultats du référendum sur l'évolution statutaire du territoire organisé en 2003 ont été en faveur d'un changement de statut. Saint-Martin a ainsi obtenu en 2007 le statut de collectivité d'outre-mer (article 74 de la Constitution), ce qui a modifié la répartition des compétences entre l'échelon local et l'échelon national. Les compétences communales, départementales et régionales, dont l'urbanisme, la construction et le logement, ont été conférées à la Collectivité de Saint-Martin. L'État a conservé les compétences liées à la défense, la justice, la sécurité publique et l'environnement, incluant la gestion des risques naturels.

Ces caractéristiques et ces dynamiques entrent en jeu dans le processus de reconstruction post-Irma, particulièrement dans les décisions concernant les espaces littoraux, ces derniers concentrant les enjeux économiques (touristiques et résidentiels) et sociaux (lieu de vie des habitants) tout en étant exposés au risque de submersion.

## **B) Les littoraux, espaces d'expression d'enjeux économiques, sociaux et politiques**

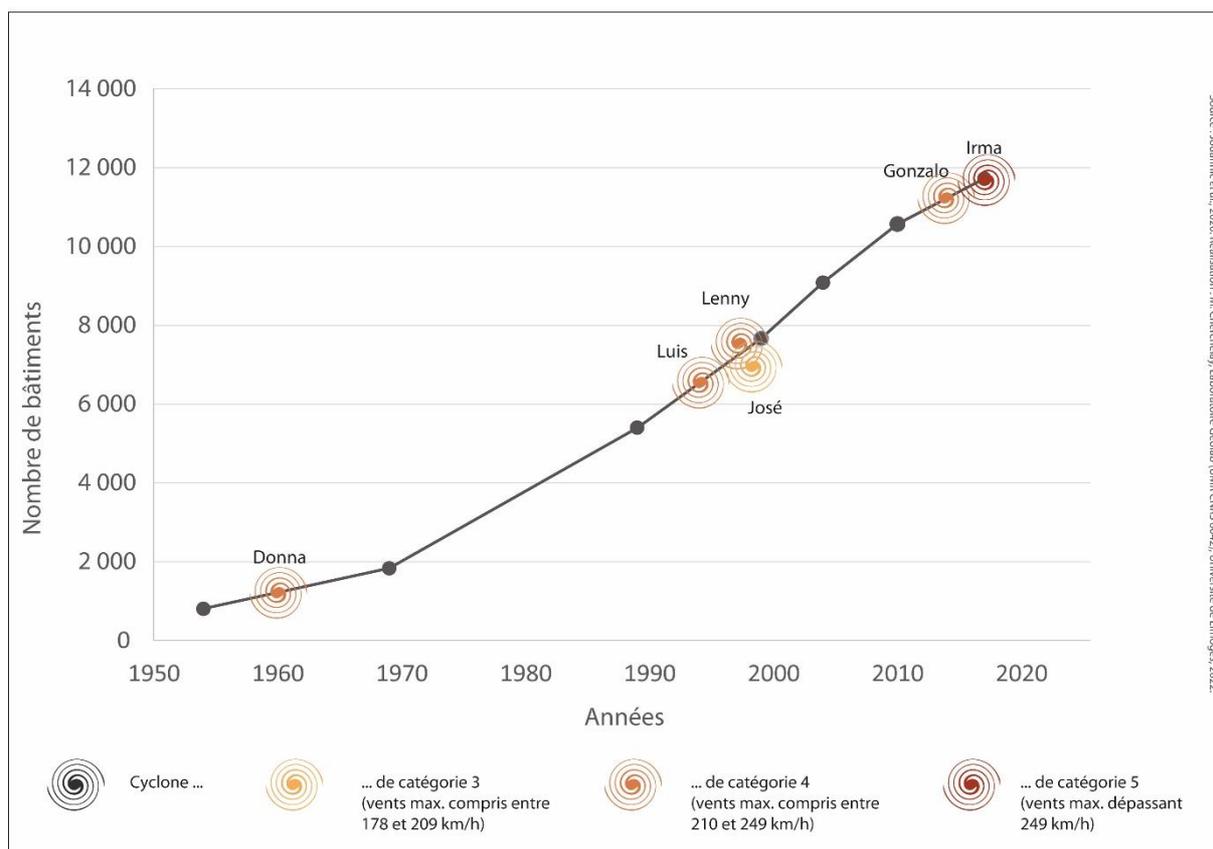
Jusqu'au début des années 1960, la société saint-martinoise était une « société agraire traditionnelle »<sup>27</sup>. Les habitations se répartissaient alors entre plusieurs villages (Grand-Case, Agrément, Rambaud, Colombiers, Cul-de-Sac et Quartier d'Orléans) et Marigot, ville principale du territoire. À partir des années 1970 et jusqu'aux années 1990, Saint-Martin a connu un boom touristique et immobilier, encouragé par des politiques fiscales mises en place depuis la métropole (loi Pons en 1986) et accompagné d'une forte croissance démographique. Cela s'est traduit par une accélération du processus d'urbanisation : entre 1954 et 1969, 69 bâtiments étaient construits par an en moyenne contre 226 par an entre 1989 et 1999<sup>28</sup> (Figure 4). Cette croissance s'est traduite par le développement puis la densification de quartiers sur les littoraux (la Baie Orientale, Oyster Pond ou Anse Marcel par exemple), localisation favorisée par la morphologie du territoire et par l'attrait de l'activité touristique pour ces espaces. Le développement de leur urbanisation s'est poursuivi au cours des années 1990, malgré les conséquences, pour les espaces littoraux, des cyclones qui ont touché le territoire au cours de cette période (Figure 4).

---

<sup>26</sup> Y. MONNIER, *L'immuable et le changeant, étude de la partie française de Saint Martin*, Centre d'Études de Géographie Tropicale du CNRS, Centre de Recherches sur les Espaces Tropicaux de l'Université de Bordeaux III, 1983 ; J.-J. HUEST, C. COINTAT et S. SUTOUR. (2005). *L'avenir statutaire de Saint-Barthélemy et Saint-Martin : le choix de la responsabilité* (rapport d'information du Sénat n° 329). [https://www.senat.fr/rap/r04-329/r04-329\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/r04-329/r04-329_mono.html) ; A. MAGNAN, « L'espace littoral a-t-il toujours de la valeur ? Réflexion à partir du cas de l'île de Saint-Martin (Petites Antilles) », *Noréis* 2008, n° 206, p. 37-52.

<sup>27</sup> G. LASSERRE, *La Guadeloupe : étude géographique*, Union française d'impression, 1961.

<sup>28</sup> G. JOUANNIC, A. AMELINE, K. PASQUON, O. NAVARRO, C. MINH, A. BOUDOUKHA, M. CORBILLÉ, D. CROZIER, G. FLEURY-BAHI, J. GARGANI et P. GUÉRO, « Recovery of the Island of Saint Martin after Hurricane Irma: An Interdisciplinary Perspective », *Sustainability* 2020, n° 12(20).



Le long effacement des services de l'État, le peu d'intervention et de moyens des administrations locales et la méfiance des habitants vis-à-vis des institutions ont également joué un rôle dans la construction de la vulnérabilité des espaces littoraux. L'urbanisation du territoire a ainsi été peu encadrée (absence de contrôle et mise en place tardive et lacunaire des documents d'urbanisme<sup>30</sup>) et les constructions sans titre de propriété ou sans permis de construire se sont répandues. Les réglementations en matière de gestion des risques et d'aménagement des littoraux ont, elles aussi, été peu appliquées. La décision prise par les élus de Guadeloupe en novembre 1999, à la suite du passage des cyclones Luis et Lenny, de ne pas reconstruire sur les littoraux, n'a par exemple pas été respectée et les constructions s'y sont poursuivies<sup>31</sup>.

De plus, le rapport au territoire est une question sensible à Saint-Martin, comme dans d'autres îles des Antilles. Pour les habitants, l'appropriation de la terre a constitué « *un paramètre fondamental – et fondateur – de la personnalité juridique des nouveaux affranchis, et, partant, de leur construction identitaire* »<sup>32</sup>. Toute occupation ou forme d'appropriation de l'espace par une présence extérieure est alors perçue comme une « *remise en cause de l'existence citoyenne et une négation de [leur] identité* »<sup>33</sup>. Dans un contexte économique où l'espace

<sup>29</sup> Source : Jouannic et al., op. cit.

<sup>30</sup> Le dernier plan d'occupation des sols date par exemple de mars 2002.

<sup>31</sup> V. DUVAT, « Le système du risque à Saint-Martin (Petites Antilles françaises) », *Développement durable et territoires* 2008, Dossier n° 11.

<sup>32</sup> J.-M. BRETON, « Foncier et patrimoine et développement dans les territoires insulaires : le cas des Antilles françaises », *Études caribéennes* 2014, n° 27-28, p. 4.

<sup>33</sup> *Ibidem*

littoral est convoité, les questions liées au territoire (propriété du foncier, aménagement) sont donc fortement politisées.

Lors du passage d'Irma, les vents et la submersion marine ont particulièrement affecté les quartiers côtiers. Les infrastructures touristiques (hôtels, marinas ou encore restaurants) ont été détruites, ce qui paralysa l'économie du territoire. Les littoraux ont donc été ciblés par des mesures de réduction des risques. La révision menée par la DEAL du PPRN datant de 2011 (Figure 5) a ainsi renforcé les contraintes liées à l'aléa submersion marine, peu prises en compte jusqu'alors. Un niveau d'aléa très fort a notamment été ajouté (submersion marine supérieure à 2 mètres) et la zone inconstructible a été étendue (Figure 5).

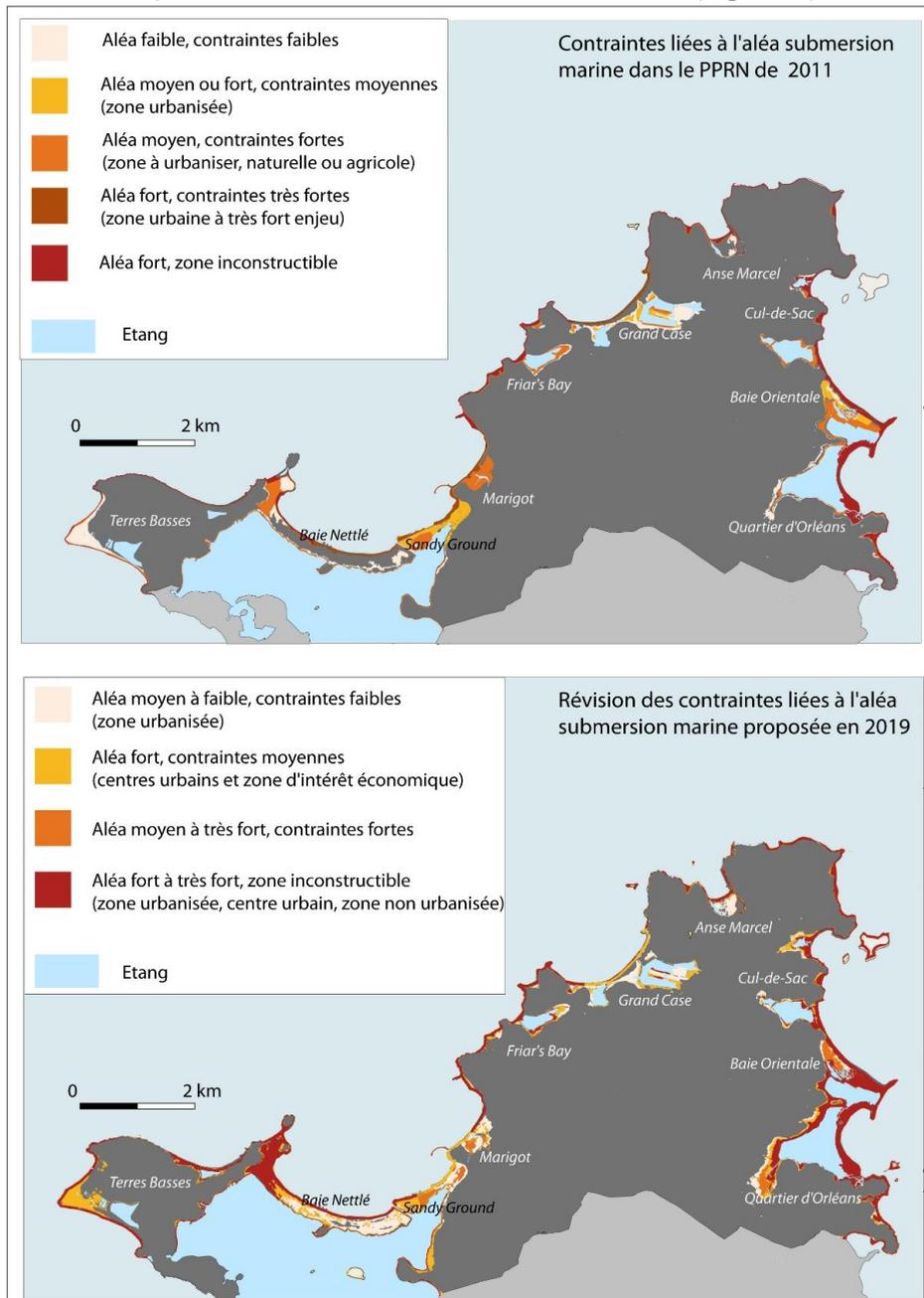


Figure 5 : Les contraintes liées à l'aléa cyclonique dans le PPRN en 2011 et en 2019. Source : PPRN, COM de Saint-Martin, 2011 ; Révision de l'aléa submersion marine, DEAL Guadeloupe, 2019. Réalisation : Marie Cherchelay et Fabien Cerbelaud, 2022.

Dans le zonage proposé en 2019, aucune nouvelle construction et aucune reconstruction n’y était autorisée en dehors des infrastructures publiques et portuaires. Ce zonage et les interdictions qu’il induisait ont cristallisé les réticences et les oppositions des habitants, des professionnels du tourisme et des élus locaux, au point de déclencher des manifestations et des blocages organisés par la population en décembre 2019.

## **V) Agir sur l’aménagement des littoraux dans la reconstruction : vers plus de résilience ou vers une nouvelle crise ?**

### **A) La poursuite de l’urbanisation des littoraux comme vecteur de risque**

Telle que présentée aux habitants de Saint-Martin lors des réunions publiques par les services de la Préfecture et de la DEAL, la révision du PPRN répondait à trois objectifs : « *tout mettre en œuvre pour que les dégâts soient moins importants la prochaine fois* » (réduction des vulnérabilités), informer les habitants afin que « *chacun achète ou loue une maison en connaissance du risque* » (amélioration de la culture du risque), et augmenter la résilience du territoire pour qu’il n’y ait pas « *5 ans de reprise économique et de difficultés* »<sup>34</sup> en cas de nouvelle catastrophe. Rendre le territoire résilient nécessite, pour les services de l’État, d’agir sur les modalités d’aménagement du littoral à long terme.

L’instauration d’une telle mesure a participé en outre à la réaffirmation de la présence de l’État sur le territoire, engagée à la suite d’Irma<sup>35</sup>. Les PPRN, en définissant un zonage qui interdit ou restreint les constructions et parce qu’ils sont opposables aux documents d’urbanisme locaux, conditionnent en effet l’aménagement du territoire. La mesure s’est accompagnée d’un renforcement des contrôles concernant l’urbanisme, identifié par le préfet délégué comme l’une des compétences dont la mise en œuvre n’est pas « *pleinement satisfaisante* »<sup>36</sup>, notamment en raison de l’absence de dispositions pénales dans le code de l’urbanisme local.

L’extension des zones non constructibles sur les littoraux conduirait la collectivité à repenser une partie de son développement, ce qui pourrait être facteur de risque économique dans un contexte particulièrement concurrentiel à l’échelle non seulement du bassin caribéen mais également de l’île, Sint Maarten vivant également du tourisme. Ces éléments illustrent la complexité des relations entre les acteurs institutionnels eux-mêmes, et en particulier les différences entre les enjeux que chacun aspire à défendre.

### **B) La poursuite de l’urbanisation des littoraux, résilience de l’activité touristique**

L’espace littoral saint-martinois n’est donc pas uniquement perçu comme exposé à un risque. L’économie du territoire étant largement fondée sur l’occupation des littoraux pour le tourisme, le développement urbanistique de ces espaces constitue un enjeu de première importance.

---

<sup>34</sup> Interventions de la préfète déléguée à Saint-Martin et Saint-Barthélemy lors des réunions publiques d’information sur le PPRN, 27 juin et 29 juillet 2019, Grand-Case et Quartier d’Orléans.

<sup>35</sup> G. JOUANNIC, A. AMELINE, K. PASQUON, O. NAVARRO et C. TRAN DUC MINH, « Recovery of the island of Saint Martin after hurricane Irma: an interdisciplinary perspective », *Sustainability* 2020, n° 12(20).

<sup>36</sup> P. GUSTIN, *op. cit.*

Dans cette perspective, la collectivité a axé une importante partie de sa stratégie de reconstruction sur le tourisme avec la rédaction d'un schéma territorial d'aménagement et de développement touristique de reconstruction (STADTR). Ce schéma post-Irma, soutenu par les professionnels du tourisme et notamment les hôteliers, puissants acteurs économiques locaux, propose, de manière contradictoire, de tirer des enseignements de la catastrophe tout en réaffirmant « *un même projet de développement [que le schéma de développement touristique élaboré pour la période 2010-2015]* »<sup>37</sup>. La résilience du territoire est donc pensée comme dépendante de la poursuite du développement de l'économie touristique. Elle s'oppose par essence aux objectifs de résilience portés par les services de l'État, fondés sur des changements dans l'aménagement du territoire.

L'accent mis sur la poursuite du développement touristique constitue aussi pour la collectivité un moyen et un argument de négociation pour réaffirmer ses compétences, tout en s'assurant le soutien des acteurs touristiques, et s'opposer aux projets portés par l'État<sup>38</sup>.

Ces deux stratégies partagent cependant un point commun : aucune n'est fondée sur un processus de concertation avec la population.

### **C) L'action sur les littoraux, révélatrices d'enjeux sociaux**

La place prépondérante du tourisme dans l'économie du territoire n'a pas non plus été remise en question par les habitants, au regard notamment de la part de la population employée dans ce secteur d'activité. Pour autant, le risque pour l'économie touristique n'a pas été l'unique raison de mécontentements envers la stratégie de l'État.

De plus, les groupes socio-économiques ne se sont pas mobilisés uniformément, les « Saint-Martinois »<sup>39</sup> ayant été les plus nombreux à s'exprimer. Leur mobilisation a pris plusieurs formes, de la présence aux réunions publiques d'information à l'appel et à la participation aux manifestations et aux blocages. Un collectif créé durant ces événements a également élaboré une liste de revendications<sup>40</sup> discutées avec la collectivité pour donner lieu à une stratégie d'action.

Le manque de concertation avec la population dans la prise de décision, vécue comme « imposée »<sup>41</sup>, a été reprochée aux services de l'État : « *On ne veut pas travailler avec l'État, l'État doit travailler avec nous. C'est notre île* »<sup>42</sup>. Certains ont exprimé un sentiment d'injustice face au zonage proposé, les individus ayant la possibilité de reconstruire sur des zones exposées étant « *des gens qui sont venus d'ailleurs [de Métropole, ici]* », alors que « *moi [Saint-Martinoise], je suis à côté et je ne peux pas reconstruire* »<sup>43</sup>. Les mesures induites par le PPRN ont également été perçues comme ne prenant pas en compte la culture du risque locale,

---

<sup>37</sup> Introduction du STADTR, p. 3.

<sup>38</sup> M. CHERCHELAY, « Le tourisme comme enjeu dans la reconstruction post-catastrophe naturelle. Le cas de Saint-Martin (Antilles françaises) », *EchoGéo* 2020, n° 51.

<sup>39</sup> Distinction faite en partie IV.

<sup>40</sup> Loin de la politique, les revendications de ceux qui « bloquent »... (2019, 19 décembre). *Saint-Martin's Week*. <https://www.stmartinweek.fr/2019/12/19/loin-de-la-politique-les-revendication-de-ceux-qui-bloquent/75258>

<sup>41</sup> *Ibidem*

<sup>42</sup> Réunion publique d'information, 29 juillet 2019, Quartier d'Orléans.

<sup>43</sup> Entretien avec une habitante, Cul-de-Sac, 2019.

qui reposerait sur des savoirs anciens et sur la connaissance du risque cyclonique à travers l'expérience.

Plus que d'une opposition à la révision du PPRN, les paroles recueillies témoignent des tensions qui caractérisent l'organisation de la société à Saint-Martin. Elles sont aussi révélatrices des rapports associés au passé colonial que fait rejouer le processus de reconstruction. La concentration d'enjeux dans la période de reconstruction réactive ces rapports de pouvoir et exacerbe les sentiments d'inégalités – à l'échelle des institutions comme à l'échelle des habitants.

## VI) Conclusion

La réduction des risques de catastrophes par la réduction de l'exposition des littoraux, défendue par les décideurs métropolitains, d'une part, et la préservation de l'activité touristique, unique moteur économique du territoire pour les acteurs locaux, d'autre part, correspondent à des objectifs divergents et difficilement conciliables, dans lesquels l'usage du territoire apparaît comme un enjeu central.

De plus, bien que les mobilisations de la population ne soient pas propres à Saint-Martin<sup>44</sup>, la variété des revendications qu'elles recouvrent permet de prendre en compte les « *processus politiques, les conflits, les problématiques sociales et individuelles en jeu dans la reconstruction, en particulier dans les sociétés qui vivent une réalité ou ont vécu un passé colonial* »<sup>45</sup>.

L'imbrication des dynamiques antérieures à la catastrophe, des jeux d'acteurs et des rapports de pouvoir qui les animent font ainsi de Saint-Martin un « lieu de condensation »<sup>46</sup>, où les problématiques propres à la reconstruction sont densifiées et rendues visibles. Les implications politiques et sociales à plusieurs échelles du processus de reconstruction post-catastrophe sont ainsi mises en exergue. L'analyse de la situation post-Irma à Saint-Martin par le prisme de l'utilisation du concept de résilience par les acteurs de la reconstruction permet de pointer ces enjeux et les questions de pouvoir et d'inégalités qu'ils recouvrent

---

<sup>44</sup> Voir le cas de la Faute-sur-Mer après la tempête Xynthia.

<sup>45</sup> R. BORGES-MENDEZ et C. CARON, « Decolonizing resilience: The case of reconstructing the coffee region of Puerto Rico after Hurricanes Irma and Maria », *Journal of Extreme Events* 2019, n° 6(1), p. 7.

<sup>46</sup> N. BERNARDIE-TAHIR, *L'usage de l'île*, Petra, 2011.